



UNIVERSITAT DE VIC
UNIVERSITAT CENTRAL
DE CATALUNYA

GUIDE DE L'ÉTUDIANT 2020-2021

FACULTÉ DES SCIENCES DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE

LICENCE EN KINÉSITHÉRAPIE



INDEX

PRÉSENTATION	1
FACULTÉ DES SCIENCES DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE	2
Diplômes	2
Départements	2
Organes de direction	2
CALENDRIER SCOLAIRE	4
Calendrier du centre	4
Calendrier spécifique aux étudiants de 3ème année de la licence en Soins infirmiers	4
Vacances et jours fériés	4
ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT	6
Objectifs généraux	6
Methodologie	6
Processus d'évaluation	7
Information complémentaire concernant l'enseignement du cours 2020-2021	8
DÉROULEMENT DES ÉTUDES	10
MATIÈRES OBLIGATOIRES EN PREMIÈRE ANNÉE	13
Anatomie I	13
Physiologie I	18
Principes de la kinésithérapie	23
Psychologie	28
Culture, Société et Santé	32
English for Health Sciences	37
Anatomie II	40
Biophysique et biomécanique	44
Physiologie II	48
Évaluation et diagnostic I	54
MATIÈRES OBLIGATOIRES EN DEUXIÈME ANNÉE	58
Physiopathologie	58
Kinésithérapie du système musculo-squelettique I	62
Évaluation et diagnostic II	67
Biostatistique et systèmes d'information	71
Bioéthique	75
Santé publique	79
Pharmacologie	83
Kinésithérapie du système musculo-squelettique II	87
Kinésithérapie et neurologie I	92
Practicum I	97
MATIÈRES OBLIGATOIRES EN TROISIÈME ANNÉE	101
Kinésithérapie du système musculo-squelettique III	101
Practicum II	105
Kinésithérapie cardiorespiratoire	109
Kinésithérapie communautaire	114
Kinésithérapie en gériatrie	119
Kinésithérapie en neurologie II	124
Kinésithérapie en pédiatrie	129
Création de projets	134
Kinésithérapie du système musculo-squelettique IV	139
Practicum III	144
MATIÈRES OBLIGATOIRES EN QUATRIÈME ANNÉE	149
Practicum IV	149
Activité physique et Santé I	154
Soins intégrés	158
Gestion et qualité	163
Practicum V	167

Mémoire de licence	172
MATIÈRES FACULTATIVES	175
Activité physique et Handicap	175
Analyse biomécanique du mouvement	179
E-santé	183
Stratégies d'intervention dans les situations de douleur chronique	188
Kinésithérapie des accidents vasculaires	192
Kinésithérapie sportive	197
Kinésithérapie urogénitale et obstétrique	200
Nutrition et kinésithérapie	205
Podologie	209
Psychomotricité	213
Psychosociologie du handicap	217
Rééducation par les sports équestres	220
Sexualité et chronicité	224
Techniques spéciales de kinésithérapie neurologique	227
Thérapie aquatique	231
ANNEXE	235
Correspondance entre les noms des matières en espagnol et en français	235

PRÉSENTATION

La Facultat de Ciències de la Salut i el Benestar (faculté des Sciences de la Santé et du Bien-être) de l'Université de Vic - Université centrale de Catalogne naissait voilà plus de 40 ans sous le nom d'Escola d'Infermeria Osona (École d'infirmierie d'Osona) et prenait son envol vers le développement du leadership et de l'excellence académique. En 1980, les études en soins infirmiers faisaient l'objet d'une licence universitaire et le centre venait s'ajouter à l'UAB. En 1987, l'École d'infirmierie d'Osona s'intégrait aux Études Universitaires de Vic.

En mai 1997, le Parlement de Catalogne ayant voté la Llei de Reconeixement de l'Universitat de Vic [Loi qui reconnaissait l'existence de l'Université de Vic], elle prenait pour nom «École universitaire des Sciences de la Santé» et complétait son offre d'enseignement en incorporant : Kinésithérapie (1997), Ergothérapie (1997), Nutrition humaine et Diététique (1998) et Travail social (2010). En 2011, l'École universitaire des Sciences de la santé devenait la Faculté des Sciences de la Santé et du Bien-être. Au long de toutes ces années, l'identité de notre faculté s'est consolidée grâce au leadership de Mme Anna Bonafont en deux occasions et des Dres Montse Vall, Marga Pla et Mireia Subirana.

En 2020-2021, nous désirons consolider le leadership et l'excellence académique à travers la mise en place de programmes novateurs qui garantissent le développement de la compétence professionnelle. Nous avons pour objectif de préparer la prochaine génération de leaders à tous les niveaux des disciplines de la Faculté des Sciences de la Santé et du Bien-être, que ce soit en licence, master ou doctorat. Nous voulons que nos étudiants deviennent des professionnels du futur, capables de diriger et transformer les soins de santé, capables de répondre à l'évolution rapide et complexe de l'environnement sanitaire grâce à l'excellence académique, la pratique clinique, l'innovation, la recherche ainsi que par les partenariats mis en place avec la communauté et les initiatives internationales.

Des salles de cours, des ateliers et des laboratoires au chevet des patients et de la communauté, nous voulons être une Faculté de référence, présentant une vision holistique de l'être humain, offrant un modèle de formation particulier et de qualité, axée sur la recherche et l'innovation au niveau international, de sorte à améliorer la santé publique, la qualité de vie et à éliminer les inégalités de santé.

La convention passée entre l'UVic et le Consortium Hospitalier de Vic (CHV) offre le cadre idéal qui permettra aux enseignants/chercheurs d'assurer et de garantir l'excellence des cours, des laboratoires, de la simulation et de la pratique clinique, et de générer des synergies favorables à la recherche clinique et à l'obtention de résultats ainsi qu'à l'innovation, et ce dans une période de changement radical dans les soins de santé.

La Doyenne de la Faculté des Sciences de la Santé et du Bien-être
Université de Vic - Université Centrale de Catalogne

FACULTÉ DES SCIENCES DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE

Diplômes

Licences

- Kinésithérapie
- Infirmierie
- Nutrition humaine et Diététique
- Ergothérapie

Masters officiels

- Soins palliatifs destinés aux personnes atteintes d'une maladie grave
- Politiques sociales et Action communautaire
- Recherche en Santé

Départements

L'unité de base de l'enseignement et de la recherche de la Faculté est le Département qui regroupe les enseignants en fonction de domaines de connaissance, d'étude et de recherche similaires ou associés.

A la tête du département, un enseignant exerce les fonctions de directeur du département.

Les départements de la Faculté des Sciences de la Santé et du Bien-être sont :

- Département des Sciences élémentaires de la Santé :
 - Directeur : Dr Eduard Minobes
- Département des Sciences appliquées à la Santé :
 - Directrice : Dre Emilia Chirveches
- Département des Sciences sociales et de la Santé communautaire :
 - Directrice : Dre Ester Busquets
- Département des Sciences expérimentales et méthodologiques :
 - Directrice : Dre Montserrat Serra

Organes de direction

Le conseil d'administration est l'organe collégial de la Faculté. Il se compose des membres suivants :

- Doyenne de la Faculté : Dre Paola Galbany
- Vice-doyenne aux études : Dre Míriam Torres
- Directeur des études : Dr Xavier Palomar
- Directeur du département des Sciences élémentaires de la Santé : Dr Eduard Minobes
- Directrice du département des Sciences appliquées à la Santé : Dre Emilia Chirveches
- Directrice du département des Sciences sociales et de la Santé communautaire : Dre Ester Busquets
- Directrice du département des Sciences expérimentales et méthodologiques : Dre Montserrat Serra
- Coordinatrice de la Licence en Soins Infirmiers : Mme Eva Rovira
- Coordinateur de la Licence en Kinésithérapie : M. Carles Parés

- Coordinatrice de la Licence en Ergothérapie : Dre Judit Rusiñol
- Coordinatrice de la Licence en Nutrition humaine et Diététique : Dre Anna Vila

La Faculté bénéficie également des postes suivants :

- Délégué à la Recherche : Dr Javier Jerez
- Coordinateur du programme de doctorat : Dr Joan Carles Casas
- Responsable de la Formation continue : Dr Jordi Naudó
- Coordinatrice des stages de la Licence en Soins Infirmiers : Mme Olga Isern
- Coordinatrice des stages de la Licence en Kinésithérapie : Mme Anna Escribà
- Coordinatrice des stages de la Licence en Nutrition humaine et Diététique : Dre Blanca Ribot
- Coordinatrice des stages de la Licence en Ergothérapie : Mme Pilar Bové
- Responsable des relations internationales : Mme Montse Romero

CALENDRIER SCOLAIRE

Calendrier du centre

Enseignement

L'année scolaire s'étend du 14 septembre 2020 au 14 juin 2021 (enseignement et stages compris) :

- 1^{er} semestre : du 14 septembre 2020 au 15 janvier 2021
- 2^e semestre : du 1^{er} février au 28 mai 2021

Semaines d'évaluation

Les semaines d'évaluation de la Faculté sont réparties entre les jours suivants, selon les licences :

- 1^{er} semestre : du 18 janvier au 5 février 2021
- 2^e semestre : du 31 mai au 18 juin 2021

Calendrier spécifique aux étudiants de 3^{ème} année de la licence en Soins infirmiers

Enseignement

- 1^{er} semestre : du 28 septembre 2020 au 12 février 2021
- 2^e semestre : du 1^{er} mars au 30 avril 2021

Semaines d'évaluation

- 1^{er} semestre : du 15 au 26 février 2021
- 2^e semestre : du 3 au 14 mai 2021

Vacances et jours fériés

Vacances de Noël

- Du 23 décembre 2020 au 6 janvier 2021, ces deux dates incluses

Vacances de Pâques

- Du 29 mars au 5 avril 2021, ces deux dates incluses

Jours fériés

- 11 septembre 2020 : fête nationale de Catalogne
- 12 octobre 2020 : le Pilar
- 7 décembre 2020 : jour férié UVic
- 8 décembre 2020 : fête de l'Immaculée-Conception
- 23 avril 2021 : Sant Jordi / Saint George, jour férié UVic
- 24 mai 2021 : Pentecôte (fête locale de Vic)
- 24 juin 2010 : Saint Jean
- 25 juin 2021 : jour férié UVic
- 5 juillet 2021 : fête locale de Vic

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

Objectifs généraux

La Licence en Kinésithérapie vise principalement à former des masseurs-kinésithérapeutes capables de promouvoir, de prévenir, maintenir ou rétablir la santé et de réduire ou réadapter la capacité vitale ou fonctionnelle des personnes souffrant de dysfonctions ou de handicaps somatiques, en utilisant la thérapie du mouvement, l'exercice thérapeutique et les traitements soit manuels soit effectués par des moyens et des agents physiques. Elle vise également à développer des compétences d'amélioration suivie de la qualité, de travail en équipe, de gestion et administration de programmes et de services sociaux et de santé, d'éducation et de défense des droits des citoyens, d'enseignement et de recherche.

Méthodologie

Crédits ECTS

Le crédit ECTS (ou crédit européen) est l'unité de mesure du travail de l'étudiant dans une matière. Chaque crédit européen équivaut à 25 heures qui incluent toutes les activités de l'étudiant dans une matière particulière : assistance aux cours, consultation en bibliothèque, stages, travail de recherche, activités, étude et préparation aux examens, etc. Si une matière a 6 crédits, cela signifie qu'il est prévu que le travail de l'étudiant sera équivalent à 150 heures d'étude de la matière (6 × 25).

Les compétences

Quand nous parlons de compétences nous nous référons à un ensemble de connaissances, de savoir-faire, de capacités et d'attitudes appliqué au développement d'une profession. Ainsi, l'introduction de compétences dans le CV universitaire doit permettre à l'étudiant d'acquérir un ensemble de qualités personnelles, d'attitudes sociales, de travail en équipe, de motivation, de relations personnelles, de connaissances, etc. qui lui permettront de développer des fonctions sociales et professionnelles dans le contexte social et professionnel.

Certaines de ces compétences sont communes à toutes les professions d'un certain niveau de qualification. Par exemple, la capacité de résoudre des problèmes de façon créative ou de travailler en équipe sont des **compétences générales ou transversales** que l'on retrouve dans presque toutes les professions. On peut supposer qu'un étudiant universitaire les acquerra, les développera et les consolidera tout au long de ses études tout d'abord, puis ensuite dans sa vie professionnelle.

Par contre, d'autres compétences sont **spécifiques** à chaque profession. Un masseur-kinésithérapeute doit, par exemple, dominer des compétences professionnelles bien différentes de celles d'un travailleur social.

L'organisation du travail scolaire

Les compétences professionnelles exigent de l'enseignement universitaire qu'il aille au-delà de la consolidation des contenus de base nécessaires à la profession. Par conséquent, il demande des modes de travail venant compléter la transmission des contenus ; c'est pourquoi nous parlons de trois types de travaux dans les cours ou dans les espaces de l'Université de Vic et c'est au cours de l'ensemble de ces trois types de travaux qu'a lieu le contact étudiants-enseignants :

- Les **séances en classe (ou cours)** sont les heures de classe que le professeur donne à tout le groupe. Ces séances comprennent les explications des enseignants, les interrogations écrites ou examens, les conférences, les projections, etc. Il s'agit de séances centrées sur un ou plusieurs contenus du programme.
- Les **séances de travail dirigé (TP)** comprises comme heures d'activité des étudiants en présence des enseignants (travail dans le laboratoire d'informatique, corrigé des exercices, travaux de groupe en classe, colloques et débats, travaux pratiques en laboratoire, séminaires en petits groupes, etc.) Ces séances pourront s'adresser à l'ensemble du groupe, à un sous-groupe ou à une équipe de travail.
- Les **tutorats** sont les moments où l'enseignant s'occupe d'un seul étudiant ou d'un groupe réduit d'étudiants, pour connaître les progrès accomplis dans le cadre du travail personnel, pour orienter ou diriger les travaux individuels ou de groupe ou encore pour commenter les résultats des évaluations des diverses activités. L'initiative de cette assistance tuteuriale peut partir du professeur ou des étudiants ; elle permet de commenter les doutes concernant les travaux effectués en la matière, de demander des orientations sur une bibliographie ou sur des sources à consulter, de connaître l'opinion des enseignants sur les rendements scolaires ou de dissiper des doutes sur le contenu du cours. Le tutorat est un élément clé du processus d'apprentissage de l'étudiant.

Le programme d'une matière prévoit aussi des séances de **travail personnel des étudiants** ; il s'agit là des heures consacrées à l'étude, à la réalisation d'exercices, à la recherche d'informations, à la consultation en bibliothèque, à la lecture, à la rédaction et à la réalisation de travaux individuels ou de groupe, à la préparation des examens, etc.

Le plan de travail

Cette nouvelle façon de travailler exige que les étudiants disposent d'outils de planification, de sorte à pouvoir s'organiser et prévoir le travail à effectuer dans les diverses matières. C'est pourquoi le plan de travail devient un élément important car il permet de planifier le travail que l'étudiant doit faire dans un laps de temps limité.

Le plan de travail est un document qui doit refléter la réalisation des objectifs, des contenus, de la méthodologie et de l'évaluation de la matière dans l'espace temporel du semestre ou de l'année. C'est un document qui planifie, temporairement et de façon cohérente, les activités spécifiques à la matière en tenant compte des éléments antérieurement mentionnés.

Le plan de travail sert de guide pour planifier les contenus et les activités des séances de cours, celles des travaux dirigés et celles de tutorat et consultation. Le plan de travail précisera et planifiera les travaux individuels et de groupe et les activités de consultation personnelle, de recherche et d'étude à effectuer dans le cadre de la matière.

Le plan de travail doit se centrer essentiellement sur le travail de l'étudiant et le guider dans la planification de ses études, de sorte à lui permettre d'atteindre les objectifs fixés dans sa matière et d'acquérir les compétences établies.

L'organisation du plan de travail peut obéir à des critères de répartition temporelle (bimensuelle, mensuelle, semestrielle, etc.) ou peut suivre les blocs thématiques du programme (c'est-à-dire en établissant un programme de travail par sujet ou par bloc de sujets du programme).

Processus d'évaluation

Selon le règlement de l'Université de Vic, «les enseignements officiels de licence sont évalués en continu et il y aura une seule session officielle par inscription. L'obtention des crédits d'une matière ou d'un cours demande que soient réussies les épreuves d'évaluation établies dans le programme».

L'évaluation des compétences que l'étudiant doit acquérir en chaque matière exige que le processus d'évaluation ne se réduise pas à un examen final unique. Par conséquent, divers outils seront utilisés pour assurer une évaluation continue et plus globale, qui tienne compte du travail réalisé pour atteindre les différents types de compétences. C'est pourquoi nous parlons de deux types d'évaluation qui ont toutes deux la même importance :

- **Évaluation du processus** : suivi du travail individuel pour évaluer le processus d'apprentissage réalisé pendant le cours. Ce suivi peut se faire par le biais des tutorats individuels ou de groupe, la remise de travaux sur chaque sujet et leur correction ultérieure, par le processus d'organisation et d'acquis que suivront les membres d'une équipe individuellement et collectivement dans la réalisation de travaux de groupe, etc. L'évaluation du processus se fera à partir d'activités dirigées ou qui s'adresseront à la classe et seront en lien avec la partie du programme que l'on sera en train de travailler. On pourrait citer, par exemple des commentaires d'articles, de textes et autres documents écrits ou audiovisuels (films, documentaires, etc.) : la participation à des groupes de discussion, des visites, l'assistance à des conférences, etc. Ces activités seront évaluées en continu tout au long du semestre.
- **Évaluation des résultats** : correction des résultats de l'apprentissage des étudiants. Ces résultats peuvent provenir de divers types de travaux de groupe oraux ou écrits, d'exercices faits en classe individuellement ou en petits groupes, de réflexions et d'analyses individuelles dans lesquelles les liens sont faits entre diverses sources d'information au-delà des contenus expliqués par l'enseignant pendant les cours, de la rédaction de travaux individuels, d'exposés oraux, d'examens partiels ou terminaux etc.

Les dernières semaines du semestre seront consacrées aux épreuves et à l'évaluation.

La convocation officielle prévoit deux "sessions" d'évaluation différenciées. Tout d'abord, la période ordinaire d'évaluation (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire. En outre, une deuxième session d'évaluation complémentaire dans laquelle l'étudiant pourra être évalué à nouveau sur les tâches, activités ou tests qu'il n'aura pas réussis au cours de la première session. L'évaluation de cette deuxième période ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale du cours et, en tout cas, elle aura lieu en cohérence avec le processus d'évaluation continue établi pour chaque phase et donc en respectant les activités qui, dans le programme, ont été définies comme non récupérables.

En aucun cas cette période d'évaluation complémentaire / de récupération de la session extraordinaire ne pourra porter sur le Mémoire de Licence ni sur les Stages extérieurs.

Dans l'attente des résultats de la seconde période d'évaluation complémentaire, les étudiants qui pourront choisir la deuxième période de récupération seront notés "en attente d'évaluation". Les étudiants "non-reçus" ou "absents" ne pourront pas profiter de la seconde période d'évaluation complémentaire (2^e session).

Les étudiants qui échoueront à l'évaluation devront se réinscrire et redoubler la matière concernée au prochain cours.

Information complémentaire concernant l'enseignement du cours 2020-2021

- À la suite de la pandémie de la COVID-19, le système universitaire catalan a convenu d'une période de caractère exceptionnel. Dans ce contexte, les études de l'UVic-UCC adopteront un modèle hybride dans lequel l'enseignement en présentiel sera renforcé par des séances synchrones et une assistance *en ligne*. En cas de nouvelle urgence sanitaire impliquant l'impossibilité d'accéder aux installations universitaires, l'enseignement sera transféré à la virtualité dans son intégralité.
- L'enseignement respectera toutes les normes de sécurité sanitaire et de distanciation établies par les autorités sanitaires.
- En général, les études se dérouleront comme suit :
 - a) séances en présentiel
 - b) sessions virtuelles synchrones
 - c) suivi *en ligne*
- Les enseignants coordonneront le suivi et le soutien tutoriel.

- En cas d'arrêt maladie ou si l'on considère que l'étudiant se trouve en situation de risque, il aura la possibilité de bénéficier d'un soutien *en ligne*. Toutes les matières suivront un modèle hybride de planification pédagogique qui envisagera une séquence didactique compatible ou facilement adaptable à une situation de nouveau confinement Cette planification sera publiée sur le plan de travail de la salle virtuelle.
- En cas de nouvelle urgence sanitaire, les conditions de l'évaluation qui doivent être précisées dans le programme des matières du Guide de l'Étudiant ne seront pas modifiées. Dans le cas où l'évaluation ne pourra pas se faire en présentiel elle se fera en virtuel.
- Les différents sujets des stages extérieurs seront développés suivant les conditions spécifiées par le programme de la matière.
- Aucune situation d'urgence sanitaire impliquant un nouveau confinement ne doit interférer avec l'élaboration et la défense du mémoire de licence (TFG), puisque, dans ce cas, elle serait élaborée entièrement dans un contexte de virtualité.

DÉROULEMENT DES ÉTUDES

Matière	Crédits
Formation de base (FB)	63
Obligatoire (OB)	114
En option (OP)	15
Travail de Fin d'études (TFG)	6
Stages extérieurs (PE)	42
Total	240

- Bien que le programme prévoie la possibilité d'enseigner certaines matières au cours du premier ou du second semestre, elles ne sont étudiées qu'une fois chaque année. Vérifiez la matière concernée pour savoir en quel semestre elle est dispensée.

PREMIÈRE ANNÉE

	Semestre	Crédits	Type
Anatomie I	1 ^{er}	6,0	FB
Physiologie I	1 ^{er}	6,0	FB
Principes de la kinésithérapie	1 ^{er}	6,0	OB
Psychologie	1 ^{er}	6,0	FB
Culture, Société et Santé	1 ^{er} ou 2 ^e	6,0	FB
English for Health Sciences	1 ^{er} ou 2 ^e	6,0	OB
Anatomie II	2 ^e	9,0	FB
Biophysique et biomécanique	2 ^e	6,0	FB
Physiologie II	2 ^e	6,0	FB
Évaluation et diagnostic I	2 ^e	3,0	OB

DEUXIÈME ANNÉE

	Semestre	Crédits	Type
Physiopathologie	1 ^{er}	6,0	FB
Kinésithérapie du système musculo-squelettique I	1 ^{er}	6,0	OB
Évaluation et diagnostic II	1 ^{er}	6,0	OB
Biostatistique et systèmes d'information	1 ^{er} ou 2 ^e	6,0	FB
Bioéthique	1 ^{er} ou 2 ^e	6,0	FB
Santé publique	1 ^{er} ou 2 ^e	6,0	OB
Pharmacologie	2 ^e	3,0	OB
Kinésithérapie du système musculo-squelettique II	2 ^e	9,0	OB
Kinésithérapie et neurologie I	2 ^e	6,0	OB
Practicum I	2 ^e	6,0	PE

TROISIÈME ANNÉE

	Semestre	Crédits	Type
Kinésithérapie du système musculo-squelettique III	1 ^{er}	6,0	OB
Practicum II	1 ^{er}	6,0	PE
Kinésithérapie cardiorespiratoire	1 ^{er} ou 2 ^e	6,0	OB
Kinésithérapie communautaire	1 ^{er} ou 2 ^e	6,0	OB
Kinésithérapie en gériatrie	1 ^{er} ou 2 ^e	6,0	OB
Kinésithérapie en neurologie II	1 ^{er} ou 2 ^e	6,0	OB
Kinésithérapie en pédiatrie	1 ^{er} ou 2 ^e	6,0	OB
Création de projets	2 ^e	6,0	OB
Kinésithérapie du système musculo-squelettique IV	2 ^e	6,0	OB
Practicum III	2 ^e	6,0	PE

QUATRIÈME ANNÉE

	Semestre	Crédits	Type
Practicum IV	1 ^{er}	12.0	PE
Activité physique et Santé I	1 ^{er} ou 2 ^e	3.0	OB
Soins intégrés	1 ^{er} ou 2 ^e	6,0	OB
Gestion et qualité	1 ^{er} ou 2 ^e	6,0	OB
Practicum V	2 ^e	12.0	PE
Mémoire de licence	Annuel	6,0	TFG
Options		15,0	OP

EN OPTION - NO WAY

	Crédits
Analyse biomécanique du mouvement	3.0
Kinésithérapie sportive	6.0
Activité physique et Handicap	3.0
Rééducation par les sports équestres	3.0
Thérapie aquatique	6.0
Nutrition et kinésithérapie	3.0
Kinésithérapie urogénitale et obstétrique	6.0
Psychomotricité	3.0
Podologie	3.0
Techniques spéciales de kinésithérapie neurologique	6.0
Kinésithérapie des accidents vasculaires	6.0
E-santé	3.0
Stratégies d'intervention dans les situations de douleur chronique	3.0
Psychosociologie du handicap	3.0
Sexualité et chronicité	3.0

MATIÈRES OBLIGATOIRES EN PREMIÈRE ANNÉE

Anatomie I

Typologie : Formation de base (FB)

Crédits : 6,0

Semestre : 1^{er}

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS

- Gemma Mayol Ricart
- Jordina Vivet Dodas
- Vicenç Català Cahís
- Vinicius Rosa de Oliveira
- Xavier Jordana Comín

OBJECTIFS

Ce cours et celui de l'*Anatomie II* constituent la matière Anatomie humaine et fournissent les connaissances sur les structures de l'organisme. Ils n'exigent pas de connaissances spécifiques préalables.

Le principal objectif du cours d'*Anatomie I* porte sur les acquis suivants :

- Connaissances générales de la structure du corps humain.
- Connaissances de base sur l'embryologie et l'histologie humaines
- Connaissances des diverses parties de l'anatomie humaine.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant identifie les structures anatomiques qui composent les divers appareils et systèmes du corps humain.
- RA2. Il décrit les niveaux d'organisation du corps humain.
- RA3. Il utilise à bon escient la terminologie des structures microscopiques et macroscopiques qui composent le corps humain.

COMPÉTENCES

Spécifiques

- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur /patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Développer les savoir-faire d'apprentissage nécessaires pour entreprendre des études postérieures avec une large autonomie.

Transversales

- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.

CONTENUS

1. Introduction à l'anatomie :
 1. Organisation du corps humain.
 2. Processus vitaux.
 3. Les cavités corporelles.
 4. Terminologie anatomique de base :
 1. Plans corporels.
 2. Termes d'orientation.
2. La cellule. Structure et fonction cellulaires :
 1. Caractéristiques générales de la cellule.
 2. Membrane plasmique :
 1. Composition.
 3. Cytoplasme :
 1. Cytosol.
 2. Organites cellulaires.
 4. Noyau.
3. Histologie - tissus principaux :
 1. Tissu épithélial.
 2. Tissu conjonctif :
 1. Sang.
 2. Tissu cartilagineux.
 3. Tissu osseux.
 3. Tissu musculaire.
 4. Tissu nerveux.
4. Embryologie :
 1. Concept, définition et histoire de l'embryologie.
 2. Période de division cellulaire.
 3. Développement embryonnaire.
 4. Développement du fœtus.
 5. Anomalies de gestation.
 6. Cellules mères.
5. Appareil cardiovasculaire :
 1. Embryologie.
 2. Fonctions.
 3. Le cœur :
 1. Localisation.
 2. Structure macroscopique :
 1. Péricarde.

- 2. Paroi cardiaque.
- 4. Structure anatomique externe :
 - 1. Vaisseaux du cur.
- 5. Structure anatomique interne :
 - 1. Valves cardiaques.
- 6. Circulation cardiaque.
- 7. Types de circulations :
 - 1. Circulation systémique.
 - 2. Circulation pulmonaire.
 - 3. Veine porte :
- 8. Système vasculaire :
 - 1. Types de vaisseaux sanguins et structure histologique.
 - 2. Pression artérielle - physiologie.
- 9. Gros vaisseaux du corps.
- 6. Appareil lymphatique.
- 7. Appareil respiratoire :
 - 1. Embryologie.
 - 2. Processus de base.
 - 3. Voies aériennes (y compris histologie de chaque zone, voir les changements de la muqueuse le long du dispositif) :
 - 1. Cavité nasale.
 - 2. Pharynx.
 - 3. Larynx.
 - 4. Bronches.
 - 5. Bronchioles.
 - 6. Alvéoles pulmonaires.
 - 4. Les poumons.
 - 5. Muscles de la respiration.
- 8. Système urinaire :
 - 1. Fonctions rénales.
 - 2. Structure du rein.
 - 3. Unité fonctionnelle du rein : le néphron.
 - 4. Irrigation du rein.
 - 5. Tractus urinaire.
 - 6. La vessie.
 - 7. Embryologie urinaire.
- 9. Appareil digestif :
 - 1. Embryologie.
 - 2. Processus digestifs.
 - 3. Les composants de la paroi du tube digestif.
 - 4. Péritoine.
 - 5. Tractus gastro-intestinal, anatomie microscopique et macroscopique :
 - 1. Bouche.
 - 2. Pharynx.
 - 3. Oesophage.
 - 4. Estomac.
 - 5. Intestin grêle.
 - 6. Gros intestin et rectum.
 - 6. Organes accessoires (inclure histologie) :
 - 1. Foie.
 - 2. Pancréas.
- 10. Appareil génital :
 - 1. Embryologie.
 - 2. Appareil reproducteur mâle :

1. Testicules.
 2. Système de conduits.
 3. Glandes associées.
 4. Pénis.
3. Appareil reproducteur féminin :
1. Ovaires.
 2. Appareil génital.
 3. Seins.

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation suivie des activités effectuées par l'étudiant.

L'évaluation de la matière se fera selon les critères suivants :

- 1^{er} partiel : 15 % (récupérable)
- 2^e partiel : 15 % (récupérable)
- 3^e partiel : 20 % (récupérable)
- Travail 20 %, (non-récupérable)
- Activités : 30% (non récupérable / suivi + participation)

Pour réussir le cours, les deux éléments suivants sont indispensables :

1. Chacun des 3 partiels devra avoir une note égale ou supérieure à 4. Tous les partiels pourront être récupérés dans la période d'évaluation complémentaire (2^e session).
2. La moyenne pondérée de toutes les activités, récupérables et non récupérables, devra être égale ou supérieure à 5.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

Les activités ou les épreuves qui n'auront pas été satisfaisantes en session ordinaire seront récupérées dans la mesure où elles ne représenteront pas plus de 50 % de la matière (ce qui correspond aux 3 partiels).

Les étudiants qui suivront l'*Anatomie I* en ligne passeront tous les examens en présentiel.

Important

En cas de nouvelle urgence sanitaire qui impliquerait le confinement, les activités et les pondérations de l'évaluation ne seront pas modifiées. Si elles ne peuvent pas avoir lieu en présentiel, elles se feront virtuellement.

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Netter, F.H. (2011). *Atlas de Anatomía Humana* (5 ed.). Barcelona: Elsevier Masson.
- Tortora, G.J., Derrickson, B. (2013). *Principios de Anatomía y Fisiología* (13 ed.). Buenos Aires: Médica Panamericana.
- Young, B., O'Dowd, G., Woodford, P. (2014). *Wheater Histología Funcional. Texto y Atlas en Color* (6 ed.). Barcelona: Elsevier España.

Physiologie I

Typologie : Formation de base (FB)

Crédits : 6,0

Semestre : 1^{er}

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS

- Elisabet Dachs Cabanas
- Ignasi Barba Vert
- Ignasi Saigi Ullastre
- Jordina Vivet Dodas
- Montserrat Serra Mas
- Núria Arquimbau Cano
- Vinicius Rosa de Oliveira

OBJECTIFS

Ce cours et les cours de *Physiologie II* et de *Physiopathologie* constituent la matière Physiologie. D'autre part, la *Physiologie I* et *II*, ainsi que l'*Anatomie I* et *II*, fournissent les connaissances sur les structures de l'organisme et leur fonction. Ce cours n'exige pas de connaissances spécifiques préalables.

Les principaux objectifs du cours de *Physiologie I* sont :

- Connaissances générales sur la structure et le fonctionnement du corps humain.
- Connaissances en physiologie ou sur le fonctionnement normal du corps humain.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant explique et relie les bases moléculaires et physiologiques des cellules et des tissus.
- RA2. Il décrit, explique et relie les fonctions des divers dispositifs et systèmes du corps humain.
- RA3. Il utilise la terminologie médicale correcte.
- RA4. Il acquiert des connaissances approfondies et comprend les aspects théoriques et pratiques de la physiologie dans le domaine de la kinésithérapie.

COMPÉTENCES

Spécifiques

- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur /patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Développer les savoir-faire d'apprentissage nécessaires pour entreprendre des études postérieures avec une large autonomie.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.
- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.

CONTENUS

1. Physiologie cellulaire :
 1. Principales biomolécules des organismes vivants : structure et fonctions.
 2. Membrane plasmique : systèmes de transport à travers la membrane et perméabilité sélective, implications. Osmose et pression osmotique.
 3. Noyau : structure et fonction (mitose et méiose).
2. Génétique :
 1. Gènes, chromosomes, ADN.
 2. L'héritage : les lois de Mendel, dominance, codominance, héritage complexe, etc.
 3. Principes de base de la génétique.
 4. Troubles chromosomiques et maladies génétiques.
3. Homéostasie :
 1. Concept d'homéostasie et environnement interne.
 2. Les systèmes de régulation : rétro-alimentation.
 3. Fluides corporels : eau et électrolytes.
4. Sang :
 1. Caractéristiques physiques et fonctions du sang.
 2. Formation des cellules sanguines.
 3. Érythrocytes : fonctions. Métabolisme du fer.
 4. Hémostase.
 5. Groupes sanguins.
5. Système immunitaire :
 1. Fonctions des organes et des tissus lymphatiques dans le système immunitaire.
 2. Cellules impliquées dans le système immunitaire.
 3. Résistance non spécifique : barrières physiques et chimiques, inflammation.
 4. Résistance spécifique : immunité cellulaire et immunité humorale.
6. Système cardiovasculaire :
 1. Le cur :
 1. Électrophysiologie cardiaque : potentiels d'action cardiaques (ventricules, auricules, nud sino-auriculaire), électrocardiogramme.
 2. Contraction du muscle cardiaque. Couplage excitation-contraction. Effets du SN sympathique sur la contractilité et la fréquence cardiaque.
 3. Cycle cardiaque.
 2. Système vasculaire :
 1. Artères, veines.

2. Microcirculation.
 3. Capillaires : échange capillaire.
 4. Flux sanguin : régulation. Pression artérielle et résistance périphérique.
 5. Retour veineux.
 6. Contrôle de la pression artérielle et du flux sanguin.
 7. Circulations particulières.
 8. Thermorégulation.
7. Système respiratoire :
1. Structure et fonction du système respiratoire.
 2. Développement pulmonaire, apparition de la ventilation collatérale et du surfactant pulmonaire.
 3. Mécanique de la respiration.
 4. Ventilation pulmonaire. Volumes et capacités.
 5. Échange de gaz : respiration externe et respiration interne.
 6. Transport d'oxygène et transport de dioxyde de carbone.
 7. Relation ventilation / perfusion.
 8. Répartition du débit sanguin pulmonaire.
 9. Contrôle de la respiration.
8. Système digestif :
1. Physiologie du bucco-pharynx et de l'œsophage : mastication, déglutition. Motilité de la bouche et de l'œsophage. Digestion salivaire.
 2. Physiologie gastrique : motilité gastrique, sécrétion et absorption.
 3. Physiologie hépato-biliaire et pancréatique.
 4. Physiologie de l'intestin grêle.
 5. Physiologie du gros intestin.
 6. Métabolisme : mise à profit des nutriments. Principales voies métaboliques.
9. Système rénal :
1. Généralités sur l'anatomie.
 2. Fonctions rénales.
 3. Mécanismes de filtration, réabsorption et sécrétion dans la formation de l'urine.
 4. Activité osmotique du rein.
 5. Fonctions du rein dans l'équilibre acide-base.
 6. La miction.
10. Système endocrinien : physiologie :
1. Glandes endocrines.
 2. Hormones : types, récepteurs hormonaux et mécanismes d'action. Contrôle de la sécrétion hormonale.
 3. Hypothalamus et hypophyse (antéhypophyse et neurohypophyse) : hormones et fonctions.
 4. Glande thyroïdienne : hormones, fonctions et régulation de la sécrétion.
 5. Régulation du métabolisme du calcium : PTH, calcitonine et vitamine D.
 6. Glandes surrénales : cortex surrénalien (minéralocorticoïdes et glucocorticoïdes), médullosurrénale (adrénaline et noradrénaline).
 7. Pancréas endocrine.
11. Système reproducteur :
1. Physiologie de la reproduction masculine : spermatogenèse et régulation hormonale.
 2. Physiologie de la reproduction féminine : ovogénèse, cycle reproducteur féminin, régulation hormonale.

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première période.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation suivie des activités suivies par l'étudiant par le biais de :

- Partiel 1 (15 % de la note finale du cours / récupérable)
- Partiel 2 (15 % de la note finale du cours / récupérable)
- Partiel 3 (20 % de la note finale du cours / récupérable)
- Travail (25 % de la note finale du cours / non récupérable)
- Activités, travaux individuels ou en groupe et autres (25 % de la note finale du cours / non récupérable) (participation + suivi)

Pour réussir le cours, les deux éléments suivants sont indispensables :

1. Chacun des 3 partiels devra avoir une note égale ou supérieure à 4. Tous les partiels pourront être récupérés dans la période d'évaluation complémentaire (2^e session).
2. La moyenne pondérée de toutes les activités, récupérables et non récupérables, devra être égale ou supérieure à 5.

Les étudiants qui étudient *Physiologie I* en ligne passeront tous les partiels en présentiel. S'il y a récupération, celle-ci sera présentielle.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. L'évaluation de cette seconde session ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière (ce qui correspond aux 3 partiels).

Important

En cas de nouvelle urgence sanitaire qui impliquerait le confinement, les activités et les pondérations de l'évaluation ne seront pas modifiées. Si elles ne peuvent pas avoir lieu en présentiel, elles se feront virtuellement.

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique. Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la Bibliothèque de l'UVic.

Nous vous rappelons également que dans le Règlement des droits et devoirs des étudiants de l'Université de Vic (approuvé par le Conseil de direction de l'Université de Vic du 23 juin 2009), est mentionnée comme faute "très grave", (art. 9) : l'usurpation d'identité dans des actes relevant du domaine universitaire, et qu'il établit les sanctions applicables (article 15).

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

-
- Marieb, E.N, Keller, S.M. (2017). *Fisiología humana* (12 ed.). Madrid: Pearson Educación.
 - Tortora, G.J., Derrickson, B. (2013). *Principios de Anatomía y Fisiología* (13 ed.). Buenos Aires [et al.]: Médica Panamericana.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Principes de la kinésithérapie

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 6,0

Semestre : 1^{er}

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS

- Carles Parés Martínez
- Daniel Jiménez Hernández
- Pau Farrés Godayol

OBJECTIFS

Ce cours fait partie des Principes Fondamentaux de la Profession et du début de la formation spécifique en Kinésithérapie. Avec les *Principes de la Kinésithérapie*, l'étudiant doit intégrer les aspects fondamentaux de la profession, connaître son évolution à travers l'histoire et se familiariser avec les outils de base pour enregistrer correctement les données du dossier clinique et effectuer le diagnostic kinésithérapique, connaître aussi les principales méthodes et techniques de traitement.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant définit le concept de kinésithérapie et son évolution au cours du dernier siècle en Europe.
- RA2. Il identifie les patrons d'intervention en kinésithérapie dans le cadre des divers domaines d'intervention.
- RA3. Il reconnaît les procédures générales et les procédures spécifiques de la kinésithérapie.
- RA4. Il identifie les concepts de fonctionnement et de handicap par rapport au processus d'intervention et au diagnostic en kinésithérapie.
- RA5. Il s'initie à l'application des outils de base de l'évaluation des capacités fonctionnelles par rapport au processus d'intervention en kinésithérapie.
- RA6. Il décrit les principes de base du dossier clinique en kinésithérapie et les procédures de complémentation au cours des soins donnés au client / malade / patient.
- RA7. Il identifie les facteurs psychosociaux et environnementaux qui influent sur le rétablissement des personnes.
- RA8. Il acquiert des connaissances approfondies et comprend les aspects théoriques des bases de la kinésithérapie.
- RA9. Il évalue des expériences professionnelles dans des contextes émergents et globaux et propose des lignes d'intervention adaptées à des situations différentes.
- RA10. Il assume diverses responsabilités dans le travail individuel ou de groupe et en évalue les résultats.

COMPÉTENCES

Générales

- Faire preuve de son engagement envers la profession, ses valeurs et l'amélioration continue de la pratique à la poursuite de l'excellence en matière de soins apportés aux personnes, aux familles et à la communauté.

Spécifiques

- Évaluer le programme d'intervention en kinésithérapie de façon critique et réflexive et lui apporter les modifications nécessaires grâce au dialogue avec les utilisateurs / patients et leur environnement.
- Comprendre et agir suivant le comportement interactif de la personne en fonction du sexe, du groupe ou de la communauté et du contexte social et multiculturel et respecter les opinions, les croyances et les valeurs des personnes, leur vie privée, la confidentialité et le secret professionnel compte tenu du cycle de vie.
- Communiquer avec les patients / utilisateurs, l'environnement significatif ou la famille et avec d'autres professionnels, gestionnaires ou administrateurs. Utiliser un registre et une voie de communication adaptés aux besoins et aux caractéristiques de l'interlocuteur et au contexte de la communication.
- Construire et mettre en œuvre un programme de traitement de kinésithérapie basé sur le diagnostic, sur les apports d'autres professionnels, les preuves scientifiques disponibles et avec la participation de l'utilisateur / du patient et de son environnement, en tenant compte des aspects personnels, relationnels, méthodologiques et de sécurité et efficacité.
- Faire un diagnostic basé sur l'analyse et l'interprétation critique des informations pertinentes, sur l'évaluation effectuée en utilisant, dans la prise de décisions, les classifications internationales de capacité fonctionnelle, de handicap et de santé et le raisonnement clinique.
- Participer à un environnement interdisciplinaire en tant que kinésithérapeute et incorporer à la pratique habituelle la coordination avec d'autres professionnels et la participation aux équipes de travail.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.

Transversales

- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.
- Interagir dans des contextes globaux et internationaux pour identifier des besoins et de nouvelles réalités permettant le transfert de connaissances vers des domaines de développement professionnel actuels ou émergents, avec une capacité d'adaptation et d'auto-direction dans les processus professionnels et de recherche.
- Faire preuve de savoir-faire dans la pratique professionnelle dans des environnements multidisciplinaires et complexes, en coordination avec des équipes de travail en réseau, dans des environnements présentiels ou virtuels, grâce à l'utilisation informatique et informationnelle des TIC.

CONTENUS

1. Histoire, concept et évolution de la kinésithérapie :
 1. Histoire ancienne de la kinésithérapie :
 1. Les étapes historiques de la médecine ancienne.
 2. Procédés de kinésithérapie dans l'histoire ancienne de la médecine.

2. Histoire de la kinésithérapie en Europe :
 1. Origines.
 2. Développements et consolidation.
 3. Évolution de la formation et des domaines d'application.
3. Histoire de la kinésithérapie en Catalogne et dans l'État espagnol :
 1. Origines.
 2. Développements et consolidation.
 3. Évolution de la formation et des domaines d'application.
2. Cadre mondial actuel de la kinésithérapie. WCPT. Définition et évolution de la kinésithérapie selon la WCPT :
 1. Organisation mondiale de la kinésithérapie : WCPT. Comité européen de kinésithérapie.
 2. Évolution et définition de la kinésithérapie selon la WCPT.
 3. Standards et normes en kinésithérapie selon la WCPT.
3. Cadre de la kinésithérapie en Catalogne et dans l'État espagnol. Définition de la kinésithérapie. Codes déontologiques de la kinésithérapie :
 1. Organisation de la kinésithérapie en Catalogne et dans l'État espagnol : ordres professionnels et associations professionnelles.
 2. Codes déontologiques de la kinésithérapie.
4. Domaines d'exercice de la kinésithérapie et fonctions du masseur-kinésithérapeute :
 1. Les domaines d'exercice professionnel de la kinésithérapie :
 1. Soins de santé.
 2. Les enseignants.
 3. Les chercheurs.
5. Les fonctions du masseur-kinésithérapeute :
 1. Soins de santé.
 2. Les enseignants.
 3. Recherche.
6. Les procédures thérapeutiques : procédures générales et procédures spécifiques :
 1. Bases thérapeutiques : les fissions.
 2. Procédures générales.
 3. Procédures spécifiques.
7. Processus de soins en kinésithérapie. Les modèles de soins. Bases théoriques et développement :
 1. Soins du malade.
 2. Intervention de la kinésithérapie dans le processus des soins.
 3. Les modèles de soins en kinésithérapie.
8. Histoire clinique de la kinésithérapie. Systèmes d'information :
 1. Concept de l'histoire clinique.
 2. Introduction à la sémiologie.
 3. Histoire clinique en kinésithérapie.
 4. Structure, sections et systèmes d'information.
 5. Modèles de dossier clinique en kinésithérapie.
9. Concepts de Fonctionnements et de Handicap :
 1. Classification internationale des handicaps, déficiences, incapacités et désavantages (CIH).
 2. Classification internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF).
10. Le concept de diagnostic en kinésithérapie :
 1. Définition de "diagnostic" en kinésithérapie.
 2. Procédure P-ROM.
11. Les outils d'évaluation des capacités fonctionnelles :
 1. Tests d'évaluation des handicaps.
 2. Degré de fiabilité des tests.
12. Évaluation des facteurs externes environnementaux :
 1. Adaptation à l'environnement.
 2. Barrières architectoniques.

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première période.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant par le biais de :

- Écrit : questions courtes, à choix multiple (ou) vrai ou faux, représentant 45 % de la note finale. Cette partie doit obtenir une note minimale de 5. Pour pouvoir faire une moyenne entre les diverses épreuves écrites théoriques, la note obtenue doit être de 4,5 au moins. Cette partie est récupérable à la session correspondante.
- Présentation des travaux effectués en groupes réduits, équivalant à 30 % de la note finale. Cette partie n'est pas récupérable.
- Présentation d'activités proposées en cours, équivalant à 25 % de la note finale. Cette partie n'est pas récupérable.

La note finale de ce cours est calculée à partir de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties et la note doit être égale ou supérieure à 5 pour être reçu en cette matière. La théorie est indispensable pour pouvoir réussir ce cours.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire à cette session. L'évaluation de cette seconde période ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée par la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties à partir de la dernière note obtenue à l'évaluation ordinaire et de celle de la 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Villanueva López, C., Eusebio Leyba, J., Peralta Sánchez, V. (2005). *Las clasificaciones de la enfermedad y la discapacidad de la OMS. Fisioterapia*. Recuperat de <http://www.elsevier.es/es-revista-fisioterapia-146-articulo-las-clasificaciones-enfermedad-discapacidad-oms-13080110>
- Alcántara, Serafina (1995). *Fundamentos de fisioterapia* (1 ed.). Madrid: Síntesis.
- Doreen; Bauer (1994). *Rehabilitación: enfoque integral. Principios básicos* (1 ed.). Barcelona: Masson-Salvat.
- Gallego, Tomás (2007). *Bases teóricas y fundamentos de la fisioterapia* (1 ed.). Madrid: Médica

Panamericana.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Psychologie

Typologie : Formation de base (FB)

Crédits : 6,0

Semestre : 1^{er}

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS

- Beatriz Olaya Guzmán
- Esther Pertusa Venteo
- Isabel Sala Matavera
- Laia Briones Buixassa
- Miriam Molas Tuneu

OBJECTIFS

Principaux objectifs de cette matière :

- Connaître les bases principales et les patrons théoriques de la psychologie.
- Maîtriser les stratégies psychologiques nécessaires pour aborder les processus inhérents à la psychologie de la santé.
- Savoir identifier les différents types de développement (psychomoteur, cognitif et psychosocial) et les principales caractéristiques de chacun d'eux à différents stades du cycle de vie.
- Apprendre des stratégies de communication de base de sorte à établir une bonne relation thérapeutique qui lui serve dans le développement et l'amélioration de sa pratique professionnelle.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant reconnaît de façon critique le processus historique de la psychologie et les divers courants et modèles théoriques et leur application pratique.
- RA2. Il reconnaît les facteurs psychosociaux impliqués dans le comportement humain et dans le processus santé / maladie et il acquiert les outils qui lui permettent d'agir dans sa pratique professionnelle.
- RA5. Il effectue une évaluation de sa propre pratique et de celle des autres de façon critique et responsable.
- RA7. Il assume diverses responsabilités dans le travail individuel ou de groupe et en évalue les résultats.

COMPÉTENCES

Générales

- Interagir avec les autres avec empathie et faire preuve de savoir-faire dans les relations interpersonnelles.

Spécifiques

- Agir professionnellement conformément aux valeurs inhérentes à la profession, qui sont précisées par le code d'éthique de la kinésithérapie, et respecter le cadre juridique avec un sens critique.
- Comprendre et agir suivant le comportement interactif de la personne en fonction du sexe, du groupe ou de la communauté et du contexte social et multiculturel et respecter les opinions, les croyances et les valeurs des personnes, leur vie privée, la confidentialité et le secret professionnel compte tenu du cycle de vie.
- Communiquer avec les patients / utilisateurs, l'environnement significatif ou la famille et avec d'autres professionnels, gestionnaires ou administrateurs. Utiliser un registre et un canal de communication adaptés aux besoins et aux caractéristiques de l'interlocuteur et au contexte de la communication.
- Participer à un environnement interdisciplinaire en tant que kinésithérapeute et incorporer à la pratique habituelle la coordination avec d'autres professionnels et la participation aux équipes de travail.
- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur /patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Avoir la capacité de collecter et d'interpréter des données pertinentes (généralement dans le domaine d'étude particulier) pour émettre des jugements qui comportent une réflexion sur des questions importantes de nature sociale, scientifique ou éthique.

Transversales

- Exercer une citoyenneté active et une responsabilité individuelle en adhérant aux valeurs démocratiques de durabilité et de conception universelle, à partir de pratiques basées sur l'apprentissage, le service et l'inclusion sociale.

CONTENUS

Bloc I

1. Psychologie générale : modèles théoriques
 1. Introduction à la psychologie générale
 2. Le modèle de la psychanalyse
 3. Le modèle cognitivo-comportemental
 4. Le modèle humaniste.
 5. Le modèle systémique.
2. Psychologie de la santé
 1. Introduction à la psychologie de la santé
 2. Introduction à la perte et au deuil
 3. Situations sensibles : communiquer de mauvaises nouvelles
 4. Émotions et santé

Bloc II

3. Psychologie évolutive
 1. Introduction à la psychologie évolutive
 2. Première enfance
 3. Enfance
 4. Adolescence
 5. Âge adulte

6. Vieillesse
4. Communication et relation thérapeutique
 1. Habiletés communicatives
 2. La relation d'aide

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session et qui sont récupérables.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant par le biais de :

- Épreuves écrites : deux épreuves écrites (deux partiels), une pour le bloc I et une pour le bloc II. Récupérables (50 % de la note finale du cours).
- Travail de groupe : récupérable (30 % de la note finale du cours). En cas d'échec, l'étudiant devra se présenter en 2^e session.
- Travaux individuels et/ou de participation en cours. Non récupérables. (20 % de la note finale du cours).

Épreuves écrites : il faudra que la moyenne entre les deux soit de 5 et que la note minimale des 2 épreuves soit égale ou supérieure à 5.

Les épreuves auxquelles l'étudiant ne se présentera pas compteront pour 0 dans le calcul de la note finale. Pour réussir la matière, il est indispensable d'avoir réussi l'épreuve écrite avec une note égale ou supérieure à 5.

La note finale de ce cours proviendra de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5.

Important

En cas de nouvelle urgence sanitaire qui impliquerait le confinement, les activités et les pondérations de l'évaluation ne seront pas modifiées. Si elles ne peuvent pas avoir lieu en présentiel, elles se feront virtuellement.

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation induite de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Cibanal, L. (2014). *Técnicas de comunicación y relación de ayuda en ciencias de la salud* (2 ed.). Madrid: Elsevier.
- Kriz, Jürgen (2001). *Corrientes fundamentales en psicoterapia* (1 ed.). Buenos Aires: Amorrortu.
- Lahey, Benjamin (2007). *Introducción a la psicología* (9 ed.). Mèxic: McGraw-Hill Interamericana.
- Morales, Francisco (1999). *Introducción a la psicología de la salud* (1 ed.). Barcelona: Paidós.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Culture, Société et Santé

Typologie : Formation de base (FB)

Crédits : 6,0

Semestre : 1^{er} ou 2^e

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS

- Laura Gimenez Gual
- Laura Rota Musoll
- Marina di Masso Tarditti
- Sílvia Madrid Alejos

OBJECTIFS

Les sciences sociales relient le concept de culture aux croyances, aux valeurs, aux symboles et aux modes de vie d'un groupe et le concept de société aux institutions, aux structures, aux processus et aux rôles adoptés par ses membres, ainsi qu'aux inégalités qui existent en son sein. Ce cours est une approche sociologique et anthropologique du processus santé-maladie en approfondissant les facteurs sociaux et culturels qui influent sur la santé et la maladie des personnes, des familles, des communautés et de la société en général.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant comprend et évalue l'interaction des aspects socio-culturels dans le maintien de la santé ou l'apparition de la maladie, ainsi que les facteurs sociaux, familiaux et de groupe d'un environnement culturel dans des sociétés diverses.
- RA2. Il décrit, interprète et relie - pour arriver à une communication effective - les diverses formes de représentation du processus santé-maladie dans un contexte multiculturel et aux différents niveaux : individu, famille et communauté, autres professionnels, gestionnaires ou administrateurs.
- RA3. Il identifie, analyse et relie les variables sociales et culturelles des déterminants de la santé dans un contexte individuel et de groupe, au niveau local, national et international pour s'intégrer en tant que kinésithérapeute dans son environnement professionnel.
- RA4. Il analyse et interprète de façon critique les informations pertinentes sur les patients et leur environnement dans une approche bio-psycho-sociale dans le processus santé-maladie-soins.
- RA5. Il analyse des connaissances propres au milieu culturel et à sa contextualisation dans des environnements nationaux et internationaux.
- RA6. Il fait preuve de respect envers la diversité linguistique, culturelle et sociale.
- RA7. Il communique avec tous les publics (spécialisés ou non), et ce de façon claire et précise, des connaissances, des méthodologies, des idées, des problèmes et des solutions portant sur le domaine de la kinésithérapie.

COMPÉTENCES

Générales

- Répondre aux besoins de santé de la population et aux défis du groupe professionnel par des attitudes novatrices et dynamiques.
- Faire preuve de son engagement envers la profession, ses valeurs et l'amélioration continue de la pratique à la poursuite de l'excellence en matière de soins apportés aux personnes, aux familles et à la communauté.
- Interagir avec empathie et faire preuve d'aptitudes aux relations interpersonnelles.

Spécifiques

- Comprendre et agir suivant le comportement interactif de la personne en fonction du sexe, du groupe ou de la communauté et du contexte social et multiculturel et respecter les opinions, les croyances et les valeurs des personnes, leur vie privée, la confidentialité et le secret professionnel compte tenu du cycle de vie.
- Communiquer avec les patients / utilisateurs, l'environnement significatif ou la famille et avec d'autres professionnels, gestionnaires ou administrateurs. Utiliser un registre et une voie de communication adaptés aux besoins et aux caractéristiques de l'interlocuteur et au contexte de la communication.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions et des interventions en matière de prévention des risques et de la promotion de la santé qui affectent différents facteurs déterminants de la santé (modes de vie, réseaux sociaux et communautaires et environnement professionnel, entre autres), à partir du développement, de l'entretien et de l'amélioration de l'activité et du mouvement dans un environnement bio-psycho-social.
- Participer à un environnement interdisciplinaire en tant que kinésithérapeute et incorporer à la pratique habituelle la coordination avec d'autres professionnels et la participation aux équipes de travail.
- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur /patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Être capable de transmettre des informations, des idées, des problèmes et des solutions à un public spécialisé et non spécialisé.
- Avoir la capacité de collecter et d'interpréter des données pertinentes (généralement dans le domaine d'étude particulier) pour émettre des jugements qui comportent une réflexion sur des questions importantes de nature sociale, scientifique ou éthique.

Transversales

- Exercer une citoyenneté active et une responsabilité individuelle en adhérant aux valeurs démocratiques de durabilité et de conception universelle, à partir de pratiques basées sur l'apprentissage, le service et l'inclusion sociale.
- Interagir dans des contextes globaux et internationaux pour identifier des besoins et de nouvelles réalités permettant le transfert de connaissances vers des domaines de développement professionnel actuels ou émergents, avec une capacité d'adaptation et d'auto-direction dans les processus professionnels et de recherche.

CONTENUS

1. Introduction
 1. Anthropologie générale et anthropologie médicale
 2. Concepts-clé

1. Culture, acculturation, enculturation
 2. Groupe, groupe ethnique, famille (similitude)
 3. Ethnocentrisme, relativisme culturel
 4. Perspective émic-étic
 5. Structure sociale, inégalités
 6. Socialisation
 7. Stéréotype, préjudice, discrimination
2. Approche du processus santé-maladie
 1. Déterminisme biologique et déterminisme culturel
 2. Modèle biomédical de la maladie
 3. Modèle anthropologique. Étapes de l'anthropologie médicale
 4. Dimensions de la maladie : biologique, culturelle et sociale
 5. Construction socio-culturelle de la santé et de la maladie
 6. Syndromes délimités culturellement
 3. Systèmes médicaux en tant que systèmes culturels
 1. Le processus santé - maladie- soins
 2. Système médical et système thérapeutique
 3. Pluralisme médical
 4. Efficacité symbolique et efficacité biologique
 5. La biomédecine
 6. Le processus de médicalisation
 7. Exemples ethnographiques
 4. Santé et interculturalité
 1. Migration et santé
 2. Racialisation et ethnicité
 3. Racisme et racisme culturel
 4. Diversité socio-culturelle. Modèles de gestion de la diversité
 5. Communication clinique et modèles explicatifs
 6. Communication sanitaire dans une optique culturelle. Compétence culturelle. Modèle dialogique de prise en charge médicale
 5. Genre et santé
 1. Système de sexe-genre
 2. Sexisme et androcentrisme
 3. Sexualité et sexualités
 4. Transsexualité et transgénérisme
 5. Hétérosexisme et homophobie
 6. Droits sexuels et reproductifs
 7. Violence machiste
 6. Déterminants sociaux de la santé
 1. Inégalités en matière de santé ou d'inquiétude sanitaire
 2. Déterminants sociaux de la santé
 3. Diversité, différenciation, inégalité (discrimination et privilèges)
 4. Redistribution, reconnaissance et représentation
 5. Intersectionnalité et multiscalarité
 6. Minorités et minorisation

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première période.

Session ordinaire (1^{re} session)

Le cours sera évalué sur les tâches et activités suivantes :

- Deux partiels portant sur le contenu théorique de la matière (20 % + 20 % de la note finale, évaluation individuelle et récupérable).
- Travail ou travaux de mise en application du contenu théorique du cours (45 % de la note finale, évaluation en groupe et non-récupérable).
- Assistance et participation (15 % de la note finale, évaluation individuelle et non-récupérable).
- Sont sanctionnés les fautes d'orthographe et autres défauts de forme.

La moyenne des notes obtenues dans chacune des activités d'évaluation donnera la note finale du cours. Cependant, ce cours ne sera pas recevable si chacun des examens n'a pas obtenu une note minimale de 4.

La note finale de ce cours est calculée à partir de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties et la note doit être égale ou supérieure à 5 pour être reçu en cette matière.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. L'évaluation de cette seconde période ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée par la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties à partir de la dernière note obtenue à l'évaluation ordinaire et de celle de la 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

Situation exceptionnelle due au COVID-19

En cas de nouvelle urgence sanitaire qui impliquerait le confinement, les activités et les pondérations de l'évaluation ne seront pas modifiées. Si elles ne peuvent pas avoir lieu en présentiel, elles se feront virtuellement.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

-
- Abbott, Pamela; Payne, Geoff (2004). *New Directions in the Sociology of Health* (1 ed.). Hampshire, UK: The Falmer Press.
 - Bauman, Zygmunt; May, Tim (2007). *Pensando sociológicamente* (1 ed.). Buenos Aires: Ediciones Nueva Visión.
 - Benach, Joan; Muntaner, Carles (2005). *Aprender a mirar la salud. Cómo la desigualdad social daña nuestra salud* (1 ed.). Barcelona: El Viejo Topo.

- Frigolé, Joan (1995). *Antropologia Social* (1 ed.). Barcelona: Proa.
- Martínez Hernández, Ángel (2008). *Antropología médica. Teorías sobre la cultura, el poder y la enfermedad*. (1 ed.). Barcelona: Anthropos.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

English for Health Sciences

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 6,0

Semestre : 1^{er} ou 2^e

Langue d'étude : anglais

ENSEIGNANTS

- Irina Khayrizamanova Khayrizamanova
- Josefina Guix Soldevila
- Vanesa Torres Cano

OBJECTIFS

English for Health Sciences est un cours instrumental qui permet aux étudiants d'acquérir les compétences de production et de compréhension de textes oraux et écrits anglais dans le contexte de la kinésithérapie.

Les objectifs spécifiques en sont :

- Rendre l'étudiant autonome dans la lecture, l'écriture et la compréhension de textes spécialisés concernant les sciences de la santé et la kinésithérapie.
- Développer des stratégies de compréhension de textes écrits.
- Développer des stratégies d'expression écrite de textes.
- Comprendre et développer des présentations orales académiques.
- Connaître et utiliser les structures grammaticales, le vocabulaire et les expressions du champ sémantique des sciences de la santé et de la kinésithérapie.

Ces objectifs passent par la révision de structures grammaticales, le savoir-faire en communication écrite et orale et l'acquisition du vocabulaire spécifique aux sciences de la santé.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant exécute correctement une présentation orale ou un jeu de rôle portant sur des aspects de la profession, avec fluidité et correction grammaticale. Il explique et soutient une opinion oralement ou par écrit.
- RA2. Il connaît et utilise le vocabulaire dans les structures grammaticales liées à la profession, l'environnement de travail, les patients, leur diagnostic et leur traitement.
- RA3. Il s'exprime par écrit sur des sujets liés à la profession, avec le vocabulaire, les structures et le registre appropriés.
- RA4. Il utilise le contenu d'un texte scientifique ou d'un article de journal scientifique publié sur les problèmes de santé.
- RA5. Il évolue dans des contextes d'interaction virtuelle en utilisant les TIC.
- RA6. Il utilise à bon escient le langage oral (verbal et non-verbal) dans l'interaction personnelle et professionnelle en catalan, espagnol et anglais.
- RA7. Il élabore en catalan, espagnol et anglais, des rapports et des documents écrits (à caractère

technique principalement) en utilisant une orthographe et une grammaire correctes.

- RA8. Face à tout type d'audiences (spécialisées ou non), il communique connaissances, méthodologie, idées, problèmes et solutions de façon claire et précise.
- RA9. Il comprend de façon globale et sélective des écrits et des documents en anglais portant sur la kinésithérapie et les sciences de la santé.

COMPÉTENCES

Spécifiques

- Communiquer avec les patients / utilisateurs, l'environnement significatif ou la famille et avec d'autres professionnels, gestionnaires ou administrateurs. Utiliser un registre et une voie de communication adaptés aux besoins et aux caractéristiques de l'interlocuteur et au contexte de la communication.
- Incorporer la recherche et l'apprentissage permanent dans la pratique professionnelle par l'utilisation des meilleures données disponibles et la formulation de questions à partir de sa propre évidence, et informer et concevoir des projets de recherche.

Fondamentales

- Être capable de transmettre des informations, des idées, des problèmes et des solutions à un public spécialisé et non spécialisé.

Transversales

- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.
- Interagir dans des contextes globaux et internationaux pour identifier des besoins et de nouvelles réalités permettant le transfert de connaissances vers des domaines de développement professionnel actuels ou émergents, avec une capacité d'adaptation et d'auto-direction dans les processus professionnels et de recherche.
- Faire preuve de savoir-faire dans la pratique professionnelle dans des environnements multidisciplinaires et complexes, en coordination avec des équipes de travail en réseau, dans des environnements présentiels ou virtuels, grâce à l'utilisation informatique et informationnelle des TIC.

CONTENUS

Vocabulary

1. What is Physiotherapy?
2. The human body
3. Accidents
4. The respiratory system
5. Rehabilitation and geriatrics

Grammar

1. Questions
2. Word formation
3. Modals
4. Language in use skills

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La session d'évaluation complémentaire (2^e session), où l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première période.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation suivie des activités suivies par l'étudiant par le biais de :

- *In-Course Test 1* et *In-Cours Test 2* (30 points de la note finale du cours). Récupérables
- *Physiotherapy through Content Test*. Test de compréhension écrite et analyse d'articles sur les sciences de la santé (10 points de la note globale) Non-récupérable.
- *Listening Tests*. Épreuves de compréhension orale (25 points de la note globale). Non récupérables.
- *Writings*. Production écrite (10 points). Les travaux présentés doivent être inédits et élaborés par l'étudiant. Récupérables.
- *Project Presentation*. Présentation orale d'un projet (20 points). Non-récupérable.
- *Participation en classe* (5 %).

La note finale de ce cours est calculée à partir de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties et la note doit être égale ou supérieure à 5 pour être reçu en cette matière.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables pourra le faire pendant cette session.

La note finale de cette période est calculée par la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties à partir de la dernière note obtenue à l'évaluation ordinaire et de celle de la 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des universités et des étudiants de l'Université de Vic, ils constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

En cas de nouvelle urgence sanitaire qui impliquerait le confinement, les activités et les pondérations de l'évaluation ne seront pas modifiées. Si elles ne peuvent pas avoir lieu en présentiel, elles se feront virtuellement.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Bradley, Robin A. (2004). *English for Nursing and Health Care* (1 ed.). Milano: Mc Graw.
- Mann, Malcom; Taylore-Knowles, Steve (2011). *Destination B2* (1 ed.). Oxford: MacMillan.
- Murphy, Raymond (2010). *English Grammar in Use* (3 ed.). Cambridge: Cambridge University Press.
- Smiley, Jim; Masui, Michiyo; Asano Toaoki (2014). *Therapy Care* (1 ed.). Nagoya: Perceptia Press.

Anatomie II

Typologie : Formation de base (FB)

Crédits : 9.0

Semestre : 2^e

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS

- Cristina Font Jutglà
- Gloria Grau Tarragó
- Mercedes Oliver Torras

OBJECTIFS

Ce cours et celui de l'*Anatomie I* constituent la matière Anatomie humaine et fournissent les connaissances sur les principales structures de l'organisme. Il n'exige pas de connaissances spécifiques préalables.

Le cours d'*Anatomie II* permet aux étudiants d'acquérir :

- Des connaissances générales sur la structure du système musculo-squelettique et son fonctionnement.
- Des connaissances de base sur la structure du système nerveux périphérique et son fonctionnement.
- Des connaissances de base sur les structures osseuses et les groupes musculaires des membres supérieurs, inférieurs, le tronc et le bassin à travers diverses manuvres de palpations.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant identifie et décrit les structures anatomiques du corps humain, qui composent le système musculo-squelettique et le système nerveux périphérique.
- RA2. Il utilise correctement la terminologie des structures anatomiques du corps humain qui conforment le système musculo-squelettique et le système nerveux périphérique.
- RA3. Il reconnaît les structures osseuses et les groupes musculaires des extrémités supérieures et inférieures, du tronc et du bassin à travers diverses manuvres de palpation.
- RA4. Il relie fonctionnellement et basiquement les structures osseuses et les groupes musculaires des extrémités supérieure, inférieure, du tronc et du bassin à travers les diverses manuvres de palpation.
- RA5. Il élabore et édite des documents de reconnaissance technique pour les structures osseuses et musculaires.

COMPÉTENCES

Spécifiques

- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur /patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Développer les savoir-faire d'apprentissage nécessaires pour entreprendre des études postérieures avec une large autonomie.

Transversales

- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.

CONTENUS

1. Module théorique. Anatomie topographique de l'appareil locomoteur (ostéologie, myologie, nerfs périphériques et vascularisation)

1. L'appareil locomoteur :
 1. Le tissu osseux. Généralités. Classification.
 2. Les articulations. Généralités. Classification.
 3. Le muscle. Généralités. Classification.
 4. La ceinture scapulaire. Structure osseuse et articulaire. Muscles de la ceinture scapulaire.
 5. Les extrémités supérieures. Structure osseuse et articulaire. Musculature de l'extrémité supérieure.
 6. La ceinture pelvienne. Structure osseuse et articulaire. Muscles pelviens.
 7. Les extrémités inférieures. Structure osseuse et articulaire. Musculature de l'extrémité inférieure.
 8. Le tronc. Structure osseuse et articulaire du rachis. La cage thoracique. Musculature du tronc et musculature abdominale.
 9. La tête. Structure osseuse et articulaire. Muscles.
2. Présentation du système nerveux :
 1. Structures de protection du système nerveux central. Crâne. Colonne vertébrale. Méninges. Liquide céphalo-rachidien.
 2. Moelle épinière. Anatomie microscopique. Structure externe.
 3. Anatomie microscopique. Principales voies ascendantes et descendantes.
 4. Tronc cérébral. Anatomie macro et microscopique. Noyaux des couples crâniens et du tronc cérébral. Voies nerveuses.
 5. Cervelet. Anatomie macro et microscopique. Cortex. Noyaux. Voies cérébelleuses.
 6. Cerveau. Anatomie macro et microscopique. Cortex cérébral. Tractus cérébral. Noyaux de base. Diencéphale. Système neuroendocrinien.
 7. Système vasculaire du système nerveux central.
 8. Système nerveux autonome ou végétatif. Voies sympathiques et parasympathiques. Fonctions autonomes. Réflexes neurovégétatifs.
 9. Système nerveux périphérique. Structure et organisation des nerfs rachidiens. Plexus cervical, brachial et lombo-sacré. Dermatome. Myotome.
 10. Transmission nerveuse. Potentiel de membrane et d'action. La synapse. Neurotransmetteurs.
 11. Transmission neuromusculaire. Plaque motrice. Unité motrice. Tonus musculaire. Arc réflexe.

2. Module pratique. Anatomie palpatoire de surface des extrémités, du tronc et de la colonne vertébrale

1. Introduction à la palpation osseuse et musculaire. Manuvres de palpation, sens du toucher, entraînement perceptif, approche du segment osseux à palper.
2. Palpation osseuse :
 1. Ceinture scapulaire.
 2. Coude.
 3. Poignet.
 4. Main.
 5. Colonne vertébrale.
 6. Face tronc antérieur.
 7. Pelvis.
 8. Hanche et genou.
 9. Jambe.
 10. Pied.
3. Palpation des parties molles :
 1. Ceinture scapulaire.
 2. Bras.
 3. Avant-bras.
 4. Poignet et main.
 5. Tronc.
 6. Pelvis.
 7. Hanche et jambe.
 8. Genou.
 9. Jambe et pied.

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première période.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant par le biais de :

- Évaluation sous forme de 2 épreuves écrites (1er et 2e partiels) (50% de la note finale du sujet [25 % de chaque partiel]; récupérable)
- Examen pratique d'examen palpatoire (20 % de la note finale du cours; récupérable)
- Activités de laboratoire :
 - Fiches d'examen palpatoire, qui incluent la présentation de chaque séance pratique et qui seront délivrées à la fin de chaque cours (10% de la note; non récupérable)
 - Questionnaires et activités virtuelles d'identification des structures anatomiques (15 % de la note; non récupérable)
 - Participation et assistance aux séminaires de dissection organisés à la Faculté de Médecine de l'UVic-UCC (5 % de la note globale; non récupérable)

La note finale de ce cours est calculée à partir de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties et la note doit être égale ou supérieure à 5 pour être reçu en cette matière. L'assistance aux cours pratiques doit être d'au moins 80 % pour que l'évaluation continue soit positive. Faute de quoi, l'évaluation est considérée comme non-réussie et entraîne un échec en la matière

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation induite de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

En cas de nouvelle urgence sanitaire qui impliquerait le confinement, les activités et les pondérations de l'évaluation ne seront pas modifiées. Si elles ne peuvent pas avoir lieu en présentiel, elles se feront virtuellement.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Drake, R.L., Vogl, A.W., Mitchell, A.W.M. (2013). *Gray - Anatomía Básica* (2 ed.). Madrid: Elsevier.
- Netter, F.H. (2007). *Atlas de Anatomía humana* (4 ed.). Madrid: Elsevier-Masson.
- Paulsen, F., Waschke J. (2012). *Sobotta Atlas de Anatomía Humana* (23 ed.). Madrid: Elsevier.
- Tixa, Serge (2014). *Atlas de anatomía palpatoria. Tomo 1. Cuello, tronco y miembro superior* (3 ed.). Barcelona: Masson, cop.
- Tixa, Serge (2014). *Atlas de anatomía palpatoria. Tomo 2. Miembro inferior* (3 ed.). Barcelona: Masson, cop.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Biophysique et biomécanique

Typologie : Formation de base (FB)

Crédits : 6,0

Semestre : 2^e

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS

- Albert Altarriba Bartés
- Anna Franquet Simon
- Cristina Gómez Pérez
- Pere Comet Pascua

OBJECTIFS

Ce cours se compose de deux blocs thématiques : biophysique et biomécanique.

Objectifs principaux du bloc de biophysique :

- Apprendre les bases physiques de la température, la chaleur, l'électricité, le magnétisme, les ondes mécaniques et les ondes électromagnétiques dans le contexte de la physiologie humaine et des appareils utilisés dans la pratique de la kinésithérapie.

Objectifs du bloc de biomécanique :

- Connaître les bases mécaniques des mouvements du corps humain.
- En connaître les applications dans le cadre de la kinésithérapie.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant connaît les principes biomécaniques qui régissent les mouvements du corps humain.
- RA2. Il connaît les applications de la biomécanique en kinésithérapie. Il analyse un mouvement spécifique du corps humain à l'aide des connaissances mécaniques de base.
- RA3. Il identifie des quantités physiques telles que la température, la pression, l'énergie, la puissance, la charge électrique, l'intensité électrique, le potentiel électrique, la résistance électrique, la fréquence d'une onde et les applique à des formules de base avec les unités correctes.
- RA4. Il connaît les mécanismes de base de la transmission d'énergie relatifs à la température, au courant électrique et aux ondes sur le corps humain.
- RA5. Il relie les transformations énergétiques physiologiques de l'organisme humain à la possibilité de diagnostiquer par la mesure de grandeurs physiques ou d'intervenir sur la physiologie humaine par l'application de diverses formes d'énergie.

COMPÉTENCES

Spécifiques

- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur /patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Développer les savoir-faire d'apprentissage nécessaires pour entreprendre des études postérieures avec une large autonomie.

Transversales

- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.

CONTENUS

Bloc 1. Biophysique

1. Température et chaleur :
 1. Température : théorie cinétique, échelles de température, la loi des gaz parfaits.
 2. Chaleur : chaleur spécifique, chaleur latente, transfert de chaleur. Régulation de la température.
 3. Introduction à la thermodynamique : Les deux premières lois de la thermodynamique. Métabolisme humain.
2. Électricité et magnétisme :
 1. Charge électrique. Loi de Coulomb. Champ électrique.
 2. Courant électrique : potentiel électrique, intensité électrique, résistance électrique (Loi d'Ohm), matériaux isolants et conducteurs, lois de Kirchhoff, sécurité électrique, types de courant (continu et alternatif). Conduction nerveuse.
 3. Magnétisme : champ magnétique, induction magnétique, électromagnétique.
3. Ondes mécaniques et électromagnétiques :
 1. Mouvement ondulatoire : amplitude, durée, fréquence, longueur d'onde, vitesse de propagation.
 2. Ondes : types (mécaniques et électromagnétiques), énergie, interférences. Ultrasons.

Bloc 2. Biomécanique

1. Principes de base et biomécanique des tissus :
 1. Plans et axes corporels.
 2. Type de contractions musculaires.
 3. Patrons de mouvement.
 4. Ampleurs vectorielles.
 5. Propriétés viscoélastiques.
 6. Courbe contrainte-déformation.
 7. Biomécanique articulaire, osseuse, des tendons-ligaments, des muscles.
2. Forces :
 1. Force et moment de force.
 2. Équilibre des forces.

3. Système de leviers. Loi du levier.
3. Cinétique du mouvement :
 1. Loi de l'inertie.
 2. Loi fondamentale de la dynamique.
 3. Loi action-réaction. Force de friction, force normale.
 4. Dynamique des fluides : flottation.
4. Cinématique du mouvement :
 1. Cinématique linéaire.
 2. Cinématique angulaire.

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Bloc 1. Biophysique (50 % du total du cours)

1. Épreuve théorique (20 %). Récupérable.
2. Épreuve d'exercices (10 %). Récupérable.
3. Travail (15 %). Non-récupérable.
4. Assistance et participation (5 %). Non-récupérable.

Bloc 2. Biomécanique (50 % du total du cours)

1. Épreuve théorique (20 %). Récupérable.
2. Épreuve d'exercices (10 %). Récupérable.
3. Stages présentiels et non présentiels ou activités et séances de travaux dirigés (STD) (20 %). Non-récupérable.

Pour réussir la matière, il faut un moyenne de 5 entre toutes les activités récupérables (épreuves 1 et 2).

En cas d'échec des activités 1 et 2, un rattrapage indépendant est possible dans la mesure où elles ne représentent pas plus des 50 % du total de la matière.

L'activité 3 et l'activité 4 ne sont pas récupérables. L'implication continue de l'étudiant est évaluée par des stages de formation et des travaux. Ils ne seront pris en compte dans la note finale que si la moyenne des épreuves 1 et 2 est égale ou supérieure à 5.

2^e session

Si au cours de la 2^e session un étudiant obtient une note inférieure à la note initiale, ce sera la note de la 2^e session qui sera prise en compte.

Si au cours de la 2^e session un étudiant désire se présenter pour améliorer une note, il doit savoir que :

- a) Il doit en avertir à l'avance.
- b) Cette note d'évaluation complémentaire sera prise en compte, même si elle est inférieure à l'originale.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation induite de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

En cas de nouvelle urgence sanitaire qui impliquerait le confinement, les activités et les pondérations de l'évaluation ne seront pas modifiées. Si elles ne peuvent pas avoir lieu en présentiel, elles se feront virtuellement.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Aguado, X.. (1993). *Eficacia y técnica deportiva. Análisis del movimiento humano* (1 ed.). Barcelona: Inde.
- Izquierdo, M (2008). *Biomecánica y bases neuromusculares de la actividad física y del deporte* (1 ed.). Madrid: Médica Panamericana.
- Kane, J.W., Sternheim, M.M (1992). *Física* (2 ed.). Barcelona: Reverté.
- Mc Ginnis, P. (1999). *Biomechanics of sport and exercise* (1 ed.). Campaign: Human Kinetics.
- Urone, P.P., Hinrichs, R., Dirks, K., Sharma, M. (2012). *College physics*. Recuperat de <https://www.openstaxcollege.org/textbooks/college-physics>

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Physiologie II

Typologie : Formation de base (FB)

Crédits : 6,0

Semestre : 2^e

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS

- Alice Delessert Padró
- Roberta Ghedina

OBJECTIFS

Ce cours, ainsi que les cours de *Physiologie I* et de *Physiopathologie*, constituent la matière Physiologie. La *Physiologie I et II* et l'*Anatomie I et II* fournissent les connaissances concernant les structures de l'organisme et leur fonction.

Ce cours n'exige pas de connaissances spécifiques préalables.

La *Physiologie II* a pour objectifs :

- L'acquisition des bases de la neuroscience et de la neuroplasticité.
- L'introduction à l'étude des processus cognitifs.
- L'étude de son lien avec la kinésithérapie.

ACQUIS

À la fin du processus d'enseignement-apprentissage, l'étudiant doit avoir assimilé les acquis suivants :

- RA1. Il identifie les structures de base du système nerveux et décrit leur organisation fonctionnelle.
- RA2. Il explique le fonctionnement de base du système nerveux.
- RA3. Il décrit les mécanismes connus de la plasticité neuronale en situation d'apprentissage et en situation de rééducation physique dans la kinésithérapie neurologique et dans les pathologies à évolution lente.
- RA4. Il identifie les différents types de perception du système nerveux et leur lien avec la kinésithérapie.
- RA5. Il définit les processus cognitifs de l'apprentissage lors de l'intervention de kinésithérapie.
- RA6. Il reconnaît les troubles cognitifs les plus fréquents chez les patients souffrant de troubles neurologiques.
- RA7. Il fait montre d'une capacité critique lors de l'analyse de matériel textuel et audiovisuel.
- RA8. Il applique la réflexion individuelle et de groupe en respectant sa propre opinion et celle des autres.
- RA9. Il utilise sa propre langue et des langues étrangères dans son processus d'apprentissage.
- RA10. Il démontre savoir travailler de façon autonome et dirigée.

COMPÉTENCES

Spécifiques

- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur /patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Développer les savoir-faire d'apprentissage nécessaires pour entreprendre des études postérieures avec une large autonomie.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.
- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.
- Devenir l'acteur principal de son propre processus de formation de sorte à atteindre une amélioration personnelle et professionnelle et à acquérir une formation intégrale qui permette d'apprendre et de vivre dans un contexte respectueux de la diversité linguistique, des réalités sociales, culturelles, de genre et économiques diverses.
- Faire preuve de savoir-faire dans la pratique professionnelle dans des environnements multidisciplinaires et complexes, en coordination avec des équipes de travail en réseau, dans des environnements présentiels ou virtuels, grâce à l'utilisation informatique et informationnelle des TIC.

CONTENUS

Bloc 1

1. Neurosciences et système nerveux :
 1. Définition de la neuroscience et son importance en kinésithérapie neurologique.
 2. Les structures de base du système nerveux et son organisation fonctionnelle.
 3. Le fonctionnement de base du système nerveux, de la cellule au système.
2. Neuroplasticité :
 1. Définition de la neuroplasticité.
 2. Mécanismes de la plasticité neuronale en situation d'apprentissage et en situation de rééducation physique dans la kinésithérapie neurologique et dans les pathologies à évolution lente.
3. Système somatosensoriel :
 1. Les structures de base du système somatosensoriel (récepteurs, voies sensorielles, zones corticales).
 2. Sensation et perception : processus et zones de perception somatosensorielle (toucher, pression, température, douleur, synesthésie, vibration).
 3. Troubles sensoriels et perceptifs les plus fréquents chez le patient souffrant de troubles neurologiques et relation avec la kinésithérapie.
4. Système visuel :
 1. Les structures de base du système visuel (récepteurs, voies sensorielles, zones corticales).
 2. Lien entre le système de la vision et les systèmes somatosensoriel et auditif.

3. Troubles sensoriels et perceptifs les plus fréquents chez le patient souffrant de troubles neurologiques et relation avec la kinésithérapie.
5. Système auditif et vestibulaire :
 1. Les structures de base du système auditif et vestibulaire (récepteurs, voies sensorielles, zones corticales)
 2. Lien entre le système auditif et le système vestibulaire : perception somatosensorielle et visuelle.
 3. Troubles sensoriels et perceptifs les plus fréquents chez le patient souffrant de troubles neurologiques et relation avec la kinésithérapie.
6. Système moteur et contrôle moteur :
 1. Concept de mouvement, acte moteur et action.
 2. Structures du système nerveux impliquées dans le contrôle moteur.
 3. Le cycle contractile. Unité motrice. Transmission neuromusculaire. Arc réflexe. Tonus musculaire.
 4. Troubles du système moteur les plus fréquents chez les patients souffrant de troubles neurologiques et dans les pathologies à évolution lente et relation avec la kinésithérapie.

Bloc 2

1. Apprentissage :
 1. Définition. Divers types d'apprentissage.
 2. Structures fondamentales et processus cognitifs impliqués dans l'apprentissage.
 3. Difficultés d'apprentissage chez le patient atteint de troubles neurologiques et lien avec la kinésithérapie.
2. Attention :
 1. Définition de l'attention de base. Divers types d'attention.
 2. Structures de base impliquées dans les divers types d'attention.
 3. Les troubles les plus fréquents de l'attention chez le patient souffrant de troubles neurologiques et lien avec la kinésithérapie.
3. Mémoire :
 1. Définition. Divers types de mémoire.
 2. Structures anatomiques impliquées dans les divers types de mémoire.
 3. Relation entre mémoire et apprentissage.
 4. L'image mentale en tant que produit de la mémoire.
 5. Les troubles de la mémoire les plus fréquents chez les patients souffrant de troubles neurologiques et lien avec la kinésithérapie.
4. Motivation et émotion :
 1. Définition de la motivation et de l'émotion. Divers types de motivation et d'émotion dans l'activité humaine et leur lien avec la kinésithérapie.
 2. Relation entre motivation, émotion et apprentissage.
 3. Troubles de la motivation et de l'émotion par rapport à la kinésithérapie.
5. Fonctions exécutives :
 1. Fonctions exécutives. Structures anatomiques et processus impliqués dans les fonctions exécutives et lien avec la kinésithérapie.
 2. Les troubles des fonctions exécutives présents chez les patients souffrant de troubles neurologiques.
 3. Fonctions exécutives et langage.
 4. Structures fondamentales du langage.
 5. Les troubles du langage présents chez les patients souffrant de troubles neurologiques et lien entre langage et kinésithérapie.
 6. Les compétences communicatives entre 0 et 24 mois.

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

En cas de nouvelle urgence sanitaire qui impliquerait le confinement, les activités et les pondérations de l'évaluation ne seront pas modifiées.

Si elles ne peuvent pas avoir lieu en présentiel, elles se feront virtuellement.

Session ordinaire (1^{re} session)

Bloc théorique : 50 % du total du cours

Évalué comme suit :

- 1^{er} partiel (25 %). Récupérable en 2^e session.
- 2^d partiel (25 %). Récupérable en 2^e session.

Évaluation du bloc théorique

Les contenus théoriques seront évalués par le système d'évaluation continue par deux tests individuels écrits (type V/F, test ou questions courtes) qui se fera en présentiel au FCSB de l'UVic ou en ligne via la plateforme Moodle du Campus virtuel de la matière ou oralement par vidéoconférence.

La note finale du bloc théorique sera la moyenne des notes obtenues aux épreuves écrites dans la mesure où les notes seront égales ou supérieures à 5.

Bloc pratique : 30 % du total de la matière

Évalué comme suit :

- Évaluation continue pratique (assistance aux cours virtuels synchrones, participation de l'étudiant, etc.) (10 %). Non-récupérable.
- Exercice pratique de compréhension, raisonnement et réflexion (10 %). Non-récupérable.
- Exercice pratique de compréhension, raisonnement et réflexion (10 %). Non-récupérable.

Tout au long du déroulement de la partie pratique l'enseignant pourra proposer d'autres exercices qui entreront dans l'évaluation continue.

Évaluation du bloc pratique

Les contenus pratiques feront l'objet d'une évaluation continue par le biais de l'évaluation des procédures pratiques au cours de l'apprentissage et de divers exercices pratiques de compréhension, raisonnement et réflexion.

Assistance et participation aux travaux pratiques : l'assistance aux TP doit être de 80 % au moins pour que l'évaluation continue soit positive. Faute de quoi, l'évaluation du bloc pratique sera considérée comme négative et notée 0.

Travail dirigé : 20 % du total de la matière

Travail en groupe réduit (3 étudiants) : il s'agira de relier une expérience vécue en première personne aux divers sujets de la matière (blocs I et II). Il se compose d'un portfolio, d'un document PDF final et d'un PowerPoint commenté. Récupérable.

Évaluation du travail de groupe

Le travail dirigé sera évalué en groupes en évaluant le travail écrit et la présentation orale PowerPoint (le commentaire sera réparti de façon égale entre les membres du groupe). Exceptionnellement, la note des membres du groupe pourra être individuelle si la répartition de la participation entre les participants n'est pas équitable. A cet effet, un suivi individuel du processus de construction du travail de groupe sera effectué à travers le portfolio.

Note finale

La note finale du cours résultera de l'évaluation continue et de la pondération des notes obtenues dans chacune des parties (1^{er} et 2^d partiels, pratique et travail dirigé) et l'étudiant réussira le cours s'il obtient une note de 5 ou plus dans les activités d'évaluation récupérables.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale pour cette période sera la moyenne pondérée des notes obtenues dans chacune des parties dans la mesure où les notes seront égales ou supérieures à 5. La note qui entrera dans le calcul de la moyenne sera toujours la dernière note obtenue.

Il sera indispensable d'avoir obtenu une note égale ou supérieure à 5 dans les contenus suivants :

- L'évaluation du premier partiel théorique.
- L'évaluation du second partiel théorique.
- La partie pratique.
- Le travail dirigé.

Important

En cas de nouvelle urgence sanitaire qui impliquerait le confinement, les activités et les pondérations de l'évaluation ne seront pas modifiées. Dans le cas où les évaluations du contenu théorique (1^{er} et 2^d partiels) ne peuvent pas être faites en présentiel, elles le seront virtuellement.

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

-
- Damasio, A. (2006). *El error de Descartes. La emoción, la razón y el cerebro humano* (1 ed.). Madrid: Crítica.
 - Golemann, D. (2016). *El cerebro y la inteligencia emocional: nuevos descubrimientos* (1 ed.). Barcelona: Ediciones B.
 - Kendel, E., Schwartz, J., Jessel, T. (2000). *Principios de neurociencia* (4 ed.). Madrid: McGraw-Hill Interamericana.

- Nieuwenhuys, R., Voogd, J., Van Huijzen, C. (2009). *El sistema nervioso central humano* (4 ed.). Madrid: Panamericana.
- Shumway Cook, A., Woollacott, M. (2011). *Motor Control. Translating Research Into Clinical Practice*. (4 ed.). Philadelphia: Lippincott Williams & Wilkins.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Évaluation et diagnostic I

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 3,0

Semestre : 2^e

Langues d'étude : catalan, espagnol

ENSEIGNANTS

- Daniel Alonso Masmitjà
- Roser Picas Baltanàs

OBJECTIFS

Ce cours fait partie de Évaluation et Interventions dans les Altérations du Système musculo-squelettique et s'intègre dans l'initiation à la formation spécifique en kinésithérapie. Dans *Évaluation et Diagnostic I* l'étudiant aborde le premier niveau d'apprentissage théorique des procédures d'évaluation et de diagnostic de la situation de fonctionnement et de handicap du patient, du raisonnement clinique et de l'utilisation des tests d'évaluation des handicaps, dans une optique bio-psycho-sociale en kinésithérapie. Sur le plan pratique, l'étudiant est introduit aux procédures d'évaluation musculaire, articulaire et de la posture.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant explique les divers éléments d'analyse de la posture en position verticale.
- RA2. Il exécute le protocole de base de bilan articulaire, musculaire, de périmètres et dissymétries.
- RA3. Il identifie les diverses phases de la marche.
- RA4. Il décrit la structure de base de la CIF.
- RA5. Il considère la FIM comme un outil d'évaluation de l'état de santé de la personne.
- RA6. Il connaît les points essentiels du raisonnement clinique.

COMPÉTENCES

Générales

- Répondre aux besoins de santé de la population et aux défis du groupe professionnel par des attitudes novatrices et dynamiques.
- Faire preuve de son engagement envers la profession, ses valeurs et l'amélioration continue de la pratique à la poursuite de l'excellence en matière de soins apportés aux personnes, aux familles et à la communauté.
- Interagir avec empathie et faire preuve d'aptitudes aux relations interpersonnelles.

Spécifiques

- Agir professionnellement conformément aux valeurs inhérentes à la profession, qui sont précisées par le code d'éthique de la kinésithérapie, et respecter le cadre juridique avec un sens critique.
- Évaluer le programme d'intervention en kinésithérapie de façon critique et réflexive et lui apporter les modifications nécessaires grâce au dialogue avec les utilisateurs/patients et leur environnement.
- Communiquer avec les patients/utilisateurs, l'environnement significatif ou la famille et avec d'autres professionnels, gestionnaires ou administrateurs. Utiliser un registre et une voie de communication adaptés aux besoins et aux caractéristiques de l'interlocuteur et au contexte de la communication.
- Construire et mettre en œuvre un programme de traitement de kinésithérapie basé sur le diagnostic, sur les apports d'autres professionnels, les preuves scientifiques disponibles et avec la participation de l'utilisateur / du patient et de son environnement, en tenant compte des aspects personnels, relationnels, méthodologiques et de sécurité et efficacité.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions et des interventions en matière de prévention des risques et de promotion de la santé qui affectent différents facteurs déterminants de la santé (modes de vie, réseaux sociaux et communautaires et environnement professionnel, entre autres), à partir du développement, de l'entretien et de l'amélioration de l'activité et du mouvement dans un environnement bio-psycho-social.
- Faire un diagnostic de kinésithérapie basé sur l'analyse et l'interprétation critique des informations pertinentes, sur l'évaluation effectuée, en utilisant, dans la prise de décisions, les classifications internationales de capacité fonctionnelle, de handicap et de santé et le raisonnement clinique.
- Incorporer la recherche et l'apprentissage permanent dans la pratique professionnelle par l'utilisation de la meilleure évidence disponible et de la formulation de questions à partir de sa propre évidence, et informer et concevoir des projets de recherche.
- Participer à un environnement interdisciplinaire en tant que kinésithérapeute et incorporer à la pratique habituelle la coordination avec d'autres professionnels et la participation aux équipes de travail.
- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur/patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.
- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.
- Devenir l'acteur principal de son propre processus de formation de sorte à atteindre une amélioration personnelle et professionnelle et à acquérir une formation intégrale qui permette d'apprendre et de vivre dans un contexte respectueux de la diversité linguistique, des réalités sociales, culturelles, de genre et économiques diverses.
- Faire preuve de savoir-faire dans la pratique professionnelle dans des environnements multidisciplinaires et complexes, en coordination avec des équipes de travail en réseau, dans des environnements présentiels ou virtuels, grâce à l'utilisation informatique et informationnelle des TIC.

CONTENUS

Bloc théorique

1. Présentation de la matière. Objectifs, compétences et programme scolaire.
2. De l'évaluation au diagnostic :
 1. Évaluation de systèmes.
 2. Modèle de diagnostic en kinésithérapie.
3. Classification internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF) :
 1. Introduction à la CIF.
 2. Structure de la CIF.
 3. Conditions de santé de la personne.
 4. Concept de handicap et évolution dans le temps.
 5. Le handicap en tant que concept individuel, concept social, concept universel.
4. Test d'évaluation des handicaps : Barthel et FIM.
5. Introduction au raisonnement clinique :
 1. Méthodologie.
 2. Drapeaux rouges / Drapeaux jaunes.

Bloc pratique

1. Analyse de la posture. Méthodologie, objectifs et raisonnement clinique. Pratique de l'analyse de la posture en vision antérieure, latérale et postérieure.
2. Introduction au bilan musculaire et articulaire. Méthodologie d'évaluation musculaire et articulaire. Bilan articulaire d'une articulation et bilan musculaire de la musculature qui lui est reliée.
3. Périmétrie et dissymétrie des extrémités inférieures. Méthodologie de la périmétrie, objectifs et raisonnement à partir des résultats. Tests d'évaluation de dissymétrie des extrémités inférieures, méthodologie, objectifs et raisonnement clinique.
4. Introduction à l'analyse de la démarche humaine. Phases de la démarche.

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

L'évaluation se fait à travers un processus d'évaluation continue qui s'appuie sur les critères suivants :

1. Évaluations sous forme d'épreuves écrites de type tests, choix multiples ou cas cliniques, sur le contenu théorique et pratique du cours, qui équivalent à 50 % de la note globale. Pour pouvoir faire une moyenne entre les diverses parties de cette évaluation écrite, la note minimale doit être égale ou supérieure à 4,5.
2. Épreuve pratique qui représente 30 % de la note globale.
3. Travail d'analyse de la posture, qui représente 20 % de la note globale.

L'évaluation continue reflète le résultat de ce processus d'évaluation et chacune de ses épreuves doit obtenir une note de 5 ou plus. L'assistance aux cours pratiques doit être de 80 % au moins pour que l'évaluation continue soit prise en compte. Faute de quoi, elle est considérée non-recevable. En cas d'échec de l'une ou l'autre des parties de l'évaluation continue, et si celle-ci ne dépasse pas 50 %, du total de l'évaluation du cours, elle est considérée momentanément en attente d'évaluation. La partie à réévaluer pourra être rattrapée en 2^e session. À cet effet sont considérés comme activités récupérables l'épreuve écrite et l'épreuve pratique.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Norkin-White (2006). *Goniometría. Evaluación de la movilidad articular* (1 ed.). Madrid: Marban.
- Hislop H. Daniels & Worthingham (2003). *Técnicas de balance muscular* (7a ed). Madrid: Elsevier.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

MATIÈRES OBLIGATOIRES EN DEUXIÈME ANNÉE

Physiopathologie

Typologie : Formation de base (FB)

Crédits : 6,0

Semestre : 1^{er}

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Amadeu Godayol Vila
- Rosa Maria Catalán Ibars
- Xavier de Castro Gutierrez

OBJECTIFS

Ce cours, ainsi que celui de *Physiologie I* et celui de *Physiologie II*, constituent la matière Physiologie.

Le cours a pour principal objectif que les étudiants acquièrent :

- Des connaissances plus complètes et appliquées à la physiologie (fonctionnement normal du corps humain) et à la biochimie. Une bonne base de connaissances de la structure et de la fonction du corps humain est absolument indispensable.
- Des connaissances sur les mécanismes de production des maladies aux divers niveaux (moléculaire, cellulaire, des tissus, des organes et systémiques).
- Des connaissances sur l'impact qu'ont des modifications physiologiques sur le corps.
- Des connaissances sur les principales manifestations cliniques que les changements physiopathologiques provoquent sur l'organisme.
- Des connaissances en terminologie médicale spécifique.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant décrit les plus importants troubles physiopathologiques des divers systèmes et appareils corporels et leurs causes.
- RA2. Il identifie et explique les signes et les symptômes principaux provoqués par les troubles physiopathologiques.
- RA3. Il relie les signes et les symptômes divers aux appareils et systèmes corporels où ils apparaissent.
- RA4. Il utilise la terminologie médicale correcte.

COMPÉTENCES

Spécifiques

- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur/patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Développer les savoir-faire d'apprentissage nécessaires pour entreprendre des études postérieures avec une large autonomie.

Transversales

- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.

CONTENUS

1. Physiopathologie générale. Bases de la pathologie générale :
 1. Concept de santé et de maladie. Terminologie. Dossier clinique.
 2. Adaptation, lésion et mort cellulaire.
 3. Mécanismes génétiques de la maladie.
 4. Tumeurs. Biologie du cancer : transformation cellulaire et oncogènes.
 5. Les altérations de la température du corps : Hyperthermie, hypothermie et fièvre.
 6. Réponse de l'organisme à la lésion : Inflammation. Réparation cellulaire et cicatrisation.
 7. Réponse systémique à l'agression (réaction générale au stress).
 8. Maladies infectieuses.
 9. Physiopathologie du système immunitaire : Hypersensibilité et allergie. Auto-immunité. Immunodéficience. Transplantation d'organes et immunosuppression.
 10. Physiopathologie de la douleur.
 11. Physiopathologie du vieillissement.
2. Oncologie générale clinique :
 1. Étude systématique des patients atteints de tumeurs. Clinique. Types histologiques. Stades TNM. Marqueurs tumoraux. Syndromes paranéoplasiques. Facteurs pronostiques.
 2. Thérapeutique oncologique. Stratégie générale. Traitement local. (Chirurgie. Radiothérapie).
 3. Traitement systémique. Chimiothérapie. Hormonothérapie. Immunothérapie. Traitement palliatif.
3. Physiopathologie de l'appareil cardio-respiratoire :
 1. Appareil respiratoire :
 1. Structure et fonction : Ventilation. Diffusion. Perfusion.
 2. Insuffisance respiratoire.
 3. Physiopathologie de la ventilation. Syndrome obstructif. Syndrome restrictif.
 4. Physiopathologie de la circulation pulmonaire. Embolie pulmonaire.
 5. Physiopathologie de l'agression pulmonaire.
 2. Appareil cardiovasculaire :
 1. Physiopathologie de la contractilité. Insuffisance cardiaque.
 2. Physiopathologie du rythme cardiaque et de la conduction. Arythmies.
 3. Physiopathologie de la circulation coronaire. Syndromes coronariens.

4. Physiopathologie valvulaire. Sténose et insuffisance. Répercussions systémiques.
 5. Insuffisance circulatoire aiguë. Choc. Syncope.
 6. Physiopathologie de la circulation périphérique artérielle et veineuse.
4. Physiopathologie du sang :
 1. Physiopathologie générale de l'hématopoïèse.
 2. Physiopathologie des hématies. Syndrome anémique. Syndrome polysémique.
 3. Physiopathologie des leucocytes. Leucocytose et leucopénie. Syndrome leucémique.
 4. Physiopathologie des lymphocytes et des organes lymphoïdes. Adénomégalies. Splénite.
 5. Physiopathologie de l'hémostase. Altérations des plaquettes et de la coagulation.
 5. Système endocrinien, métabolisme et nutrition :
 1. Physiologie hormonale. Type et mécanisme d'action. Régulation hormonale. Hypo- et hyperfonctionnement.
 2. Physiopathologie de l'axe hypothalamo-hypophysaire. Adénohypophyse et neurohypophyse.
 3. Physiopathologie de la thyroïde.
 4. Physiopathologie des glandes surrénales.
 5. Physiopathologie des hormones gonadiques.
 6. Physiopathologie de la croissance.
 7. Physiopathologie des glandes parathyroïdes et du métabolisme du calcium, du phosphore et du magnésium.
 8. Physiopathologie du métabolisme des glucides. Diabète sucré.
 9. Physiopathologie du métabolisme des lipides. Hyperlipoprotéïnémie.
 10. Physiopathologie du métabolisme des protéines. Amyloïdose.
 11. Obésité. Syndrome métabolique.
 12. Sous-alimentation. Anorexie. Altérations des vitamines
 6. Physiopathologie rénale :
 1. Physiologie rénale.
 2. Insuffisance rénale aiguë.
 3. Insuffisance rénale chronique.
 4. Altérations de l'équilibre hydro-électrolytique. Déshydratation.
 5. Modifications de l'équilibre acide-base.
 7. Physiopathologie digestive :
 1. Physiopathologie de la motilité : Dysphagie. Reflux. Vomissements. Constipation. Ili.
 2. Physiopathologie de la sécrétion de l'appareil digestif : Hyperacidité. Hypergastrinémie.
 3. Physiopathologie de la digestion et l'absorption. Syndrome de malabsorption. Diarrhée.
 4. Physiopathologie hépatobiliaire. Cholestase et jaunisse. Insuffisance hépatocellulaire. Hypertension portale.
 5. Physiopathologie de la circulation : Saignements gastro-intestinaux. Ischémie mésentérique.

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- Une période ordinaire ou 1^{re} session, qui a lieu pendant l'année scolaire.
- Une période d'évaluation complémentaire ou 2^e session

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant par le biais de :

- Évaluation des modules 1 et 2 (25 % de la note finale du cours / **recupérable**)
- Évaluation des modules 3 et 4 (25 % de la note finale du cours / **recupérable**)
- Évaluation des modules 5, 6 et 7 (20 % de la note finale du cours / **recupérable**)

- Résolution de cas cliniques (30 % de la note finale du cours / **non-récupérable**)

La note finale de ce cours proviendra de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties.

Pour pondérer et réussir le cours, l'étudiant devra obtenir à chaque partiel une note égale ou supérieure à 4. Tout examen ayant reçu une note inférieure à 4 devra être récupéré.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables pourra le faire pendant cette session. La récupération ne peut porter que sur 50 % du cours. S'il a échoué à plus de deux évaluations il pourra récupérer les deux qui ont obtenu la note la plus faible.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

En cas de nouvelle urgence sanitaire qui impliquerait le confinement, les activités et les pondérations de l'évaluation ne seront pas modifiées. Si elles ne peuvent pas avoir lieu en présentiel, elles se feront virtuellement.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Laso, J.L. (2020). *Introducción a la medicina clínica. Fisiopatología y semiología* (4 ed.). Barcelona: Elsevier.
- Perez Arellano, J.L. (2019). *Manual de patología general. Sisinio de Castro* (8 ed.). Barcelona: Elsevier.
- Porth, C.M. (2019). *Fisiopatología. Alteraciones de la salud. Conceptos básicos* (10 ed.). Filadelfia: Lippincott Williams amb Wilkins.
- Tortora, G.J. (2018). *Principios de anatomía y fisiología. Anatomía y fisiología* (15 ed.). Madrid: Panamericana.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Kinésithérapie du système musculo-squelettique I

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 6,0

Semestre : 1^{er}

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Ana Maria Abello Pla
- Marc Vidal Falguera
- Roser Picas Baltanàs

OBJECTIFS

Ce cours fait partie de la matière Évaluation et Interventions dans les Altérations du Système musculo-squelettique.

Le cours développe certaines des bases de kinésithérapie, soit le traitement par le mouvement, qu'il soit réalisé par le sujet lui-même ou qu'il soit aidé par des agents extérieurs . Y seront développés les principes de base de la thérapie manuelle (mobilisations simples et globales), les principes de base du massage thérapeutique et des étirement musculaires.

L'étudiant doit atteindre les objectifs suivants :

- Connaître la définition, l'histoire et les généralités concernant la kinésithérapie.
- Décrire la physiologie des muscles et les divers types de contractions musculaires.
- Expliquer les principes mécaniques et physiologiques des étirements musculaires.
- Décrire les diverses modalités et applications des étirements musculaires.
- Exécuter correctement les diverses techniques des étirements musculaires.
- Expliquer les principes physiologiques et mécaniques du massage et son action sur l'organisme.
- Décrire dans le détail les diverses manuvres utilisées dans le massage et leur application.
- Appliquer correctement les techniques de base du massage.
- Connaître les preuves scientifiques sur lesquelles se basent les diverses thérapies liées au massage et les étirements musculaires de base de la massothérapie et des étirements musculaires.

ACQUIS

À la fin du processus d'enseignement-apprentissage, l'étudiant doit avoir assimilé les acquis suivants :

- RA1. Il connaît la définition, l'histoire et les généralités concernant la kinésithérapie.
- RA2. Il décrit la physiologie des muscles et les divers types de contractions musculaires.
- RA3. Il est capable de déterminer le niveau de force que peut développer le muscle.
- RA4. Il explique les principes mécaniques et physiologiques des étirements musculaires.
- RA5. Il décrit dans le détail les diverses techniques de base des étirements musculaires.
- RA6. Il exécute correctement les techniques de base des étirements musculaires.

- RA7. Il identifie les indications, les contre-indications et les précautions à prendre face aux étirements musculaires.
- RA8. Il décrit les principes physiologiques et mécaniques du massage et leur action sur l'organisme.
- RA9. Il décrit dans le détail les diverses manuvres de base utilisées en massage.
- RA10. Il applique correctement les techniques de base du massage.
- RA11. Il identifie les indications, les contre-indications et les précautions à prendre face au massage thérapeutique.
- RA12. Il fait preuve de compétences pour la réflexion critique dans les processus de résolution de cas cliniques qui relèvent du domaine des troubles du système musculo-squelettique.

COMPÉTENCES

Générales

- Répondre aux besoins de santé de la population et aux défis du groupe professionnel par des attitudes novatrices et dynamiques.
- Faire preuve de son engagement envers la profession, ses valeurs et l'amélioration continue de la pratique à la poursuite de l'excellence en matière de soins apportés aux personnes, aux familles et à la communauté.
- Interagir avec empathie et faire preuve d'aptitudes aux relations interpersonnelles.

Spécifiques

- Agir professionnellement conformément aux valeurs inhérentes à la profession, qui sont précisées par le code d'éthique de la kinésithérapie, et respecter le cadre juridique avec un sens critique.
- Évaluer le programme d'intervention en kinésithérapie de façon critique et réflexive et lui apporter les modifications nécessaires grâce au dialogue avec les utilisateurs/patients et leur environnement.
- Communiquer avec les patients/utilisateurs, l'environnement significatif ou la famille et avec d'autres professionnels, gestionnaires ou administrateurs. Utiliser un registre et une voie de communication adaptés aux besoins et aux caractéristiques de l'interlocuteur et au contexte de la communication.
- Construire et mettre en uvre un programme de traitement de kinésithérapie basé sur le diagnostic, sur les apports d'autres professionnels, les preuves scientifiques disponibles et avec la participation de l'utilisateur / du patient et de son environnement, en tenant compte des aspects personnels, relationnels, méthodologiques et de sécurité et efficacité.
- Concevoir, mettre en uvre et évaluer des actions et des interventions en matière de prévention des risques et de promotion de la santé, qui affectent différents facteurs déterminants de la santé (modes de vie, réseaux sociaux et communautaires et environnement professionnel, entre autres), à partir du développement, de l'entretien et de l'amélioration de l'activité et du mouvement dans un environnement bio-psycho-social.
- Faire un diagnostic de kinésithérapie basé sur l'analyse et l'interprétation critique des informations pertinentes, sur l'évaluation effectuée, en utilisant dans la prise de décisions les classifications internationales de capacité fonctionnelle, de handicap et de santé et le raisonnement clinique.
- Incorporer la recherche et l'apprentissage permanent dans la pratique professionnelle par l'utilisation de la meilleure évidence disponible et de la formulation de questions à partir de sa propre évidence, et informer et concevoir des projets de recherche.
- Participer à un environnement interdisciplinaire en tant que kinésithérapeute et incorporer à la pratique habituelle la coordination avec d'autres professionnels et la participation aux équipes de travail.
- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur/patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.
- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.
- Devenir l'acteur principal de son propre processus de formation de sorte à atteindre une amélioration personnelle et professionnelle et à acquérir une formation intégrale qui permette d'apprendre et de vivre dans un contexte respectueux de la diversité linguistique, des réalités sociales, culturelles, de genre et économiques diverses.
- Faire preuve de savoir-faire dans la pratique professionnelle dans des environnements multidisciplinaires et complexes, en coordination avec des équipes de travail en réseau, dans des environnements présents ou virtuels, grâce à l'utilisation informatique et informationnelle des TIC.

CONTENUS

Bloc théorique

1. Kinésithérapie :
 1. La kinésithérapie : généralités.
 2. Histoire de la kinésithérapie.
 3. Types de kinésithérapie.
 4. Le muscle : physiologie.
 5. Type de contractions musculaires.
 6. Le travail musculaire.
 7. Évaluation des muscles (détermination du niveau de force).
 8. Théorie des mobilisations articulaires passives.
2. Étirements musculaires :
 1. L'unité myotendineuse.
 2. Effets des étirements musculaires.
 3. Objectifs des étirements musculaires.
 4. Types d'étirements musculaires.
 5. Indications et contre-indications des étirements musculaires.
 6. Règles en matière d'application des étirements musculaires.
3. Massothérapie :
 1. Le massage, définition.
 2. Manuvres de base dans l'application de la technique du massage.
 3. La peau.
 4. Les effets physiologiques du massage.
 5. L'ergonomie dans l'application de la technique du massage.
 6. Indications et contre-indications de la technique du massage.
 7. Règles de base à respecter dans l'application de la technique du massage.

Bloc pratique

1. Mobilisations articulaires passives simples des principales articulations des extrémités supérieures et inférieures.
2. Étirements musculaires analytiques.
3. Technique de base du massage thérapeutique.

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première période et qui sont récupérables.

Session ordinaire (1^{re} session)

L'évaluation se fait à travers un processus d'évaluation continue qui s'appuie sur les critères suivants :

- Épreuve de contenu théorique, qui peut être un examen de type test ou de questions à réponse courte, qui équivaut à 20 % de la note finale. Cette partie est récupérable en 2^e session.
- Test pratique d'étirements et de mobilisations passives, qui équivaut à 25 % de la note finale du cours. Cette partie est récupérable en 2^e session.
- Suivi des travaux effectués lors des séances pratiques de massage, représentant 20 % de la note finale, non-récupérable.
- Réponse à des questions et résumé de deux articles scientifiques, représentant 10 % du cours. Cette partie n'est pas récupérable.
- Élaboration d'un travail de groupe sur un cas clinique, représentant 15 % du cours. Cette partie n'est pas récupérable.
- Présence et participation aux travaux pratiques, équivalant à 10 %. Cette partie n'est pas récupérable.

La note finale de ce cours est calculée à partir de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties et la note doit être égale ou supérieure à 5 pour être reçu en cette matière.

Il est essentiel de réussir le test théorique et la pratique des étirements avec une note égale ou supérieure à 5 afin qu'elle entre dans les autres notes. Sinon il faudra repasser l'examen en deuxième session.

Les notes des parties non-récupérables pondéreront même si elles sont en-dessous de la moyenne.

L'assistance aux travaux pratiques doit être de 80 % pour que l'évaluation pratique soit positive. Faute de quoi, l'évaluation est considérée comme non recevable,

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5.

En cas de nouvelle urgence sanitaire qui impliquerait le confinement, les activités et les pondérations de l'évaluation ne seront pas modifiées. Si elles ne peuvent pas avoir lieu en présentiel, elles se feront virtuellement.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Canamasas, S. (1993). *Técnicas manuales. Masoterapia* (1 ed.). Barcelona: Masson.
- Cassar, M. (2001). *Manual de masaje terapéutico: una guía completa dirigida al estudiante y al fisioterapeuta*. (1 ed.). Madrid: McGraw-Hill Interamericana.
- Esnault, M. (2001). *Estiramientos Analíticos en Fisioteràpia* (1 ed.). Barcelona: Masson.
- Fernández de las Peñas, C., Melián Ortiz, A. (2013). *Cinesiterapia* (1 ed.). Barcelona: Elsevier.
- Neiger, Henri (1998). *Estiramientos Analíticos Manuales* (1 ed.). Madrid: Panamericana.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Évaluation et diagnostic II

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 6,0

Semestre : 1^{er}

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Albert Solé Obradors
- Alice Delessert Padró
- Anna Escribà Salvans
- Daniel Alonso Masmitjà
- Marc Vidal Falguera
- Xavier Valeri Juncà

OBJECTIFS

Ce cours fait partie de la matière Évaluation et Intervention dans les Troubles du Système musculo-squelettique et il approfondit les connaissances du cours *Évaluation et Diagnostic I*. Il permet à l'étudiant d'atteindre, de façon systématique et programmée, les objectifs d'évaluation des systèmes ostéoarticulaire et musculo-squelettique, ainsi que des activités fonctionnelles de sorte à pouvoir établir un diagnostic en kinésithérapie.

ACQUIS

À la fin du processus d'enseignement-apprentissage, l'étudiant doit avoir assimilé les acquis suivants :

- RA1. Classer les principes du diagnostic en kinésithérapie en se basant sur la Classification internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF).
- RA2. Identifier et appliquer les tests d'évaluation concernant le fonctionnement et le handicap du patient.
- RA3. Localiser correctement les points clés de l'anatomie pour réaliser les évaluations fonctionnelles.
- RA4. Faire le lien entre le diagnostic en kinésithérapie et la classification internationale de handicap et fonctionnement.
- RA5. Appliquer les outils d'évaluation les mieux adaptés pour réaliser le diagnostic en kinésithérapie.
- RA6. Exécuter correctement le bilan articulaire et musculaire.
- RA7. Exécuter correctement les tests spéciaux d'évaluation du système musculo-squelettique.
- RA8. Faire preuve de compétences pour la réflexion critique dans les processus de résolution de cas cliniques qui relèvent du domaine des troubles du système musculo-squelettique.

COMPÉTENCES

Générales

- Répondre aux besoins de santé de la population et aux défis du groupe professionnel par des attitudes novatrices et dynamiques.
- Faire preuve de son engagement envers la profession, ses valeurs et l'amélioration continue de la pratique à la poursuite de l'excellence en matière de soins apportés aux personnes, aux familles et à la communauté.
- Interagir avec empathie et faire preuve d'aptitudes aux relations interpersonnelles.

Spécifiques

- Agir professionnellement conformément aux valeurs inhérentes à la profession, qui sont précisées par le code d'éthique de la kinésithérapie, et respecter le cadre juridique avec un sens critique.
- Évaluer le programme d'intervention en kinésithérapie de façon critique et réflexive et lui apporter les modifications nécessaires grâce au dialogue avec les utilisateurs/patients et leur environnement.
- Communiquer avec les patients/utilisateurs, l'environnement significatif ou la famille et avec d'autres professionnels, gestionnaires ou administrateurs. Utiliser un registre et une voie de communication adaptés aux besoins et aux caractéristiques de l'interlocuteur et au contexte de la communication.
- Construire et mettre en œuvre un programme de traitement de kinésithérapie basé sur le diagnostic, sur les apports d'autres professionnels, les preuves scientifiques disponibles et avec la participation de l'utilisateur / du patient et de son environnement, en tenant compte des aspects personnels, relationnels, méthodologiques et de sécurité et efficacité.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions et des interventions en matière de prévention des risques et de promotion de la santé, qui affectent différents facteurs déterminants de la santé (modes de vie, réseaux sociaux et communautaires et environnement professionnel, entre autres), à partir du développement, de l'entretien et de l'amélioration de l'activité et du mouvement dans un environnement bio-psycho-social.
- Faire un diagnostic de kinésithérapie basé sur l'analyse et l'interprétation critique des informations pertinentes, sur l'évaluation effectuée, en utilisant dans la prise de décisions les classifications internationales de capacité fonctionnelle, de handicap et de santé et le raisonnement clinique.
- Incorporer la recherche et l'apprentissage permanent dans la pratique professionnelle par l'utilisation de la meilleure évidence disponible et de la formulation de questions à partir de sa propre évidence, et informer et concevoir des projets de recherche.
- Participer à un environnement interdisciplinaire en tant que kinésithérapeute et incorporer à la pratique habituelle la coordination avec d'autres professionnels et la participation aux équipes de travail.
- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur/patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.
- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et

en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.

- Devenir l'acteur principal de son propre processus de formation de sorte à atteindre une amélioration personnelle et professionnelle et à acquérir une formation intégrale qui permette d'apprendre et de vivre dans un contexte respectueux de la diversité linguistique, des réalités sociales, culturelles, de genre et économiques diverses.
- Faire preuve de savoir-faire dans la pratique professionnelle dans des environnements multidisciplinaires et complexes, en coordination avec des équipes de travail en réseau, dans des environnements présentiels ou virtuels, grâce à l'utilisation informatique et informationnelle des TIC.

CONTENUS

Bloc théorique

1. Classification internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF)
2. Test d'évaluation des capacités fonctionnelles :
 1. FIM, Barthel, Tinetti, Get up and go
 2. Constant-Murley, WOMAC
 3. Évaluation de la douleur : douleur chronique. EVA, DN4, algomètre et autres outils
 4. Autres tests d'évaluation du fonctionnement et du handicap concernant le système musculo-squelettique
 5. Apps d'évaluation fonctionnelle
3. Raisonnement clinique
4. Aspects bio-psycho-sociaux de l'évaluation en kinésithérapie
5. Diagnostic en kinésithérapie

Bloc pratique

1. Mise en œuvre analytique de l'évaluation musculaire d'après l'échelle Oxford de la musculature humaine du corps
2. Réalisation de la goniométrie articulaire
3. Tests spéciaux d'évaluation ostéoarticulaire et musculo-squelettique les plus significatifs dans le domaine de la kinésithérapie

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

L'évaluation se fait à travers un processus d'évaluation continue qui s'appuie sur les critères suivants :

- 2 épreuves de contenu théorique, pouvant être de type test ou question à réponse brève. Le 1^{er} partiel vaut 20 % et le 2^d 10 % du cours (soit au total 30 %) Ces partiels sont récupérables en 2^e session.
- Une épreuve pratique de bilan musculaire, articulaire, et des épreuves spéciales : 20 % du cours. Récupérable en 2^e session.
- Résolution de 3 cas cliniques et travail sur 2 articles ayant un lien avec la partie théorique. Chacun noté

5 % du cours, soit 25 % au total. Non-récupérable.

- Travail dirigé en lien avec le contenu pratique : 20 % du cours. Non-récupérable.
- Assistance et participation aux séances pratiques : 5 % du cours. Cette partie n'est pas récupérable.

La note finale de ce cours proviendra de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5.

Il est essentiel de réussir les épreuves théoriques et l'épreuve pratique avec une note égale ou supérieure à 5 afin qu'elles entrent dans les autres notes. Dans le cas contraire, l'étudiant peut repasser en 2^e session.

Les notes des parties non-récupérables pondéreront même si elles sont en-dessous de la moyenne.

L'assistance aux travaux pratiques doit être de 80 % pour que l'évaluation pratique soit positive. Faute de quoi, l'évaluation est considérée comme n'ayant pas été réussie et la note finale est de 0,

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5.

En cas de nouvelle urgence sanitaire qui impliquerait le confinement, les activités et les pondérations de l'évaluation ne seront pas modifiées. Si elles ne peuvent pas avoir lieu en présentiel, elles se feront virtuellement.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Antonio Jurado Bueno; Ivan Medina Porqueres (2007). *Manual de pruebas diagnosticas. Traumatologia y ortopedia* (1 ed.). Barcelona: Paidotribo.
- Doreen, Bauer (1994). *Rehabilitación: enfoque integral. Principios prácticos.* (1 ed.). Barcelona: Masson-Salvat.
- Hislop H. Daniels & Worthingham (2003). *Técnicas de balance muscular* (7 ed.). Madrid: Elsevier.
- IMSERSO (2001). *Clasificación Internacional del funcionamiento, de la discapacidad y de la Salud: CIF* (1 ed.). Madrid: Instituto de Migraciones y Servicios Sociales.
- Norkin-White (2006). *Goniometría. Evaluación de la movilidad articular* (1 ed.). Madrid: Marban.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Biostatistique et systèmes d'information

Typologie : Formation de base (FB)

Crédits : 6,0

Semestre : 1^{er} ou 2^e

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Josep Lluís Garcia Domingo
- Judit Bort Roig
- Judit Solà Roca

OBJECTIFS

Dans le contexte de la kinésithérapie, le cours de *Biostatistique et Systèmes de l'Information* est considéré comme une matière offrant les bases qui permettront de comprendre la littérature scientifique d'une part et, de l'autre, de doter les étudiants et les futurs professionnels d'un nouvel outil d'expression.

C'est une introduction au monde de la science et à la création de connaissances et une passerelle vers la connaissance scientifique, trait caractéristique de la formation universitaire. Cette connaissance doit permettre aux étudiants de répondre aux questions qu'ils se poseront au cours de leur pratique clinique. C'est pourquoi il leur faut aussi disposer de compétences sur la recherche d'informations pertinentes concernant le problème à résoudre.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant élabore édite et communique avec efficacité le rapport des résultats concernant le problème de santé étudié, conformément à la structure et la publication de contenus et en diverses langues.
- RA2. Il analyse, résout et interprète les statistiques univariées et bivariées les plus adéquates par rapport au problème étudié.
- RA3. Il utilise de façon optimale et efficace les principales sources de documentation existant dans le domaine de la santé et en fait une lecture critique.
- RA4. Il comprend des messages oraux et écrits de diverses typologies et de forme complète exprimés dans sa langue ou en anglais.
- RA5. Il est à son aise dans des contextes d'interaction virtuelle grâce à l'utilisation des TIC.
- RA6. Il acquiert des connaissances approfondies et comprend les aspects théoriques et pratiques dans le domaine de la kinésithérapie.
- RA7. Il utilise le langage audiovisuel et ses diverses ressources pour exprimer et présenter des contenus liés à la connaissance spécifique du sujet.

COMPÉTENCES

Spécifiques

- Incorporer la recherche et l'apprentissage permanent dans la pratique professionnelle par l'utilisation de la meilleure évidence disponible et de la formulation de questions à partir de sa propre évidence, et informer et concevoir des projets de recherche.
- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur/patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.

Transversales

- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.
- Faire preuve de savoir-faire dans la pratique professionnelle dans des environnements multidisciplinaires et complexes, en coordination avec des équipes de travail en réseau, dans des environnements présents ou virtuels, grâce à l'utilisation informatique et informationnelle des TIC.

CONTENUS

1. Systèmes d'information en santé :
 1. Introduction à la recherche bibliographique et à la gestion de documents dans le domaine socio-sanitaire en général et dans celui de la kinésithérapie en particulier.
 2. Critères de qualité de l'information sur réseau et lecture critique de documents. Styles de citation bibliographique.
2. Science et kinésithérapie :
 1. La méthode scientifique. Étapes du processus de la recherche et contribution de la statistique.
 2. Les articles originaux : structure et lecture critique des articles.
3. Statistique descriptive :
 1. Notions de base : les variables et les échelles de mesure.
 2. Collecte d'informations et organisation des données pour analyse.
 3. Tableaux de répartition de fréquences.
 4. Indices statistiques : Mesures de tendance centrale et de dispersion.
 5. Représentation graphique de l'information.
 6. Utilisation de logiciels statistiques pour l'analyse descriptive : SPSS.
 7. Préparation du rapport décrivant les résultats.
4. Statistique inférentielle :
 1. Probabilité et répartitions de probabilité (normale, binomiale).
 2. Théorie des échantillons. Population et échantillon.
 3. Estimation ponctuelle et par intervalle.
 4. Les tests d'hypothèse : examens de conformité, homogénéité et relation.
 5. Comparaison des proportions et comparaison des moyennes.

6. Corrélation et régression.
 7. Utilisation de logiciels statistiques pour l'analyse interférentielle : SPSS.
 8. Élaboration du rapport de résultats d'inférence.
5. Intégration de concepts :
1. Proposition d'un sujet dans le domaine de la kinésithérapie et abord d'une étude quantitative.
 2. Analyse de données avec SPSS.
 3. Édition écrite des résultats.
 4. Présentation orale.

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant par le biais de :

- **Activités individuelles**
 - Épreuve en ligne de systèmes de l'information (thème 1) : 5 % (non-récupérable)
 - Épreuve écrite de statistique descriptive (thème 3) : 20% (récupérable, note minimale : 4)
 - Épreuve écrite portant sur la statistique inférentielle (thème 4) : 40 % (récupérable, note minimale : 4)
 - SPSS : questionnaires en ligne et poster : 10 % (non-récupérable)
- **Activité de groupe**
 - Création d'une affiche scientifique et sa présentation orale : 20 % (non-récupérable)
- **Participation individuelle**
 - Suivi de la participation et de l'implication dans le cours et les tutorats de groupe sur l'affiche : 5 % (non-récupérable)

La note finale de la période ordinaire est calculée en faisant la moyenne pondérée de toutes les activités et la réussite exige une note égale ou supérieure à 5 sur 10.

Toutes les activités de l'évaluation doivent obligatoirement être présentées.

La note minimale acceptable des épreuves de statistique descriptive et de statistique inférentielle est de 4 sur 10.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

L'étudiant pourra être réévalué sur les tâches, les activités ou les épreuves qui n'auront pas été satisfaisantes lors de la session ordinaire. Dans cette 2^e session l'évaluation ne peut représenter que 50 % de la note finale du cours : seul est récupérable un des deux contrôles de statistique descriptive et de statistique inférentielle.

La note finale de la 2^e session est calculée en faisant la moyenne pondérée de toutes les activités, en choisissant la note la plus élevée entre celle de la session ordinaire et de la 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5 sur 10.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

En cas de nouvelle urgence sanitaire qui impliquerait le confinement, les activités et les pondérations de l'évaluation ne seront pas modifiées. Si elles ne peuvent pas avoir lieu en présentiel, elles se feront virtuellement.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Cobo, E., Muñoz, P., González, J.A. (2007). *Bioestadística para no estadísticos* (1 ed.). Barcelona: Elsevier.
- Milton, S.J. (2007). *Estadística para biología y ciencias de la salud* (3 ed.). Madrid: McGraw Hill-Interamericana.
- Sentís, J. [et al.] (2003). *Bioestadística* (3 ed.). Barcelona: Elsevier.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Bioéthique

Typologie : Formation de base (FB)

Crédits : 6,0

Semestre : 1^{er} ou 2^e

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Bernabé Robles del Olmo
- Sergio Ramos Pozon

OBJECTIFS

L'étudiant doit atteindre les objectifs suivants :

- Comprendre le sens et la portée de la réflexion éthique en kinésithérapie.
- Connaître et assumer les valeurs et les attitudes qui correspondent à sa profession et les dispositions propres à son code déontologique.
- Identifier et analyser les questions éthiques qui se posent dans sa profession et apprendre à leur donner des réponses fondées.
- Aborder la découverte des critères éthiques et des méthodologies utilisés en bioéthique dans la prise de décisions.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant reconnaît de façon critique le processus historique de l'éthique et de la bioéthique ainsi que les divers courants et modèles théoriques et leur application pratique.
- RA2. Il discerne les facteurs théoriques qui interviennent dans le processus santé/maladie et acquiert les outils de sa pratique professionnelle.
- RA3. Il connaît et applique les outils nécessaires liés à la santé et à la maladie pour intervenir et comprendre dans le cadre de sa profession.
- RA4. Il évalue, de façon critique et responsable, sa propre pratique et celle des autres.
- RA5. Il assume diverses responsabilités dans le travail individuel ou de groupe et en évalue les résultats.
- RA6. Il identifie, analyse et applique les étapes de communication et les techniques spécifiques qui caractérisent une bonne relation thérapeutique, suivant le cadre éthique et juridique en vigueur.

COMPÉTENCES

Générales

- Répondre aux besoins de santé de la population et aux défis du groupe professionnel par des attitudes novatrices et dynamiques.

Spécifiques

- Agir professionnellement conformément aux valeurs inhérentes à la profession, qui sont précisées par le code d'éthique de la kinésithérapie, et respecter le cadre juridique avec un sens critique.
- Comprendre et agir suivant le comportement interactif de la personne en fonction du sexe, du groupe ou de la communauté et du contexte social et multiculturel et respecter les opinions, les croyances et les valeurs des personnes, leur vie privée, la confidentialité et le secret professionnel compte tenu du cycle de vie.
- Communiquer avec les patients/utilisateurs, l'environnement significatif ou la famille et avec d'autres professionnels, gestionnaires ou administrateurs. Utiliser un registre et une voie de communication adaptés aux besoins et aux caractéristiques de l'interlocuteur et au contexte de la communication.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions et des interventions en matière de prévention des risques et de promotion de la santé, qui affectent différents facteurs déterminants de la santé (modes de vie, réseaux sociaux et communautaires et environnement professionnel, entre autres), à partir du développement, de l'entretien et de l'amélioration de l'activité et du mouvement dans un environnement bio-psycho-social.
- Participer à un environnement interdisciplinaire en tant que kinésithérapeute et incorporer à la pratique habituelle la coordination avec d'autres professionnels et la participation aux équipes de travail.

Fondamentales

- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.
- Devenir l'acteur principal de son propre processus de formation de sorte à atteindre une amélioration personnelle et professionnelle et à acquérir une formation intégrale qui permette d'apprendre et de vivre dans un contexte respectueux de la diversité linguistique, des réalités sociales, culturelles, de genre et économiques diverses.
- Exercer une citoyenneté active et une responsabilité individuelle en adhérant aux valeurs démocratiques de durabilité et de conception universelle, à partir de pratiques basées sur l'apprentissage, le service et l'inclusion sociale.

CONTENUS

1. Anthropologie :
 1. L'homme, être pluridimensionnel et plurirelationnel.
 2. La dimension éthique de la personne humaine.
 3. La dignité humaine.
2. Éthique :
 1. Morale et éthique.
 2. Les deux dimensions de la vie morale.
 3. Théories éthiques.
3. Déontologie :
 1. Le bien interne de la profession.
 2. Les devoirs professionnels et l'excellence professionnelle.
 3. Présentation et analyse de certains codes de déontologie dans le domaine de la santé.

4. Bioéthique :
 1. Nature et objectifs de la bioéthique.
 2. Critères et méthodologies de la prise de décisions.
 3. Les comités de bioéthique.
5. Biodroit :
 1. Le concept de biodroit.
 2. Les relations entre l'éthique et le droit.
 3. Responsabilité juridique des professionnels de la santé.
6. Droits et devoirs des citoyens en matière de santé et de soins de la santé :
 1. Droits de l'homme.
 2. Droits et devoirs du patient.
 3. Chartes des droits et devoirs des citoyens en matière de santé et de soins.
7. Information et consentement éclairé :
 1. Droit à l'information et au consentement éclairé : bases déontologiques.
 2. Le consentement éclairé : un processus.
 3. Exceptions au consentement éclairé.
 4. Les formulaires de consentement éclairé.
8. Intimité et confidentialité :
 1. Vie privée et confidentialité : concept et bases éthiques.
 2. Règlementation éthique et juridique.
 3. Exceptions à la confidentialité.
 4. Difficultés actuelles dans la protection de la vie privée et de la confidentialité.
9. Début de la vie :
 1. Statut épistémologique de l'embryon.
 2. Les aspects éthiques et juridiques en début de vie.
10. Fin de la vie :
 1. Mourir de nos jours.
 2. Aspects éthiques des interventions en fin de vie.
 3. Documents des volontés anticipées et planification anticipée de décisions en matière de soins.
11. La recherche sur des êtres humains :
 1. Problèmes éthiques entourant la recherche sur des êtres humains.
 2. Critères éthiques applicables à la recherche.
 3. L'expérimentation animale et le débat sur les «droits des animaux».

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités effectuées par l'étudiant à travers des :

- Activités de lecture critique (25 %) : 2 activités de lecture critique (12,5 % chacune). (Les jours sont indiqués sur le plan de travail). [Cette partie est récupérable.]
- Activités pratiques (25 %) : 2 activités portant sur la résolution de cas pratiques (12,5 % chacune). (Les jours sont indiqués sur le plan de travail). [Cette partie n'est pas récupérable.]

- Partiel (15 %) : sur les premiers thèmes du programme. Thèmes 1-7. [Cette partie n'est pas récupérable].
- Épreuve de synthèse (30 %) : elle portera sur tous les thèmes du programme avec 40 questions de type test. [Cette partie est récupérable.]
- Activité à partir du film «Amar la vida» (5 %)

Si les activités de lecture et les TP qui les suivront n'ont pas lieu au jour indiqué sur le plan de travail, il ne sera pas possible de les faire plus tard. Si elles ne sont pas réalisées, elles seront notées 0.

La note finale de ce cours proviendra de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

En cas de nouvelle urgence sanitaire qui impliquerait le confinement, les activités et les pondérations de l'évaluation ne seront pas modifiées. Si elles ne peuvent pas avoir lieu en présentiel, elles se feront virtuellement.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Casado, M. (ed.) (2015). *Bioética, derecho y sociedad* (1 ed.). Madrid: Trotta.
- Gracia, D., Júdez, J. (eds.) (2004). *Ética en la práctica clínica* (1 ed.). Madrid: Triacastela.
- Ramos Pozón, Sergio (2018). *Bioética: una reflexión necesaria para las decisiones que más importan* (1 ed.). Barcelona: Plataforma Editorial.
- Sánchez González, M.A. (2012). *Bioética en ciencias de la salud* (1 ed.). Barcelona: Elsevier-Masson.
- Sasia, P.M. (coord.) (2018). *La perspectiva ética* (1 ed.). Madrid: Tecnos.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Santé publique

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 6,0

Semestre : 1^{er} ou 2^e

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Dolors Ortinez Vives
- Eva Cirera Viñolas
- Francisco Javier Marín Gómez
- Laura Coll Planas

OBJECTIFS

Le cours de *Santé publique* fait partie de la matière principale de Santé Publique, Gestion et Administration sanitaire.

Le cours vise à fournir à l'étudiant les compétences nécessaires qui lui permettront de développer ses fonctions professionnelles dans une perspective globale de la santé en tenant compte de la portée sur la population et l'environnement, et en conformité avec les normes et les lois qui encadrent le système de santé et la kinésithérapie.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant analyse et agit sur les styles de vie des individus et l'écologie humaine, en les conseillant à ce sujet dans le cadre de leur santé.
- RA2. Il acquiert, classe et applique les principes fondamentaux de l'épidémiologie.
- RA3. Il conçoit, planifie et applique des interventions à divers niveaux de soins de santé, en tenant compte des divers professionnels de la santé, du niveau local au niveau international.
- RA4. Il explique correctement les bases conceptuelles de l'éducation à la santé et les relie au contexte de la kinésithérapie.

COMPÉTENCES

Générales

- Répondre aux besoins de santé de la population et aux défis du groupe professionnel par des attitudes novatrices et dynamiques.
- Interagir avec empathie et faire preuve d'aptitudes aux relations interpersonnelles.

Spécifiques

- Agir professionnellement conformément aux valeurs inhérentes à la profession, qui sont précisées par le code d'éthique de la kinésithérapie, et respecter le cadre juridique avec un sens critique.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions et des interventions en matière de prévention des risques et de promotion de la santé, qui affectent différents facteurs déterminants de la santé (modes de vie, réseaux sociaux et communautaires et environnement professionnel, entre autres), à partir du développement, de l'entretien et de l'amélioration de l'activité et du mouvement dans un environnement bio-psycho-social.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Être capable de transmettre des informations, des idées, des problèmes et des solutions à un public spécialisé et non spécialisé.
- Avoir la capacité de collecter et d'interpréter des données pertinentes (généralement dans le domaine d'étude particulier) pour émettre des jugements qui comportent une réflexion sur des questions importantes de nature sociale, scientifique ou éthique.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.
- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.
- Devenir l'acteur principal de son propre processus de formation de sorte à atteindre une amélioration personnelle et professionnelle et à acquérir une formation intégrale qui permette d'apprendre et de vivre dans un contexte respectueux de la diversité linguistique, des réalités sociales, culturelles, de genre et économiques diverses.

CONTENUS

1. La santé et ses facteurs déterminants :
 - Santé et maladie. Concepts et définitions. Évolution et approches. Processus santé-maladie. Origine, évolution et transmission de la maladie.
 - Les facteurs déterminants du processus santé-maladie. Environnement et santé.
2. Promotion de la santé :
 - Promotion et éducation de la santé. Styles de vie. Participation communautaire.
 - La prévention des maladies : niveaux, dépistages et vaccinations.
3. Étude des populations et de leurs problèmes de santé :
 - Mesures prises par la Santé Publique et sources d'information : Mesures de fréquence de la maladie : prévalence et incidence. La surveillance épidémiologique. Démographie : Les concepts démographiques de base. Structure et dynamique de la population.
 - Schémas d'études épidémiologiques.
4. Organisation et législation en matière de santé :
 - Modèles sanitaires. Systèmes de santé : système sanitaire catalan et système sanitaire espagnol et autres systèmes européens. L'OMS et autres organismes internationaux.
5. Aspects juridiques liés à la profession :
 - La relation juridique avec l'utilisateur. Norme juridique : concept, validité et publicité. Droit civil : la personne humaine. Droit pénal : concept général. Délits entraînant responsabilité. *Llei d'ordenació de les professions sanitàries* (LOPS - Loi d'ordonnancement des professions de santé).

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Le cours sera évalué par un système d'évaluation continue comprenant :

- Évaluation des contenus théoriques (2 partiels) : 40 % (20 % chaque partiel), récupérable.
- Évaluation de l'application pratique des contenus théoriques : 40 % (activités évaluables : activité 1 (20 %) et activité 2 (20 %)), non-récupérable.
- Suivi des travaux en classe : 15 % (participation aux exercices proposés par les enseignants), non-récupérable.
- Évaluation de la participation (présence et participation aux débats en classe) : 5 %, non-récupérable.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière si la moyenne finale est égale ou supérieure à 5.

L'assistance aux cours théoriques est obligatoire en certaines sessions et fortement conseillée dans les autres.

Important

En cas de nouvelle urgence sanitaire qui impliquerait le confinement, les activités et les pondérations de l'évaluation ne seront pas modifiées. Si elles ne peuvent pas avoir lieu en présentiel, elles se feront virtuellement.

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Álvarez, C.; Peiró, S. (2000). *La salud pública ante los desafíos de un nuevo siglo. Informe SESPAS 2000* (4 ed.). Granada: Publicaciones Escuela Andaluza de Salud Publica.
- Hernández-Aguado, I. (2011). *Manual de epidemiología y salud pública para grados en ciencias de la salud* (2 ed.). Madrid: Panamericana, cop.
- Martín Zurro, A.; Cano, J.F.; Badia, J (2014). *Atención Primaria* (7 ed.). Barcelona: Elsevier.

- Piedrola Gil [et al.] (2016). *Medicina Preventiva y Salud Pública* (14 ed.). Barcelona: Elsevier Masson.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Pharmacologie

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 3,0

Semestre : 2^e

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Ester Goutan Roura

OBJECTIFS

Le médicament est devenu un outil thérapeutique largement utilisé d'un point de vue interdisciplinaire. Les kinésithérapeutes doivent disposer des connaissances suffisantes pour leur pratique professionnelle à l'intérieur d'un système sanitaire multidisciplinaire.

Les objectifs à atteindre :

- Comprendre les concepts généraux de la pharmacologie en tant que science de base de la pharmacothérapie.
- Connaître les différentes formes pharmaceutiques sous lesquelles on peut trouver les médicaments, les voies d'administration et leur mode d'emploi.
- Comprendre les processus pharmacocinétiques et pharmacodynamiques.
- Identifier les principaux médicaments des différents groupes thérapeutiques et les relier aux voies d'administration possibles, aux indications thérapeutiques et aux problèmes potentiels associés à leur utilisation.
- Informer et éduquer le patient, la famille, les soignants et la communauté en général sur l'utilisation appropriée des médicaments et sur les conséquences qu'entraînent et leur utilisation rationnelle et leur utilisation abusive.
- Connaître les problèmes sociaux entraînés par l'utilisation inappropriée de médicaments de façon à pouvoir intervenir efficacement dans leur prévention.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant explique les principes de base de la pharmacologie, de la pharmacocinétique et de la pharmacodynamique.
- RA2. Il identifie les médicaments les plus communs, le groupe thérapeutique auquel ils appartiennent, les indications thérapeutiques, les doses et voies d'administration les plus courantes et les éventuelles contre-indications dans la pratique de la kinésithérapie.
- RA3. Il relie correctement la pharmacocinétique et la pharmacodynamique aux activités de kinésithérapie et les effets que celles-là peuvent avoir en ce cas.
- RA4. Il explique les compétences dont disposent les kinésithérapeutes et qui figurent dans la loi espagnole sur les médicaments.
- RA5. Il prépare des rapports et des documents écrits (principalement techniques) avec une orthographe et une expression grammaticale correctes.

COMPÉTENCES

Spécifiques

- Construire et mettre en œuvre un programme de traitement de kinésithérapie basé sur le diagnostic, sur les apports d'autres professionnels, les preuves scientifiques disponibles et avec la participation de l'utilisateur / du patient et de son environnement, en tenant compte des aspects personnels, relationnels, méthodologiques et de sécurité et efficacité.
- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur/patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.

Transversales

- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.

CONTENUS

1. Introduction à la pharmacologie :
 1. Concepts généraux de pharmacologie : Drogue. Médicament. Formes pharmaceutiques et voies d'administration.
 2. Pharmacocinétique. Pharmacodynamique.
 3. Situations particulières en pharmacothérapie (infographie).
2. Pharmacologie d'appareils et de systèmes :
 1. Pharmacologie du système nerveux :
 1. Pharmacologie du système nerveux autonome : Sympathicomimétiques, sympathicolytiques, parasymphaticomimétiques et parasymphaticolytiques.
 2. Pharmacologie du système nerveux central : neuroleptiques, anxiolytiques et antidépresseurs.
 2. Pharmacologie de l'appareil respiratoire :
 1. Antitussifs centraux, expectorants et mucolytiques.
 2. Bronchodilatateurs : Centraux, adrénergiques, anticholinergiques.
 3. Corticostéroïdes.
 3. Pharmacologie de l'appareil cardiovasculaire et du sang :
 1. Cardiotoniques, antiarythmiques, anti-angineux, diurétiques, antihypertenseurs, hypolipémiants, anticoagulants et anti-agrégants plaquettaires.
 4. Pharmacologie de l'appareil digestif et métabolisme :
 1. Anti-ulcéreux, anti-émétiques, laxatifs, antidiarrhéiques.
 2. Médicaments des troubles des hormones pancréatiques.
 5. Pharmacologie de la douleur et de l'inflammation :
 1. Anti-inflammatoires (stéroïdiens et non stéroïdiens).
 2. Analgésiques mineurs et majeurs.
 6. Pharmacologie anti-infectieuse :

1. Antiseptiques et désinfectants.
 2. Activité anti-infectieuse. Facteurs liés à la réponse : résistances.
 3. Anti-infectieux : antibiotiques tuberculostatiques, antiviraux et antifongiques.
3. Séances participatives :
1. Cas intégratif.

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- Une période ordinaire ou 1^{re} session, qui aura lieu dans le cadre de l'année scolaire.
- Une période d'évaluation complémentaire ou 2^e session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités de l'étudiant par le biais de :

- **Examens :**
 - Examen 1 (25 %). Activité récupérable.
 - Examen 2 (25 %). Activité récupérable.
- **Remises hebdomadaires de cas** (5 %). Activité non-récupérable. Voir rubrique sur campus virtuel.
- **Auto-évaluations** (2,5 %). Activité non-récupérable.
- **Cas intégratif :**
 - Travail préalable (5 %). Activité non-récupérable.
 - Séance cas intégratif (15 %). Activité non-récupérable.
- **Infographie :**
 - Réalisation de questions infographie (2,5 %). Activité non-récupérable.
 - Réalisation infographie (10 %). Activité non-récupérable.
 - Défense infographie. Activité non-récupérable.
 - Co-évaluation (5 %).
 - Évaluation de l'enseignant (5 %).

Période complémentaire ou de récupération

En cas d'échec du cours pendant la période ordinaire, il sera possible de choisir de récupérer l'une ou l'autre des activités récupérables mais non-réussies (note égale ou supérieure à 5) dans la mesure où elles ne représenteront pas plus de 50 % de la note finale du cours

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation induite de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Duran, M., Mestres, C., Nogués, M.R (2017). *Fundamentos de farmacología para fisioterapeutas* (1 ed.). Madrid: Médica Panamericana.
- Florez, J., Armijo, J.A., Mediavilla, A. (2014). *Farmacología humana* (6 ed.). Barcelona: Elsevier.
- Katzung, B.G., Masters. S.B., Trevor. A.J. (2010). *Farmacología básica y clínica* (11 ed.). Mèxic: McGraw Hill.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Kinésithérapie du système musculo-squelettique II

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 9.0

Semestre : 2^e

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Marc Vidal Falguera
- Oriol Morera Miralta
- Xavier Valeri Juncà

OBJECTIFS

Ce cours fait partie de la matière Évaluation et Intervention dans les Altérations du Système musculo-squelettique et il vise à introduire l'étudiant à la connaissance, au diagnostic et au traitement des maladies les plus répandues liées au système musculo-squelettique. L'étudiant s'initiera aussi aux techniques de thérapie manuelle active et passive importantes de sorte à acquérir, dans l'avenir, tous les principaux savoir-faire thérapeutiques qui lui permettront de traiter les divers troubles du système neuro-musculo-squelettique (musculaires, tendinites, faciaux, articulaires et du système nerveux périphérique) qui sont compatibles avec les indications et les buts de ces techniques.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant connaît et utilise correctement la terminologie médicale.
- RA2. Il décrit la pathologie la plus répandue du système musculo-squelettique et différencie les traitements médico-chirurgicaux appliqués.
- RA3. Il connaît les méthodes de diagnostic les plus utilisées.
- RA4. Il connaît les mesures thérapeutiques générales des diverses maladies du système musculo-squelettique.
- RA5. Il décrit et relie correctement la biomécanique articulaire : type d'articulation, surfaces articulaires, axes et plans de mouvement, moyens d'union et d'action articulaire des extrémités inférieures et supérieures.
- RA6. Il explique les concepts de translation, roulement, glissement et les modifications physiologiques qu'ils comportent.
- RA7. Il applique correctement les procédures de thérapie manuelle aux extrémités supérieures et inférieures avec l'argumentation biomécanique qui y correspond.
- RA8. Il identifie le concept de restriction articulaire et applique et raisonne les techniques spécifiques d'évaluation et de traitement articulaire.
- RA9. Il décrit les principes théoriques et thérapeutiques de la pouliothérapie et de la suspensionthérapie.
- RA10. Il élabore un programme d'intervention kinésithérapique simple en justifiant ses applications thérapeutiques.
- RA11. Il décrit et relie correctement la musculature et son innervation par rapport aux chaînes musculaires.

- RA12. Il décrit les principes de la facilitation neuromusculaire proprioceptive.
- RA13. Il applique correctement et de manière personnalisée les stratégies de régulation tonique, de facilitation fonctionnelle et de stabilité posturale.

COMPÉTENCES

Générales

- Répondre aux besoins de santé de la population et aux défis du groupe professionnel par des attitudes novatrices et dynamiques.
- Faire preuve de son engagement envers la profession, ses valeurs et l'amélioration continue de la pratique à la poursuite de l'excellence en matière de soins apportés aux personnes, aux familles et à la communauté.
- Interagir avec empathie et faire preuve d'aptitudes aux relations interpersonnelles.

Spécifiques

- Agir professionnellement conformément aux valeurs inhérentes à la profession, qui sont précisées par le code d'éthique de la kinésithérapie, et respecter le cadre juridique avec un sens critique.
- Évaluer le programme d'intervention en kinésithérapie de façon critique et réflexive et lui apporter les modifications nécessaires grâce au dialogue avec les utilisateurs/patients et leur environnement.
- Communiquer avec les patients/utilisateurs, l'environnement significatif ou la famille et avec d'autres professionnels, gestionnaires ou administrateurs. Utiliser un registre et une voie de communication adaptés aux besoins et aux caractéristiques de l'interlocuteur et au contexte de la communication.
- Construire et mettre en œuvre un programme de traitement de kinésithérapie basé sur le diagnostic, sur les apports d'autres professionnels, les preuves scientifiques disponibles et avec la participation de l'utilisateur / du patient et de son environnement, en tenant compte des aspects personnels, relationnels, méthodologiques et de sécurité et efficacité.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions et des interventions en matière de prévention des risques et de promotion de la santé, qui affectent différents facteurs déterminants de la santé (modes de vie, réseaux sociaux et communautaires et environnement professionnel, entre autres), à partir du développement, de l'entretien et de l'amélioration de l'activité et du mouvement dans un environnement bio-psycho-social.
- Faire un diagnostic de kinésithérapie basé sur l'analyse et l'interprétation critique des informations pertinentes, sur l'évaluation effectuée, en utilisant dans la prise de décisions les classifications internationales de capacité fonctionnelle, de handicap et de santé et le raisonnement clinique.
- Incorporer la recherche et l'apprentissage permanent dans la pratique professionnelle par l'utilisation de la meilleure évidence disponible et de la formulation de questions à partir de sa propre évidence, et informer et concevoir des projets de recherche.
- Participer à un environnement interdisciplinaire en tant que kinésithérapeute et incorporer à la pratique habituelle la coordination avec d'autres professionnels et la participation aux équipes de travail.
- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur/patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.
- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.
- Devenir l'acteur principal de son propre processus de formation de sorte à atteindre une amélioration personnelle et professionnelle et à acquérir une formation intégrale qui permette d'apprendre et de vivre dans un contexte respectueux de la diversité linguistique, des réalités sociales, culturelles, de genre et économiques diverses.
- Faire preuve de savoir-faire dans la pratique professionnelle dans des environnements multidisciplinaires et complexes, en coordination avec des équipes de travail en réseau, dans des environnements présentiels ou virtuels, grâce à l'utilisation informatique et informationnelle des TIC.

CONTENUS

Théorie

Bloc 1. Pathologie médico-chirurgicale du système musculo-squelettique, chirurgie, orthopédie et traumatologie

1. Histoire et examen clinique en orthopédie et en traumatologie. Techniques complémentaires de diagnostic.
2. Les traitements habituels : pharmacologie, thérapie physique.
3. Traitement des fractures : traitement chirurgical et conservateur. Complications locales et générales des fractures. Fractures spécifiques de la croissance.
4. Traumatismes de la région scapulaire : fractures et luxations. Syndromes douloureux de la région scapulo-humérale.
5. Traumatismes des extrémités supérieures : fractures humérales, coude, avant-bras et poignet.
6. Pathologie de la hanche lors de la maturation squelettique. Douleur de l'articulation coxo-fémorale à l'âge adulte : nécrose, arthrose. Pathologie traumatique du bassin et de la région de la hanche. Fractures et luxations.
7. Pathologie traumatique des membres inférieurs : Lésions ligamentaires et méniscales du genou. Approche clinique du genou douloureux. Traumatismes de la cheville et du pied. Fractures et lésions ligamentaires. Syndromes douloureux de la cheville et du pied.
8. Pathologie du rachis : traumatismes et déformations de la colonne vertébrale. Approche de la douleur lombaire : lombalgies et lombosciatiques.

Bloc 2. Thérapie manuelle des extrémités supérieures et inférieures

1. Introduction à la thérapie manuelle analytique passive. Objectifs et principes.
2. Biomécanique articulaire des extrémités supérieures et inférieures.
3. Description des manuvres de mobilisation analytique passive des extrémités supérieures et inférieures.

Bloc 3. Facilitation neuromusculaire proprio-réceptive

1. Définition du concept PNF (concept Kabat).
2. Principes fondamentaux du concept PNF.
3. Principes neurophysiologiques de base.
4. Procédures de base dans le concept PNF.
5. Techniques.
6. Origine de la proprioception, traitement, voies vers le SNC et propriocepteurs.
7. Importance et objectifs de l'entraînement proprioceptif.
8. Phases de rééducation proprioceptive et types de formation.

9. Examen du Système proprioceptif.
10. Matériel et exercices de proprioception.
11. Patrons de mouvements de facilitation, indications et contre-indications.

Pratique

1. Pratique des techniques de thérapie manuelle sur une extrémité supérieure : ceinture scapulaire, coude, avant-bras et la main. Pratique de la technique de thérapie manuelle sur une extrémité inférieure : hanche, genou, jambe et pied.
2. Kinésithérapie active : poulies, suspensionthérapie, exercices de base de renforcement musculaire et tests d'effort.
3. Pratique de la technique de facilitation neuromusculaire proprioceptive aux extrémités supérieures et inférieures.

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session et qui sont récupérables.

Session ordinaire (1^{re} session)

L'évaluation se fait à travers un processus d'évaluation unique et continu qui s'appuie sur les critères suivants :

- Deux épreuves écrites de contenu théorique qui peuvent être des examens de type test ou des questions à réponse courte. Équivalant à 25 % de la note finale. Cette partie est récupérable en 2^e session.
- Préparation d'un travail : résumé et discussion critique d'un article scientifique en anglais. Équivalant à 25 % de la note finale. Cette partie est récupérable en 2^e session.
- Préparation d'un travail de groupe sur un cas clinique présenté dans les TP. Équivalant à 10 % de la note finale et non-récupérable.
- Examen pratique sur le contenu expliqué au cours des séances pratiques de thérapie manuelle. Équivalant à 25 % de la note finale et récupérable en 2^e session.
- Suivi des travaux réalisés au cours des séances pratiques de Kinésithérapie et de PNF. Évaluation continue équivalant à 25 % de la note finale et récupérable en 2^e session.
- Présence et participation aux travaux pratiques. Présence obligatoire à au moins 80 % des séances. Équivalant à 5 % de la note finale. Non-récupérable.

La note finale de ce cours est calculée à partir de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties et la note doit être égale ou supérieure à 5 pour être reçu en cette matière. La théorie est indispensable pour pouvoir réussir ce cours.

Les notes des parties non-récupérables entreront dans la pondération, même si elles sont en-dessous de la moyenne.

L'assistance aux travaux pratiques doit être de 80 % au moins pour que l'évaluation pratique soit positive. Faut de quoi, elle ne sera pas recevable.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, dans la mesure où ces notes sont égales ou supérieures à 5, en prenant la dernière note obtenue à l'évaluation ordinaire et à la 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation induite de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Adler, S., Beckers, D., Buck, M. (2002). *La facilitación neuromuscular propioceptiva. Guia ilustrada*. (2 ed.). Madrid: Médica Panamericana.
- Kaltborn, F.M. (2). *Fisioterapia manual. Extremidades* (1 ed.). Madrid: Mc Graw- Hill. Interamericana.
- Kapandji, A.I. (2010). *Fisiología articular. Tomo I, Tomo II, Tomo III* (6 ed.). Madrid: Editorial Panamericana.
- Miralles, R.C. (2005). *Biomecánica clínica de los tejidos y las articulaciones del aparato locomotor* (2 ed.). Barcelona: Elsevier-Masson.
- Voss, Ionta, Myrers (1998). *Facilitación neuromuscular propioceptiva. Patrones y técnicas* (3 ed.). Madrid: Médica Panamericana.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Kinésithérapie et neurologie I

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 6,0

Semestre : 2^e

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Josep Oriol Alarge Martí
- Matilde Barneto Soto
- Mirari Ochandorena Acha
- Natalia Gomara Toldra
- Quintí Foguet Boreu

OBJECTIFS

Le cours de *Kinésithérapie en Neurologie I* fait partie de la matière Neurologie. Ce cours a pour but d'introduire l'étudiant à la connaissance de la neurologie pour qu'il acquière les procédures et savoir-faire propres à la kinésithérapie en neurologie.

Les principaux objectifs sont :

- Se familiariser avec les méthodes générales de diagnostic.
- Connaître les traitements médicaux et chirurgicaux appliqués et les bases de cette application.
- Connaître les mécanismes et les outils qui permettent d'établir un diagnostic en kinésithérapie dans les diverses pathologies et les divers troubles neurologiques par l'étude de l'examen et de l'évaluation analytique, fonctionnelle et globale du patient souffrant de troubles neurologiques.
- Identifier les différents traitements de kinésithérapie pour aider les personnes souffrant de troubles neurologiques.
- Intégrer les bases théoriques et pratiques de kinésithérapie dans la prise en charge d'une personne atteinte d'une pathologie d'origine neurologique.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant explique la physiopathologie, la sémiologie, les tests de diagnostic, le traitement médical et / ou chirurgical et le pronostic des diverses maladies d'ordre neurologique. (B1, E6)
- RA2. Il applique les outils d'évaluation appropriés et validés au niveau international pour établir un diagnostic correct de kinésithérapie basé sur l'approche bio-psychosociale. (E1, E4, E5, E10)
- RA3. Il relie le potentiel neuroplastique du système nerveux à l'approche de la physiothérapie dans les maladies neurologiques des adultes. (E2, E5, E6)
- RA4. Il analyse et résout des cas cliniques de diverses maladies neurologiques grâce à la planification de plusieurs propositions d'intervention dans la ligne des bonnes pratiques cliniques. (T1, E2, E4, E7)
- RA5. Il planifie et conçoit le programme d'intervention en Kinésithérapie pour les différents types d'altérations du tonus musculaire, du mouvement, de la sensibilité, de l'équilibre, de la coordination et de la cognition. (E1, E6, E8)

- RA6. Il fait preuve de réflexion critique dans les procédures liées à l'exercice thérapeutique de sa profession. (B2, T1, E3)

COMPÉTENCES

Spécifiques

- Agir professionnellement conformément aux valeurs inhérentes à la profession, qui sont précisées par le code d'éthique de la kinésithérapie, et respecter le cadre juridique avec un sens critique.
- Évaluer le programme d'intervention en kinésithérapie de façon critique et réflexive et lui apporter les modifications nécessaires grâce au dialogue avec les utilisateurs/patients et leur environnement.
- Communiquer avec les patients/utilisateurs, l'environnement significatif ou la famille et avec d'autres professionnels, gestionnaires ou administrateurs. Utiliser un registre et une voie de communication adaptés aux besoins et aux caractéristiques de l'interlocuteur et au contexte de la communication.
- Construire et mettre en œuvre un programme de traitement de kinésithérapie basé sur le diagnostic, sur les apports d'autres professionnels, les preuves scientifiques disponibles et avec la participation de l'utilisateur / du patient et de son environnement, en tenant compte des aspects personnels, relationnels, méthodologiques et de sécurité et efficacité.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions et des interventions en matière de prévention des risques et de promotion de la santé, qui affectent différents facteurs déterminants de la santé (modes de vie, réseaux sociaux et communautaires et environnement professionnel, entre autres), à partir du développement, de l'entretien et de l'amélioration de l'activité et du mouvement dans un environnement bio-psycho-social.
- Faire un diagnostic de kinésithérapie basé sur l'analyse et l'interprétation critique des informations pertinentes, sur l'évaluation effectuée, en utilisant dans la prise de décisions les classifications internationales de capacité fonctionnelle, de handicap et de santé et le raisonnement clinique.
- Incorporer la recherche et l'apprentissage permanent dans la pratique professionnelle par l'utilisation de la meilleure évidence disponible et de la formulation de questions à partir de sa propre évidence, et informer et concevoir des projets de recherche.
- Participer à un environnement interdisciplinaire en tant que kinésithérapeute et incorporer à la pratique habituelle la coordination avec d'autres professionnels et la participation aux équipes de travail.
- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur/patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.
- Faire preuve de savoir-faire dans la pratique professionnelle dans des environnements multidisciplinaires et complexes, en coordination avec des équipes de travail en réseau, dans des environnements présentiels ou virtuels, grâce à l'utilisation informatique et informationnelle des TIC.

CONTENUS

Théorie. Pathologie médicale et kinésithérapie

1. Bases et concepts généraux de l'intervention en kinésithérapie dans le domaine de la neurologie et introduction à l'évaluation du patient souffrant de troubles neurologiques.
2. Bases et concepts généraux de l'intervention en kinésithérapie dans le domaine de la neurologie. Description de diverses méthodes thérapeutiques fondées sur l'évidence scientifique.
3. Pathologie neurologique :
 1. Maladie de Parkinson.
 2. Les troubles du mouvement.
 3. Maladies démyélinisantes : sclérose en plaques.
 4. Sclérose latérale amyotrophique.
 5. Maladies dégénératives : démences.
 6. Syndrome de Guillain-Barré.
 7. Neuropathies périphériques spécifiques.
 8. Myasthénie grave.

Pratique

Sous-groupe pratique 1

1. Évaluation du patient souffrant de troubles neurologiques par l'étude de l'examen et de l'évaluation basique analytique, fonctionnelle et globale du patient.

Sous-groupe pratique 2

1. Introduction aux diverses techniques de neuro-rééducation pour une approche intégrale du patient souffrant de troubles neurologiques.

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

L'évaluation se fait par un seul processus d'évaluation continue qui comprend deux blocs : théorie et pratique.

- Pour réussir, chaque bloc doit avoir individuellement une note de 5 ou plus.
- Les contenus évaluables de chaque bloc doivent être notés 5 ou plus et font une moyenne (bloc théorique et bloc pratique). Dans le cas contraire, l'étudiant pourra récupérer la partie échouée dans la 2^e session (dans la mesure où elle est récupérable et ne représente pas plus de 50 % du total du cours). Si à la 2^e session le bloc n'obtient pas une note de 5 ou plus, il est refusé dans sa totalité et, par conséquent, le cours n'est pas recevable.
- En ce qui concerne chaque bloc, on fera la moyenne entre les notes récupérables lorsque la note sera de 5 ou plus. Les parties non-récupérables entreront dans le pourcentage de note et, si le total du bloc est en-dessous de 5, les notes des parties récupérables devront être améliorées en 2^e session, dans la mesure où elles ne représenteront pas plus de 50 % du cours à récupérer.

Session ordinaire (1^{re} session)

Bloc théorique

L'évaluation de l'apprentissage théorique représente 55 % de la note du cours. Contenu : les connaissances théoriques de la physiothérapie en neurologie et de la pathologie neurologique (affections médicales et chirurgicales).

Ce bloc théorique sera évalué par deux partiels de type test à choix multiple (4 options) dans lesquels les mauvaises réponses seront pénalisées. Pour réussir, il faudra obtenir une note minimale de 6,25 pour qu'elle entre dans la moyenne avec les autres parties du cours. Le poids de ces deux examens théoriques est de 50 % par rapport aux 100 % du cours et ils sont récupérables en 2^e session.

- 1^{er} partiel : 25 % du cours pendant le semestre (14 et 15 avril). Récupérable en 2^e session.
- 2^e partiel : 25 % du cours pendant la semaine des examens de la 1^{re} session. Récupérable en 2^e session.

Cependant, des activités travaillées en classe et des questionnaires de l'espace Moodle seront évalués au cours du bloc théorique. Ces activités d'évaluation continue auront un poids de 5 %, pourcentage non-récupérable en 2^e session.

Bloc pratique

- L'évaluation de l'apprentissage pratique représente 45 % de la note finale. La partie pratique se divise en deux blocs : le groupe pratique de kinésithérapie en neurologie (7 séances) et le groupe pratique de diverses techniques de neurorééducation (7 séances).

Groupe pratique de kinésithérapie en neurologie

L'évaluation de ce groupe pratique se fera par une présentation orale et écrite en petits groupes de l'analyse critique d'un article concernant les contenus étudiés pendant les séances pratiques, d'une valeur de 10 % par rapport aux 100 % du cours. Cette partie est récupérable en 2^e session.

- L'assistance aux séances a un poids de 5 % et ce pourcentage n'est pas récupérable en 2^e session. Elle inclut également la participation active, l'attitude au cours des séances pratiques et des activités travaillées en classe.
- Par petits groupes, la présentation orale et écrite de l'analyse critique d'un article : 10 % du cours. Récupérable en 2^e session.
- L'assistance en classe, la participation active, l'attitude en classe et les activités réalisées en classe : 5 % du cours. Non-récupérable en 2^e session.

Groupe pratique de diverses techniques de neurorééducation

L'évaluation de ce groupe pratique se fera à la fin de ce bloc par un examen pratique concernant un cas clinique. Il représentera 15 % du cours. Cette partie est récupérable en 2^e session. Cet examen pratique portera globalement sur les deux parties pratiques et, par conséquent, il sera noté par les deux professeurs des deux parties pratiques.

Cependant, dans l'évaluation de ce groupe de pratique un travail écrit sera exigé, portant sur un cas clinique, et il aura un poids de 10 % sur les 100 % du cours. Cette partie est récupérable en 2^e session.

- L'assistance aux travaux pratiques représente 5 %, pourcentage non-récupérable en 2^e session. Elle inclut également la participation active, l'attitude au cours des travaux pratiques et des activités étudiées en classe.
- Examen pratique (cas clinique) : 15 % du cours. Récupérable en 2^e session.
- Travail écrit (cas clinique) : 10 % du cours. Récupérable en 2^e session.
- L'assistance en classe, la participation active, l'attitude en classe et les activités réalisées en classe : 5 % du cours. Non-récupérable en 2^e session.

Note concernant l'assistance aux travaux pratiques

L'assistance aux travaux pratiques de chacun des deux blocs thématiques pratiques (kinésithérapie en neurologie et techniques de neuro-rééducation) doit être d'au moins 80 %. Faute de quoi l'évaluation pratique sera notée 0.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Bisbe, M., Santoyo, C., Segarra, V. (2012). *Fisioterapia en neurología: procedimientos para restablecer la capacidad funcional* (1 ed.). Barcelona: Panamericana.
- Cano De La Cuerda, R. Collado, S. (2012). *Neurorehabilitación: métodos específicos de valoración y tratamiento* (1 ed.). Madrid: Panamericana.
- Edwards, S. (2002). *Neurological physiotherapy: a problem solving approach* (1 ed.). Edinburgh: Churchill Livingstone.
- Jones, K. (2011). *Neurological Assessment: A Clinician's Guide* (1 ed.). Cardiff: Elsevier.
- Micheli, F. (2006). *Enfermedad de Parkinson y trastornos relacionados* (2 ed.). Buenos Aires: Panamericana.

Practicum I

Typologie : Stages extérieurs

Crédits : 6,0

Semestre : 2^e

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS RESPONSABLES

- Anna Escribà Salvans
- Helena Güell Masramon

OBJECTIFS

Les practicums ou stages cliniques tutorés ont pour but d'offrir une formation qui permette une approche générale du développement professionnel de l'étudiant. Avec le *Practicum I* l'étudiant recevra une formation pré-clinique qui lui permettra d'évoluer ensuite dans un milieu sanitaire et de commencer à intégrer des connaissances, des savoir-faire, des attitudes et des valeurs acquises jusqu'alors dans les études de première année et au début de la deuxième année.

Une partie du cours aura lieu dans les locaux de la Faculté des Sciences de la santé et du bien-être et, après cette formation pré-clinique de base, l'étudiant fera un stage dans des centres ou des institutions qui disposent d'un service de kinésithérapie, sous la tutelle de kinésithérapeutes qualifiés.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant connaît, identifie et relie les situations de la pratique clinique au code éthique de la kinésithérapie et agit conformément aux droits de l'homme.
- RA2. Il facilite et réalise une communication efficace et adaptée et adopte une attitude d'écoute active.
- RA3. Il agit et offre un cadre de privacité et d'intimité à l'usager et comprend et respecte la confidentialité.
- RA4. Il respecte l'individualité, les opinions et les croyances de l'utilisateur / de la famille sans porter de jugement de valeur.
- RA5. Il exerce une pratique réflexive, en acceptant et en modifiant ses actions et ses attitudes en fonction des corrections /indications du tuteur et des commentaires des usagers/ de la famille.
- RA6. Il applique correctement les procédés de réanimation cardio-respiratoire (RCP).
- RA7. Il décrit les diverses techniques de la Thermothérapie et de l'Électrothérapie et leurs effets sur le corps humain et en identifie les principales indications, contre-indications et précautions.
- RA8. Il sait appliquer correctement les procédures de thermothérapie et d'électrothérapie à travers la résolution de cas.
- RA9. Il connaît les principes essentiels des techniques de transfert et les manuvres de manipulation des patients en position couchée, assise, debout et celles de la marche avec et sans aide.

COMPÉTENCES

Spécifiques

- Agir professionnellement conformément aux valeurs inhérentes à la profession, qui sont précisées par le code d'éthique de la kinésithérapie, et respecter le cadre juridique avec un sens critique.
- Comprendre et agir suivant le comportement interactif de la personne en fonction du sexe, du groupe ou de la communauté et du contexte social et multiculturel et respecter les opinions, les croyances et les valeurs des personnes, leur vie privée, la confidentialité et le secret professionnel compte tenu du cycle de vie.
- Communiquer avec les patients/utilisateurs, l'environnement significatif ou la famille et avec d'autres professionnels, gestionnaires ou administrateurs. Utiliser un registre et une voie de communication adaptés aux besoins et aux caractéristiques de l'interlocuteur et au contexte de la communication.

Fondamentales

- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.

Transversales

- Devenir l'acteur principal de son propre processus de formation de sorte à atteindre une amélioration personnelle et professionnelle et à acquérir une formation intégrale qui permette d'apprendre et de vivre dans un contexte respectueux de la diversité linguistique, des réalités sociales, culturelles, de genre et économiques diverses.

CONTENUS

1. Formation pré-clinique :

1. Formation en soins de base :

Concepts d'urgences/émergences et système d'émergences en Catalogne. Introduction aux premiers secours : hémorragies, brûlures, troubles respiratoires, troubles cardiaques, troubles de la conscience et troubles métaboliques. La réanimation cardio-respiratoire (RCR) et réanimation de base. Définition des signes vitaux. L'équipe multidisciplinaire. Les mesures d'hygiène en milieu hospitalier. Précautions. Bandages compressifs et immobilisateurs. Cathéter urinaire et nasogastrique. Drainage et stomies. Voies intraveineuses périphériques.

2. Immobilisations et transferts des patients/ malades :

Introduction aux concepts de base de l'ergonomie. Transferts et manuvres de manutention des positions de décubitus. Transferts de décubitus. Redressement vertical et horizontal. Transferts en position assise. Transfert de la position assise à la position debout. Transfert de position assise à position assise. Redressement en position assise. Aides techniques de base. Position debout et marche. Posture debout statique. Marche normale. Introduction à la marche pathologique. Aides techniques de base pour la marche.

3. Thermothérapie et électrothérapie :

Principes fondamentaux de la thermothérapie, vibrothérapie, pressothérapie et cryothérapie. Précautions et contre-indications. Principes fondamentaux de l'électrothérapie. L'électrothérapie analgésique. L'électrothérapie excito-motrice de muscles normalement innervés et des muscles partiellement ou totalement dénervés. Précautions et contre-indications.

4. Marche humaine et aides techniques :

Principes fondamentaux de la marche humaine normale et de la marche pathologique. Principes fondamentaux des aides techniques utilisées dans les différents troubles de la marche humaine normale.

2. Stages externes tuteurés :

- Pendant le séjour clinique et pour que l'étudiant puisse comprendre le fonctionnement, la gestion et la programmation des institutions sanitaires et comprendre le parcours du patient du moment de l'arrivée à son départ, nous proposons un passage dans les divers services de l'institution, réparti sur les 5 jours que dure le practicum. Pendant le séjour clinique, l'étudiant devra rédiger un rapport de stage qui réunira toutes les informations et toutes les connaissances qu'il aura acquises au cours de cette période.
3. Simulation clinique :
- Une fois terminé le stage clinique, l'étudiant devra démontrer avoir acquis les compétences et les résultats en passant une épreuve de simulation de situation clinique à déterminer.

Si l'étudiant ne peut pas faire le stage externe curriculaire du fait de la situation d'urgence sanitaire, les contenus de cette matière se feront virtuellement conformément au plan de travail spécifique conçu pour ce type de situation. Ce nouveau plan de travail s'adaptera aux diverses situations d'heures de stage que l'étudiant aura faites dans l'institution et supposera la complémentation des résultats d'apprentissage attendus par l'institution. Le plan de travail sera publié dans la salle virtuelle de la matière.

ÉVALUATION

L'évaluation de ce cours se fera selon deux scénarios possibles :

1. Si le stage a pu être effectué dans des conditions normales :

L'ensemble des contenus théoriques du bloc 1 (séminaires) entrera pour 5 % dans la note finale. Le bloc 2 (rapport de stages ou cahier des apprentissages) entrera pour 20 % dans la note finale. Le bloc 3 (simulation clinique) entrera pour 35 % dans la note finale. L'autoévaluation finale de l'étudiant représente 10 % de la note finale.

Le bloc 1 sera évalué par un test écrit à la fin du semestre (5 % de la note du bloc) et par l'évaluation continue et l'assistance aux travaux pratiques effectués dans les divers laboratoires qui, avec le séjour clinique d'observation, représente 30 % de la note finale du cours. Il est indispensable d'assister à 80 % de tous les travaux pratiques de ce contenu. Ne seront admises pas plus de deux absences non-justifiées.

Le bloc 2 sera évalué par la présentation d'un rapport de stage ou cahier des apprentissages. L'évaluation de ce rapport dépend de l'obtention d'un rapport favorable du centre de stages et d'une assistance de 80 % aux jours de stage.

La réussite à ce cours sera assurée par une note minimale de 5 résultant de la moyenne des évaluations de tous les blocs.

Pour obtenir la note globale du *Practicum I* le bloc 1 doit avoir obtenu une note de 5.

Si le rapport de stage n'est pas accepté, l'étudiant n'aura pas à récupérer le temps de stage clinique mais devra, dans un délai de trois jours, refaire son rapport suivant les indications de son tuteur ou du coordinateur, et ne pourra obtenir une note supérieure à 5. La non-présentation du rapport de stage ou de sa rectification invalide le cours, même si la note du centre était positive. Si l'assistance au stage n'a pas atteint 80 %, ce cours n'est pas recevable et il faudra refaire un stage de même durée que l'antérieur.

Le bloc 3 (simulation clinique) sera évalué à partir d'un rapport sur la simulation, qui représentera 100 % de ce bloc. Il doit être réussi pour entrer dans la moyenne avec les autres blocs.

L'assistance aux stages (bloc 4) est obligatoire dans son intégralité. Les stages extérieurs ou stage clinique représentent 20 % de la note finale du cours. Les éventuelles absences aux centres de stage devront être notifiées au plus tôt au centre où a lieu le stage et communiquées au professeur de stage et/ou à la coordinatrice de stages de la FCSB. Dans le cas de longues maladies ou absences pour des raisons personnelles justifiées, la récupération sera évaluée avec le professeur de stage et/ou la coordinatrice de stages de la FCSB.

2. Dans le cas où le séjour clinique n'aura pas été possible ou aura été interrompu, la pondération de 30% correspondant à cette partie sera maintenue et seule l'activité requise sera remplacée par une activité virtuelle.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Watseon, T. (2009). *Electroterapia basada en la evidencia* (1 ed.). Barcelona: Elsevier.
- Fernández González, M., Fernández Valencia, M., Manso Huerta, M.Á., Gómez Rodríguez, M.P., Jiménez Recio, M.C., Del Coz Díaz, F. (2014). *Trastornos musculoesqueléticos en personal auxiliar de enfermería del Centro Polivalente de Recursos para Personas Mayores* (1 ed.). Gijón: Gerokomos.
- Molina, F., Carratalá, M. (2020). *La marcha humana: biomecánica, evaluación y patología*. (1 ed.). Madrid: Editorial Médica Panamericana.
- Plas, F., Viel, E., Blanc, Y (1984). *La marcha humana: cinesiología dinámica, biomecánica y patomecánica*. (1 ed.). Barcelona: Masson.
- Sisinio de Castro (2019). *Manual de patología general* (8 ed.). Madrid: Editorial Masson.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

MATIÈRES OBLIGATOIRES EN TROISIÈME ANNÉE

Kinésithérapie du système musculo-squelettique III

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 6,0

Semestre : 1^{er}

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Diana Alejandra Botello Corzo
- Jose Ramon Rodriguez Cros
- Josep Ortiz Jurado
- Meritxell Parareda Ventura
- Pere Solé Puso
- Xavier Valeri Juncà

OBJECTIFS

Ce cours fait partie de la matière Évaluation et Interventions dans les Altérations du Système musculo-squelettique. Il introduit l'étudiant à la connaissance, au diagnostic fonctionnel et au traitement de kinésithérapie orienté vers les maladies et les troubles les plus répandus dans le domaine de la traumatologie, de la rhumatologie et de l'orthopédie.

Les principaux objectifs lui permettront de savoir évaluer et traiter le patient dans une perspective professionnelle, pour les divers troubles de l'appareil locomoteur, en identifiant le traitement de kinésithérapie le plus approprié aux diverses étapes de la maladie ou du trouble fonctionnel du patient.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant identifie et enregistre les changements structurels et physiologiques qui surviennent chez un patient affecté d'une maladie rhumatismale et traumatique.
- RA2. Il localise et évalue les structures anatomiques et les relie aux troubles fonctionnels du système musculo-squelettique à travers diverses manuvres d'observation, de palpation et de mesure suivant des critères de validation.
- RA3. Il élabore le diagnostic de kinésithérapie à partir des modifications structurelles, fonctionnelles d'activité et de participation selon des normes internationales et conçoit des objectifs thérapeutiques basés sur des critères de spécificité d'évaluation, de réalisation et de limite dans le temps.
- RA4. Il identifie, décrit et applique les différents types d'exercices thérapeutiques et applique les diverses procédures découlant des indications cliniques et des objectifs établis.
- RA5. Il prépare et argumente un programme d'intervention de base par le biais du raisonnement clinique en kinésithérapie.
- RA6. Il sélectionne, argumente et applique les méthodes et techniques de kinésithérapie d'après des critères d'effectivité, d'évidence et de pertinence clinique, de sorte à prévenir et traiter les troubles du

système musculo-squelettique.

- RA7. Il fait preuve de capacités de réflexion critique dans les procédures liées à la thérapie manuelle et à l'exercice thérapeutique.

COMPÉTENCES

Spécifiques

- Agir professionnellement conformément aux valeurs inhérentes à la profession, qui sont précisées par le code d'éthique de la kinésithérapie, et respecter le cadre juridique avec un sens critique.
- Évaluer le programme d'intervention en kinésithérapie de façon critique et réflexive et lui apporter les modifications nécessaires grâce au dialogue avec les utilisateurs/patients et leur environnement.
- Communiquer avec les patients/utilisateurs, l'environnement significatif ou la famille et avec d'autres professionnels, gestionnaires ou administrateurs. Utiliser un registre et une voie de communication adaptés aux besoins et aux caractéristiques de l'interlocuteur et au contexte de la communication.
- Construire et mettre en œuvre un programme de traitement de kinésithérapie basé sur le diagnostic, sur les apports d'autres professionnels, les preuves scientifiques disponibles et avec la participation de l'utilisateur / du patient et de son environnement, en tenant compte des aspects personnels, relationnels, méthodologiques et de sécurité et efficacité.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions et des interventions en matière de prévention des risques et de promotion de la santé, qui affectent différents facteurs déterminants de la santé (modes de vie, réseaux sociaux et communautaires et environnement professionnel, entre autres), à partir du développement, de l'entretien et de l'amélioration de l'activité et du mouvement dans un environnement bio-psycho-social.
- Faire un diagnostic de kinésithérapie basé sur l'analyse et l'interprétation critique des informations pertinentes, sur l'évaluation effectuée, en utilisant dans la prise de décisions les classifications internationales de capacité fonctionnelle, de handicap et de santé et le raisonnement clinique.
- Incorporer la recherche et l'apprentissage permanent dans la pratique professionnelle par l'utilisation de la meilleure évidence disponible et de la formulation de questions à partir de sa propre évidence, et informer et concevoir des projets de recherche.
- Participer à un environnement interdisciplinaire en tant que kinésithérapeute et incorporer à la pratique habituelle la coordination avec d'autres professionnels et la participation aux équipes de travail.
- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur/patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.
- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.
- Devenir l'acteur principal de son propre processus de formation de sorte à atteindre une amélioration personnelle et professionnelle et à acquérir une formation intégrale qui permette d'apprendre et de vivre dans un contexte respectueux de la diversité linguistique, des réalités sociales, culturelles, de genre et

économiques diverses.

- Faire preuve de savoir-faire dans la pratique professionnelle dans des environnements multidisciplinaires et complexes, en coordination avec des équipes de travail en réseau, dans des environnements présents ou virtuels, grâce à l'utilisation informatique et informationnelle des TIC.

CONTENUS

Bloc théorique

1. Généralités sur la kinésithérapie du système musculo-squelettique et concepts de l'exercice thérapeutique et son applicabilité aux diverses étapes du processus de rééducation.
2. Pathologies du système musculo-squelettique des membres supérieurs : fracture / luxation de la ceinture scapulaire, douleur du dos, fracture du coude et de l'avant-bras.
3. Pathologies du système musculo-squelettique des membres inférieurs : fracture du fémur, coxarthrose, PTM, gonarthrose, PTG, lésions ligamentaires, fracture de la cheville.
4. Pathologies médicochirurgicales en rhumatologie.
5. IRM : échographie et radiologie.

Bloc pratique

1. Évaluation et diagnostic fonctionnel des pathologies du système musculo-squelettique.
2. Objectifs thérapeutiques et traitements les plus appropriés aux diverses phases de rééducation des pathologies du système musculo-squelettique.
3. Suivi du patient atteint d'un traumatisme et d'un rhumatisme et action du kinésithérapeute aux diverses phases de son évolution en recourant à l'exercice thérapeutique le plus indiqué.
4. Systèmes de contention et d'immobilisation des extrémités supérieures et inférieures.
5. Résolution de cas cliniques.

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session et qui sont récupérables.

Session ordinaire (1^{re} session)

L'évaluation se fait à travers un processus d'évaluation continue qui s'appuie sur les critères suivants :

- Deux épreuves écrites de contenu théorique qui peuvent être des examens de type test ou des questions à réponse courte. Équivalant à 25 % de la note finale. Cette partie est récupérable en 2^e session.
- Préparation du résumé d'un article scientifique en anglais. Équivalant à 5 % de la note finale et non-récupérable.
- Préparation d'un travail de groupe sur un cas clinique présenté dans les TP. Équivalant à 10 % de la note finale et non-récupérable.
- Examen pratique sur le contenu expliqué au cours des séances pratiques de thérapie manuelle. Équivalant à 25 % de la note finale et récupérable en 2^e session.
- Suivi des travaux effectués au cours des travaux pratiques de bandages fonctionnels, évaluation suivie qui équivaut à 30 % de la note finale et n'est pas récupérable en 2^e session.

- Assistance et participation aux travaux pratiques. L'assistance est obligatoire à au moins 80 %, et représente 5 % de la note finale. Non-récupérable.

La note finale de ce cours est calculée à partir de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties et la note doit être égale ou supérieure à 5 pour être reçu. La théorie est indispensable pour pouvoir réussir ce cours.

Les notes des parties non-récupérables entreront dans la pondération, même si elles sont en-dessous de la moyenne.

L'assistance aux travaux pratiques doit être de 80 % au moins pour que l'évaluation pratique soit positive. Faute de quoi, elle ne sera pas recevable.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables pourra le faire pendant cette session. L'évaluation de cette seconde période ne peut excéder plus de 50% de la note de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5.

En cas de nouvelle urgence sanitaire qui impliquerait le confinement, les activités et les pondérations de l'évaluation ne seront pas modifiées. Si elles ne peuvent pas avoir lieu en présentiel, elles se feront virtuellement.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Atkinson, K., Coutts, F., Hassenkamp, A. (2007). *Fisioterapia en ortopedia. Un enfoque basado en la resolución de problemas* (2a ed.). Barcelona: Elsevier.
- Brotzman, S.B., Wilk, K.E. (2005). *Rehabilitación ortopédica clínica* (2a ed.). Madrid: Elsevier.
- Carrie, M. Hall, Lori Thein, B. (2006). *Ejercicio terapéutico. Recuperación funcional* (1a ed.). Barcelona: Paidotribo.
- Kisner, Carolyn (2005). *Ejercicio terapéutico. Fundamentos y técnicas* (5a ed.). Barcelona: Paidotribo.
- Seco Calvo, J. (2017). *Afecciones medicoquirúrgicas para fisioterapeutas (sistema musculoesquelético-III)* (1a ed.). Madrid: Panamericana.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Practicum II

Typologie : Stages extérieurs

Crédits : 6,0

Semestre : 1^{er}

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS RESPONSABLES

- Anna Escribà Salvans
- Marc Vidal Falguera

OBJECTIFS

Les practicums ou stages cliniques tutorés ont pour but d'offrir une formation qui permette une approche générale du développement professionnel de l'étudiant.

Les stages sont structurés en cinq cours : *Practicum I*, *Practicum II*, *Practicum III*, *Practicum IV* et *Practicum V*, entre la seconde et la quatrième année de licence (4^e, 5^e, 6^e, 7^e et 8^e semestres). Ces périodes suivent une séquence progressive d'acquisition de compétences, selon les divers niveaux d'apprentissage des compétences et l'intégration du contenu des diverses matières du Premier cycle pour chacune des périodes programmées.

Les stages cliniques sont effectués dans les organismes de soins en vertu d'accords de collaboration passés entre l'Université de Vic - Université Centrale de Catalogne et chaque centre. La rotation clinique aura lieu dans des hôpitaux, des centres de santé, des centres de soins primaires, des mutuelles du travail, des centres de soin précoce, des centres de services sociaux spécialisés et des centres privés de kinésithérapie.

Les stages cliniques tutorés ont pour but de permettre à l'étudiant de développer et d'intégrer, de façon suivie et progressive, les compétences nécessaires pour appliquer, dans un contexte réel, les connaissances acquises au cours des diverses matières du programme.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant connaît, identifie et relie les situations de la pratique clinique au code éthique de la kinésithérapie et agit conformément aux droits de l'homme.
- RA2. Il identifie les outils d'évaluation subjective et objective utilisés dans le centre.
- RA3. Il enregistre les évaluations fonctionnelles utilisées.
- RA4. Il décrit la situation de fonctionnement et de handicap du patient.
- RA5. Il identifie l'intervention d'autres professionnels de la santé dans le processus.
- RA6. Il facilite et réalise une communication efficace et adaptée et adopte une attitude d'écoute active.
- RA7. Il agit et offre un cadre de privacité et d'intimité à l'utilisateur et comprend et respecte la confidentialité.
- RA8. Il respecte l'individualité, les opinions et les croyances de l'utilisateur / de la famille sans porter de jugement de valeur.
- RA9. Il s'intéresse à la dynamique du service et aux activités qui lui sont assignées.
- RA10. Il collabore activement aux activités prévues dans le service.

- RA11. Il applique les règles de sécurité et d'ergonomie nécessaires à sa propre sécurité et à celle du patient.
- RA12. Il cherche à éclaircir ses doutes et à discerner les diverses sources d'information pour renforcer son développement professionnel.
- RA13. Il fait bon usage des ressources conformément aux règles établies et s'engage face aux valeurs professionnelles.
- RA14. Il effectue une pratique réflexive, en acceptant et en modifiant ses actions et ses attitudes en fonction des corrections/indications du tuteur et des commentaires des usagers / de la famille, en prenant des décisions cohérentes en fonction des évidences du contexte.
- RA15. Il fait preuve d'attitudes, de savoir-faire, de compétences acquises dans toutes les matières, en sachant passer de la théorie acquise à la pratique.
- RA16. Il incorpore à son action les explications, conseils et connaissances acquis au long de sa formation pour résoudre les différentes situations professionnelles.

COMPÉTENCES

Générales

- Faire preuve de son engagement envers la profession, ses valeurs et l'amélioration continue de la pratique à la poursuite de l'excellence en matière de soins apportés aux personnes, aux familles et à la communauté.

Spécifiques

- Agir professionnellement conformément aux valeurs inhérentes à la profession, qui sont précisées par le code d'éthique de la kinésithérapie, et respecter le cadre juridique avec un sens critique.
- Comprendre et agir suivant le comportement interactif de la personne en fonction du sexe, du groupe ou de la communauté et du contexte social et multiculturel et respecter les opinions, les croyances et les valeurs des personnes, leur vie privée, la confidentialité et le secret professionnel compte tenu du cycle de vie.
- Communiquer avec les patients/utilisateurs, l'environnement significatif ou la famille et avec d'autres professionnels, gestionnaires ou administrateurs. Utiliser un registre et une voie de communication adaptés aux besoins et aux caractéristiques de l'interlocuteur et au contexte de la communication.
- Gérer, organiser et optimiser des processus de travail ou des services de santé dans le domaine de la kinésithérapie, conformément aux dispositions légales et administratives en vigueur et intégrer des modèles d'organisation inclusifs et participatifs.
- Participer à un environnement interdisciplinaire en tant que kinésithérapeute et incorporer à la pratique habituelle la coordination avec d'autres professionnels et la participation aux équipes de travail.
- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur/patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.

Transversales

- Devenir l'acteur principal de son propre processus de formation de sorte à atteindre une amélioration personnelle et professionnelle et à acquérir une formation intégrale qui permette d'apprendre et de vivre dans un contexte respectueux de la diversité linguistique, des réalités sociales, culturelles, de genre et économiques diverses.
- Exercer une citoyenneté active et une responsabilité individuelle en adhérant aux valeurs démocratiques de durabilité et de conception universelle, à partir de pratiques basées sur

l'apprentissage, le service et l'inclusion sociale.

- Projeter les valeurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans l'exercice de sa trajectoire scolaire et professionnelle, au contact de différentes réalités de la pratique et guidé par une motivation de développement professionnel.

CONTENUS

Au cours de la période de stages du *Practicum II* l'étudiant devra élaborer un travail/rapport de stage, qui sera structuré comme suit :

Présentation du travail suivant les orientations et normes de présentation de travaux scolaires de la FCSB de l'Université de Vic. Il devra offrir les contenus suivants :

1. Brève description du centre et/ou du service de stages. (1 feuille recto verso tout au plus) :
 1. Organigramme du centre.
 2. Voie de dérivation du patient.
 3. Références de l'utilisateur :
 1. Typologie du patient.
 2. Âge.
 4. Statut des patients du centre (économique, social, cognitif).
2. Résumé du dossier médical du processus. (Maxim. deux feuilles recto verso.)
 1. Brève description du processus pathologique (mécanisme de lésion).
 2. Description du diagnostic médical.
 3. Tests complémentaires
3. Dossier clinique de kinésithérapie. Il doit inclure :
 1. Anamnèse.
 2. Examen subjectif et objectif (fait au centre).
 3. Évaluation des capacités fonctionnelles (selon modalités du centre) + (recherche d'autres outils d'évaluation valables au niveau international).
 4. Application de la Classification Internationale du Fonctionnement, du Handicap et de la Santé (CIF) au processus.
 5. Diagnostic de kinésithérapie.
 6. Objectifs thérapeutiques.
 7. Traitement de kinésithérapie et protocoles d'intervention.
 8. Évolution. Nouvelle collecte de données.
4. Liste des professionnels de la santé impliqués dans le cas clinique avec brève description du moment de leur intervention et de leur rôle.
5. Réflexion personnelle sur le processus d'apprentissage.
6. Conclusions : elles expliquent brièvement les résultats du travail et leur importance tout en les reliant aux objectifs fixés au début du stage.

Si la situation d'urgence sanitaire ne permettait pas d'effectuer le stage externe curriculaire, les contenus de cette matière se feront virtuellement conformément au plan de travail spécifique conçu pour ce type de situation. Ce nouveau plan de travail s'adaptera aux diverses situations d'heures de stage que l'étudiant aura faites dans l'institution de stage et supposera la complémentation des résultats d'apprentissage attendus par l'institution. Le plan de travail sera publié dans la salle virtuelle de la matière.

ÉVALUATION

L'évaluation de ce cours se fera selon deux scénarios possibles :

1. Si la totalité du stage a pu se réaliser dans des conditions normales :

- Les travaux seront rendus via le Campus Virtuel et la remise des documents aura lieu au cours des trois semaines qui suivront les stages, sur avis du tuteur de l'université.
- L'évaluation finale du *Practicum II* se fait par le biais du résultat de l'évaluation du tuteur de stage du centre (30 % de la note finale), de l'évaluation /du suivi du tuteur de l'UVic sur le travail effectué pendant le stage (20 %), du travail du *Practicum II* (40 % de la note finale) et de l'autoévaluation (10 % de la note finale).
- Compte tenu du fait qu'il a déjà été évalué et rectifié par l'étudiant au cours de sa phase préliminaire, le travail final écrit n'est pas récupérable. Si les travaux ne sont pas remis aux dates établies (pendant la période de stages), la note du travail ne pourra en aucun cas dépasser 5.
- Un échec de la partie pratique du centre de stages entraîne l'échec de la totalité du cours.
- Un échec du travail écrit final entraîne l'échec de la totalité du cours.
- Pour réussir ce cours, le travail et le séjour clinique doivent être approuvés avec un 5.
- Pour pouvoir saisir les notes, l'étudiant doit avoir publié le travail sur le Campus et fourni l'autoévaluation et l'enquête complétée par le centre. S'il ne fournit pas tous ces documents, l'évaluation est considérée incomplète jusqu'à réception de la totalité de l'information. On appréciera le fait que l'étudiant ait complété l'enquête reçue du tutorat pendant le cours dès sa terminaison.

Note importante : Tous les travaux doivent obligatoirement être rendus et il appartient à l'étudiant de vérifier que le centre a bien complété le formulaire d'évaluation avec la note adéquate ainsi que les spécialités du stage. L'absence d'un des documents au moment de saisir la note entraîne l'échec du cours.

2. Si le stage a été interrompu ou n'a pas pu se faire intégralement, les critères de pondération du cours seront les mêmes, mais de nouvelles activités virtuelles seront mises en place pour compenser la note du centre.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Kinésithérapie cardiorespiratoire

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 6,0

Semestre : 1^{er} ou 2^e

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Helen Margarita Valenzuela Leal
- Ricard Castro Prat
- Vanesa Pascual Granollés

OBJECTIFS

Ce cours développe les aspects fondamentaux du domaine de la pneumologie et de la cardiologie, qui ont de nombreux points communs.

Dans ce cours, l'étudiant prendra connaissance des pathologies et de la physiopathologie des principales affections respiratoires et cardiaques, il travaillera sur la connaissance des programmes de rééducation pulmonaire et, plus particulièrement de la kinésithérapie respiratoire (FR) : *"L'art d'appliquer des techniques physiques basées sur la connaissance de la physiopathologie respiratoire, joint à la connaissance psycho-émotionnelle du patient, peut prévenir, soigner ou, parfois, seulement stabiliser les troubles qui affectent le système thoraco-pulmonaire"* (Sangenis, 1994).

Le cours insistera plus sur l'apprentissage de l'application de techniques physiques, manuelles et mécaniques sur les structures ténomusculaires et viscérales impliquées dans le mouvement respiratoire et la physiologie du système cardiorespiratoire du patient, à partir de l'examen clinique et stéthacoustique selon la méthode scientifique et le paradigme mécaniciste, en appliquant ces connaissances à des cas cliniques.

D'autre part, nous travaillerons aussi la connaissance des programmes de rééducation cardiaque, dans lesquels le kinésithérapeute est responsable de la préparation physique et de l'amélioration de l'activité physique chez ces patients.

Objectifs généraux de ce cours :

- Connaître et comprendre l'anatomie et de la physiologie du système cardio-respiratoire et la biomécanique du mouvement ventilatoire.
- Connaître et comprendre les troubles et la physiopathologie des maladies pulmonaires et cardiaques les plus importantes pour le kinésithérapeute.
- Connaître et appliquer des outils d'examen et de détection des troubles biophysiques qui affectent le système cardiorespiratoire et le mouvement ventilatoire.
- Permettre à l'étudiant de mettre en place un processus d'action en kinésithérapie cardiorespiratoire en cohérence avec les troubles détectés chez chaque patient.
- Connaître les aspects essentiels de la kinésithérapie et de la rééducation respiratoire et cardiaque et leur application dans tous les domaines de la médecine (préventive et familiale, pédiatrie, pneumologie, chirurgie, neurologie, gériatrie, cardiologie, etc.).

ACQUIS

- RA1. L'étudiant décrit et analyse les différentes propriétés physiques du dispositif thoraco-pulmonaire, de la physiologie respiratoire et de la clinique cardio-respiratoire. (B01)
- RA2. Il identifie le cadre d'action de la kinésithérapie cardio-respiratoire et explique les effets des principales techniques kinésithérapiques cardio-respiratoires dans les troubles cardio-respiratoires les plus fréquents. (G1, E10)
- RA3. Il applique les principaux outils d'évaluation validés internationalement pour les troubles cardio-respiratoires dans une optique bio-psycho-sociale. (E4, E5)
- RA4. Il applique les méthodes de kinésithérapie scientifiquement validées dans l'approche de la pathologie cardiaque et respiratoire. (B02, E1, E5)
- RA5. Il évalue l'efficacité des interventions thérapeutiques et décrit les modifications qui interviennent dans la qualité de vie et la fonctionnalité du patient dans un milieu de travail en coopération avec d'autres professionnels des sciences de la santé. (T01, T04, T06, G1, E7, E10)
- RA6. Il résout des cas cliniques susceptibles de traitement kinésithérapique dans le domaine des maladies cardio-respiratoires. (B02, T04, T06, E1, E8)

COMPÉTENCES

Générales

- Faire preuve de son engagement envers la profession, ses valeurs et l'amélioration continue de la pratique à la poursuite de l'excellence en matière de soins apportés aux personnes, aux familles et à la communauté.

Spécifiques

- Évaluer le programme d'intervention en kinésithérapie de façon critique et réflexive et lui apporter les modifications nécessaires grâce au dialogue avec les utilisateurs/patients et leur environnement.
- Communiquer avec les patients/utilisateurs, l'environnement significatif ou la famille et avec d'autres professionnels, gestionnaires ou administrateurs. Utiliser un registre et une voie de communication adaptés aux besoins et aux caractéristiques de l'interlocuteur et au contexte de la communication.
- Construire et mettre en œuvre un programme de traitement de kinésithérapie basé sur le diagnostic, sur les apports d'autres professionnels, les preuves scientifiques disponibles et avec la participation de l'utilisateur / du patient et de son environnement, en tenant compte des aspects personnels, relationnels, méthodologiques et de sécurité et efficacité.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions et des interventions en matière de prévention des risques et de promotion de la santé, qui affectent différents facteurs déterminants de la santé (modes de vie, réseaux sociaux et communautaires et environnement professionnel, entre autres), à partir du développement, de l'entretien et de l'amélioration de l'activité et du mouvement dans un environnement bio-psycho-social.
- Faire un diagnostic de kinésithérapie basé sur l'analyse et l'interprétation critique des informations pertinentes, sur l'évaluation effectuée, en utilisant dans la prise de décisions les classifications internationales de capacité fonctionnelle, de handicap et de santé et le raisonnement clinique.
- Participer à un environnement interdisciplinaire en tant que kinésithérapeute et incorporer à la pratique habituelle la coordination avec d'autres professionnels et la participation aux équipes de travail.
- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur/patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.
- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.
- Faire preuve de savoir-faire dans la pratique professionnelle dans des environnements multidisciplinaires et complexes, en coordination avec des équipes de travail en réseau, dans des environnements présentiels ou virtuels, grâce à l'utilisation informatique et informationnelle des TIC.

CONTENUS

1. Pathologie et physiopathologie de l'appareil respiratoire.
2. Pathologie et physiopathologie du système cardio-vasculaire.
3. Rééducation respiratoire (concepts les plus importants).
4. Évaluation et diagnostic en kinésithérapie respiratoire.
5. Intervention en kinésithérapie respiratoire :
 1. Techniques de contrôle de la respiration.
 2. Techniques de libération des voies aériennes.
 3. Techniques de ré-entraînement à l'effort et à l'activité physique thérapeutique.
 4. Techniques de relaxation.
6. Rééducation cardiaque (concepts les plus importants).
7. Évaluation et diagnostic en kinésithérapie cardiaque.
8. Étapes de la rééducation cardiaque et précautions à prendre.
9. Domaines d'intervention en kinésithérapie cardio-respiratoire (pédiatrie, chirurgie, EPOC, sommeil, neurologie, UCI (aspiration de sécrétions)...).
10. Systèmes d'évaluation de l'efficacité, l'utilité et la validation scientifique des processus en kinésithérapie cardio-respiratoire, et utilisation des guides des bonnes pratiques cliniques.
11. Raisonnement clinique.

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant par le biais de :

- **Travail de groupe / co-évaluation** : 20 % de la note finale du cours. (Non récupérable.)
 - 60 % correspondent à la note du travail.
 - 40 % correspondent à la note des co-évaluations.
- **Participation, tests rapides, exercices en classe, etc** : 15 % de la note finale du cours. (Non récupérable.)
- **Évaluation pratique** : 30 % de la note finale du cours.
 - 25 % correspondent à l'assistance. 1 absence non-justifiée (-50 %), 2 absences non-justifiées ou plus (l'évaluation pratique sera considérée comme irrecevable et notée 0).
 - 25 % correspondent à l'attitude, à la participation (consensus entre professeurs).
 - 50 % correspondent à l'évaluation de cas cliniques (cette partie doit obtenir une note de 5 pour pouvoir faire la moyenne).
- **Examen écrit global** : 35 % de la note finale du cours.

Le cours est approuvé si la note finale est de 5 ou plus. Cette note finale est obtenue en faisant la moyenne des diverses notes *dans la mesure où l'évaluation pratique et l'examen écrit global ont reçu une note de 5 ou plus.*

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation induite de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

En cas de nouvelle urgence sanitaire qui impliquerait le confinement, les activités et les pondérations de l'évaluation ne seront pas modifiées. Si elles ne peuvent pas avoir lieu en présentiel, elles se feront virtuellement.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

-
- Blandine, C.-G. (2006). *Anatomia para el movimiento (T.IV). El gesto respiratorio* (1a ed.). Barcelona: La liebre de marzo.
 - Main, E., Denehy, L. (2016). *Cardiorespiratory Physiotherapy. Adults and Paediatrics: formerly Physiotherapy for Respiratory and Cardiac Problems* (5a ed.). London: Elseviere.
 - Postiaux, G. (2000). *Fisioterapia Respiratoria en el niño* (1a ed.). Madrid: Ed. McGraw-Hill . Interamericana.
 - Seco, J. (2018). *Sistema Respiratorio: Métodos, fisioterapia clínica y afecciones para fisioterapeutas* (1a ed.). Madrid: Ed. Médica Panamericana.
 - Varis (2020). *Normativas SEPAR*. Recuperat de <https://www.separ.es/?q=node/196>

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Kinésithérapie communautaire

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 6,0

Semestre : 1^{er} ou 2^e

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Javier Jerez
- Laura Coll Planas
- Marc Terradas Monllor

OBJECTIFS

La kinésithérapie communautaire est la branche de la kinésithérapie qui vise à promouvoir la santé, à prévenir ou traiter les maladies de la communauté. La kinésithérapie communautaire intègre la santé publique dans sa pratique et elle se déroule dans des centres de santé et des centres communautaires (foyers, organisations bénévoles, écoles, entreprises, etc.). Pendant ce cours théorique et pratique, l'étudiant sera initié à la kinésithérapie communautaire, il apprendra le rôle de la kinésithérapie dans la promotion de la santé, la prévention et l'éducation sanitaire, particulièrement au niveau des soins de santé primaires, au travail (kinésithérapie de la santé au travail), dans les hôpitaux ou les écoles entre autres domaines. On concevra, de plus, des projets d'intervention dans la communauté.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant conçoit des interventions et des programmes de kinésithérapie communautaire à partir de l'application intégrée de connaissances sur la conception, la mise en uvre et l'évaluation d'interventions, de cadres et de modèles de référence de la kinésithérapie communautaire. (E1, E7, E8, E9, T5)
- RA2. Il analyse et interprète dans un esprit critique les concepts fondamentaux du processus santé-maladie et relie les divers facteurs liés à la conception, la mise en uvre et l'évaluation de propositions adaptées à la réalité observée/étudiée et émet des jugements spécifiques. (E7, T1, E8, E9, T5)
- RA3. Il connaît, gère et adapte les outils et ressources pour promouvoir l'autonomie de la promotion de la santé et de la prévention des maladies chez les utilisateurs/patients. (E7, T1, E8, E9, T5)
- RA4. Il fait preuve de capacités à la réflexion critique face à la situation de la profession et poursuit une recherche suivie et actualisée sur les nouvelles tendances liées à l'activité physique et à la santé communautaire. (E7, E9, T1)
- RA5. Il est capable de sélectionner, gérer et interpréter des outils spécifiques de mesure de la qualité de vie liée à la santé, d'évaluation du soutien social, de la nutrition, de l'activité physique et d'outils utilisés en kinésithérapie communautaire. (E1, E7, E9, T1)

COMPÉTENCES

Générales

- Faire preuve de son engagement envers la profession, ses valeurs et l'amélioration continue de la pratique à la poursuite de l'excellence en matière de soins apportés aux personnes, aux familles et à la communauté.

Spécifiques

- Agir professionnellement conformément aux valeurs inhérentes à la profession, qui sont précisées par le code d'éthique de la kinésithérapie, et respecter le cadre juridique avec un sens critique.
- Évaluer le programme d'intervention en kinésithérapie de façon critique et réflexive et lui apporter les modifications nécessaires grâce au dialogue avec les utilisateurs/patients et leur environnement.
- Comprendre et agir suivant le comportement interactif de la personne en fonction du sexe, du groupe ou de la communauté et du contexte social et multiculturel et respecter les opinions, les croyances et les valeurs des personnes, leur vie privée, la confidentialité et le secret professionnel compte tenu du cycle de vie.
- Communiquer avec les patients/utilisateurs, l'environnement significatif ou la famille et avec d'autres professionnels, gestionnaires ou administrateurs. Utiliser un registre et une voie de communication adaptés aux besoins et aux caractéristiques de l'interlocuteur et au contexte de la communication.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions et des interventions en matière de prévention des risques et de promotion de la santé, qui affectent différents facteurs déterminants de la santé (modes de vie, réseaux sociaux et communautaires et environnement professionnel, entre autres), à partir du développement, de l'entretien et de l'amélioration de l'activité et du mouvement dans un environnement bio-psycho-social.
- Gérer, organiser et optimiser des processus de travail ou des services de santé dans le domaine de la kinésithérapie, conformément aux dispositions légales et administratives en vigueur et intégrer des modèles d'organisation inclusifs et participatifs.
- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur/patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Être capable de transmettre des informations, des idées, des problèmes et des solutions à un public spécialisé et non spécialisé.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.
- Exercer une citoyenneté active et une responsabilité individuelle en adhérant aux valeurs démocratiques de durabilité et de conception universelle, à partir de pratiques basées sur l'apprentissage, le service et l'inclusion sociale.
- Projeter les valeurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans l'exercice de sa trajectoire scolaire et professionnelle, au contact de différentes réalités de la pratique et guidé par une motivation de développement professionnel.

CONTENUS

Bloc 1. Introduction à la kinésithérapie communautaire et généralités

1. Introduction à la kinésithérapie communautaire. Kinésithérapie basée sur la communauté. Concepts généraux : modèle bio-psycho-social, rapport coût-efficacité, Classification internationale du fonctionnement, etc.
2. Élaboration de projets de kinésithérapie communautaire . analyse des besoins, méthodologie, évaluation, etc.
3. Soins centrés sur le patient.
4. Multidisciplinarité et interdisciplinarité. Travail d'équipe.
5. Communication : Communication avec l'équipe de travail. Communication avec le patient et sa famille.
6. Soutien social. Instruments d'évaluation du soutien social. Soutien des pairs. Soutien familial. Défaillance familiale.
7. Soins du soignant. La kinésithérapie et le soignant.

Bloc 2. Kinésithérapie et promotion de la santé, prévention et éducation à la santé

8. Kinésithérapie et promotion de la santé. Accaparement (*empowerment*). Qualité de vie (et instruments d'évaluation).
9. Activité physique et comportement sédentaire.
10. Nutrition.
11. Éducation à la santé : théories, modèles, espaces d'intervention et techniques. Matériel pédagogique : présentations Powerpoint, brochures, affiches, etc.
12. Théories du comportement et déterminants. Processus de changement du comportement. Concepts d'auto-efficacité et d'autogestion. Stratégies du changement du comportement. Durabilité. Observance du traitement.
13. Éducation en neurosciences de la douleur.
14. Prévention et kinésithérapie. Programmes de prévention les plus communs en kinésithérapie

Bloc 3. Kinésithérapie dans les soins primaires

15. Kinésithérapie dans les soins primaires. L'équipe de soins primaires. Tâches de la kinésithérapie au centre de soins primaires. Programmes spécifiques de soins de santé : femmes, personnes âgées, etc.
16. Prévention et traitement des lésions de l'appareil locomoteur fréquentes en soins primaires : cervicalgie, lombalgie, douleurs du dos, tennis-elbow, entorse de la cheville. Protocoles de kinésithérapie basés sur l'évidence scientifique.
17. École du dos.

Bloc 4. Kinésithérapie domiciliaire

18. Kinésithérapie domiciliaire. Instruments d'évaluation du foyer.

Bloc 5. Kinésithérapie scolaire

19. Kinésithérapie scolaire Kinésithérapie destinée aux enfants et adolescents présentant des besoins particuliers dans l'environnement éducatif.

Bloc 6. Kinésithérapie en santé professionnelle

20. Kinésithérapie professionnelle.
21. Ergonomie. Prévention des Risques du travail.
22. Ergonomie et prévention des blessures pour les kinésithérapeutes.

Bloc 7. Kinésithérapie dans des services spécialisés

23. Services de prévention tertiaire. Kinésithérapie en centres hospitaliers. Rééducation ambulatoire (*out-patient*) et non-ambulatoire (*in-patient*). Kinésithérapie en unité de soins intensifs (USI).
24. Prévention du syndrome d'immobilité. Programmes de mobilité précoce.
25. Ulcères de pression : prévention et traitement.

26. Hygiène hospitalière. Mesures de protection.

27. Kinésithérapie et soins palliatifs.

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant par le biais de :

- Travail de changement du comportement : 10 %
- Cours-tutorés des travaux : 5 %
- 1^{er} partiel : 25 %
- 2^e partiel : 25 %
- Activités de lecture d'articles scientifiques : 10 %
- Assistance et participation à des cours pratiques d'Escola d'Esquena : 5 %
- Causeries de kinésithérapeutes communautaires : 5 %
- Projet de kinésithérapie communautaire : 15 %

La réussite du cours dépend d'une moyenne finale de 5 dans la mesure où les notes du partiel et du final seront de 4,5 ou plus et la moyenne du bloc théorique (examens) de 5 au moins.

L'étudiant pourra être réévalué sur les tâches, les activités ou les épreuves qui n'auront pas été satisfaisantes lors de la session ordinaire. Dans cette 2^e session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale du cours et, en tout cas, elle aura lieu en cohérence avec le processus d'évaluation continue établi pour chaque matière et donc en respectant les activités qui, dans le programme, ont été définies comme non-récupérables.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière. Les activités récupérables sont les partiels 1 et 2.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

En cas de nouvelle urgence sanitaire qui impliquerait le confinement, les activités et les pondérations de l'évaluation ne seront pas modifiées. Si elles ne peuvent pas avoir lieu en présentiel, elles se feront virtuellement.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Gómez, S.F., Selva, L., Martínez, M., Sáez, S. (2017). *Educación para la salud. Elabora un programa en 8 etapas* (1a ed.). Sevilla: Culbuks.
- Perea Quesada, R. (2009). *Promoción y educación para la salud tendencias innovadoras*. Recuperat de http://cataleg.upc.edu/record=b1394669~S1*cat

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Kinésithérapie en gériatrie

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 6,0

Semestre : 1^{er} ou 2^e

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Eduard Minobes Molina
- Joan Carles Rovira Pascual

OBJECTIFS

Le cours de *Kinésithérapie en gériatrie* fait partie de la formation obligatoire dans la licence de Kinésithérapie.

La kinésithérapie gériatrique est la branche de kinésithérapie qui traite une ample variété de sujets liés au processus du vieillissement et au troisième âge. Compte tenu du vieillissement mondial de la population, les systèmes de santé doivent faire face au défi d'un «vieillissement actif» promulgué par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Objectifs généraux de ce cours :

- Savoir agir sur la promotion de la santé des personnes âgées, prévenir et traiter les handicaps de sorte à améliorer leur qualité de vie.
- Comprendre le processus de vieillissement.
- Prévenir les principaux syndromes gériatriques.
- Comprendre et traiter les problèmes de santé spécifiques des personnes âgées, comme l'ostéoporose, l'arthrose ou l'incontinence, entre autres.
- Résoudre les problèmes gériatriques par l'analyse des cas cliniques et l'utilisation du raisonnement clinique.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant réfléchit sur et analyse les implications bio-psycho-sociales du vieillissement et ses conséquences.
- RA2. Il applique les principes de base du vieillissement actif dans l'intervention du kinésithérapeute.
- RA3. Il applique les méthodes d'évaluation gériatrique intégrale, scientifiquement validées, dans son intervention sur les personnes âgées et vulnérables ou fragiles, dans une perspective bio-psycho-sociale.
- RA4. Il conçoit et applique des mesures de prévention, d'éducation, de thérapie et des mesures socio-sanitaires visant à améliorer la qualité de vie en gériatrie.
- RA5. Il identifie et décrit les pathologies les plus fréquentes chez les personnes âgées par rapport aux traitements médico-chirurgicaux appliqués.
- RA6. Il identifie et analyse les syndromes gériatriques de façon multidimensionnelle et intégrale.
- RA7. Il acquiert des connaissances approfondies et comprend les aspects théoriques et pratiques de la

pathologie gériatrique dans le domaine de la kinésithérapie et de la psychomotricité.

- RA8. Il explique les politiques de soins destinés à la population âgée et à la population dépendante au niveau local, national et international.
- RA9. Il structure correctement (début, corps et fin) des séances de groupe pour travailler certains objectifs de traitement concrets, en appliquant des techniques spécifiques de psychomotricité.
- RA10. Il effectue, grâce à une grille d'observation, un travail d'observation du groupe pour savoir détecter d'éventuels troubles de la conduite, troubles émotionnels et physiques.

COMPÉTENCES

Générales

- Faire preuve de son engagement envers la profession, ses valeurs et l'amélioration continue de la pratique à la poursuite de l'excellence en matière de soins apportés aux personnes, aux familles et à la communauté.

Spécifiques

- Agir professionnellement conformément aux valeurs inhérentes à la profession, qui sont précisées par le code d'éthique de la kinésithérapie, et respecter le cadre juridique avec un sens critique.
- Évaluer le programme d'intervention en kinésithérapie de façon critique et réflexive et lui apporter les modifications nécessaires grâce au dialogue avec les utilisateurs/patients et leur environnement.
- Communiquer avec les patients/utilisateurs, l'environnement significatif ou la famille et avec d'autres professionnels, gestionnaires ou administrateurs. Utiliser un registre et une voie de communication adaptés aux besoins et aux caractéristiques de l'interlocuteur et au contexte de la communication.
- Construire et mettre en œuvre un programme de traitement de kinésithérapie basé sur le diagnostic, sur les apports d'autres professionnels, les preuves scientifiques disponibles et avec la participation de l'utilisateur / du patient et de son environnement, en tenant compte des aspects personnels, relationnels, méthodologiques et de sécurité et efficacité.
- Développer le rôle professionnel du kinésithérapeute dans des environnements différents (dans les hôpitaux, les milieux socio-sanitaires et la communauté entre autres) et dans un cadre de politiques sanitaires et sociales dans une perspective de soins intégrés qui permette la continuité et l'intégralité des soins.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions et des interventions en matière de prévention des risques et de promotion de la santé, qui affectent différents facteurs déterminants de la santé (modes de vie, réseaux sociaux et communautaires et environnement professionnel, entre autres), à partir du développement, de l'entretien et de l'amélioration de l'activité et du mouvement dans un environnement bio-psycho-social.
- Faire un diagnostic de kinésithérapie basé sur l'analyse et l'interprétation critique des informations pertinentes, sur l'évaluation effectuée, en utilisant dans la prise de décisions les classifications internationales de capacité fonctionnelle, de handicap et de santé et le raisonnement clinique.
- Incorporer la recherche et l'apprentissage permanent dans la pratique professionnelle par l'utilisation de la meilleure évidence disponible et de la formulation de questions à partir de sa propre évidence, et informer et concevoir des projets de recherche.
- Participer à un environnement interdisciplinaire en tant que kinésithérapeute et incorporer à la pratique habituelle la coordination avec d'autres professionnels et la participation aux équipes de travail.
- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur/patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Avoir la capacité de collecter et d'interpréter des données pertinentes (généralement dans le domaine d'étude particulier) pour émettre des jugements qui comportent une réflexion sur des questions importantes de nature sociale, scientifique ou éthique.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.
- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.
- Devenir l'acteur principal de son propre processus de formation de sorte à atteindre une amélioration personnelle et professionnelle et à acquérir une formation intégrale qui permette d'apprendre et de vivre dans un contexte respectueux de la diversité linguistique, des réalités sociales, culturelles, de genre et économiques diverses.
- Exercer une citoyenneté active et une responsabilité individuelle en adhérant aux valeurs démocratiques de durabilité et de conception universelle, à partir de pratiques basées sur l'apprentissage, le service et l'inclusion sociale.
- Faire preuve de savoir-faire dans la pratique professionnelle dans des environnements multidisciplinaires et complexes, en coordination avec des équipes de travail en réseau, dans des environnements présentiels ou virtuels, grâce à l'utilisation informatique et informationnelle des TIC.

CONTENUS

Bloc théorique : Kinésithérapie et pathologie en gériatrie

1. Introduction à la kinésithérapie gériatrique et gérontologique. Domaines d'action : foyer, résidence gériatrique, établissements de soins. Évaluation gériatrique intégrale (FG).
2. Gériatrie versus gérontologie. Aspects démographiques : vieillissement de la population. Vieillesse active (PG).
3. Dépendance et fonctionnalité. Activités de la vie quotidienne (AVD) : fondamentales, instrumentales et avancées. Handicap. Évaluation du handicap et de la dépendance. Loi de la dépendance (FG) (loi sur la dépendance).
4. Aspects socio-politiques. Politiques en matière de soins et de santé destinées aux personnes âgées. Maltraitance, abus et négligence envers les personnes âgées (PG).
5. Fragilité. Critères de Fried. Sarcopénie (FG).
6. Modifications biologiques et psychosociales qui se produisent au cours du processus de vieillissement. Effets sur les systèmes de l'organisme : système musculo-squelettique, système nerveux central, système cardiovasculaire, système respiratoire, système digestif, système sensoriel (PG).
7. Incontinences urinaire et fécale. Prolapsus pelviens. Prévention et traitement des troubles du plancher pelvien (FG).
8. Modifications pathologiques au cours du processus de vieillissement. Syndromes gériatriques : instabilité/chutes, immobilité, détérioration cognitive, syndrome confusionnel aigu, incontinence, iatrogénie (PG).
9. Équilibre corporel. Chutes. Facteurs de risque. Évaluation de l'équilibre et du risque de chutes (FG).
10. Autres problèmes de santé communs chez les personnes âgées : diabète, hypertension artérielle, etc. (PG).
11. Orthèses et aides techniques chez les personnes âgées. Aide à la marche et techniques de mobilisation (FG).
12. Évaluation gériatrique générale. Instruments utilisés fréquemment en gériatrie et gérontologie (PG).
13. Troubles vestibulaires. Rééducation vestibulaire (FG). Troubles psychosociaux fréquents chez les personnes âgées. Dépression. Anxiété. Solitude (PG).
14. Troubles psychosociaux fréquents chez les personnes âgées. Démence : maladie d'Alzheimer, etc. Maladie de Parkinson (PG).
15. Kinésithérapie dans les troubles prévalents de l'appareil locomoteur chez les personnes âgées I : arthrose et ostéoporose (FG).
16. Aspects pharmacologiques. Polypharmacie. Iatrogénie (PG).
17. Kinésithérapie des troubles prévalents de l'appareil locomoteur chez les personnes âgées II :

modifications de la colonne vertébrale, fracture de la hanche, dégénérescence de la coiffe des rotateurs, arthrite rhumatoïde, etc.

18. Autres aspects des troubles gériatriques (PG).

* *Nota* : FG : Kinésithérapie gériatrique ; PG : troubles gériatriques

Bloc pratique : Kinésithérapie gériatrique

1. Évaluation gériatrique intégrale I.
2. Évaluation gériatrique intégrale II.
3. Exercice thérapeutique pour personnes âgées autonomes.
4. Exercice thérapeutique pour personnes âgées semi-autonomes.
5. Prévention des chutes I.
6. Prévention des chutes II et contentions mécaniques.
7. Rééducation vestibulaire.
8. Aides techniques et transferts.
9. Innovation en kinésithérapie gériatrique.
10. Résolution de cas cliniques.

Bloc pratique : Gérontopsychomotricité

1. Introduction à la gérontopsychomotricité.
2. Concept de vieillissement.
3. Bref résumé historique de la psychomotricité.
4. Intervention psychomotrice préventive (IPP).
5. Conditions requises pour faire des séances d'IPP.
6. Méthodologie d'intervention.
7. Fonctions et attitudes du psychomotricien.

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant par le biais de :

- Bloc théorique : 50 % de la note finale ; cette note sera obtenue par des activités de classe, l'élaboration de travaux de groupe et des épreuves écrites (1er partiel : 44 % récupérables + 2ème partiel : 44 % + activités : 12 % ; non-récupérables).
- Bloc pratique : 50 % de la note finale : cette note sera obtenue par un système d'évaluation continue et l'assistance aux TP programmés ; l'assistance obligatoire minimale étant de 80 % des séances (Kinésithérapie en gériatrie : 65 % non-récupérable + Géronto-psychomotricité : 35 %, non-récupérable).

L'assistance aux cours théoriques n'est pas obligatoire mais fortement conseillée. Une note moyenne finale de 5 est nécessaire pour réussir le cours, à condition que les notes du partiel et de l'examen final soient de 4,5 ou plus.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} et en 2^e session. Une note moyenne finale de 5 est nécessaire pour réussir le cours, à condition que les notes du partiel et de l'examen final soient de 4,5 ou plus.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation induite de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

En cas de nouvelle urgence sanitaire qui impliquerait le confinement, les activités et les pondérations de l'évaluation ne seront pas modifiées. Si elles ne peuvent pas avoir lieu en présentiel, elles se feront virtuellement.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Bisquerra, R. (2001). *Educación emocional y bienestar* (6a ed.). Barcelona: Wolters Kluwer.
- Guccione, A., Wong, R., Avers, D. (2011). *Geriatric Physical Therapy* (3a ed.). St. Louis: Elsevier.
- Kauffman, T.L., Scott, R.W., Barr, J.O., Moran, M.L. (2014). *A comprehensive guide to geriatric rehabilitation* (3a ed.). London: Churchill Livingstone.
- Sociedad Española de Geriatria y Gerontología (SEGG) (2017). *Manual Terapéutico en Geriatria* (2a ed.). Madrid: Panamericana.
- Staples, W.H. (2016). *Geriatric Physical Therapy: a case study approach* (1a ed.). New York: McGraw-Hill Education/Medical.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Kinésithérapie en neurologie II

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 6,0

Semestre : 1^{er} ou 2^e

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Agustí Comella Cayuela
- Bernabé Robles del Olmo
- Ivan Romero Delgado
- Josep Oriol Alarge Martí
- Natalia Gomara Toldra
- Sandra Rierola Fochs

OBJECTIFS

Le cours de *Kinésithérapie en Neurologie II* fait partie de la matière Neurologie. Ce cours introduit l'étudiant à la connaissance des diverses maladies du système nerveux et aux troubles et handicaps ressentis par le patient, de sorte à pouvoir envisager le traitement de kinésithérapie le mieux adapté.

Les principaux objectifs sont :

- Connaître les aspects neurologiques des troubles du système nerveux central.
- Connaître le programme d'action médicale dans les pathologies les plus fréquentes du système nerveux central.
- Connaître les diverses techniques et méthodes d'approche de base du patient neurologique.
- Promouvoir les interventions de kinésithérapie appropriées pour accroître, compléter ou renforcer la fonctionnalité, les connaissances et/ou la motivation de la personne affectée d'une maladie d'origine neurologique, de façon à répondre à ses besoins.
- Connaître l'importance du travail interdisciplinaire dans le traitement des patients neurologiques.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant explique la physiopathologie, la sémiologie, les tests de diagnostic, le traitement médical et/ou chirurgical et le pronostic des diverses maladies d'ordre neurologique. (B1, E6)
- RA2. Il acquiert des connaissances approfondies et comprend les aspects théoriques et pratiques de la kinésithérapie dans le domaine de la neurologie. (B1, B2, E7, E8)
- RA3. Il relie le potentiel neuroplastique du système nerveux à l'approche de la physiothérapie dans les maladies neurologiques des adultes. (E2, E5, E6)
- RA4. Il analyse et résout des cas cliniques de diverses maladies neurologiques grâce à la planification de plusieurs propositions d'intervention dans la ligne des bonnes pratiques cliniques. (T1, E2, E4, E7)
- RA5. Il planifie et conçoit le programme d'intervention en kinésithérapie pour les différents types d'altérations du tonus musculaire, du mouvement, de la sensibilité, de l'équilibre, de la coordination et de la cognition. (E1, E6, E8)

- RA6. Il applique ses connaissances, la compréhension de ces connaissances et ses capacités à résoudre des problèmes dans des cadres complexes de travail ou dans des domaines professionnels et spécialisés qui requièrent des idées créatives et novatrices. (G2, T1, T4, E3)
- RA7. Il fait preuve de capacités de réflexion critique dans les procédures liées à l'exercice de sa profession. (B2, T1, E3)
- RA8. Il conçoit des interventions qui répondent aux besoins du cadre de manière multidisciplinaire. (E1, E10, T4)

COMPÉTENCES

Générales

- Répondre aux besoins de santé de la population et aux défis du groupe professionnel par des attitudes novatrices et dynamiques.

Spécifiques

- Agir professionnellement conformément aux valeurs inhérentes à la profession, qui sont précisées par le code d'éthique de la kinésithérapie, et respecter le cadre juridique avec un sens critique.
- Évaluer le programme d'intervention en kinésithérapie de façon critique et réflexive et lui apporter les modifications nécessaires grâce au dialogue avec les utilisateurs/patients et leur environnement.
- Communiquer avec les patients/utilisateurs, l'environnement significatif ou la famille et avec d'autres professionnels, gestionnaires ou administrateurs. Utiliser un registre et une voie de communication adaptés aux besoins et aux caractéristiques de l'interlocuteur et au contexte de la communication.
- Construire et mettre en œuvre un programme de traitement de kinésithérapie basé sur le diagnostic, sur les apports d'autres professionnels, les preuves scientifiques disponibles et avec la participation de l'utilisateur / du patient et de son environnement, en tenant compte des aspects personnels, relationnels, méthodologiques et de sécurité et efficacité.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions et des interventions en matière de prévention des risques et de promotion de la santé, qui affectent différents facteurs déterminants de la santé (modes de vie, réseaux sociaux et communautaires et environnement professionnel, entre autres), à partir du développement, de l'entretien et de l'amélioration de l'activité et du mouvement dans un environnement bio-psycho-social.
- Faire un diagnostic de kinésithérapie basé sur l'analyse et l'interprétation critique des informations pertinentes, sur l'évaluation effectuée, en utilisant dans la prise de décisions les classifications internationales de capacité fonctionnelle, de handicap et de santé et le raisonnement clinique.
- Incorporer la recherche et l'apprentissage permanent dans la pratique professionnelle par l'utilisation de la meilleure évidence disponible et de la formulation de questions à partir de sa propre évidence, et informer et concevoir des projets de recherche.
- Participer à un environnement interdisciplinaire en tant que kinésithérapeute et incorporer à la pratique habituelle la coordination avec d'autres professionnels et la participation aux équipes de travail.
- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur/patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.
- Faire preuve de savoir-faire dans la pratique professionnelle dans des environnements multidisciplinaires et complexes, en coordination avec des équipes de travail en réseau, dans des environnements présents ou virtuels, grâce à l'utilisation informatique et informationnelle des TIC.

CONTENUS

Théorie Pathologie médicale et kinésithérapie

1. Introduction à la pathologie neurologique et à la place de la kinésithérapie en neurologie.
2. Description des principaux syndromes neurologiques et des pathologies les plus courantes :
 1. Syndromes moteurs.
 2. Pathologie neurologique :
 1. Accident vasculaire cérébral.
 2. Traumatisme crânio-encéphalique.
 3. Lésions de la moelle épinière.
3. Méthodes spécifiques d'intervention en neuro-kinésithérapie basées sur l'évidence scientifique : innovation technologique:
 1. Objectifs.
 2. Robotique appliquée à l'amélioration fonctionnelle.
 3. Interface cerveau-ordinateur.
 4. Stimulation cérébrale non-invasive.
 5. Neuroprothèse.
 6. Réalité virtuelle.
 7. *Wearable devices*.
 8. *Tablette PC*.

Pratique

Groupe pratique de kinésithérapie en neurologie

1. Stratégies de traitement régulatrices du tonus musculaire:
 1. Préparation posturale.
 2. Procédures de mobilisation en kinésithérapie neurologique.
 3. Méthode Rood de stimulation sensitivomotrice.
2. Contrôle postural, équilibre et coordination.

Groupe pratique de Perfetti

1. Introduction à la méthode Perfetti.

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à

nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

L'évaluation passe par un seul processus d'évaluation continue qui porte sur deux blocs : **théorique et pratique**.

- Pour réussir, chaque bloc doit avoir individuellement une note de 5 ou plus.
- Les contenus évaluables de chaque bloc doivent être notés 5 ou plus et font une moyenne (bloc théorique et bloc pratique). Dans le cas contraire, l'étudiant pourra récupérer la partie échouée dans la 2^e session (dans la mesure où elle est récupérable et ne représente pas plus de 50 % du total du cours). Si à la 2^e session le bloc n'obtient pas une note de 5 ou plus, il est refusé dans sa totalité et, par conséquent, le cours n'est pas recevable.
- En ce qui concerne chaque bloc, on fera la moyenne entre les notes récupérables lorsque la note sera de 5 ou plus. Les parties non-récupérables entreront dans le pourcentage de note et, si le total du bloc n'atteint pas 5, les notes des parties récupérables devront être améliorées en 2^e session, dans la mesure où elles ne représentent pas plus de 50 % du cours à récupérer.

Session ordinaire (1^{re} session)

Bloc théorique

L'évaluation de l'apprentissage théorique représente 50 % de la note de la matière. Contenu : les connaissances théoriques de la physiothérapie en neurologie et de la pathologie neurologique (affections médicales et chirurgicales).

- Ce bloc théorique sera évalué par un examen de type test à choix multiple (4 options) dans lequel les mauvaises réponses ne seront pas pénalisées. Pour réussir, il faudra obtenir une note minimale de 6,25 pour qu'elle entre dans la moyenne avec les autres parties du cours. Le poids spécifique de cet examen théorique est de 45 % par rapport aux 100 % du cours, il est récupérable et aura lieu aux dates indiquées dans le guide de l'étudiant, qu'il s'agisse de la première session ou de la deuxième session de janvier-février, dans la mesure où il ne représente pas plus de 50 % de la matière à récupérer.
- Examen théorique : 45 % du cours. Récupérable en 2^e session.
- Activité non présentielle de neuroanatomie. 5 % du cours. Non-récupérable en 2^e session.

Bloc pratique

- L'évaluation de l'apprentissage pratique représente 50 % de la note finale. La partie pratique se divise en deux blocs : le groupe pratique de kinésithérapie en neurologie (5 séances) et le groupe pratique de Perfetti (4 séances). Chaque partie a un poids spécifique de 25 % par rapport aux 100 % de la formation.

Groupe pratique de kinésithérapie en neurologie

L'évaluation de ce groupe pratique se fera par une présentation orale et écrite en petits groupes de l'analyse critique d'un article concernant les contenus étudiés pendant les travaux pratiques, et elle aura une valeur de 15 % par rapport aux 100 % du cours. Cette partie est récupérable en 2^e session. L'assistance aux travaux pratiques représente 10 %, pourcentage non-récupérable en 2^e session. Elle inclut également la participation active, l'attitude au cours des travaux pratiques et des activités étudiées en classe.

- L'assistance aux travaux pratiques de chacun des deux groupes pratiques (kinésithérapie en neurologie et Perfetti) doit être d'au moins 80 %. Faute de quoi l'évaluation pratique sera notée 0.
- Présentation orale et écrite de l'analyse critique d'un article, effectuée par petits groupes : 15 % du cours. Récupérable en 2^e session.
- L'assistance en classe, la participation active, l'attitude en classe et les activités réalisées en classe : 10 % du cours. Non-récupérable en 2^e session.

Groupe pratique de Perfetti

L'évaluation de ce groupe pratique se fera à la fin de ce bloc pratique par un examen pratique concernant un cas clinique ; elle représentera 15 % du cours. Cette partie est récupérable en 2^e session. L'assistance aux travaux pratiques représente 10 %, pourcentage non-récupérable en 2^e session. Elle inclut également la participation active, l'attitude au cours des travaux pratiques et des activités étudiées en classe.

- L'assistance aux travaux pratiques de chacun des deux groupes pratiques (kinésithérapie en neurologie et Perfetti) doit être d'au moins 80 %. Faute de quoi l'évaluation pratique sera notée 0.
- Examen pratique (cas clinique) : 15 % du cours. Récupérable en 2^e session.
- L'assistance en classe, la participation active, l'attitude en classe et les activités réalisées en classe : 10 % du cours. Non-récupérable en 2^e session.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisé dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Bisbe, M., Santoyo, C., Segarra, V. (2012). *Fisioterapia en neurología: procedimientos para restablecer la capacidad funcional* (1a ed.). Barcelona: Panamericana.
- Cano de la Cuerda, R. (2018). *Nuevas tecnologías en Neurorehabilitación* (1a ed.). Madrid: Panamericana.
- Seco, J. (2019). *Sistema Nervioso. Métodos, fisioterapia clínica y afecciones para fisioterapeutas* (1a ed.). Madrid: Panamericana.
- Sisto, S.A., Druin, E., Sliwinski, M. (2009). *Spinal Cord Injuries. Management and Rehabilitation* (1a ed.). St.Louis: Mosby Elsevier.
- Stokes, M. (2006). *Fisioterapia en rehabilitación neurológica* (2a ed.). Madrid: Elsevier.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Kinésithérapie en pédiatrie

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 6,0

Semestre : 1^{er} ou 2^e

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Eva Giró Nieto
- Laura Crous Parcerisas
- Marisol Zulema León Lozano
- Marta Galván Manso
- Sheila Patricia García Redondo

OBJECTIFS

Dans ce cours, l'étudiant apprendra à connaître le développement normal de l'enfant et les facteurs qui favorisent la conquête des différents stades de développement. Il sera aussi capable de reconnaître les altérations de la normalité et les caractéristiques spécifiques des pathologies les plus habituelles dans la première enfance, et il connaîtra l'approche kinésithérapeutique des enfants souffrant d'un tel trouble ou risquant d'en souffrir. Cette matière permet également l'acquisition de compétences en procédures liées à l'utilisation des divers instruments d'évaluation utilisés en kinésithérapie infantile. Sur la base de cette connaissance, l'étudiant doit être en mesure d'évaluer le développement psychomoteur, qui sera l'outil clé d'une approche correcte des diverses situations qui peuvent se présenter en pédiatrie et le point de départ pour définir les objectifs thérapeutiques et élaborer un programme d'intervention kinésithérapique. On insistera sur le rôle de ce programme dans l'équipe multidisciplinaire de soins à l'enfant et à sa famille. Certains sujets seront traités avec une attention particulière : prématurité, traitement de la paralysie cérébrale, troubles neuromusculaires et principaux syndromes entre autres, par le biais d'études de cas présentés au long du cours ; ils fourniront à l'étudiant des outils cliniques pour travailler avec des enfants d'âge et de caractéristiques différents.

Les principaux objectifs sont :

- Connaître l'importance du travail multidisciplinaire dans le traitement des patients de pédiatrie.
- Connaître les pathologies pédiatriques les plus fréquentes en pédiatrie : génétiques, traumatologiques, neurologiques et respiratoires.
- Connaître les différents cadres d'intervention de la kinésithérapie pédiatrique et ses caractéristiques.
- Connaître le développement psychomoteur naturel de l'enfant, comment le stimuler et le favoriser.
- Reconnaître, par l'observation, les troubles et signes cliniques présentés par le patient pédiatrique et liés à la pathologie ou à une difficulté motrice.
- Savoir faire une évaluation de l'enfant par des échelles d'évaluation standardisées adaptées à l'enfance et savoir établir un programme d'intervention qui corresponde à l'évaluation faite.
- Connaître les divers outils de traitement et d'approche de la kinésithérapie pédiatrique.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant connaît les altérations de la normalité et les caractéristiques spécifiques des pathologies les plus courantes de la première enfance.
- RA2. Il décrit et explique les étapes progressives de la conquête de la motricité et/ou de la prévention de déformations.
- RA3. Il identifie les caractéristiques toniques, posturales, fonctionnelles, sensorielles et de relation avec l'environnement propres aux pathologies de la petite enfance.
- RA4. Il décrit les changements qui interviennent dans la conquête de la motricité et dans le développement global à partir de l'intervention kinésithérapique.
- RA5. Il applique les différentes possibilités d'évaluation du développement moteur, émotionnel, psychique et relationnel de l'enfance.
- RA6. Il explique les conditions éthiques et du système de relation avec la famille de l'enfant mineur souffrant d'une pathologie.
- RA7. Il choisit la méthode thérapeutique spécifique en fonction de la pathologie dont souffre l'enfant et propose des interventions complémentaires reconnues et scientifiquement validées, dans une approche bio-psycho-sociale.
- RA8. Il conçoit des interventions qui répondent aux besoins du cadre de manière multidisciplinaire.
- RA9. Il évalue le moment où il devient nécessaire d'utiliser un équipement adapté et lequel conviendrait le mieux dans chaque cas.

COMPÉTENCES

Générales

- Faire preuve de son engagement envers la profession, ses valeurs et l'amélioration continue de la pratique à la poursuite de l'excellence en matière de soins apportés aux personnes, aux familles et à la communauté.

Spécifiques

- Agir professionnellement conformément aux valeurs inhérentes à la profession, qui sont précisées par le code d'éthique de la kinésithérapie, et respecter le cadre juridique avec un sens critique.
- Évaluer le programme d'intervention en kinésithérapie de façon critique et réflexive et lui apporter les modifications nécessaires grâce au dialogue avec les utilisateurs/patients et leur environnement.
- Communiquer avec les patients/utilisateurs, l'environnement significatif ou la famille et avec d'autres professionnels, gestionnaires ou administrateurs. Utiliser un registre et une voie de communication adaptés aux besoins et aux caractéristiques de l'interlocuteur et au contexte de la communication.
- Construire et mettre en œuvre un programme de traitement de kinésithérapie basé sur le diagnostic, sur les apports d'autres professionnels, les preuves scientifiques disponibles et avec la participation de l'utilisateur / du patient et de son environnement, en tenant compte des aspects personnels, relationnels, méthodologiques et de sécurité et efficacité.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions et des interventions en matière de prévention des risques et de promotion de la santé, qui affectent différents facteurs déterminants de la santé (modes de vie, réseaux sociaux et communautaires et environnement professionnel, entre autres), à partir du développement, de l'entretien et de l'amélioration de l'activité et du mouvement dans un environnement bio-psycho-social.
- Faire un diagnostic de kinésithérapie basé sur l'analyse et l'interprétation critique des informations pertinentes, sur l'évaluation effectuée, en utilisant dans la prise de décisions les classifications internationales de capacité fonctionnelle, de handicap et de santé et le raisonnement clinique.
- Participer à un environnement interdisciplinaire en tant que kinésithérapeute et incorporer à la pratique habituelle la coordination avec d'autres professionnels et la participation aux équipes de travail.
- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur/patient et

son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.
- Exercer une citoyenneté active et une responsabilité individuelle en adhérant aux valeurs démocratiques de durabilité et de conception universelle, à partir de pratiques basées sur l'apprentissage, le service et l'inclusion sociale.
- Faire preuve de savoir-faire dans la pratique professionnelle dans des environnements multidisciplinaires et complexes, en coordination avec des équipes de travail en réseau, dans des environnements présentiels ou virtuels, grâce à l'utilisation informatique et informationnelle des TIC.

CONTENUS

Théorie

1. Pathologie pédiatrique.
2. Bases et concepts généraux d'une intervention de kinésithérapie dans les processus de croissance et de développement humain.
3. Domaines d'intervention de la kinésithérapie pédiatrique (Centres de développement de l'enfant fragilisé, ESP, Privé, EEE, hôpitaux).
4. Stratégies d'intervention de kinésithérapie dans les divers troubles pédiatriques.
5. Soutien et orientation apportés à la famille.
6. Systèmes d'évaluation de l'efficacité, l'utilité et la validation scientifique des processus en kinésithérapie pédiatrique et utilisation des guides des bonnes pratiques cliniques.
7. Adaptations prévues pour la sédation, la marche. le matériel scolaire et l'alimentation et favorisant l'intégration de l'enfant dans son environnement.
8. Raisonnement clinique.

Pratique

1. Développement psychomoteur naturel de l'enfant. Stimulation et facilitation.
2. Échelles d'évaluation pédiatrique.
3. Introduction pratique à diverses stratégies d'intervention en kinésithérapie pédiatrique.
4. Adaptation de l'environnement et aides orthopédiques en pédiatrie
5. Décision d'intervention de kinésithérapie dans des cas réels.

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Bloc pratique : 50 % de la note finale du cours.

Les contenus pratiques seront évalués par un suivi du travail avec des activités d'évaluation (5 % facilitation, 5 % GMFM, 5 % AIMS, 5 % résolution cas clinique, 5 % kinésithérapie respiratoire), soit un total de 25 %. L'observation de la participation et l'évaluation des procédures pratiques pendant le processus d'apprentissage, faite à travers les interventions en classe, représentera 5 %. L'assistance aux cours de travaux pratiques est obligatoire ; elle doit être au moins de 80 % pour chacun des thèmes pratiques. Faute de quoi elle sera considérée comme non-réussie et notée 0. Les 20 % restants seront faits de tests spécifiques d'évaluations et d'examen, dont 5 % à partir d'un questionnaire sur la conférence d'aides techniques pour la SD et la BP. Les 15 % restants proviendront d'un examen pratique fait au cours de la période d'évaluation, qui portera sur tous les résultats d'apprentissage de la partie pratique du cours. L'examen pratique doit être réussi avec une note minimale de 5.

Bloc théorique : 50 % de la note finale du cours.

Les contenus théoriques seront évalués par un examen de type test à la fin du semestre (20 %), de l'élaboration et présentation lors d'une classe inversée d'un poster concernant une pathologie (20 %). travail qui devra aussi inclure la lecture, la compréhension et l'incorporation au poster d'un article en anglais. Toutes les activités sont obligatoires et leur note doit être égale ou supérieure à 5. Enfin, la participation en classe sera également évaluée (10%), en particulier dans les sessions de classe inversée ; la participation des élèves y est considérée comme cruciale pour son bon fonctionnement et un bon apprentissage.

Le cours réussit avec une note minimale de 5. L'évaluation est en continu et chacune de ses parties doit être réussie individuellement (théorie et pratique). En cas d'échec de l'une ou l'autre des parties, si cette partie ne représente pas plus de 50 % de l'évaluation du cours, le cours doit être rattrapé en 2^e session

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

Urgence sanitaire

En cas de nouvelle urgence sanitaire qui impliquerait le confinement, les activités et les pondérations de l'évaluation ne seront pas modifiées. Si elles ne peuvent pas avoir lieu en présentiel, elles se feront virtuellement.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Fejerman, Arroyo (2014). *Trastornos motores crónicos en niños y adolescentes* (1a ed.). Madrid: Editorial Médica Panamericana.
- Castillo, Javier (2018). *Fisioterapia y Rehabilitación en Pediatría* (1a ed.). Madrid: Alcalá Grupo Editorial.
- Levitt, Sophie (2010). *Tratamiento de la parálisi cerebral y del retraso motor. Tratamiento de la parálisi cerebral y del retraso motor* (5a ed.). Madrid: Editorial Médica Panamericana.
- Macias Merlo, Lourdes, Fagoaga Mata, Joaquín (2018). *Fisioterapia en pediatría. Fisioterapia en pediatría* (2a ed.). Barcelona: McGraw-Hill Interamericana.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Création de projets

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 6,0

Semestre : 2^e

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Guillem Jabardo Camprubí
- Judit Bort Roig
- Laura Coll Planas
- Quintí Foguet Boreu

OBJECTIFS

Le cours *Élaboration de Projets* veut donner les connaissances qui permettront à l'étudiant de concevoir et mener à bon terme des projets de recherche appliqués à la kinésithérapie. Il introduit au monde de la science et à la création de connaissance et doit apporter des réponses aux questions qui se présenteront dans la pratique de la kinésithérapie et permettre de créer ainsi, en kinésithérapie, une pratique basée sur l'évidence.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant explique les bases et les domaines d'application des divers modes de recherche dans le cadre de la kinésithérapie et des sciences de la santé.
- RA2. Il justifie les étapes d'un projet de recherche scientifique dans le domaine de la kinésithérapie et des sciences de la santé.
- RA3. Il effectue,des recherches bibliographiques dans des bases de données de référence et des lectures critiques portant sur une question de recherche.
- RA4. Il identifie les bases conceptuelles et les étapes de la pratique de la kinésithérapie basée sur l'évidence.
- RA5. Il rédige et exprime correctement les protocoles de travail et les résultats d'un travail de recherche scientifique.
- RA6. Il applique des procédures propres à la recherche scientifique dans le déroulement de sa formation et de son activité professionnelle, en tenant compte de leur validité et de leur importance clinique, selon un modèle bio-psycho-social.
- RA7. Il conçoit des interventions qui répondent aux besoins du sujet de manière disciplinaire.
- RA8. Il utilise à bon escient le langage oral (verbal et non-verbal) dans l'interaction personnelle et professionnelle en catalan, espagnol et anglais.
- RA9. Il acquiert des connaissances approfondies et comprend les aspects théoriques et pratiques dans le domaine de la kinésithérapie.
- RA10. Il utilise le langage audiovisuel et ses diverses ressources pour exprimer et présenter des contenus liés à la connaissance spécifique du sujet.

COMPÉTENCES

Générales

- Répondre aux besoins de santé de la population et aux défis du groupe professionnel par des attitudes novatrices et dynamiques.
- Faire preuve de son engagement envers la profession, ses valeurs et l'amélioration continue de la pratique à la poursuite de l'excellence en matière de soins apportés aux personnes, aux familles et à la communauté.

Spécifiques

- Agir professionnellement conformément aux valeurs inhérentes à la profession, qui sont précisées par le code d'éthique de la kinésithérapie, et respecter le cadre juridique avec un sens critique.
- Évaluer le programme d'intervention en kinésithérapie de façon critique et réflexive et lui apporter les modifications nécessaires grâce au dialogue avec les utilisateurs/patients et leur environnement.
- Comprendre et agir suivant le comportement interactif de la personne en fonction du sexe, du groupe ou de la communauté et du contexte social et multiculturel et respecter les opinions, les croyances et les valeurs des personnes, leur vie privée, la confidentialité et le secret professionnel compte tenu du cycle de vie.
- Communiquer avec les patients/utilisateurs, l'environnement significatif ou la famille et avec d'autres professionnels, gestionnaires ou administrateurs. Utiliser un registre et une voie de communication adaptés aux besoins et aux caractéristiques de l'interlocuteur et au contexte de la communication.
- Construire et mettre en œuvre un programme de traitement de kinésithérapie basé sur le diagnostic, sur les apports d'autres professionnels, les preuves scientifiques disponibles et avec la participation de l'utilisateur / du patient et de son environnement, en tenant compte des aspects personnels, relationnels, méthodologiques et de sécurité et efficacité.
- Développer le rôle professionnel du kinésithérapeute dans des environnements différents (dans les hôpitaux, les milieux socio-sanitaires et la communauté entre autres) et dans un cadre de politiques sanitaires et sociales dans une perspective de soins intégrés qui permette la continuité et l'intégralité des soins.
- Faire un diagnostic de kinésithérapie basé sur l'analyse et l'interprétation critique des informations pertinentes, sur l'évaluation effectuée, en utilisant dans la prise de décisions les classifications internationales de capacité fonctionnelle, de handicap et de santé et le raisonnement clinique.
- Gérer, organiser et optimiser des processus de travail ou des services de santé dans le domaine de la kinésithérapie, conformément aux dispositions légales et administratives en vigueur et intégrer des modèles d'organisation inclusifs et participatifs.
- Incorporer la recherche et l'apprentissage permanent dans la pratique professionnelle par l'utilisation de la meilleure évidence disponible et de la formulation de questions à partir de sa propre évidence, et informer et concevoir des projets de recherche.
- Participer à un environnement interdisciplinaire en tant que kinésithérapeute et incorporer à la pratique habituelle la coordination avec d'autres professionnels et la participation aux équipes de travail.
- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur/patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Développer les savoir-faire d'apprentissage nécessaires pour entreprendre des études postérieures avec une large autonomie.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la

résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.

- Être capable de transmettre des informations, des idées, des problèmes et des solutions à un public spécialisé et non spécialisé.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.
- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.
- Devenir l'acteur principal de son propre processus de formation de sorte à atteindre une amélioration personnelle et professionnelle et à acquérir une formation intégrale qui permette d'apprendre et de vivre dans un contexte respectueux de la diversité linguistique, des réalités sociales, culturelles, de genre et économiques diverses.
- Exercer une citoyenneté active et une responsabilité individuelle en adhérant aux valeurs démocratiques de durabilité et de conception universelle, à partir de pratiques basées sur l'apprentissage, le service et l'inclusion sociale.
- Interagir dans des contextes globaux et internationaux pour identifier des besoins et de nouvelles réalités permettant le transfert de connaissances vers des domaines de développement professionnel actuels ou émergents, avec une capacité d'adaptation et d'auto-direction dans les processus professionnels et de recherche.
- Faire preuve de savoir-faire dans la pratique professionnelle dans des environnements multidisciplinaires et complexes, en coordination avec des équipes de travail en réseau, dans des environnements présentiels ou virtuels, grâce à l'utilisation informatique et informationnelle des TIC.
- Projeter les valeurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans l'exercice de sa trajectoire scolaire et professionnelle, au contact de différentes réalités de la pratique et guidé par une motivation de développement professionnel.

CONTENUS

1. Cadre théorique (1 crédit) :
 1. Paradigmes scientifiques.
 2. La méthode scientifique et son application aux sciences de la santé.
 3. Schéma général d'élaboration de travaux de recherche.
 4. Identification et évaluation du problème posé en recherche.
 5. Révision de l'évidence scientifique.
 6. Formulation de la question à l'étude.
2. Recherche qualitative (2 crédits) :
 1. Caractéristiques de la recherche qualitative et différences avec la recherche quantitative.
 2. La conception d'études qualitatives.
 3. Technique de collecte de données qualitatives.
 4. Analyse de données qualitatives.
 5. Aspects éthiques de la recherche en sciences de la santé
 6. Critères de rigueur et de qualité dans la recherche qualitative.
3. Recherche quantitative (2 crédits) :
 1. Objectifs, hypothèses et variables.
 2. Population et échantillon.
 3. La conception d'études quantitatives.
 4. Technique de collecte de données.
 5. Analyse de données quantitatives.
4. Réflexion et présentation des résultats (1 crédit) :
 1. Interprétation et analyse critique des résultats de l'étude.
 2. Discussion des résultats dans le contexte scientifique.

3. Implication et transfert au monde professionnel.
4. Présentation et diffusion du travail scientifique.

ÉVALUATION

Selon la Norme des licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation : une session ordinaire (ou 1^{re} session) au cours de la période scolaire et une session complémentaire d'évaluation (2^e session).

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant par le biais de :

- Activités de suivi du cours (20 % de la note finale du cours / non-récupérable).
- Examen écrit (25 % de la note finale du cours / récupérable, note minimale : 4).
- Travail de fin d'année (30 % de la note finale du cours / récupérable).
- Communication et soutenance orale du protocole de recherche (25 % de la note finale du cours / non-récupérable).

La note finale de ce cours proviendra de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

Important

En cas de nouvelle urgence sanitaire qui impliquerait le confinement, les activités et les pondérations de l'évaluation ne seront pas modifiées. Si elles ne peuvent pas avoir lieu en présentiel, elles se feront virtuellement.

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Argimon Pallás, J.M., Jiménez Villa, J. (2012). *Métodos de investigación. Clínica y epidemiológica* (4a ed.). Barcelona: Elsevier.
- Hernández Sampieri R., Fernández Collado, C., Baptista Lucio, P. (2014). *Metodología de la investigación* (6a ed.). México: McGraw-Hill.
- Icart Isern, M.T., Pulpón Seguro, Garrido Aguilar, E.M., Delgado-Hito, P. (2012). *Cómo elaborar y presentar un proyecto de investigación, una tesina y una tesis* (1a ed.). Barcelona: Publicacions y Edicions de la Universitat de Barcelona.
- Lumbreras, B., Ronda, E., Ruiz-Cantero, MT (2018). *Cómo elaborar un proyecto en ciencias de la salud*. Recuperat de <https://www.esteve.org/ca/libros/como-elaborar-un-proyecto-en-ciencias-de-la-salud/>
- Verd, J.M., Lozares, C (2016). *Introducción a la investigación cualitativa: Fases, métodos y técnicas* (1a ed.). Madrid: Síntesis.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Kinésithérapie du système musculo-squelettique IV

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 6,0

Semestre : 2^e

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Cristina Font Jutglà
- Francesc X. Jaile Benítez

OBJECTIFS

Le cours *Kinésithérapie du système musculo-squelettique IV* fait partie de la matière Évaluation et Intervention dans les Troubles du Système Musculo-squelettique. Cette formation est obligatoire en Licence de kinésithérapie. Elle ne comporte pas d'exigences préalables, mais il est conseillé d'avoir terminé tous les cours de Kinésithérapie du système musculo-squelettique I, II et III.

Objectifs principaux de ce cours :

- Former l'étudiant à la connaissance de l'examen, de l'évaluation et du traitement du rachis et des diverses structures qui lui sont reliées. L'introduire à la connaissance de l'approche de la douleur.
- Faciliter la compréhension et les connaissances globales de la colonne vertébrale à travers l'anatomie et sa biomécanique, grâce à l'étude approfondie des vertèbres par rapport au thorax, à la ceinture pelvienne, la zone lombaire, la ceinture scapulaire et leur relation anatomique avec d'autres zones spécifiques telles que la sphère viscérale ou la sphère crânienne.
- Acquérir la connaissance des divers troubles musculaires et articulaires de la colonne vertébrale ainsi que les connaissances nécessaires aux examens et aux traitements de thérapie manuelle et à l'utilisation du raisonnement clinique dans l'examen des troubles du système musculo-squelettique, concrètement du rachis.

ACQUIS

Ce sont les indicateurs d'évaluation du cours. À savoir, les savoir-faire, les compétences dont l'étudiant doit faire preuve à la fin du cours.

- RA1. L'étudiant décrit correctement la biomécanique articulaire et la relie aux modifications physiologiques connexes.
- RA2. Il identifie et comprend les modifications de structure et de fonction qu'entraînent divers processus pathologiques ; il localise et évalue les troubles musculo-squelettiques par l'observation, la palpation et des mesures selon des critères de validation et d'efficacité liés à la modification de la posture et du mouvement.
- RA3. Il élabore le diagnostic de kinésithérapie, localise et évalue les structures anatomiques et les relations avec les altérations fonctionnelles du système musculo-squelettique de sorte à concevoir des cibles thérapeutiques.
- RA4. Il applique les techniques spécifiques du traitement musculaire et squelettique au niveau de la

colonne vertébrale avec l'argumentation biomécanique pertinente.

- RA5. Il identifie les indications, les contre-indications et les précautions à prendre dans la thérapie manuelle de la colonne vertébrale pour concevoir et argumenter un programme d'intervention.
- RA6. Il démontre ses connaissances et applique correctement les procédures de thérapie manuelle par la résolution de cas, en faisant valoir et en appliquant les méthodes et techniques de kinésithérapie selon des critères d'efficacité et de pertinence clinique, dans la prévention et le traitement.
- RA7. Il acquiert des connaissances approfondies et comprend les aspects théoriques et pratiques du domaine de la kinésithérapie.

COMPÉTENCES

Générales

- Répondre aux besoins de santé de la population et aux défis du groupe professionnel par des attitudes novatrices et dynamiques.
- Faire preuve de son engagement envers la profession, ses valeurs et l'amélioration continue de la pratique à la poursuite de l'excellence en matière de soins apportés aux personnes, aux familles et à la communauté.
- Interagir avec empathie et faire preuve d'aptitudes aux relations interpersonnelles.

Spécifiques

- Agir professionnellement conformément aux valeurs inhérentes à la profession, qui sont précisées par le code d'éthique de la kinésithérapie, et respecter le cadre juridique avec un sens critique.
- Évaluer le programme d'intervention en kinésithérapie de façon critique et réflexive et lui apporter les modifications nécessaires grâce au dialogue avec les utilisateurs/patients et leur environnement.
- Communiquer avec les patients/utilisateurs, l'environnement significatif ou la famille et avec d'autres professionnels, gestionnaires ou administrateurs. Utiliser un registre et une voie de communication adaptés aux besoins et aux caractéristiques de l'interlocuteur et au contexte de la communication.
- Construire et mettre en œuvre un programme de traitement de kinésithérapie basé sur le diagnostic, sur les apports d'autres professionnels, les preuves scientifiques disponibles et avec la participation de l'utilisateur / du patient et de son environnement, en tenant compte des aspects personnels, relationnels, méthodologiques et de sécurité et efficacité.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions et des interventions en matière de prévention des risques et de promotion de la santé, qui affectent différents facteurs déterminants de la santé (modes de vie, réseaux sociaux et communautaires et environnement professionnel, entre autres), à partir du développement, de l'entretien et de l'amélioration de l'activité et du mouvement dans un environnement bio-psycho-social.
- Faire un diagnostic de kinésithérapie basé sur l'analyse et l'interprétation critique des informations pertinentes, sur l'évaluation effectuée, en utilisant dans la prise de décisions les classifications internationales de capacité fonctionnelle, de handicap et de santé et le raisonnement clinique.
- Incorporer la recherche et l'apprentissage permanent dans la pratique professionnelle par l'utilisation de la meilleure évidence disponible et de la formulation de questions à partir de sa propre évidence, et informer et concevoir des projets de recherche.
- Participer à un environnement interdisciplinaire en tant que kinésithérapeute et incorporer à la pratique habituelle la coordination avec d'autres professionnels et la participation aux équipes de travail.
- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur/patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances

tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.

- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.
- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.
- Devenir l'acteur principal de son propre processus de formation de sorte à atteindre une amélioration personnelle et professionnelle et à acquérir une formation intégrale qui permette d'apprendre et de vivre dans un contexte respectueux de la diversité linguistique, des réalités sociales, culturelles, de genre et économiques diverses.
- Faire preuve de savoir-faire dans la pratique professionnelle dans des environnements multidisciplinaires et complexes, en coordination avec des équipes de travail en réseau, dans des environnements présents ou virtuels, grâce à l'utilisation informatique et informationnelle des TIC.

CONTENUS

1. Histoire clinique de la kinésithérapie :
 1. Anamnèse du patient.
 2. Examen du patient.
2. Relation patient / symptôme / trouble.
3. Théorie de thérapie manuelle de la colonne vertébrale :
 1. Introduction à la thérapie manuelle de la colonne vertébrale. Objectifs et principes.
 2. Anatomie et biomécanique de la colonne vertébrale.
 3. Tests biomécaniques simples et complexes.
 4. Évaluation et système d'approche neurologique et introduction à neurodynamique.
 5. Méthodes, concepts et thérapie manuelle de la colonne vertébrale.
4. Approche de la sphère viscérale :
 1. Rappel anatomique de la cavité abdominale.
 2. Introduction à la relation viscérosomatique.
 3. Introduction à l'approche de la cavité abdominale.
5. Approche de la sphère craniocervicale :
 1. Approche des céphalées, leur description. Évaluation et traitement des céphalées.
 2. Introduction à l'anatomie et à la biomécanique de l'articulation temporo-mandibulaire.
 3. Introduction à la relation entre l'articulation temporo-mandibulaire et la colonne cervicale.
 4. Initiation aux techniques de correction de l'articulation temporo-mandibulaire.
6. Pratique clinique : intégration :
 1. Introduction théorique au système myofascial.
 2. Introduction à la douleur et à la sensibilisation centrale dans les processus myofasciaux.
 3. Trouble somatique : relation somato-neuro-viscérale.
7. Séminaires pratiques :
 1. Pratique de la thérapie manuelle de la colonne vertébrale : examen et évaluation de la colonne vertébrale. Approche des parties molles impliquées dans la colonne vertébrale. Approche des articulations de la colonne vertébrale.
 2. Pratique de la sphère viscérale : examen et évaluation de la cavité abdominale. Techniques d'approche des structures viscérales.
 3. Pratique de la sphère crânienne : évaluation et examen du crâne et de l'articulation temporo-mandibulaire. Techniques d'intervention sur les céphalées. Approche de l'articulation temporo-mandibulaire.

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session et qui sont récupérables.

Session ordinaire (1^{re} session)

L'évaluation se fait à travers un processus d'évaluation continue qui s'appuie sur les critères suivants :

- Deux épreuves écrites de contenu théorique qui peuvent être des examens de type test ou des questions à réponse courte. Équivalent à 40 % de la note finale. Cette partie est récupérable en 2^e session.
- Réponses à des questionnaires et critique d'un article scientifique en anglais. Équivalent à 20 %. Cette partie n'est pas récupérable.
- Assistance et participation aux travaux pratiques. Équivalent à 10 %. Cette partie n'est pas récupérable.
- Travail en petit groupe sur la résolution d'un cas clinique et présentation individuelle d'un rapport écrit sur la résolution du cas clinique. Équivalent à 30 %. Cette partie est récupérable.

La note finale de ce cours est calculée à partir de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5. La théorie est indispensable pour pouvoir réussir ce cours.

L'assistance aux travaux pratiques doit être de 80 % au moins pour que l'évaluation pratique soit positive. Faute de quoi, elle ne sera pas recevable et entraînera un échec

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Buckup, Klaus (2007). *Pruebas clínicas para patología ósea, articular y muscular. Exploración, signos y síntomas* (1a ed.). Barcelona: Elsevier.
- Chaitow, L., Fritz, S. (2008). *Como conocer, localizar y tratar los puntos miofasciales* (1a ed.).

Barcelona: Elsevier.

- Kapandji, A.I (2010). *Cuadernos de Fisiología Articular. Tomo 3* (1a ed.). Madrid: Elsevier.
- Maitland, G., Hengeveld, E., Banks, K., English, K. (2007). *Maitland. Manipulación Vertebral* (1a ed.). Madrid: Panamericana.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Practicum III

Typologie : Stages extérieurs

Crédits : 6,0

Semestre : 2^e

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS RESPONSABLES

- Anna Escribà Salvans
- Marc Vidal Falguera

OBJECTIFS

Les practicums ou stages cliniques tutorés ont pour but d'offrir une formation qui permette une approche générale du développement professionnel de l'étudiant.

Les stages sont structurés en cinq cours : *Practicum I*, *Practicum II*, *Practicum III*, *Practicum IV* et *Practicum V*, entre la seconde et la quatrième année de licence (4^e, 5^e, 6^e, 7^e et 8^e semestres). Ces périodes suivent une séquence progressive d'acquisition de compétences, selon les divers niveaux d'apprentissage des compétences et l'assimilation du contenu des diverses matières de la licence pour chacune des périodes programmées.

Les stages cliniques sont effectués dans les organismes de soins en vertu d'accords de collaboration passés entre l'Université de Vic et chaque centre. La rotation clinique aura lieu dans des hôpitaux, des centres de santé, des centres de soins primaires, des mutuelles du travail, des centres de soin précoce, des centres de services sociaux spécialisés et des centres privés de kinésithérapie.

Les stages cliniques tutorés ont pour but de permettre à l'étudiant de développer et d'intégrer, de façon suivie et progressive, les compétences nécessaires pour appliquer, dans un contexte réel, les connaissances acquises au cours des diverses matières du programme.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant conçoit des interventions basées sur l'amélioration de l'activité physique et du mouvement destinées à prévenir les risques et à promouvoir la santé.
- RA2. Il observe, au cours du stage clinique, les interventions de kinésithérapie et pose des questions.
- RA3. Il identifie la meilleure évidence scientifique des procédures d'intervention en kinésithérapie.
- RA4. L'étudiant connaît, identifie et relie les situations de la pratique clinique au code éthique de la kinésithérapie et agit conformément aux droits de l'homme.
- RA5. Il interprète et applique les divers éléments/outils d'évaluation de la kinésithérapie pour pouvoir faire une évaluation clinique.
- RA6. Il décrit la situation de fonctionnement et de handicap du patient.
- RA7. Il identifie l'intervention d'autres professionnels de la santé dans le processus.
- RA8. Il effectue une interprétation critique des éléments d'évaluation dans la pratique clinique et établit un diagnostic en kinésithérapie.
- RA9. Il identifie les facteurs environnementaux et personnels de l'utilisateur / du patient et les relie à sa

situation de fonctionnement et de handicap.

- RA10. Il conçoit et réajuste le programme d'intervention kinésithérapique proposé en fonction des besoins du patient/utilisateur et de son environnement.
- RA11. Il identifie et applique les protocoles des procédures d'intervention en kinésithérapie dans le cadre de son action.
- RA12. Il établit une relation empathique et de soutien avec les patients et leur famille.
- RA13. Il utilise le type de communication approprié en fonction du contexte et de l'interlocuteur, qu'il s'agisse de l'utilisateur, du patient, de la famille ou d'autres professionnels.
- RA14. Il agit et offre un cadre de privacité et d'intimité à l'usager et comprend et respecte la confidentialité.
- RA15. Il respecte l'individualité, les opinions et les croyances de l'utilisateur / de la famille sans porter de jugement de valeur.
- RA16. Il effectue les tâches qui lui sont assignées dans les termes établis et participe à la dynamique du service
- RA17. Il collabore activement aux activités prévues dans le service.
- RA18. Il organise, planifie et vérifie les tâches qui lui sont confiées.
- RA19. Il applique les règles de sécurité et d'ergonomie nécessaires à sa propre sécurité et à celle du patient.
- RA20. Il identifie et applique les protocoles des procédures d'intervention de kinésithérapie propres à l'institution, axés sur les personnes et les soins intégrés.
- RA21. Il cherche les ressources et les moyens de mener à bien les pratiques novatrices en montrant son intérêt pour leur extension professionnelle.
- RA22. Il fait preuve d'une attitude, d'un savoir-faire et d'une connaissance de son rôle d'étudiant, pour pouvoir réaliser des procédures de kinésithérapie et il utilise les TIC pour compléter ses savoir-faire dans le rôle de la profession.
- RA23. Il fait bon usage des ressources conformément aux règles établies et s'engage face aux valeurs professionnelles.
- RA24. Il exerce une pratique réflexive et accepte et modifie ses actions et ses attitudes en fonction des corrections/indications du tuteur et des commentaires des usagers/de la famille, et il prend des décisions cohérentes en fonction des évidences du contexte.
- RA25. Il identifie la difficulté et trouve le moyen de la surmonter pour atteindre les objectifs proposés.
- RA26. Il fait preuve d'attitudes, de savoir-faire, de compétences acquises dans toutes les matières, en sachant passer de la théorie formelle acquise à la pratique.
- RA27. Il évalue les besoins de santé de la population, y réfléchit et propose des interventions novatrices et dynamiques pour y répondre.
- RA28. Il incorpore à son action les explications, conseils et connaissances acquis au long de sa formation pour résoudre les différentes situations professionnelles.
- RA29. Il écoute l'ensemble de l'équipe multidisciplinaire, le patient/utilisateur et sa famille, les consulte et communique avec eux, faisant ainsi preuve de sa capacité aux relations interpersonnelles.

COMPÉTENCES

Générales

- Répondre aux besoins de santé de la population et aux défis du groupe professionnel par des attitudes novatrices et dynamiques.
- Faire preuve de son engagement envers la profession, ses valeurs et l'amélioration continue de la pratique à la poursuite de l'excellence en matière de soins apportés aux personnes, aux familles et à la communauté.

Spécifiques

- Agir professionnellement conformément aux valeurs inhérentes à la profession, qui sont précisées par le code d'éthique de la kinésithérapie, et respecter le cadre juridique avec un sens critique.
- Évaluer le programme d'intervention en kinésithérapie de façon critique et réflexive et lui apporter les modifications nécessaires grâce au dialogue avec les utilisateurs/patients et leur environnement.
- Comprendre et agir suivant le comportement interactif de la personne en fonction du sexe, du groupe ou de la communauté et du contexte social et multiculturel et respecter les opinions, les croyances et les valeurs des personnes, leur vie privée, la confidentialité et le secret professionnel compte tenu du cycle de vie.
- Communiquer avec les patients/utilisateurs, l'environnement significatif ou la famille et avec d'autres professionnels, gestionnaires ou administrateurs. Utiliser un registre et une voie de communication adaptés aux besoins et aux caractéristiques de l'interlocuteur et au contexte de la communication.
- Construire et mettre en œuvre un programme de traitement de kinésithérapie basé sur le diagnostic, sur les apports d'autres professionnels, les preuves scientifiques disponibles et avec la participation de l'utilisateur / du patient et de son environnement, en tenant compte des aspects personnels, relationnels, méthodologiques et de sécurité et efficacité.
- Développer le rôle professionnel du kinésithérapeute dans des environnements différents (dans les hôpitaux, les milieux socio-sanitaires et la communauté entre autres) et dans un cadre de politiques sanitaires et sociales dans une perspective de soins intégrés qui permette la continuité et l'intégralité des soins.
- Faire un diagnostic de kinésithérapie basé sur l'analyse et l'interprétation critique des informations pertinentes, sur l'évaluation effectuée, en utilisant dans la prise de décisions les classifications internationales de capacité fonctionnelle, de handicap et de santé et le raisonnement clinique.
- Gérer, organiser et optimiser des processus de travail ou des services de santé dans le domaine de la kinésithérapie, conformément aux dispositions légales et administratives en vigueur et intégrer des modèles d'organisation inclusifs et participatifs.
- Participer à un environnement interdisciplinaire en tant que kinésithérapeute et incorporer à la pratique habituelle la coordination avec d'autres professionnels et la participation aux équipes de travail.
- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur/patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.
- Être capable de transmettre des informations, des idées, des problèmes et des solutions à un public spécialisé et non spécialisé.

Transversales

- Devenir l'acteur principal de son propre processus de formation de sorte à atteindre une amélioration personnelle et professionnelle et à acquérir une formation intégrale qui permette d'apprendre et de vivre dans un contexte respectueux de la diversité linguistique, des réalités sociales, culturelles, de genre et économiques diverses.
- Exercer une citoyenneté active et une responsabilité individuelle en adhérant aux valeurs démocratiques de durabilité et de conception universelle, à partir de pratiques basées sur l'apprentissage, le service et l'inclusion sociale.
- Faire preuve de savoir-faire dans la pratique professionnelle dans des environnements multidisciplinaires et complexes, en coordination avec des équipes de travail en réseau, dans des environnements présentiels ou virtuels, grâce à l'utilisation informatique et informationnelle des TIC.
- Projeter les valeurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans l'exercice de sa trajectoire scolaire et professionnelle, au contact de différentes réalités de la pratique et guidé par une motivation de développement professionnel.

CONTENUS

Au cours de la période de stages du *Practicum III* l'étudiant devra élaborer un mémoire de stages qui sera structuré comme suit :

1. Brève description du centre et/ou du service de stages.
2. Résumé du dossier médical du processus.
3. Dossier clinique de kinésithérapie. Il doit inclure :
 1. Anamnèse.
 2. Exploration subjective et objective (qui se fait au centre ; si non l'étudiant doit soumettre une proposition qui réponde au diagnostic médical).
 3. Évaluation des capacités fonctionnelles (qui se fait au centre ; si non, l'étudiant doit soumettre une proposition qui réponde au diagnostic médical en cherchant d'autres instruments validés internationalement).
 4. Application de la CIF dans le processus.
 5. Diagnostic de kinésithérapie.
 6. Objectifs thérapeutiques.
 7. Traitement de kinésithérapie et protocoles d'intervention.
 8. Évolution. Nouvelle collecte de données.
 9. Rédaction d'un rapport de suivi final.
10. Description du processus de prévention primaire, secondaire et tertiaire liée au cas clinique étudié.
4. Évidence scientifique dans la pratique clinique. Résumé des articles (*abstract*) et description de l'application à la pratique du cas clinique choisi (min. 3). Voir l'annexe 2 « Évidence scientifique dans la pratique clinique » (max. 3 feuilles recto/verso).
5. Conclusions : elles expliquent brièvement les résultats du travail et leur importance tout en se reliant aux objectifs fixés au départ.
6. Bibliographie : elle doit contenir toutes les sources bibliographiques utilisées, les citations doivent être faites correctement et complètement, conformément aux règles de citation bibliographique.

Si la situation d'urgence sanitaire ne permettait pas d'effectuer le stage externe curriculaire, les contenus de cette matière se feront virtuellement conformément au plan de travail spécifique conçu pour ce type de situation. Ce nouveau plan de travail s'adaptera aux diverses situations d'heures de stage que l'étudiant aura faites dans l'institution de stage et supposera la complémentation des résultats d'apprentissage attendus par l'institution. Le plan de travail sera publié dans la salle virtuelle de la matière.

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

L'évaluation de ce cours se fera selon deux scénarios possibles :

a. Si la totalité du stage a pu se réaliser dans des conditions normales :

- L'évaluation finale du *Practicum III* se fait par le biais du résultat de l'évaluation du tuteur de stage du centre (30 % de la note finale), de l'évaluation /du suivi du tuteur de l'UVic sur le travail effectué pendant le stage (20 %), du travail du *Practicum III* (35 % de la note finale), de la simulation d'un cas clinique (5 % de la note finale) et de l'autoévaluation du stage (10 % de la note finale).
- Le travail sera remis au cours des deux semaines qui suivront la fin du stage.
- Si les éléments 1, 2 et 3 du travail ne sont pas rendus à la date mentionnée, la note finale du travail ne pourra en aucun cas être supérieure à 5.
- Si le travail final écrit n'est pas accepté, le cours entier de stages ne sera pas recevable, compte tenu du fait que l'étudiant a déjà effectué les corrections pertinentes pendant la période passée avec son tuteur académique.

- Si, au jour de la simulation, l'étudiant se ne présente pas sans justification préalable, elle ne sera pas recevable et cet échec entraînera celui de la totalité du cours. La simulation est récupérable en cas d'échec.
- Un échec de la partie pratique du centre de stages entraîne l'échec de la totalité du cours.
- Pour réussir le cours, chacune des parties qui le composent : travail, simulation et stage clinique, doit avoir reçu une note égale ou supérieure à 5. Que cette exigence ne soit pas remplie peut entraîner l'échec du cours. On appréciera le fait que, au moment où terminera le cours, l'étudiant ait complété l'enquête du tutorat reçue pendant le cours.

Important

Il est indispensable que tous les travaux aient été rendus et il appartient à l'étudiant de vérifier que le centre a bien complété le formulaire avec la note correspondante et les spécialités suivies. Que l'un ou l'autre des documents n'ait pas été rendu au moment de faire figurer la note dans les PV, entraînera un échec du cours.

b. Si le stage a été interrompu ou n'a pas pu se faire intégralement, les critères de pondération du cours seront les mêmes, mais de nouvelles activités virtuelles seront mises en place pour compenser la note du centre.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

MATIÈRES OBLIGATOIRES EN QUATRIÈME ANNÉE

Practicum IV

Typologie : Stages extérieurs

Crédits : 12.0

Semestre : 1^{er}

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS RESPONSABLES

- Anna Escribà Salvans
- Marc Terradas Monllor

OBJECTIFS

Les practicum ou stages cliniques tutorés ont pour but d'offrir une formation qui permette une approche générale du développement professionnel de l'étudiant.

Les stages extérieurs se structurent en cinq cours, *Practicum I*, *Practicum II*, *Practicum III*, *Practicum IV* et *Practicum V*, qui ont lieu entre la seconde et la quatrième année de licence (4^e, 5^e, 6^e, 7^e et 8^e semestres). Ces périodes suivent une séquence progressive d'acquisition de compétences, selon les divers niveaux d'apprentissage des compétences et intègrent les contenus des diverses matières de la licence à chacune des périodes programmées.

Les stages cliniques sont effectués dans des organismes de soins en vertu d'accords de collaboration passés entre l'UVic-UCC et chaque centre. La rotation clinique aura lieu dans des hôpitaux, des centres de santé, des centres de soins primaires, des mutuelles du travail, des centres de soin précoce, des centres de services sociaux spécialisés et des centres privés de kinésithérapie.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant conçoit des interventions basées sur l'amélioration de l'activité physique et du mouvement, destinées à prévenir les risques et à promouvoir la santé.
- RA2. Il observe, au cours du stage clinique, les interventions de kinésithérapie et pose des questions.
- RA3. Il identifie la meilleure évidence scientifique des procédures d'intervention en kinésithérapie.
- RA4. L'étudiant connaît, identifie et relie les situations de la pratique clinique au code éthique de la kinésithérapie et agit conformément aux droits de l'homme.
- RA5. Il applique et montre une maîtrise basique des divers éléments/outils d'évaluation en kinésithérapie : facteurs environnementaux et personnels du patient.
- RA6. Il analyse et recueille, dans une approche bio-psycho-sociale, les informations nécessaires à la réalisation d'une évaluation clinique.
- RA7. Il établit un diagnostic kinésithérapique basé sur le raisonnement clinique.
- RA8. Il établit et décrit le diagnostic kinésithérapique du patient.
- RA9. Il établit et décrit, de façon évolutive, les cibles thérapeutiques par rapport au diagnostic de kinésithérapie.

- RA10. Il applique les ressources et les moyens dans les interventions de kinésithérapie à partir du diagnostic kinésithérapique.
- RA11. Il conçoit et réajuste le programme d'intervention kinésithérapique en fonction des besoins du patient/utilisateur et de son environnement.
- RA12. Il identifie, justifie et applique les protocoles des procédures d'intervention en kinésithérapie dans le cadre de son action.
- RA13. Il établit une relation empathique et de soutien avec les patients et leur famille.
- RA14. Il utilise le type de communication approprié en fonction du contexte et de l'interlocuteur, qu'il s'agisse de l'utilisateur, du patient, de la famille ou d'autres professionnels.
- RA15. Il agit dans et offre un cadre de privacité et d'intimité à l'utilisateur et comprend et respecte la confidentialité.
- RA16. Il respecte l'individualité, les opinions et les croyances de l'utilisateur / de la famille sans porter de jugement de valeur.
- RA17. Il effectue les tâches qui lui sont assignées dans les termes établis et participe à la dynamique du service
- RA18. Il collabore activement aux activités prévues dans le service.
- RA19. Il organise, planifie et vérifie les tâches qui lui sont confiées.
- RA20. Il applique les règles de sécurité et d'ergonomie nécessaires à sa propre sécurité et à celle du patient.
- RA21. Il identifie et applique les protocoles des procédures d'intervention de kinésithérapie propres à l'institution, axés sur les personnes et les soins intégrés.
- RA22. Il cherche les ressources et les moyens de mener à bien les pratiques novatrices et montre son intérêt pour leur extension professionnelle.
- RA23. Il fait preuve d'une attitude, d'un savoir-faire et d'une connaissance de son rôle d'étudiant, pour pouvoir réaliser des procédures de kinésithérapie et il utilise les TIC pour compléter ses savoir-faire dans le rôle de la profession.
- RA24. Il fait bon usage des ressources conformément aux règles établies et s'engage face aux valeurs professionnelles.
- RA25. Il exerce une pratique réflexive et accepte et modifie ses actions et ses attitudes en fonction des corrections/indications du tuteur et des commentaires des usagers / de la famille, et il prend des décisions cohérentes en fonction des évidences du contexte.
- RA26. Il identifie la difficulté et trouve le moyen de la surmonter pour atteindre les objectifs proposés.
- RA27. Il fait preuve d'attitudes, de savoir-faire, de compétences acquises dans toutes les matières, en sachant passer de la théorie formelle acquise à la pratique.
- RA28. Il évalue les besoins de santé de la population, y réfléchit et propose des interventions novatrices et dynamiques pour y répondre.
- RA29. Il incorpore à son action les explications, conseils et connaissances acquis au long de sa formation pour résoudre les différentes situations professionnelles.
- RA30. Il écoute l'ensemble de l'équipe multidisciplinaire, le patient/utilisateur et sa famille, les consulte et communique avec eux, faisant ainsi preuve de sa capacité aux relations interpersonnelles.
- RA31. Il communique à tous les publics et de façon claire et précise, des connaissances, des méthodologies, des idées, des problèmes et des solutions dans le domaine de la kinésithérapie.

COMPÉTENCES

Générales

- Répondre aux besoins de santé de la population et aux défis du groupe professionnel par des attitudes novatrices et dynamiques.
- Faire preuve de son engagement envers la profession, ses valeurs et l'amélioration continue de la pratique à la poursuite de l'excellence en matière de soins apportés aux personnes, aux familles et à la communauté.

Spécifiques

- Agir professionnellement conformément aux valeurs inhérentes à la profession, qui sont précisées par le code d'éthique de la kinésithérapie, et respecter le cadre juridique avec un sens critique.
- Évaluer le programme d'intervention en kinésithérapie de façon critique et réflexive et lui apporter les modifications nécessaires grâce au dialogue avec les utilisateurs/patients et leur environnement.
- Comprendre et agir suivant le comportement interactif de la personne en fonction du sexe, du groupe ou de la communauté et du contexte social et multiculturel et respecter les opinions, les croyances et les valeurs des personnes, leur vie privée, la confidentialité et le secret professionnel compte tenu du cycle de vie.
- Communiquer avec les patients/utilisateurs, l'environnement significatif ou la famille et avec d'autres professionnels, gestionnaires ou administrateurs. Utiliser un registre et une voie de communication adaptés aux besoins et aux caractéristiques de l'interlocuteur et au contexte de la communication.
- Construire et mettre en œuvre un programme de traitement de kinésithérapie basé sur le diagnostic, sur les apports d'autres professionnels, les preuves scientifiques disponibles et avec la participation de l'utilisateur / du patient et de son environnement, en tenant compte des aspects personnels, relationnels, méthodologiques et de sécurité et efficacité.
- Développer le rôle professionnel du kinésithérapeute dans des environnements différents (dans les hôpitaux, les milieux socio-sanitaires et la communauté entre autres) et dans un cadre de politiques sanitaires et sociales dans une perspective de soins intégrés qui permette la continuité et l'intégralité des soins.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions et des interventions en matière de prévention des risques et de promotion de la santé, qui affectent différents facteurs déterminants de la santé (modes de vie, réseaux sociaux et communautaires et environnement professionnel, entre autres), à partir du développement, de l'entretien et de l'amélioration de l'activité et du mouvement dans un environnement bio-psycho-social.
- Faire un diagnostic de kinésithérapie basé sur l'analyse et l'interprétation critique des informations pertinentes, sur l'évaluation effectuée, en utilisant dans la prise de décisions les classifications internationales de capacité fonctionnelle, de handicap et de santé et le raisonnement clinique.
- Gérer, organiser et optimiser des processus de travail ou des services de santé dans le domaine de la kinésithérapie, conformément aux dispositions légales et administratives en vigueur et intégrer des modèles d'organisation inclusifs et participatifs.
- Incorporer la recherche et l'apprentissage permanent dans la pratique professionnelle par l'utilisation de la meilleure évidence disponible et de la formulation de questions à partir de sa propre évidence, et informer et concevoir des projets de recherche.
- Participer à un environnement interdisciplinaire en tant que kinésithérapeute et incorporer à la pratique habituelle la coordination avec d'autres professionnels et la participation aux équipes de travail.
- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur/patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.
- Être capable de transmettre des informations, des idées, des problèmes et des solutions à un public spécialisé et non spécialisé.

Transversales

- Devenir l'acteur principal de son propre processus de formation de sorte à atteindre une amélioration personnelle et professionnelle et à acquérir une formation intégrale qui permette d'apprendre et de vivre dans un contexte respectueux de la diversité linguistique, des réalités sociales, culturelles, de genre et économiques diverses.
- Exercer une citoyenneté active et une responsabilité individuelle en adhérant aux valeurs démocratiques de durabilité et de conception universelle, à partir de pratiques basées sur l'apprentissage, le service et l'inclusion sociale.

- Faire preuve de savoir-faire dans la pratique professionnelle dans des environnements multidisciplinaires et complexes, en coordination avec des équipes de travail en réseau, dans des environnements présentiels ou virtuels, grâce à l'utilisation informatique et informationnelle des TIC.
- Projeter les valeurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans l'exercice de sa trajectoire scolaire et professionnelle, au contact de différentes réalités de la pratique et guidé par une motivation de développement professionnel.

CONTENUS

Pendant la période de stages du *Practicum IV*, outre le séjour clinique de stages externes de 240 heures, l'étudiant devra concevoir un poster et en préparer la défense orale (10 min.max.) et une présentation écrite sous forme de résumé (max. une feuille recto/verso) suivant les normes de présentation des travaux de la Facultat de Ciències de la Salut i el Benestar. Un poster est un document graphique utilisé pour présenter un projet, une expérience, les résultats d'une recherche ou simplement exposer un sujet considéré intéressant, et qui sera présenté au cours d'une journée ou d'un congrès. Le poster est un instrument de transmission de l'information. C'est un moyen rapide et clair de présenter, au récepteur, l'idée d'un travail ou d'un sujet d'une façon plus plus impactante que par une simple lecture ou le typique exposé oral. Le thème du poster sera choisi par l'étudiant (cela peut être un cas clinique, une intervention de groupe, un programme de prévention, un travail sur une technique spécifique d'intervention en kinésithérapie, etc.). Enfin, l'étudiant doit faire un rapport d'auto-évaluation.

Si la situation d'urgence sanitaire ne permettait pas d'effectuer le stage externe curriculaire, les contenus de cette matière se feront virtuellement conformément au plan de travail spécifique conçu pour ce type de situation. Ce nouveau plan de travail s'adaptera aux diverses situations d'heures de stage que l'étudiant aura faites dans l'institution et supposera la complémentation des résultats d'apprentissage attendus par l'institution. Le plan de travail sera publié dans la classe virtuelle du cours.

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

L'évaluation de ce cours se fera selon deux scénarios possibles :

a. Si la totalité du stage a pu se réaliser dans des conditions normales :

- L'évaluation finale du *Practicum IV* se fait par le biais du résultat de l'évaluation du tuteur de stage du centre (30 % de la note finale), de l'évaluation /du suivi du tuteur de l'UVic sur le travail effectué pendant le stage (20 % de la note finale), du résumé du poster et du poster du *Practicum IV* (20 % de la note finale), de l'exposé oral (15 % de la note finale) soit 35 % à cette partie du travail du cours, et de la réflexion / autoévaluation sur le stage (15 % de la note finale).
- Un échec du travail écrit sur le poster et/ou le résumé entraîne l'échec de la totalité du cours.
- Si les travaux ne sont pas remis aux dates établies, la note du travail (résumé et poster) ne pourra en aucun cas dépasser 5.
- Un échec de la partie pratique du centre de stages entraîne l'échec de la totalité du cours.
- L'absence au jour de l'exposé oral, sans en avoir averti le tuteur au préalable et sans justification, entraîne l'échec de l'exposé oral et, par voie de conséquence, de la totalité du cours.
- Pour réussir le cours, chacune des parties qui le composent : stage clinique, évaluation du tuteur de suivi, résumé, poster et exposé oral, doit avoir reçu une note égale ou supérieure à 5. Dans le cas contraire, c'est l'échec du cours.

b. Si le stage a été interrompu ou n'a pas pu se faire intégralement, les critères de pondération du cours seront les mêmes, mais de nouvelles activités virtuelles seront mises en place pour compenser la note du centre.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Activité physique et Santé I

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 3,0

Semestre : 1^{er} ou 2^e

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Carles Parés Martínez
- Marta Solà Serrabou

OBJECTIFS

Ce cours doit permettre à l'étudiant d'utiliser l'activité physique et l'exercice physique comme outil thérapeutique tant pour le traitement que pour la prévention de divers troubles de la population. Les principaux objectifs visent à lui permettre de savoir évaluer et traiter le patient dans une perspective globale, en fonction de ses besoins, et d'accorder cette évaluation et ce traitement aux motivations personnelles du patient pour atteindre une continuité maximale des traitements qui font de l'exercice thérapeutique une ressource supplémentaire dont tenir compte et pour appliquer ces traitements aux divers domaines de la kinésithérapie.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant identifie et reconnaît les avantages des bonnes pratiques et des adaptations que celles-ci provoquent sur l'organisme dans les divers types de population. Il analyse également les compétences personnelles et professionnelles liées à l'utilisation de l'activité physique pour améliorer la santé.
- RA2. Il conçoit des programmes d'activité physique en tenant compte des particularités et des différences de la condition physique selon les populations auxquelles ils s'adressent, qui tiennent compte éthiquement des situations d'inégalité et proposent des mesures de compensation.
- RA3. Il est capable de sélectionner, gérer et interpréter des outils spécifiques de mesure de la qualité de vie liée à la santé.

COMPÉTENCES

Générales

- Faire preuve de son engagement envers la profession, ses valeurs et l'amélioration continue de la pratique à la poursuite de l'excellence en matière de soins apportés aux personnes, aux familles et à la communauté.

Spécifiques

- Agir professionnellement conformément aux valeurs inhérentes à la profession, qui sont précisées par le code d'éthique de la kinésithérapie, et respecter le cadre juridique avec un sens critique.
- Évaluer le programme d'intervention en kinésithérapie de façon critique et réflexive et lui apporter les modifications nécessaires grâce au dialogue avec les utilisateurs/patients et leur environnement.
- Comprendre et agir suivant le comportement interactif de la personne en fonction du sexe, du groupe ou de la communauté et du contexte social et multiculturel et respecter les opinions, les croyances et les valeurs des personnes, leur vie privée, la confidentialité et le secret professionnel compte tenu du cycle de vie.
- Communiquer avec les patients/utilisateurs, l'environnement significatif ou la famille et avec d'autres professionnels, gestionnaires ou administrateurs. Utiliser un registre et une voie de communication adaptés aux besoins et aux caractéristiques de l'interlocuteur et au contexte de la communication.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions et des interventions en matière de prévention des risques et de promotion de la santé, qui affectent différents facteurs déterminants de la santé (modes de vie, réseaux sociaux et communautaires et environnement professionnel, entre autres), à partir du développement, de l'entretien et de l'amélioration de l'activité et du mouvement dans un environnement bio-psycho-social.
- Gérer, organiser et optimiser des processus de travail ou des services de santé dans le domaine de la kinésithérapie, conformément aux dispositions légales et administratives en vigueur et intégrer des modèles d'organisation inclusifs et participatifs.
- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur/patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Être capable de transmettre des informations, des idées, des problèmes et des solutions à un public spécialisé et non spécialisé.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.
- Exercer une citoyenneté active et une responsabilité individuelle en adhérant aux valeurs démocratiques de durabilité et de conception universelle, à partir de pratiques basées sur l'apprentissage, le service et l'inclusion sociale.
- Projeter les valeurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans l'exercice de sa trajectoire scolaire et professionnelle, au contact de différentes réalités de la pratique et guidé par une motivation de développement professionnel.

CONTENUS

1. Concepts généraux d'activité physique et de santé.
2. Exercice physique.
3. Planification de l'entraînement.
4. Activité physique des populations souffrant de :
 1. Arthrose.
 2. Problèmes cardio-vasculaires.
 3. Problèmes cérébro-vasculaires.
 4. Obésité.
 5. Dépression, anxiété et stress.

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.
- En cas de nouvelle urgence sanitaire qui impliquerait le confinement, les activités et les pondérations de l'évaluation ne seront pas modifiées. Si elles ne peuvent pas avoir lieu en présentiel, elles se feront virtuellement.

Session ordinaire (1^{re} session)

L'évaluation continue passera par la présentation d'exercices, de lectures et de diverses activités de travail individuel et de groupe (40 % de la note) et se répartira comme suit :

- Première tâche : les dimensions de l'AF (10%).
- Deuxième tâche : progression d'exercices (10 %).
- Troisième tâche : abdominaux hypopressifs (10 %).
- Quatrième tâche : exercices lombaires (10 %).

Ces quatre tâches ne sont pas récupérables individuellement. Cependant, les étudiants qui auront échoué cette partie pourront réaliser à une tâche extra-ordinaire d'une valeur de 10 %, qui remplacera la tâche ayant la note la plus faible, dans la mesure où toutes les tâches auront été rendues.

- Assistance et participation (20 % de la note finale) Partie pratique et application des connaissances. Des exercices sur des cas pratiques permettront l'application réelle des contenus étudiés. L'assistance aux séances pratiques est obligatoire afin de pouvoir remettre l'exercice pratique correspondant. Ces activités ne sont pas récupérables.

L'évaluation des contenus théoriques se fera par un partiel théorique qui, s'il n'est pas noté 5 ou plus, pourra être récupéré pendant la période d'évaluation correspondante (40 % de la note).

La note finale du cours sera obtenue à partir de la moyenne des diverses notes de chaque activité. Pour réussir le cours, la note doit être égale ou supérieure à 5.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Carolyn, K., Lynn, A.C. (2005). *Ejercicio terapéutico* (1a ed.). Barcelona: Paidotribo.
- Jiménez Gutiérrez, A. (2003). *Fuerza y salud. La aptitud músculo-esquelética, el entrenamiento de la fuerza y la salud*. (1a ed.). Barcelona: Ergo.
- Larry Kenney, W. (1999). *Manual ACSM para la valoración y prescripción del ejercicio* (1a ed.). Barcelona: Paidotribo.
- Organización Mundial de la Salud (OMS) (2010). *Recomendaciones mundiales sobre actividad física para la salud* (1a ed.). Ginebra: Organización Mundial de la Salud..

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Soins intégrés

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 6,0

Semestre : 1^{er} ou 2^e

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Anna Escribà Salvans
- Daniel Jiménez Hernández

OBJECTIFS

Ce cours doit permettre à l'étudiant d'intégrer des connaissances théoriques et comportementales des soins et de l'intervention du kinésithérapeute dans les domaines respiratoire, musculo-squelettique, gériatrique, neurologique et pédiatrique, à partir de la structuration d'un processus de raisonnement clinique approprié et de l'intégration interdisciplinaire.

L'étudiant doit atteindre les objectifs suivants :

- Connaître la théorie générale du raisonnement clinique.
- Relier le raisonnement clinique à la CIF et intégrer ces deux éléments au diagnostic kinésithérapique.
- Intégrer les soins de kinésithérapie dans l'équipe interdisciplinaire.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant conçoit des interventions qui répondent aux besoins du domaine de manière disciplinaire.
- RA2. Il acquiert des connaissances approfondies et comprend les aspects théoriques et pratiques du domaine de la kinésithérapie.
- RA3. Il fait face à des situations complexes ou qui requièrent le développement de nouvelles solutions tant dans le domaine scolaire que professionnel dans le cadre de la kinésithérapie.
- RA4. Il analyse et relie les processus du raisonnement clinique dans les divers domaines de la kinésithérapie.
- RA5. Il élabore des situations d'intervention clinique disciplinaire et non-disciplinaire des divers domaines de la kinésithérapie.

COMPÉTENCES

Générales

- Répondre aux besoins de santé de la population et aux défis du groupe professionnel par des attitudes novatrices et dynamiques.
- Faire preuve de son engagement envers la profession, ses valeurs et l'amélioration continue de la pratique à la poursuite de l'excellence en matière de soins apportés aux personnes, aux familles et à la communauté.

Spécifiques

- Agir professionnellement conformément aux valeurs inhérentes à la profession, qui sont précisées par le code d'éthique de la kinésithérapie, et respecter le cadre juridique avec un sens critique.
- Évaluer le programme d'intervention en kinésithérapie de façon critique et réflexive et lui apporter les modifications nécessaires grâce au dialogue avec les utilisateurs/patients et leur environnement.
- Comprendre et agir suivant le comportement interactif de la personne en fonction du sexe, du groupe ou de la communauté et du contexte social et multiculturel et respecter les opinions, les croyances et les valeurs des personnes, leur vie privée, la confidentialité et le secret professionnel compte tenu du cycle de vie.
- Communiquer avec les patients/utilisateurs, l'environnement significatif ou la famille et avec d'autres professionnels, gestionnaires ou administrateurs. Utiliser un registre et une voie de communication adaptés aux besoins et aux caractéristiques de l'interlocuteur et au contexte de la communication.
- Construire et mettre en œuvre un programme de traitement de kinésithérapie basé sur le diagnostic, sur les apports d'autres professionnels, les preuves scientifiques disponibles et avec la participation de l'utilisateur / du patient et de son environnement, en tenant compte des aspects personnels, relationnels, méthodologiques et de sécurité et efficacité.
- Développer le rôle professionnel du kinésithérapeute dans des environnements différents (dans les hôpitaux, les milieux socio-sanitaires et la communauté entre autres) et dans un cadre de politiques sanitaires et sociales dans une perspective de soins intégrés qui permette la continuité et l'intégralité des soins.
- Faire un diagnostic de kinésithérapie basé sur l'analyse et l'interprétation critique des informations pertinentes, sur l'évaluation effectuée, en utilisant dans la prise de décisions les classifications internationales de capacité fonctionnelle, de handicap et de santé et le raisonnement clinique.
- Gérer, organiser et optimiser des processus de travail ou des services de santé dans le domaine de la kinésithérapie, conformément aux dispositions légales et administratives en vigueur et intégrer des modèles d'organisation inclusifs et participatifs.
- Incorporer la recherche et l'apprentissage permanent dans la pratique professionnelle par l'utilisation de la meilleure évidence disponible et de la formulation de questions à partir de sa propre évidence, et informer et concevoir des projets de recherche.
- Participer à un environnement interdisciplinaire en tant que kinésithérapeute et incorporer à la pratique habituelle la coordination avec d'autres professionnels et la participation aux équipes de travail.
- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur/patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Développer les savoir-faire d'apprentissage nécessaires pour entreprendre des études postérieures avec une large autonomie.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.
- Être capable de transmettre des informations, des idées, des problèmes et des solutions à un public spécialisé et non spécialisé.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.
- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.
- Devenir l'acteur principal de son propre processus de formation de sorte à atteindre une amélioration personnelle et professionnelle et à acquérir une formation intégrale qui permette d'apprendre et de vivre dans un contexte respectueux de la diversité linguistique, des réalités sociales, culturelles, de genre et économiques diverses.
- Exercer une citoyenneté active et une responsabilité individuelle en adhérant aux valeurs démocratiques de durabilité et de conception universelle, à partir de pratiques basées sur l'apprentissage, le service et l'inclusion sociale.
- Interagir dans des contextes globaux et internationaux pour identifier des besoins et de nouvelles réalités permettant le transfert de connaissances vers des domaines de développement professionnel actuels ou émergents, avec une capacité d'adaptation et d'auto-direction dans les processus professionnels et de recherche.
- Faire preuve de savoir-faire dans la pratique professionnelle dans des environnements multidisciplinaires et complexes, en coordination avec des équipes de travail en réseau, dans des environnements présentiels ou virtuels, grâce à l'utilisation informatique et informationnelle des TIC.
- Projeter les valeurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans l'exercice de sa trajectoire scolaire et professionnelle, au contact de différentes réalités de la pratique et guidé par une motivation de développement professionnel.

CONTENUS

Bloc théorique

1. Théorie du raisonnement clinique.
2. Étude et résolution des cas dans une perspective de soins intégrés, interdisciplinaires et intersectoriels.
3. Raisonnement clinique dans la pratique.
4. Simulation clinique.

Bloc pratique

1. Séminaires de résolution de cas de kinésithérapie musculo-squelettique, gériatrique, pédiatrique, kinésithérapie respiratoire et neurologique.

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Bloc théorique : ce bloc représente 50 % de la totalité du cours.

Les contenus théoriques seront évalués par épreuves écrites (type V/F, test, questions brèves et/ou cas clinique). Pour réussir, la note finale du bloc théorique doit être égale ou supérieure à 5. Activité récupérable.

Bloc pratique : ce bloc représente 50 % de la totalité du cours. Il se répartit comme suit :

- Attitude face à l'apprentissage (10 %) : attitude en cours, participation, interaction au sein du sous-groupe de travail, évaluation continue de la part du professeur. Activité non-récupérable
- Évaluation de la résolution de cas cliniques (40 %) : Activité récupérable.
 - Résolution du cas clinique de kinésithérapie musculo-squelettique (8 %).
 - Résolution du cas clinique de kinésithérapie respiratoire (8 %).
 - Résolution du cas clinique de kinésithérapie en gériatrie (8 %).
 - Résolution du cas clinique de kinésithérapie en neurologie (8 %).
 - Résolution du cas clinique de kinésithérapie en pédiatrie (8 %).

Le contenu pratique sera évalué à partir de la résolution d'un cas clinique dans chaque domaine de connaissance.

Pour réussir le bloc pratique il faut obtenir un 5 pour chacun des cas cliniques de l'évaluation. Autrement dit, le cas de kinésithérapie musculo-squelettique, celui de gériatrie, celui de pédiatrie, celui de neurologie et celui de kinésithérapie respiratoire.

L'évaluation est en continu et chacune de ses parties doit être réussie pour que le cours le soit, c'est-à-dire bloc théorique et bloc pratique.

Pour établir la note finale d'après la pondération des divers items d'évaluation, ces items doivent avoir obtenu une note de 5 ou plus dans les activités d'évaluation récupérables.

Si l'étudiant échoue à l'une ou l'autre des parties. il pourra récupérer en 2^e session le contenu qu'il décidera mais qui ne devra pas dépasser 50 % du cours.

2^e session

L'étudiant pourra récupérer les contenus non réussis au cours du processus d'évaluation continue, qui ne représentent pas plus de 50 % du total de la notation du cours.

Pour appliquer la pondération de la notation finale des items évalués en 2^e session il est indispensable d'avoir obtenu une note de 5 ou plus dans les contenus suivants :

- Résolution du cas clinique de kinésithérapie musculo-squelettique (8 %).
- Résolution du cas clinique de kinésithérapie respiratoire (8 %).
- Résolution du cas clinique de kinésithérapie en gériatrie (8 %).
- Résolution du cas clinique de kinésithérapie en neurologie (8 %).
- Résolution du cas clinique de kinésithérapie en pédiatrie (8 %).

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation induite de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Torres Cuelco, Rafael (2008). *La Columna Cervical. Evaluación Clínica y Aproximaciones Terapéuticas* (1a ed.). Barcelona: Editorial Medica.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Gestion et qualité

Typologie : Obligatoire (OB)

Crédits : 6,0

Semestre : 1^{er} ou 2^e

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Albert Armisen Morell
- Jordi Verdaguer Gorchs
- Pere Solé Puso
- Raquel Carrera Goula

OBJECTIFS

Le cours *Gestion et Qualité* porte sur les techniques de gestion scientifique des services de santé liés à la kinésithérapie dans un cadre de qualité et de sécurité et permet de planifier, organiser, diriger et contrôler les services et les programmes de santé de sorte à garantir les services de santé prêtés à la communauté. Y sont étudiés : gestion, qualité, sécurité et esprit d'entreprise ; il s'accompagne d'exemples quotidiens qui envisagent les aspects primordiaux de chacun des niveaux de gestion de la kinésithérapie.

Objectifs généraux de ce cours :

- Connaître les concepts de base de l'organisation des systèmes de santé, de la planification et de l'évaluation de la santé.
- Identifier les aspects distinctifs des divers systèmes de santé et connaître le système de santé catalan.
- Développer de manière adéquate les activités de planification, de gestion et de contrôle des unités de soins où sont dispensés des soins de kinésithérapie.
- Intégrer la gestion clinique appliquée à la pratique.
- Analyser et identifier des critères des indicateurs et des facteurs qui ont une incidence sur la qualité et la sécurité.
- Se familiariser avec la création de services de kinésithérapie. Plan d'entreprise et esprit d'entreprise.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant apprend la méthodologie de la planification stratégique.
- RA2. Il connaît les principales caractéristiques de la structure et du fonctionnement du système de soins de santé actuel et les divers modèles d'organisation.
- RA3. Il peut gérer, organiser et optimiser des processus de travail et des services de santé de kinésithérapie.
- RA4. Il acquiert des connaissances sur l'exercice du leadership et de la communication dans les organisations.
- RA5. Il connaît l'importance de la sécurité des patients dans la qualité des soins de santé et connaît la terminologie et la taxonomie qui y sont attachées.
- RA6. Il connaît les normes ISO de gestion de la qualité, le modèle EFQM, les normes de la Joint

Commission et les méthodologies d'implantation de l'amélioration continue.

- RA7. Il décrit les éléments essentiels de la culture de la qualité et de la sécurité dans les centres de santé et connaît la méthodologie d'analyse d'évaluation des risques.
- RA8. Il identifie les caractéristiques d'un esprit entreprenant dans le domaine de la kinésithérapie. Développement d'un plan d'entreprise.

COMPÉTENCES

Générales

- Répondre aux besoins de santé de la population et aux défis du groupe professionnel par des attitudes novatrices et dynamiques.
- Interagir avec empathie et faire preuve d'aptitudes aux relations interpersonnelles.

Spécifiques

- Agir professionnellement conformément aux valeurs inhérentes à la profession, qui sont précisées par le code d'éthique de la kinésithérapie, et respecter le cadre juridique avec un sens critique.
- Communiquer avec les patients/utilisateurs, l'environnement significatif ou la famille et avec d'autres professionnels, gestionnaires ou administrateurs. Utiliser un registre et une voie de communication adaptés aux besoins et aux caractéristiques de l'interlocuteur et au contexte de la communication.
- Développer le rôle professionnel du kinésithérapeute dans des environnements différents (dans les hôpitaux, les milieux socio-sanitaires et la communauté entre autres) et dans un cadre de politiques sanitaires et sociales dans une perspective de soins intégrés qui permette la continuité et l'intégralité des soins.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions et des interventions en matière de prévention des risques et de promotion de la santé, qui affectent différents facteurs déterminants de la santé (modes de vie, réseaux sociaux et communautaires et environnement professionnel, entre autres), à partir du développement, de l'entretien et de l'amélioration de l'activité et du mouvement dans un environnement bio-psycho-social.
- Gérer, organiser et optimiser des processus de travail ou des services de santé dans le domaine de la kinésithérapie, conformément aux dispositions légales et administratives en vigueur et intégrer des modèles d'organisation inclusifs et participatifs.
- Participer à un environnement interdisciplinaire en tant que kinésithérapeute et incorporer à la pratique habituelle la coordination avec d'autres professionnels et la participation aux équipes de travail.
- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur/patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Être capable de transmettre des informations, des idées, des problèmes et des solutions à un public spécialisé et non spécialisé.
- Avoir la capacité de collecter et d'interpréter des données pertinentes (généralement dans le domaine d'étude particulier) pour émettre des jugements qui comportent une réflexion sur des questions importantes de nature sociale, scientifique ou éthique.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.

- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.
- Devenir l'acteur principal de son propre processus de formation de sorte à atteindre une amélioration personnelle et professionnelle et à acquérir une formation intégrale qui permette d'apprendre et de vivre dans un contexte respectueux de la diversité linguistique, des réalités sociales, culturelles, de genre et économiques diverses.
- Projeter les valeurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans l'exercice de sa trajectoire scolaire et professionnelle, au contact de différentes réalités de la pratique et guidé par une motivation de développement professionnel.

CONTENUS

Concepts généraux concernant l'administration et la gestion. Processus administratifs et gestion des services. Modèles de gestion. Gestion de la qualité des soins. Guides de pratique clinique. Normes professionnelles. Suivi des activités de qualité dans le secteur de la santé. Systèmes d'accréditation de la qualité et modèles d'excellence. Plan d'entreprise et esprit d'entreprise. Création de services de kinésithérapie.

1. Gestion

1. Modèles de soins de santé
2. Le système de santé catalan
3. Modèles d'organisation de rééducation - kinésithérapie
4. Systèmes d'information
5. Gestion des ressources, des processus et des techniques de kinésithérapie
6. Plans stratégiques, plans de santé, guides de pratique clinique
7. Technologies de l'information et de la communication

2. Qualité et sécurité des patients

1. Objectifs, évolution historique, concepts, dimensions de la qualité et de la sécurité des patients. Taxonomie
2. Études significatives : *To err is human*, ENEAS, APEAS, EVICUR...
3. Gestion et amélioration de la qualité au niveau international, européen, national et local. Normes ISO, modèle EFQM, *Joint Comissions...*
4. La culture et le climat de sécurité : instruments et stratégies
5. Indicateurs de qualité et sécurité des patients. Structure et systématique d'analyse
6. Le *Pla de qualitat i de seguretat* (Plan qualité et sécurité) du Service national de la Santé et du Ministère catalan de la Santé
7. L'accréditation en hôpitaux et dans le cadre de la kinésithérapie
8. Pratiques cliniques sûres et alertes de sécurité des patients

3. Entrepreneuriat

1. Plan d'entreprise et esprit d'entreprise
2. Création de services de kinésithérapie

ÉVALUATION

Selon le règlement des licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation : une session ordinaire (ou 1^{re} session) au cours de la période scolaire et une session complémentaire d'évaluation (2^e session).

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant par le biais de :

- Activité 1 : examens sur le modèle des soins de santé (20 %)
- Activité 2 : examens sur la qualité et la sécurité des patients (20 %)
- Activité 3 : préparation d'un travail de groupe sur esprit d'entreprise et plan d'entreprise (40 %)
- Activité 4 : travail sur les procédures de qualité et sécurité des patients (15 %)
- Activité 5 : assistance et participation au cours (5 %)

La note finale de ce cours proviendra de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties.

En cas de nouvelle urgence sanitaire qui impliquerait le confinement, les activités et les pondérations de l'évaluation ne seront pas modifiées. Si elles ne peuvent pas avoir lieu en présentiel, elles se feront virtuellement.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi certaines des activités récupérables pourra les récupérer au cours de cette période, à condition que le total des parties à rattraper ne représente pas 50 % de la note finale.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site Web de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Neck, H., Neck, C., Murray, E. (2018). *Entrepreneurship. The Practice and Mindset* (1a ed.). Los Angeles: SAGE.
- Ruiz Iglesias, L. (2004). *Claves para la gestión clínica* (1a ed.). Madrid: McGraw-Hill.

Practicum V

Typologie : Stages extérieurs

Crédits : 12.0

Semestre : 2^e

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS RESPONSABLES

- Anna Escribà Salvans
- Marc Terradas Monllor

OBJECTIFS

Objectifs généraux de ce cours :

- Intégrer le concept holistique de la personne par le biais de la connaissance des différentes disciplines.
- Assumer sa propre responsabilité pour apporter des réponses aux besoins divers de l'individu et/ou du groupe en termes de prévention, promotion, maintien et récupération de la fonctionnalité du corps humain par le biais de techniques thérapeutiques manuelles et physiques.
- Analyser la relation entre la santé et la maladie comme un processus dynamique qui permet d'aider à développer les capacités et les ressources personnelles.
- Assumer son propre rôle et celui de collaborateur d'autres professionnels de la santé.
- Fournir des soins appropriés aux utilisateurs en tenant compte de la législation en vigueur, du code de déontologie professionnelle et du contexte social.
- Intégrer les principes de communication comme base de la relation soignant/patient.
- Intégrer le modèle de kinésithérapie, basé sur les apports de la C.I.F. (Classification internationale du fonctionnement, du handicap), pour utiliser une méthode de travail qui favorise un soin personnalisé.
- Identifier les besoins de formation continue tout au long de la vie professionnelle.
- Prendre conscience de la nécessité de s'actualiser professionnellement.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant conçoit des interventions basées sur l'amélioration de l'activité physique et du mouvement, destinées à prévenir les risques et à promouvoir la santé.
- RA2. Il observe, au cours du stage clinique, les interventions de kinésithérapie et pose des questions.
- RA3. Il identifie la meilleure évidence scientifique des procédures d'intervention en kinésithérapie.
- RA4. L'étudiant connaît, identifie et relie les situations de la pratique clinique au code éthique de la kinésithérapie et agit conformément aux droits de l'homme.
- RA5. Il applique et montre une maîtrise basique des divers éléments/outils d'évaluation en kinésithérapie : facteurs environnementaux et personnels du patient.
- RA6. Il définit une évaluation clinique des troubles fonctionnels et des handicaps du patient / utilisateur à partir dans une optique bio-psycho-sociale.
- RA7. Il applique les évaluations fonctionnelles et les tests d'évaluation internationaux pour établir le diagnostic kinésithérapique par le raisonnement critique.
- RA8. Il établit et décrit le diagnostic kinésithérapique du patient.
- RA9. Il établit et décrit, de façon évolutive, les cibles thérapeutiques par rapport au diagnostic de

kinésithérapie.

- RA10. Il établit un programme d'intervention en kinésithérapie en utilisant les ressources et les moyens nécessaires en fonction du diagnostic kinésithérapique.
- RA11. Il évalue, de façon critique et réfléchie, le programme d'intervention kinésithérapique et le réadapte aux besoins particuliers du patient/utilisateur et de son environnement.
- RA12. Il identifie, justifie et applique les protocoles des procédures d'intervention en kinésithérapie dans le cadre de son action.
- RA13. Il identifie et raisonne des protocoles de traitement kinésithérapique divers dans le cadre de son action.
- RA14. Il établit une relation empathique et de soutien avec les patients et leur famille.
- RA15. Il utilise le type de communication approprié en fonction du contexte et de l'interlocuteur, qu'il s'agisse de l'utilisateur, du patient, de la famille ou d'autres professionnels.
- RA16. Il agit dans et offre un cadre de privacité et d'intimité à l'utilisateur et comprend et respecte la confidentialité.
- RA17. Il respecte l'individualité, les opinions et les croyances de l'utilisateur / de la famille sans porter de jugement de valeur.
- RA18. Il effectue les tâches qui lui sont assignées dans les termes établis et participe à la dynamique du service.
- RA19. Il collabore activement aux activités prévues dans le service.
- RA20. Il organise, planifie et vérifie les tâches qui lui sont confiées.
- RA21. Il applique les règles de sécurité et d'ergonomie nécessaires à sa propre sécurité et à celle du patient.
- RA22. Il identifie et applique les protocoles des procédures d'intervention de kinésithérapie propres à l'institution, axés sur les personnes et les soins intégrés.
- RA23. Il cherche les ressources et les moyens de mener à bien les pratiques novatrices et montre son intérêt pour leur extension professionnelle.
- RA24. Il fait preuve d'une attitude, d'un savoir-faire et d'une connaissance de son rôle d'étudiant, pour pouvoir réaliser des procédures kinésithérapiques et il utilise les TIC pour compléter ses savoir-faire dans le rôle de la profession.
- RA25. Il propose des stratégies alternatives pour obtenir des résultats positifs lorsque des difficultés ou des modifications de situations se présentent.
- RA26. Il fait bon usage des ressources conformément aux règles établies et s'engage face aux valeurs professionnelles.
- RA27. Il exerce une pratique réflexive et accepte et modifie ses actions et ses attitudes en fonction des corrections/indications du tuteur et des commentaires des usagers/de la famille, et il prend des décisions cohérentes en fonction des évidences du contexte.
- RA28. Il identifie la difficulté et trouve le moyen de la surmonter pour atteindre les objectifs proposés.
- RA29. Il fait preuve d'attitudes, de savoir-faire, de compétences acquises dans toutes les matières, en sachant passer de la théorie formelle acquise à la pratique.
- RA30. Il évalue les besoins de santé de la population, y réfléchit et propose des interventions novatrices et dynamiques pour y répondre.
- RA31. Il incorpore à son action les explications, conseils et connaissances acquis au long de sa formation pour résoudre les différentes situations professionnelles.
- RA32. Il écoute l'ensemble de l'équipe multidisciplinaire, le patient/utilisateur et sa famille, les consulte et communique avec eux, faisant ainsi preuve de sa capacité aux relations interpersonnelles.

COMPÉTENCES

Générales

- Répondre aux besoins de santé de la population et aux défis du groupe professionnel par des attitudes novatrices et dynamiques.
- Faire preuve de son engagement envers la profession, ses valeurs et l'amélioration continue de la pratique à la poursuite de l'excellence en matière de soins apportés aux personnes, aux familles et à la

communauté.

Spécifiques

- Agir professionnellement conformément aux valeurs inhérentes à la profession, qui sont précisées par le code d'éthique de la kinésithérapie, et respecter le cadre juridique avec un sens critique.
- Évaluer le programme d'intervention en kinésithérapie de façon critique et réflexive et lui apporter les modifications nécessaires grâce au dialogue avec les utilisateurs/patients et leur environnement.
- Comprendre et agir suivant le comportement interactif de la personne en fonction du sexe, du groupe ou de la communauté et du contexte social et multiculturel et respecter les opinions, les croyances et les valeurs des personnes, leur vie privée, la confidentialité et le secret professionnel compte tenu du cycle de vie.
- Communiquer avec les patients/utilisateurs, l'environnement significatif ou la famille et avec d'autres professionnels, gestionnaires ou administrateurs. Utiliser un registre et une voie de communication adaptés aux besoins et aux caractéristiques de l'interlocuteur et au contexte de la communication.
- Construire et mettre en œuvre un programme de traitement de kinésithérapie basé sur le diagnostic, sur les apports d'autres professionnels, les preuves scientifiques disponibles et avec la participation de l'utilisateur / du patient et de son environnement, en tenant compte des aspects personnels, relationnels, méthodologiques et de sécurité et efficacité.
- Développer le rôle professionnel du kinésithérapeute dans des environnements différents (dans les hôpitaux, les milieux socio-sanitaires et la communauté entre autres) et dans un cadre de politiques sanitaires et sociales dans une perspective de soins intégrés qui permette la continuité et l'intégralité des soins.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions et des interventions en matière de prévention des risques et de promotion de la santé, qui affectent différents facteurs déterminants de la santé (modes de vie, réseaux sociaux et communautaires et environnement professionnel, entre autres), à partir du développement, de l'entretien et de l'amélioration de l'activité et du mouvement dans un environnement bio-psycho-social.
- Faire un diagnostic de kinésithérapie basé sur l'analyse et l'interprétation critique des informations pertinentes, sur l'évaluation effectuée, en utilisant dans la prise de décisions les classifications internationales de capacité fonctionnelle, de handicap et de santé et le raisonnement clinique.
- Gérer, organiser et optimiser des processus de travail ou des services de santé dans le domaine de la kinésithérapie, conformément aux dispositions légales et administratives en vigueur et intégrer des modèles d'organisation inclusifs et participatifs.
- Incorporer la recherche et l'apprentissage permanent dans la pratique professionnelle par l'utilisation de la meilleure évidence disponible et de la formulation de questions à partir de sa propre évidence, et informer et concevoir des projets de recherche.
- Participer à un environnement interdisciplinaire en tant que kinésithérapeute et incorporer à la pratique habituelle la coordination avec d'autres professionnels et la participation aux équipes de travail.
- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur/patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.
- Être capable de transmettre des informations, des idées, des problèmes et des solutions à un public spécialisé et non spécialisé.

Transversales

- Devenir l'acteur principal de son propre processus de formation de sorte à atteindre une amélioration personnelle et professionnelle et à acquérir une formation intégrale qui permette d'apprendre et de vivre dans un contexte respectueux de la diversité linguistique, des réalités sociales, culturelles, de genre et économiques diverses.
- Exercer une citoyenneté active et une responsabilité individuelle en adhérant aux valeurs

démocratiques de durabilité et de conception universelle, à partir de pratiques basées sur l'apprentissage, le service et l'inclusion sociale.

- Faire preuve de savoir-faire dans la pratique professionnelle dans des environnements multidisciplinaires et complexes, en coordination avec des équipes de travail en réseau, dans des environnements présentiels ou virtuels, grâce à l'utilisation informatique et informationnelle des TIC.
- Projeter les valeurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans l'exercice de sa trajectoire scolaire et professionnelle, au contact de différentes réalités de la pratique et guidé par une motivation de développement professionnel.

CONTENUS

Le travail de stages du *Practicum V* consiste en la **simulation** d'un cas clinique complet.

Une fois terminés les stages cliniques du *Practicum V*, l'étudiant devra prouver avoir acquis des compétences et les résultats de cet apprentissage par une épreuve de simulation d'une situation clinique (SC) à déterminer.

La simulation consiste à reproduire une situation clinique dans laquelle il devra appliquer les connaissances liées au raisonnement clinique et acquises en licence de Kinésithérapie.

La pratique réflexive est très importante pour identifier et prendre conscience des éléments d'amélioration et accepter et modifier actions et attitudes en fonction des corrections proposées et identifiées sur la base des évidences du contexte.

Si l'étudiant ne peut pas faire le stage externe curriculaire du fait de la situation d'urgence sanitaire, les contenus de cette matière se feront virtuellement conformément au plan de travail spécifique conçu pour ce type de situation. Ce nouveau plan de travail s'adaptera aux diverses situations d'heures de stage que l'étudiant aura faites dans l'institution de stage et supposera la complémentation des résultats d'apprentissage attendus par l'institution. Le plan de travail sera publié dans la salle virtuelle du cours.

ÉVALUATION

L'évaluation de ce cours se fera selon deux scénarios possibles :

a. Si la totalité du stage a pu se réaliser dans des conditions normales :

- La simulation du *Practicum V* se fera comme suit : par couples choisis par l'étudiant et ayant le même tuteur de l'UVic. Une date sera convenue avec le tuteur de l'UVic pour commencer cette simulation après la période des stages extérieurs.
- Réflexion personnelle / auto-évaluation : elle sera présentée le jour de l'exposé oral qui doit contenir une réflexion personnelle sur ce qu'ont représenté les périodes de stage ; l'acquisition de compétences y sera auto-évaluée et celles qui restent à acquérir ou à améliorer seront précisées.
- L'évaluation finale du *Practicum V* se fait par le biais du résultat de l'évaluation du tuteur de stage du centre (30 % de la note finale), de l'évaluation /du suivi du tuteur de l'UVic sur le travail effectué pendant le stage (20 % du total de la note finale), de la simulation d'un cas clinique complet (35 %) et de la réflexion / de l'autoévaluation du stage (15 % de la note finale).
- En cas d'échec de la simulation, elle devra être refaite en tenant compte des corrections indiquées par le tuteur. En aucun cas la note ne pourra dépasser 5.
- Si les travaux ne sont pas rendus aux dates fixées et si l'étudiant ne se présente pas le jour de la simulation sans avoir averti ni justifié son absence, le *Practicum V* sera considéré échoué.
- Un échec de la partie pratique du centre de stages entraîne l'échec de la totalité du cours.
- Pour réussir le cours, chacune des parties qui le composent (simulation et stage clinique) doit avoir reçu une note égale ou supérieure à 5. Dans le cas contraire, c'est l'échec du cours.

b. Si le stage a été interrompu ou n'a pas pu se faire intégralement, les critères de pondération du cours seront les mêmes, mais de nouvelles activités virtuelles seront mises en place pour compenser la note du centre (240 heures).

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Mémoire de licence

Typologie : Mémoire de licence (TFG Treball de Fi de Grau)

Crédits : 6,0

Semestre : Annuel

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS RESPONSABLES

- Judit Bort Roig

OBJECTIFS

Selon que l'établit la norme en vigueur, le *Mémoire de licence* (TFG, Treball de Fi de Grau) fait partie de toutes les études universitaires de licence de toutes les universités. Le TFG est réglementé par la Norme académique des études de Licence de l'UVic.

Le *TGF* ou Mémoire de licence est le résultat de la formation et de l'expérience acquises au cours des études de licence et il doit permettre à l'étudiant de montrer le niveau d'acquisition de ses compétences et des principes qui seront à la base de sa future vie professionnelle. Le TFG est l'objet d'une seule session par inscription.

Objectifs

- Élaborer et présenter une proposition de recherche basée sur l'évidence et centrée sur un problème du domaine de la kinésithérapie.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant suit de façon ordonnée et développe les étapes de la méthode scientifique, et montre les capacités de réflexion critique dans les processus liés à la profession.
- RA2. Il effectue une recherche bibliographique exhaustive qui utilise les sources d'information biomédicale acceptées à l'échelle internationale et des documents scientifiques qui se caractérisent par un haut niveau d'évidence.
- RA3. Il prépare un mémoire qui inclut tous les éléments considérés fondamentaux dans l'évidence scientifique en kinésithérapie, dans une approche méthodologique rigoureuse et dans une perspective novatrice et d'entreprise.
- RA4. Il présente et défend, devant un public spécialisé, le mémoire élaboré tout au long de ses études et fait preuve de sa capacité à développer son travail/ son projet dans des milieux technologiques propres en tenant compte des aspects bio-psycho-sociaux du domaine de la kinésithérapie.

COMPÉTENCES

Générales

- Faire preuve de son engagement envers la profession, ses valeurs et l'amélioration continue de la pratique à la poursuite de l'excellence en matière de soins apportés aux personnes, aux familles et à la communauté.

Spécifiques

- Évaluer le programme d'intervention en kinésithérapie de façon critique et réflexive et lui apporter les modifications nécessaires grâce au dialogue avec les utilisateurs/patients et leur environnement.
- Communiquer avec les patients/utilisateurs, l'environnement significatif ou la famille et avec d'autres professionnels, gestionnaires ou administrateurs. Utiliser un registre et une voie de communication adaptés aux besoins et aux caractéristiques de l'interlocuteur et au contexte de la communication.
- Construire et mettre en œuvre un programme de traitement de kinésithérapie basé sur le diagnostic, sur les apports d'autres professionnels, les preuves scientifiques disponibles et avec la participation de l'utilisateur / du patient et de son environnement, en tenant compte des aspects personnels, relationnels, méthodologiques et de sécurité et efficacité.
- Faire un diagnostic de kinésithérapie basé sur l'analyse et l'interprétation critique des informations pertinentes, sur l'évaluation effectuée, en utilisant dans la prise de décisions les classifications internationales de capacité fonctionnelle, de handicap et de santé et le raisonnement clinique.
- Gérer, organiser et optimiser des processus de travail ou des services de santé dans le domaine de la kinésithérapie, conformément aux dispositions légales et administratives en vigueur et intégrer des modèles d'organisation inclusifs et participatifs.
- Incorporer la recherche et l'apprentissage permanent dans la pratique professionnelle par l'utilisation de la meilleure évidence disponible et de la formulation de questions à partir de sa propre évidence, et informer et concevoir des projets de recherche.
- Participer à un environnement interdisciplinaire en tant que kinésithérapeute et incorporer à la pratique habituelle la coordination avec d'autres professionnels et la participation aux équipes de travail.
- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur/patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Développer les savoir-faire d'apprentissage nécessaires pour entreprendre des études postérieures avec une large autonomie.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.
- Avoir la capacité de collecter et d'interpréter des données pertinentes (généralement dans le domaine d'étude particulier) pour émettre des jugements qui comportent une réflexion sur des questions importantes de nature sociale, scientifique ou éthique.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.
- Faire preuve de savoir-faire dans la pratique professionnelle dans des environnements multidisciplinaires et complexes, en coordination avec des équipes de travail en réseau, dans des environnements présentiels ou virtuels, grâce à l'utilisation informatique et informationnelle des TIC.

CONTENUS

Le TFG / mémoire de licence se base sur l'intégration des connaissances que l'étudiant a acquises au cours de ses études de licence.

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC il n'y aura qu'une convocation officielle qui comportera **une seule période d'évaluation**. Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant par le biais de :

Une évaluation individuelle basée sur 3 concepts : le processus d'élaboration ou suivi, le mémoire et la présentation et la défense orale.

- Processus d'élaboration ou rapport de suivi (30 %) : dans ce processus, l'étudiant est aidé par un tuteur qui le guidera. Tuteur et étudiant doivent établir un programme de travail et un programme de tutorat ; ceux-ci préciseront la fréquence, de sorte que le tuteur puisse suivre le processus d'élaboration du travail, donner des indications pour la rédaction du mémoire et l'élaboration de sa présentation orale et de sa défense. À la fin du premier semestre aura lieu une évaluation intermédiaire et cette note représentera 50 % de la note finale de suivi.
- Mémoire (50 %) : l'étudiant y expose tout le projet et le mémoire est donc le résultat final de tout le processus. Il doit être élaboré suivant les indications que l'étudiant trouvera sur la salle virtuelle. Ces indications ont été faites pour pouvoir évaluer un projet tel qu'il se présente dans un contexte réel, et pour pouvoir équilibrer le niveau d'exigence de ce travail dans le contexte scolaire et, de ce fait, des compétences à évaluer.
- Présentation et défense (20 %) : la défense publique du TFG a lieu en présentiel et à l'UVic. L'étudiant présente son travail devant un jury de deux professeurs qui auront déjà pris connaissance du mémoire. C'est une séance publique à caractère académique. Elle dure 30 minutes maximum et se répartit comme suit : 7 minutes de présentation orale et un maximum de 10 minutes pour les questions du jury et les réponses de l'étudiant.

La note globale et finale du TFG est donnée par le jury qui tiendra compte de ces trois aspects.

Important

En cas de nouvelle urgence sanitaire qui impliquerait le confinement, les activités et les pondérations de l'évaluation ne seront pas modifiées. Si elles ne peuvent pas avoir lieu en présentiel, elles se feront virtuellement.

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

MATIÈRES FACULTATIVES

Activité physique et Handicap

Typologie : Option (OP)

Crédits : 3.0

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Alice Ortas Santolaria

OBJECTIFS

Le cours *Activité physique et Handicap*, qui fait partie de la matière Activité physique, Sport et Santé, offre à l'étudiant une base théorique d'utilisation de l'activité physique comme stratégie préventive s'adressant à des personnes souffrant d'un type quelconque de handicap et elle fournit aux futurs kinésithérapeutes les ressources basiques qui apporteront, aux personnes handicapées, une réponse adéquate dans le cadre de l'activité physique.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant décrit les principales caractéristiques des divers types de handicap.
- RA2. Il identifie les bénéfices de la pratique d'une activité physique adaptée.
- RA3. Il identifie les adaptations nécessaires à la pratique de l'activité physique en fonction des divers types de handicap.
- RA4. Il est en mesure de planifier et d'évaluer des programmes d'activité physique adaptée aux divers types de handicap.

COMPÉTENCES

Générales

- Répondre aux besoins de santé de la population et aux défis du groupe professionnel par des attitudes novatrices et dynamiques.

Spécifiques

- Comprendre et agir suivant le comportement interactif de la personne en fonction du sexe, du groupe ou de la communauté et du contexte social et multiculturel et respecter les opinions, les croyances et les valeurs des personnes, leur vie privée, la confidentialité et le secret professionnel compte tenu du cycle de vie.
- Communiquer avec les patients/utilisateurs, l'environnement significatif ou la famille et avec d'autres professionnels, gestionnaires ou administrateurs. Utiliser un registre et une voie de communication

adaptés aux besoins et aux caractéristiques de l'interlocuteur et au contexte de la communication.

- Construire et mettre en œuvre un programme de traitement de kinésithérapie basé sur le diagnostic, sur les apports d'autres professionnels, les preuves scientifiques disponibles et avec la participation de l'utilisateur / du patient et de son environnement, en tenant compte des aspects personnels, relationnels, méthodologiques et de sécurité et efficacité.
- Développer le rôle professionnel du kinésithérapeute dans des environnements différents (dans les hôpitaux, les milieux socio-sanitaires et la communauté entre autres) et dans un cadre de politiques sanitaires et sociales dans une perspective de soins intégrés qui permette la continuité et l'intégralité des soins.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions et des interventions en matière de prévention des risques et de promotion de la santé, qui affectent différents facteurs déterminants de la santé (modes de vie, réseaux sociaux et communautaires et environnement professionnel, entre autres), à partir du développement, de l'entretien et de l'amélioration de l'activité et du mouvement dans un environnement bio-psycho-social.
- Participer à un environnement interdisciplinaire en tant que kinésithérapeute et incorporer à la pratique habituelle la coordination avec d'autres professionnels et la participation aux équipes de travail.
- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur/patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Développer les savoir-faire d'apprentissage nécessaires pour entreprendre des études postérieures avec une large autonomie.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.
- Faire preuve de savoir-faire dans la pratique professionnelle dans des environnements multidisciplinaires et complexes, en coordination avec des équipes de travail en réseau, dans des environnements présents ou virtuels, grâce à l'utilisation informatique et informationnelle des TIC.
- Projeter les valeurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans l'exercice de sa trajectoire scolaire et professionnelle, au contact de différentes réalités de la pratique et guidé par une motivation de développement professionnel.

CONTENUS

1. Activité physique adaptée :
 1. Définition d'activité physique adaptée.
 2. Domaines d'action.
 3. Avantages de la pratique de l'activité physique adaptée.
 4. Objectifs de l'activité physique adaptée.
 5. Processus d'adaptation des activités motrices (phases).
2. Handicap visuel :
 1. Caractéristiques générales.
 2. Classification.
 3. Caractéristiques de l'activité motrice dans les handicaps visuels.
 4. Lignes directrices pour les soins et la pratique de l'activité physique pour les personnes souffrant de handicap visuel.
3. Handicap auditif :

1. Caractéristiques générales.
2. Classification.
3. Caractéristiques de l'activité motrice chez les personnes souffrant d'un handicap auditif.
4. Handicaps physiques :
 1. Handicaps moteurs. Caractéristiques.
 2. Handicaps organiques. Caractéristiques.
 3. Lignes directrices de la pratique de l'activité physique adaptée.
5. Handicap intellectuel et troubles mentaux :
 1. Définition du retard mental.
 2. Caractéristiques générales.
 3. Caractéristiques particulières : syndrome de Down, trouble du spectre autiste, trouble de l'hyperactivité...
 4. Lignes directrices de la pratique d'activité physique adaptée.

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant par le biais de :

- Les contenus pratiques (20 % de la note finale) seront évalués en continu pendant le processus d'apprentissage. Les étudiants qui n'auront pas assisté à 80 % des travaux pratiques devront, à la fin du semestre, passer une épreuve pratique portant sur tous les blocs. Non-récupérable.
- Présentation d'un travail de groupe (maximum 2 étudiants) (30 % de la note finale) dont une copie sera remise sur papier le jour de l'examen et une autre sous forme numérique sur le campus virtuel. Récupérable.
- Les contenus théoriques (50 % de la note finale) seront évalués par une épreuve écrite qui aura lieu à la fin du semestre. Récupérable.

L'évaluation est en continu et chacune de ses parties doit être réussie pour que le cours le soit. En cas d'échec de l'une ou l'autre des parties et si celle-ci ne représente pas plus de 50 % de l'évaluation totale du cours, elle devra être présentée à nouveau. La partie à réévaluer pourra être rattrapée en 2^e session.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue à l'évaluation ordinaire et celle de la 2e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation induite de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Gomendio, M. (2000). *Educación física para la integración de niños con necesidades educativas especiales* (1a ed.). Madrid: Gymnos.
- Ríos, M. (2003). *Manual de educación física adaptada al alumnado con discapacidad* (1a ed.). Badalona: Paidotribo.
- Rios, M. (2015). *Juegos y tareas de iniciación Deportiva adaptada a las personas con discapacidad* (1a ed.). Badalona: Paidotribo.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Analyse biomécanique du mouvement

Typologie : Option (OP)

Crédits : 3.0

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Pere Comet Pascua

OBJECTIFS

Ce cours fait partie de la matière Activité physique, Sport et Santé. L'étudiant y acquiert les connaissances de base de l'analyse du mouvement humain dans le domaine sportif, que cette connaissance soit dirigée vers la prévention de lésions ou l'amélioration du rendement sportif.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant décrit les principales caractéristiques de la biomécanique.
- RA2. Il est capable d'analyser les différents mouvements du corps humain.
- RA3. Il est capable d'analyser le mouvement humain en utilisant divers équipements électroniques et numériques.
- RA4. Il réalise des applications pratiques pour l'évaluation dans la pratique du sport.

COMPÉTENCES

Générales

- Répondre aux besoins de santé de la population et aux défis du groupe professionnel par des attitudes novatrices et dynamiques.
- Faire preuve de son engagement envers la profession, ses valeurs et l'amélioration continue de la pratique à la poursuite de l'excellence en matière de soins apportés aux personnes, aux familles et à la communauté.

Spécifiques

- Agir professionnellement conformément aux valeurs inhérentes à la profession, qui sont précisées par le code d'éthique de la kinésithérapie, et respecter le cadre juridique avec un sens critique.
- Évaluer le programme d'intervention en kinésithérapie de façon critique et réflexive et lui apporter les modifications nécessaires grâce au dialogue avec les utilisateurs/patients et leur environnement.
- Faire un diagnostic de kinésithérapie basé sur l'analyse et l'interprétation critique des informations pertinentes, sur l'évaluation effectuée, en utilisant dans la prise de décisions les classifications internationales de capacité fonctionnelle, de handicap et de santé et le raisonnement clinique.
- Incorporer la recherche et l'apprentissage permanent dans la pratique professionnelle par l'utilisation de la meilleure évidence disponible et de la formulation de questions à partir de sa propre évidence, et informer et concevoir des projets de recherche.

- Participer à un environnement interdisciplinaire en tant que kinésithérapeute et incorporer à la pratique habituelle la coordination avec d'autres professionnels et la participation aux équipes de travail.
- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur/patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Développer les savoir-faire d'apprentissage nécessaires pour entreprendre des études postérieures avec une large autonomie.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.
- Être capable de transmettre des informations, des idées, des problèmes et des solutions à un public spécialisé et non spécialisé.
- Avoir la capacité de collecter et d'interpréter des données pertinentes (généralement dans le domaine d'étude particulier) pour émettre des jugements qui comportent une réflexion sur des questions importantes de nature sociale, scientifique ou éthique.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.
- Faire preuve de savoir-faire dans la pratique professionnelle dans des environnements multidisciplinaires et complexes, en coordination avec des équipes de travail en réseau, dans des environnements présentiels ou virtuels, grâce à l'utilisation informatique et informationnelle des TIC.

CONTENUS

1. Kinésiologie et biomécanique de l'activité physique :
 1. Kinésiologie et biomécanique.
 2. Biomécanique de l'activité physique.
2. Le corps humain et ses mouvements :
 1. Mouvement des corps dans un système de référence.
 2. Types de mouvement suivant la trajectoire.
 3. Le corps humain et ses mouvements.
 4. Influence de la gravité sur l'analyse du mouvement.
3. Structure et analyse du mouvement :
 1. Structuration et analyse du mouvement.
4. Applications technologiques dans l'analyse de l'activité physique :
 1. Présentation.
 2. Technologie appliquée à l'analyse biomécanique.
5. Applications pratiques :
 1. Photogrammétrie et vidéographie (analyse en 2D).
 2. Électromyographie.
 3. Plate-forme de contact.
 4. Apps.

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant par le biais de :

- Les contenus pratiques (25 % de la note finale) seront évalués en continu pendant le processus d'apprentissage par le biais de travaux pratiques. L'étudiant qui n'aura pas assisté à 80 % des travaux pratiques devra, à la fin du semestre, passer une épreuve pratique portant sur tous les blocs.
- Présentation d'un travail de groupe (25 % de la note finale) : à rendre à la fin du semestre.
- Les contenus théoriques (50 % de la note finale) seront évalués par une épreuve écrite qui aura lieu à la fin du semestre.

L'évaluation est en continu et chacune de ses parties doit être réussie pour que le cours le soit. En cas d'échec de l'une ou l'autre des parties et si cette partie ne représente pas plus de 50 % de l'évaluation totale du cours, le cours est considéré momentanément échoué. La partie à réévaluer pourra être rattrapée en 2^e session.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Pérez Soriano, Pedro (2018). *Metodología y aplicación práctica de la biomecánica deportiva* (1a ed.). Barcelona: Paidotribo.
- Blazeovich, Anthony (2011). *Biomecánica deportiva. Manual para la mejora del rendimiento humano* (1a ed.). Barcelona: Paidotribo.
- Brigaud, Frédéric (2016). *La carrera. Postura, biomecánica y rendimiento* (1a ed.). Barcelona: Paidotribo.
- Izquierdo Redín, Mikel (2008). *Biomecánica y bases neuromusculares de la actividad física y el deporte*

(1a ed.). Madrid: Panamericana.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

E-santé

Typologie : Option (OP)

Crédits : 3.0

Langue d'étude : anglais

ENSEIGNANTS

- Juan Antonio De los Cobos Molina

OBJECTIFS

La *E-santé* porte sur l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le secteur de la santé pour atteindre des objectifs administratifs, éducatifs et de soins. Les services de E-santé sont un élément privilégié dans la prise en charge des citoyens et l'un des piliers sur lesquels repose la transformation du modèle de soins actuel.

Ce cours fait partie de la matière Stratégies d'Intervention en Kinésithérapie et il a pour objectifs principaux :

- Connaître les caractéristiques de l'information en matière de santé sur les réseaux sociaux.
- Savoir identifier et utiliser les outils TIC les plus appropriés en fonction des objectifs proposés.
- Être en mesure de concevoir des interventions de kinésithérapie en utilisant les TIC comme outil efficace.
- Savoir gérer les données cliniques des patients dans des systèmes d'information.
- Connaître les outils informatiques les plus appropriés pour les patients en traitement kinésithérapique.
- Utiliser les jeux vidéo, la technologie robotique et la réalité virtuelle en thérapie de kinésithérapie.
- Savoir comment utiliser l'informatique de la santé en recherche.

La langue d'enseignement de ce cours est l'anglais.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant analyse et réfléchit sur l'utilisation des TIC dans l'information sur la santé.
- RA2. Il conçoit des interventions de kinésithérapie en utilisant les TIC comme outil pratique.
- RA3. Il est à son aise dans des contextes d'interaction virtuelle grâce à l'utilisation des TIC.
- RA4. Il développe des techniques informatiques innovantes à utiliser dans la pratique professionnelle.
- RA5. Il évalue, en utilisant les TIC, des expériences professionnelles du domaine de la santé dans des contextes émergents et globaux et propose des lignes d'intervention adaptées aux diverses réalités.

COMPÉTENCES

Générales

- Répondre aux besoins de santé de la population et aux défis du groupe professionnel par des attitudes novatrices et dynamiques.
- Faire preuve de son engagement envers la profession, ses valeurs et l'amélioration continue de la pratique à la poursuite de l'excellence en matière de soins apportés aux personnes, aux familles et à la communauté.
- Interagir avec empathie et faire preuve d'aptitudes aux relations interpersonnelles.

Spécifiques

- Agir professionnellement conformément aux valeurs inhérentes à la profession, qui sont précisées par le code d'éthique de la kinésithérapie, et respecter le cadre juridique avec un sens critique.
- Comprendre et agir suivant le comportement interactif de la personne en fonction du sexe, du groupe ou de la communauté et du contexte social et multiculturel et respecter les opinions, les croyances et les valeurs des personnes, leur vie privée, la confidentialité et le secret professionnel compte tenu du cycle de vie.
- Communiquer avec les patients/utilisateurs, l'environnement significatif ou la famille et avec d'autres professionnels, gestionnaires ou administrateurs. Utiliser un registre et une voie de communication adaptés aux besoins et aux caractéristiques de l'interlocuteur et au contexte de la communication.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions et des interventions en matière de prévention des risques et de promotion de la santé, qui affectent différents facteurs déterminants de la santé (modes de vie, réseaux sociaux et communautaires et environnement professionnel, entre autres), à partir du développement, de l'entretien et de l'amélioration de l'activité et du mouvement dans un environnement bio-psycho-social.
- Gérer, organiser et optimiser des processus de travail ou des services de santé dans le domaine de la kinésithérapie, conformément aux dispositions légales et administratives en vigueur et intégrer des modèles d'organisation inclusifs et participatifs.
- Incorporer la recherche et l'apprentissage permanent dans la pratique professionnelle par l'utilisation de la meilleure évidence disponible et de la formulation de questions à partir de sa propre évidence, et informer et concevoir des projets de recherche.
- Participer à un environnement interdisciplinaire en tant que kinésithérapeute et incorporer à la pratique habituelle la coordination avec d'autres professionnels et la participation aux équipes de travail.
- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur/patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Développer les savoir-faire d'apprentissage nécessaires pour entreprendre des études postérieures avec une large autonomie.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.
- Être capable de transmettre des informations, des idées, des problèmes et des solutions à un public spécialisé et non spécialisé.
- Avoir la capacité de collecter et d'interpréter des données pertinentes (généralement dans le domaine d'étude particulier) pour émettre des jugements qui comportent une réflexion sur des questions importantes de nature sociale, scientifique ou éthique.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.
- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.
- Interagir dans des contextes globaux et internationaux pour identifier des besoins et de nouvelles réalités permettant le transfert de connaissances vers des domaines de développement professionnel actuels ou émergents, avec une capacité d'adaptation et d'auto-direction dans les processus

professionnels et de recherche.

- Faire preuve de savoir-faire dans la pratique professionnelle dans des environnements multidisciplinaires et complexes, en coordination avec des équipes de travail en réseau, dans des environnements présentiels ou virtuels, grâce à l'utilisation informatique et informationnelle des TIC.
- Projeter les valeurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans l'exercice de sa trajectoire scolaire et professionnelle, au contact de différentes réalités de la pratique et guidé par une motivation de développement professionnel.

CONTENUS

1. E-Health use in Physiotherapy
 1. Introduction
 2. Definition of eHealth
 3. Opportunities and advantages of integration of eHealth in physiotherapy
 4. Barriers in the use of eHealth in physiotherapy practice
 5. Recommendations for eHealth in physiotherapy
2. Electronic Health Record (EHR) systems in physical therapist practice
 1. Benefits of use EHR in physiotherapy
 2. Most useful EHR functionalities for physiotherapeutic professionals
 3. Managing the privacy of patient data
3. Use of apps in physiotherapy treatments
 1. Patient education apps and reference guides
 2. Staff/Student education
 3. Clinical use and integration with HIS
4. Use of video games
 1. Why video games can be useful
 2. Video games key features
 3. Therapeutic use of video games
 4. Comparison with conventional physiotherapy
 5. Most relevant video games solutions
5. Use of robotics
 1. Why robotics can be useful
 2. History of robotic use in physiotherapy
 3. Basic functionalities
 4. Robots classification
 5. Most relevant robotics solutions
6. Use of virtual reality technologies
 1. Why use of VR improves patients outcomes
 2. Virtual reality for training professionals
 3. Virtual reality for treatments
 4. Most relevant solutions in VR
7. e-Health Research and future
 1. Research projects description
 2. eHealth. Future in physiotherapy
 3. Most relevant information sources in eHealth

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Le processus d'évaluation du cours prendra en compte les activités de travail personnel et de groupe (la remise/l'exécution de toutes les activités de l'évaluation n'est pas prorogable).

La note globale du cours résultera de la somme obtenue dans les divers travaux et de l'examen final. Pour pouvoir faire cette somme, il faudra avoir réussi l'examen.

Les pourcentages sont les suivants :

- Travail et exercices de groupe : 30 %, non-récupérable.
- Travail individuel : 30 %, non-récupérable.
- Assistance et participation aux séances : 10 %.
- Examen : 30 %, récupérable.

Il faudra avoir obtenu une note égale ou supérieure à 5 à l'examen pour que la moyenne entre tous les items puisse se faire. La note finale de ce cours proviendra de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation induite de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

-
- Freeman, Chris T., Rogers, Eric, Burrige, Jane H., Hughes, Ann-Marie, Meadmore Katie L. (2015). *Iterative Learning Control for Electrical Stimulation and Stroke Rehabilitation* (1a ed.). EUA: Springer.
 - Sittig, Dean F. (2013). *Electronic Health Records. Challenges in Design and Implementation* (1a ed.). EUA: CRC Press.
 - Tan, Joseph (2005). *E-Health Care Information Systems. An Introduction for Students and Professionals* (1a ed.). EUA: John Wiley & Sons.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Stratégies d'intervention dans les situations de douleur chronique

Typologie : Option (OP)

Crédits : 3.0

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Marc Capdevila Pons

OBJECTIFS

Stratégies d'intervention dans les Situations de Douleur chronique fait partie de la matière Stratégies d'Intervention sur la Santé. L'étudiant acquiert les compétences lui permettant d'évaluer, d'analyser, de planifier et d'agir sur les patients affectés de douleur chronique.

Objectifs à atteindre :

- Approfondir la connaissance de la douleur chronique et son influence sur le domaine social des patients affectés.
- Comprendre les bases biochimiques et physiologiques qui se produisent dans les processus de la douleur chronique.
- Comprendre l'importance du travail multidisciplinaire pour effectuer les traitements de douleur chronique avec un maximum d'efficacité.
- Approfondir le modèle bio-psycho-social dans le cas des troubles chroniques et comprendre l'influence de l'entourage sur ces troubles.
- Comprendre le rôle fondamental de la nourriture sur les processus inflammatoires chroniques et la nécessité de saines habitudes pour conserver un bon niveau de santé.
- Connaître les indications alimentaires générales des divers processus alimentaires.
- Comprendre le rôle des émotions dans les processus de douleur et l'influence que les émotions peuvent avoir sur les organes et les viscères et leur impact possible sur le système musculo-squelettique.
- Approfondir le concept de neuro-modulation.
- Comprendre les procédures du traitement de la douleur chronique par l'électropuncture et ses bénéfices : neuro-régénération endogène, analgésie et modulation des neurorécepteurs.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant décrit correctement la biochimie et la physiologie des processus de la douleur chronique.
- RA2. Il identifie et comprend l'importance de l'environnement dans les processus de douleur chronique et sait définir et mettre en uvre le modèle bio-psycho-social.
- RA3. Il émet un diagnostic kinésithérapique en tenant compte non seulement de la symptomatologie, mais aussi de la situation psychosociale du patient et des rapports d'autres professionnels de la santé.
- RA4. Il intègre le travail multidisciplinaire en tant que stratégie pour le traitement de patients atteints de maladies chroniques.
- RA5. Il comprend l'importance de l'alimentation et de saines habitudes dans les processus inflammatoires chroniques et aigus, et il apprend les prescriptions alimentaires générales et spécifiques

qui soulageront les processus inflammatoires de l'organisme.

- RA6. Il raisonne la possibilité d'une influence des émotions sur les organes et les viscères et leur influence sur le système musculo-squelettique.
- RA6. Il sait planifier un traitement de neuro-modulation et connaît les effets de l'électropuncture : neuro-régénération, micro-régénération endogène, analgésie et modulation des neurorécepteurs.

COMPÉTENCES

Générales

- Répondre aux besoins de santé de la population et aux défis du groupe professionnel par des attitudes novatrices et dynamiques.
- Faire preuve de son engagement envers la profession, ses valeurs et l'amélioration continue de la pratique à la poursuite de l'excellence en matière de soins apportés aux personnes, aux familles et à la communauté.
- Interagir avec empathie et faire preuve d'aptitudes aux relations interpersonnelles.

Spécifiques

- Agir professionnellement conformément aux valeurs inhérentes à la profession, qui sont précisées par le code d'éthique de la kinésithérapie, et respecter le cadre juridique avec un sens critique.
- Évaluer le programme d'intervention en kinésithérapie de façon critique et réflexive et lui apporter les modifications nécessaires grâce au dialogue avec les utilisateurs/patients et leur environnement.
- Comprendre et agir suivant le comportement interactif de la personne en fonction du sexe, du groupe ou de la communauté et du contexte social et multiculturel et respecter les opinions, les croyances et les valeurs des personnes, leur vie privée, la confidentialité et le secret professionnel compte tenu du cycle de vie.
- Construire et mettre en œuvre un programme de traitement de kinésithérapie basé sur le diagnostic, sur les apports d'autres professionnels, les preuves scientifiques disponibles et avec la participation de l'utilisateur / du patient et de son environnement, en tenant compte des aspects personnels, relationnels, méthodologiques et de sécurité et efficacité.
- Développer le rôle professionnel du kinésithérapeute dans des environnements différents (dans les hôpitaux, les milieux socio-sanitaires et la communauté entre autres) et dans un cadre de politiques sanitaires et sociales dans une perspective de soins intégrés qui permette la continuité et l'intégralité des soins.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions et des interventions en matière de prévention des risques et de promotion de la santé, qui affectent différents facteurs déterminants de la santé (modes de vie, réseaux sociaux et communautaires et environnement professionnel, entre autres), à partir du développement, de l'entretien et de l'amélioration de l'activité et du mouvement dans un environnement bio-psycho-social.
- Incorporer la recherche et l'apprentissage permanent dans la pratique professionnelle par l'utilisation de la meilleure évidence disponible et de la formulation de questions à partir de sa propre évidence, et informer et concevoir des projets de recherche.
- Participer à un environnement interdisciplinaire en tant que kinésithérapeute et incorporer à la pratique habituelle la coordination avec d'autres professionnels et la participation aux équipes de travail.
- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur/patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.
- Avoir la capacité de collecter et d'interpréter des données pertinentes (généralement dans le domaine

d'étude particulier) pour émettre des jugements qui comportent une réflexion sur des questions importantes de nature sociale, scientifique ou éthique.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.
- Exercer une citoyenneté active et une responsabilité individuelle en adhérant aux valeurs démocratiques de durabilité et de conception universelle, à partir de pratiques basées sur l'apprentissage, le service et l'inclusion sociale.

CONTENUS

1. Principes de base de la douleur :
 1. Concept de douleur chronique
 2. Antécédents historiques
 3. Dimensions de la douleur chronique
 4. Facteurs et répercussions de la douleur chronique
 5. Répercussions de la douleur chronique
2. Bases anatomo-physiologiques de la douleur :
3. Types de douleur :
 1. Classification et définitions
4. Évaluation de la douleur :
 1. Entrevue et examen
5. Alternatives thérapeutiques :
 1. Mesures pharmacologiques
 2. Mesures non-pharmacologiques
6. Traitement multidisciplinaire : cas cliniques ; principes de base de la douleur

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant par le biais de :

- Une partie théorique, soit 50 % de la note.
- Une partie pratique, qui représente l'autre 50 % de la note totale.

Le cours est réussi avec une note minimale de 5, qui est obtenue en faisant la moyenne des deux blocs. Pour pouvoir faire la moyenne des deux blocs, chacun d'eux doit avoir une note minimale de 4,5. En cas d'échec de l'une des parties, il est possible de se présenter en 2^e session. En cas d'échec des deux parties, il est possible de représenter l'une des deux parties à la 2^e session (partie que l'étudiant peut choisir).

Bloc théorique

- Travaux en classe (25 % de la note finale) : les cours seront dynamiques et participatifs. Diverses activités seront proposées, individuelles ou en groupe. Ces tâches seront présentées à la fin de la classe théorique. Non-récupérable.
- Examen théorique (25 % de la note finale) : un examen théorique sera passé à la fin du cours. Cet examen sera écrit. Il évaluera les compétences proposées pour ce cours. Il est réussi avec une note de 5. Cette partie est récupérable.

Bloc pratique

- Assistance (15 % de la note finale) : assiduité et ponctualité seront appréciées. Se rappeler que plus de 2 absences non justifiées entraînent l'échec du cours. Cette partie n'est pas récupérable.
- Examen pratique (35 % de la note finale) : l'examen final se fera en groupe. Les groupes seront 4 ou 5 étudiants en fonction du nombre d'étudiants en classe. L'examen portera sur la résolution d'un cas pratique. Il se divisera en 3 parties : étude du cas, définition de la stratégie et application pratique. Chacun des membres du groupe appliquera une technique ou effectuera une manipulation. La note sera commune pour tous les membres du groupe, sans aucune différence individuelle. Cette partie est récupérable.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Parsons, Jon, Marcer, Nicholas (2007). *Osteopatía. Modelos de diagnóstico, tratamiento i práctica* (1a ed.). Madrid: Elsevier.

Kinésithérapie des accidents vasculaires

Typologie : Option (OP)

Crédits : 6,0

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Carlos Lázaro González
- Marta Sayol Carol
- Mercè Oliver Torras
- Pere Solé Puso
- Xavier Valeri Juncà

OBJECTIFS

Le cours de *Kinésithérapie des Accidents vasculaires* permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'évaluation et au traitement des troubles cliniques du patient souffrant des pathologies vasculaires périphériques les plus fréquentes dans notre système sanitaire. Dans les pays développés, la promotion de la santé vasculaire concerne un secteur très important de la société avec d'importantes répercussions à la fois sur l'emploi et sur la qualité de vie. C'est pourquoi on ne tiendra pas seulement compte de l'aspect le plus clinique du dysfonctionnement mais on travaillera aussi au niveau de la prévention et de la promotion de la santé, tant dans le cadre hospitalier que dans le cadre extra hospitalier.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant explique la physiopathologie des processus vasculaires, raisonne et planifie leur approche kinésithérapeutique.
- RA2. Il applique correctement les diverses techniques de kinésithérapie dans les troubles du système vasculaire.
- RA3. Il connaît les procédures d'évaluation en kinésithérapie de sorte à établir un diagnostic de kinésithérapie pour déterminer le degré d'atteinte du système vasculaire et son impact sur la qualité de vie des patients.
- RA4. Il recueille et interprète les données et informations sur lesquelles baser ses conclusions, y compris s'il y a lieu, les réflexions sur des questions d'ordre social, scientifique ou éthique dans le cadre de la kinésithérapie.
- RA5. Il identifie ses propres besoins de formation et organise son propre apprentissage avec une grande autonomie.
- RA6. Il fait preuve de réflexion critique dans les procédures liées à l'exercice de sa profession.
- RA7. Il conçoit un programme d'intervention de kinésithérapie adapté à chaque type de patient/utilisateur.

COMPÉTENCES

Générales

- Répondre aux besoins de santé de la population et aux défis du groupe professionnel par des attitudes novatrices et dynamiques.
- Interagir avec empathie et faire preuve d'aptitudes aux relations interpersonnelles.

Spécifiques

- Agir professionnellement conformément aux valeurs inhérentes à la profession, qui sont précisées par le code d'éthique de la kinésithérapie, et respecter le cadre juridique avec un sens critique.
- Évaluer le programme d'intervention en kinésithérapie de façon critique et réflexive et lui apporter les modifications nécessaires grâce au dialogue avec les utilisateurs/patients et leur environnement.
- Comprendre et agir suivant le comportement interactif de la personne en fonction du sexe, du groupe ou de la communauté et du contexte social et multiculturel et respecter les opinions, les croyances et les valeurs des personnes, leur vie privée, la confidentialité et le secret professionnel compte tenu du cycle de vie.
- Communiquer avec les patients/utilisateurs, l'environnement significatif ou la famille et avec d'autres professionnels, gestionnaires ou administrateurs. Utiliser un registre et une voie de communication adaptés aux besoins et aux caractéristiques de l'interlocuteur et au contexte de la communication.
- Construire et mettre en œuvre un programme de traitement de kinésithérapie basé sur le diagnostic, sur les apports d'autres professionnels, les preuves scientifiques disponibles et avec la participation de l'utilisateur / du patient et de son environnement, en tenant compte des aspects personnels, relationnels, méthodologiques et de sécurité et efficacité.
- Faire un diagnostic de kinésithérapie basé sur l'analyse et l'interprétation critique des informations pertinentes, sur l'évaluation effectuée, en utilisant dans la prise de décisions les classifications internationales de capacité fonctionnelle, de handicap et de santé et le raisonnement clinique.
- Incorporer la recherche et l'apprentissage permanent dans la pratique professionnelle par l'utilisation de la meilleure évidence disponible et de la formulation de questions à partir de sa propre évidence, et informer et concevoir des projets de recherche.
- Participer à un environnement interdisciplinaire en tant que kinésithérapeute et incorporer à la pratique habituelle la coordination avec d'autres professionnels et la participation aux équipes de travail.

Fondamentales

- Développer les savoir-faire d'apprentissage nécessaires pour entreprendre des études postérieures avec une large autonomie.
- Avoir la capacité de collecter et d'interpréter des données pertinentes (généralement dans le domaine d'étude particulier) pour émettre des jugements qui comportent une réflexion sur des questions importantes de nature sociale, scientifique ou éthique.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.

CONTENUS

1. Système cardiovasculaire :
 1. Physiopathologie du système immunitaire.
 2. Facteurs de risque cardio-vasculaire.
2. Approche globale de la kinésithérapie vasculaire :

1. Principales maladies vasculaires périphériques.
 2. Approche et méthode intégrales d'évaluation et de traitement des patients souffrant d'une maladie vasculaire périphérique.
 3. Rôle du kinésithérapeute dans les processus vasculaires.
 4. Place du kinésithérapeute dans la prévention et l'amélioration de la qualité de vie des patients atteints de maladie vasculaire périphérique.
3. Le patient amputé :
1. Étiologie du patient amputé.
 2. Caractéristiques du patient amputé.
 3. Indications et contre-indications de l'amputation.
 4. Facteurs de risque.
 5. Approche par l'équipe multidisciplinaire.
 6. Niveaux d'amputation :
 1. Extrémités inférieures.
 2. Extrémités supérieures.
 7. Traitement de kinésithérapie :
 1. Anamnèse et évaluation.
 2. Objectifs du traitement de kinésithérapie selon la phase de rééducation.
 3. Phases de rééducation chez le patient amputé :
 1. Phase pré-opératoire.
 2. Phase post-opératoire.
 3. Phase pré-prothétique.
 4. Phase poste-prothétique.
 4. Complications chez le patient amputé.
 5. Traitement et bandage du moignon.
 6. Types de prothèses et leurs composants.
 7. Cas cliniques.
4. Système lymphatique :
1. Anatomie du système lymphatique.
 2. Physiologie du système lymphatique.
 3. Physiopathologie de l'oedème :
 1. Oedème veineux ou phléboedème.
 2. Oedème lymphatique ou lymphoedème :
 1. Lymphoedème primaire.
 2. Lymphoedème secondaire.
 3. Indications et contre-indications dans le traitement des troubles du système lymphatique.
 4. Examens complémentaires de diagnostic par image.
 4. Évaluation et diagnostic de kinésithérapie dans un cas de lymphoedème.
 5. Classification du lymphoedème selon la Société Internationale de Lymphologie.
 6. Traitement du lymphoedème par la kinésithérapie :
 1. Kinésithérapie décongestive complexe :
 1. Drainage lymphatique manuel.
 2. Bandage de compression.
 3. Pressothérapie mécanique.
 4. Orthèse de compression sur mesure.
 5. Cinésithérapie.
 6. Soins de la peau.
 2. Aides orthopédiques pour la mise en place d'orthèses de compression sur mesure.
 3. Conseils de prévention et d'entretien de qualité de vie des patients atteints de lymphoedème.
 4. Pratique du drainage lymphatique manuel : extrémités supérieures - extrémités inférieures.
 5. Pratique des bandages de compression : extrémités supérieures - extrémités inférieures.
 6. Cas cliniques.

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première période et qui sont récupérables.

Session ordinaire (1^{re} session)

L'évaluation se fait à travers un processus d'évaluation continue qui s'appuie sur les critères suivants :

- Une épreuve sur les contenus théoriques, qui peut être un examen de type test ou questions à réponses courtes et qui représente 40 % de la note finale. Cette partie est récupérable en 2^e session.
- Lecture et résumé d'un article scientifique sur le sujet, en anglais. Équivalent à 10 %. Cette partie n'est pas récupérable.
- Recherche d'un article scientifique d'actualité sur l'approche de la kinésithérapie dans les processus vasculaires et résumé de ce même article. Équivalent à 10 % de la note finale. Cette partie n'est pas récupérable.
- Travail de groupe sur la résolution d'un cas clinique présenté en cours. Équivalent à 30 %. Cette partie est récupérable.
- Assistance et participation aux travaux pratiques. Équivalent à 10 %. Cette partie n'est pas récupérable.

La note finale de ce cours proviendra de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5. La réussite de la partie théorique est indispensable pour pouvoir réussir ce cours.

Les notes des parties non-récupérables pondéreront même si elles sont en-dessous de la moyenne.

L'assistance aux travaux pratiques doit être de 80 % pour que l'évaluation pratique soit positive. Faute de quoi, l'évaluation est considérée comme non recevable,

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Ferrández, J.C. (2006). *El sistema linfático. Historia, iconografía e implicaciones fisioterapéuticas* (1a ed.). Madrid: Editorial Médica Panamericana.
- González Viejo, M.Á., Cohí Riambau, O., Salinas Castro, F. (2005). *Amputación de extremidad inferior y discapacidad. Prótesis y rehabilitación* (1a ed.). Barcelona: Masson.

Kinésithérapie sportive

Typologie : Option (OP)

Crédits : 6,0

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Jordi Romero Vicente
- Josep Antoni Mellado Navas

OBJECTIFS

Le cours de *Kinésithérapie sportive* qui s'intègre dans Activité Physique, Sport et Santé, permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances de base pour agir dans le domaine sportif, que ce soit dans la prévention ou dans le traitement des lésions sportives.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant décrit les pathologies les plus fréquentes causées par le sport.
- RA2. Il identifie les techniques de base pour traiter les lésions des sportifs.
- RA3. Il identifie la façon dont prévenir et traiter les lésions les plus fréquentes causées par la pratique du sport.
- RA4. Il applique correctement les différents moyens (actifs et passifs) de récupération du sportif.
- RA5. Il conçoit un programme d'intervention adapté à chaque type de sportif blessé.

COMPÉTENCES

Générales

- Répondre aux besoins de santé de la population et aux défis du groupe professionnel par des attitudes novatrices et dynamiques.

Spécifiques

- Construire et mettre en œuvre un programme de traitement de kinésithérapie basé sur le diagnostic, sur les apports d'autres professionnels, les preuves scientifiques disponibles et avec la participation de l'utilisateur / du patient et de son environnement, en tenant compte des aspects personnels, relationnels, méthodologiques et de sécurité et efficacité.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions et des interventions en matière de prévention des risques et de promotion de la santé, qui affectent différents facteurs déterminants de la santé (modes de vie, réseaux sociaux et communautaires et environnement professionnel, entre autres), à partir du développement, de l'entretien et de l'amélioration de l'activité et du mouvement dans un environnement bio-psycho-social.
- Participer à un environnement interdisciplinaire en tant que kinésithérapeute et incorporer à la pratique habituelle la coordination avec d'autres professionnels et la participation aux équipes de travail.

- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur/patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Développer les savoir-faire d'apprentissage nécessaires pour entreprendre des études postérieures avec une large autonomie.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.
- Faire preuve de savoir-faire dans la pratique professionnelle dans des environnements multidisciplinaires et complexes, en coordination avec des équipes de travail en réseau, dans des environnements présentiels ou virtuels, grâce à l'utilisation informatique et informationnelle des TIC.
- Projeter les valeurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans l'exercice de sa trajectoire scolaire et professionnelle, au contact de différentes réalités de la pratique et guidé par une motivation de développement professionnel.

CONTENUS

Bloc 1

1. Introduction à la médecine sportive : indications et contre-indications de la pratique du sport. Pathologies qui bénéficient de la pratique sportive. Sport et enfants.
2. Facteurs qui prédisposent à la lésion sportive : facteurs intrinsèques, facteurs extrinsèques.
3. Diagnostic des lésions sportives : dossier clinique. Le mécanisme de la blessure. L'examen. Les tests complémentaires : simples et complexes.
4. Lésions sportives les plus fréquentes : Lésions articulaires. Lésions musculo tendineuses. Lésions ligamentaires.
5. Types de traitements des lésions sportives : traitements fonctionnels. Traitements chirurgicaux. Travail en équipe multidisciplinaire : médecin sportif, masseur-kinésithérapeute, entraîneur, préparateur sportif.
6. Lésions les plus fréquentes dans les diverses modalités sportives.

Bloc 2

1. Méthodes de récupération de la fatigue chez les sportifs : reconstruction synchronique ou récupération continue. La reconstruction primaire ou récupération rapide. La reconstruction secondaire ou récupération profonde. La reconstruction dans le syndrome du surentraînement.
2. Traitement de kinésithérapie et prévention des lésions les plus fréquentes en sport : La courbature. La distension musculaire. La rupture fibrillaire. La périostite tibiale. La fasciite plantaire. Le Lumbago.
3. Protocole d'action en cas de lésion sportive : traitement de la lésion. Rééducation à l'effort. Psychologie du sportif blessé.

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant par le biais de :

- Les contenus pratiques (15 % de la note finale) seront évalués en continu pendant le processus d'apprentissage. Les étudiants qui n'auront pas assisté à 80 % des travaux pratiques devront, à la fin du semestre, passer une épreuve pratique portant sur tous les blocs. Non-récupérable.
- Présentation d'un travail de suivi d'un cas clinique portant sur une lésion sportive (35 % de la note finale) : à rendre à la fin du semestre. Non-récupérable.
- Les contenus théoriques (50 % de la note finale) seront évalués par une épreuve écrite qui aura lieu à la fin du semestre. Récupérable.

L'évaluation est en continu et chacune de ses parties doit être réussie pour que le cours le soit. En cas d'échec de l'une ou l'autre des parties et si celle-ci ne représente pas plus de 50 % de l'évaluation totale du cours, elle sera considérée à représenter La partie à réévaluer pourra être rattrapée en 2^e session.

La note finale de ce cours proviendra de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

-
- Kilt, G.S., Snyder-Mackler, L. (2004). *Fisioterapia del deporte y el ejercicio* (1a ed.). Madrid: Elsevier Science.

Kinésithérapie urogénitale et obstétrique

Typologie : Option (OP)

Crédits : 6,0

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Ana Maria Abello Pla
- Roser Picas Baltanàs

OBJECTIFS

Ce cours fait partie de la matière Stratégies d'Intervention en Kinésithérapie et il a pour objectifs principaux :

- Connaître les programmes de promotion et de prévention de la santé s'adressant à la communauté.
- Connaître la méthodologie d'intervention de kinésithérapie dans les incontinences urinaires, en soins primaires.
- Connaître les stratégies d'intervention en kinésithérapie dans les soins primaires et domiciliaires dans le traitement des incontinences urinaires.
- Connaître les bases de l'intervention en kinésithérapie dans le traitement des incontinences urinaires.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant relie les dysfonctions du plancher pelvien à celles du diaphragme respiratoire, à celles des muscles de la paroi abdominale et aux structures musculosquelettiques de la colonne vertébrale lombo sacrée.
- RA2. Il définit le compartiment pelvi-périnéal et sa physiopathologie urologique, sexologique, coloproctologique et de reproduction humaine.
- RA3. Il décrit la physiopathologie entraînée par les dysfonctions du complexe lombo-pelvi-fémoral : incontinences urinaires.
- RA4. Il définit et sait appliquer les normes de la Classification internationale du Fonctionnement, du Handicap et de la Santé dans le diagnostic de kinésithérapie dans les cas d'incontinences urinaires.
- RA5. Il connaît les tests spécifiques validés et les techniques d'examen du complexe pelvi-périnéal dans les incontinences urinaires.
- RA6. Il applique les techniques spécifiques d'examen du compartiment pelvi-périnéal dans les cas d'incontinences urinaires.
- RA7. Il décrit et connaît la prévention des troubles du diaphragme pelvien.
- RA8. Il décrit les techniques passives de traitement des incontinences urinaires.
- RA9. Il décrit les techniques actives de traitement des incontinences urinaires.
- RA10. Il conçoit un programme d'intervention de kinésithérapie adapté à chaque type de patient/utilisateur.

COMPÉTENCES

Générales

- Répondre aux besoins de santé de la population et aux défis du groupe professionnel par des attitudes novatrices et dynamiques.
- Faire preuve de son engagement envers la profession, ses valeurs et l'amélioration continue de la pratique à la poursuite de l'excellence en matière de soins apportés aux personnes, aux familles et à la communauté.
- Interagir avec empathie et faire preuve d'aptitudes aux relations interpersonnelles.

Spécifiques

- Agir professionnellement conformément aux valeurs inhérentes à la profession, qui sont précisées par le code d'éthique de la kinésithérapie, et respecter le cadre juridique avec un sens critique.
- Évaluer le programme d'intervention en kinésithérapie de façon critique et réflexive et lui apporter les modifications nécessaires grâce au dialogue avec les utilisateurs/patients et leur environnement.
- Comprendre et agir suivant le comportement interactif de la personne en fonction du sexe, du groupe ou de la communauté et du contexte social et multiculturel et respecter les opinions, les croyances et les valeurs des personnes, leur vie privée, la confidentialité et le secret professionnel compte tenu du cycle de vie.
- Communiquer avec les patients/utilisateurs, l'environnement significatif ou la famille et avec d'autres professionnels, gestionnaires ou administrateurs. Utiliser un registre et une voie de communication adaptés aux besoins et aux caractéristiques de l'interlocuteur et au contexte de la communication.
- Construire et mettre en œuvre un programme de traitement de kinésithérapie basé sur le diagnostic, sur les apports d'autres professionnels, les preuves scientifiques disponibles et avec la participation de l'utilisateur / du patient et de son environnement, en tenant compte des aspects personnels, relationnels, méthodologiques et de sécurité et efficacité.
- Développer le rôle professionnel du kinésithérapeute dans des environnements différents (dans les hôpitaux, les milieux socio-sanitaires et la communauté entre autres) et dans un cadre de politiques sanitaires et sociales dans une perspective de soins intégrés qui permette la continuité et l'intégralité des soins.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions et des interventions en matière de prévention des risques et de promotion de la santé, qui affectent différents facteurs déterminants de la santé (modes de vie, réseaux sociaux et communautaires et environnement professionnel, entre autres), à partir du développement, de l'entretien et de l'amélioration de l'activité et du mouvement dans un environnement bio-psycho-social.
- Faire un diagnostic de kinésithérapie basé sur l'analyse et l'interprétation critique des informations pertinentes, sur l'évaluation effectuée, en utilisant dans la prise de décisions les classifications internationales de capacité fonctionnelle, de handicap et de santé et le raisonnement clinique.
- Gérer, organiser et optimiser des processus de travail ou des services de santé dans le domaine de la kinésithérapie, conformément aux dispositions légales et administratives en vigueur et intégrer des modèles d'organisation inclusifs et participatifs.
- Incorporer la recherche et l'apprentissage permanent dans la pratique professionnelle par l'utilisation de la meilleure évidence disponible et de la formulation de questions à partir de sa propre évidence, et informer et concevoir des projets de recherche.
- Participer à un environnement interdisciplinaire en tant que kinésithérapeute et incorporer à la pratique habituelle la coordination avec d'autres professionnels et la participation aux équipes de travail.
- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur/patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Développer les savoir-faire d'apprentissage nécessaires pour entreprendre des études postérieures avec une large autonomie.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.
- Être capable de transmettre des informations, des idées, des problèmes et des solutions à un public spécialisé et non spécialisé.
- Avoir la capacité de collecter et d'interpréter des données pertinentes (généralement dans le domaine d'étude particulier) pour émettre des jugements qui comportent une réflexion sur des questions importantes de nature sociale, scientifique ou éthique.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.
- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.
- Devenir l'acteur principal de son propre processus de formation de sorte à atteindre une amélioration personnelle et professionnelle et à acquérir une formation intégrale qui permette d'apprendre et de vivre dans un contexte respectueux de la diversité linguistique, des réalités sociales, culturelles, de genre et économiques diverses.
- Exercer une citoyenneté active et une responsabilité individuelle en adhérant aux valeurs démocratiques de durabilité et de conception universelle, à partir de pratiques basées sur l'apprentissage, le service et l'inclusion sociale.
- Interagir dans des contextes globaux et internationaux pour identifier des besoins et de nouvelles réalités permettant le transfert de connaissances vers des domaines de développement professionnel actuels ou émergents, avec une capacité d'adaptation et d'auto-direction dans les processus professionnels et de recherche.
- Faire preuve de savoir-faire dans la pratique professionnelle dans des environnements multidisciplinaires et complexes, en coordination avec des équipes de travail en réseau, dans des environnements présentiels ou virtuels, grâce à l'utilisation informatique et informationnelle des TIC.
- Projeter les valeurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans l'exercice de sa trajectoire scolaire et professionnelle, au contact de différentes réalités de la pratique et guidé par une motivation de développement professionnel.

CONTENUS

1. Anatomie fonctionnelle du complexe lombo-pelvi-fémoral : Région lombaire. Région pelvi-trochantérique. Région diaphragmatique.
2. Le diaphragme respiratoire et ses liens avec le complexe pelvi-périnéal.
3. Examen du complexe lombo-pelvi-fémoral : Région lombaire. Région pelvi-trochantérique. Région diaphragmatique.
4. Relation entre les outils et les tests validés d'évaluation et de diagnostic basés sur la CIF.
5. Le diagnostic clinique (médical) versus le diagnostic de kinésithérapie.

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant :

- Les contenus pratiques seront évalués en permanence, dans les cours de travaux pratiques par l'évaluation des procédures pratiques au cours du processus d'apprentissage enseigné. En outre il faudra présenter deux travaux (résumés critiques d'un 1^{er} article et d'un 2^d article de l'IU) qui seront étudiés au cours du semestre.
- Les contenus théoriques seront évalués par des épreuves écrites (40 % de l'examen théorique). Il faudra aussi présenter en PowerPoint un exposé oral en groupe, basé sur un article de kinésithérapie communautaire portant sur les incontinences urinaires (20 %).
- Les contenus pratiques seront évalués lors d'une épreuve d'évaluation finale (30 % de l'examen pratique + 10 % de note d'assistance au cours).

L'étudiant qui n'aura pas assisté à 80 % des cours pratiques aura une note 0 en pratiques et devra récupérer cette partie en 2^e session.

La note finale de ce cours est calculée à partir de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties et la note doit être égale ou supérieure à 5 pour être reçu en cette matière.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Stephenson, O'Connor (2003). *Fisioterapia en obstetricia y ginecología* (2003 ed.). Madrid: McGraw-Hill-Interamericana.
- Walker, Carolina (2006). *Fisioterapia en obstetricia y uroginecología* (2006 ed.). Barcelona: Masson

Elsevie.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Nutrition et kinésithérapie

Typologie : Option (OP)

Crédits : 3.0

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Alba Reguant Closa

OBJECTIFS

Le cours *Nutrition et Kinésithérapie* est un cours facultatif de la licence en kinésithérapie, et il fait partie de la matière Activité physique, Sport et Santé. Il n'a pas d'exigences préalables mais il est conseillé d'avoir étudié et réussi *Anatomie I* et *Physiologie I*.

Objectifs généraux de ce cours :

- Connaître les bases d'une alimentation saine et équilibrée.
- Acquérir des compétences dans la mesure de la dépense énergétique.
- Connaître les caractéristiques des aliments.
- Approfondir la connaissance des stratégies publiques visant à améliorer la santé à partir de l'alimentation.
- Approfondir l'interprétation d'ouvrages de référence sur le sujet.
- Approfondir la recherche d'informations relatives aux sujets abordés en classe.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant connaît les bases d'une alimentation saine et équilibrée.
- RA2. Il est capable de mesurer la dépense énergétique et comprend la façon dont est mesurée la composition corporelle.
- RA3. Il connaît les caractéristiques des divers aliments.
- RA4. Il connaît les stratégies publiques visant à améliorer la santé à partir de l'alimentation.

COMPÉTENCES

Générales

- Répondre aux besoins de santé de la population et aux défis du groupe professionnel par des attitudes novatrices et dynamiques.

Spécifiques

- Comprendre et agir suivant le comportement interactif de la personne en fonction du sexe, du groupe ou de la communauté et du contexte social et multiculturel et respecter les opinions, les croyances et les valeurs des personnes, leur vie privée, la confidentialité et le secret professionnel compte tenu du cycle de vie.
- Communiquer avec les patients/utilisateurs, l'environnement significatif ou la famille et avec d'autres professionnels, gestionnaires ou administrateurs. Utiliser un registre et une voie de communication adaptés aux besoins et aux caractéristiques de l'interlocuteur et au contexte de la communication.
- Construire et mettre en œuvre un programme de traitement de kinésithérapie basé sur le diagnostic, sur les apports d'autres professionnels, les preuves scientifiques disponibles et avec la participation de l'utilisateur / du patient et de son environnement, en tenant compte des aspects personnels, relationnels, méthodologiques et de sécurité et efficacité.
- Développer le rôle professionnel du kinésithérapeute dans des environnements différents (dans les hôpitaux, les milieux socio-sanitaires et la communauté entre autres) et dans un cadre de politiques sanitaires et sociales dans une perspective de soins intégrés qui permette la continuité et l'intégralité des soins.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions et des interventions en matière de prévention des risques et de promotion de la santé, qui affectent différents facteurs déterminants de la santé (modes de vie, réseaux sociaux et communautaires et environnement professionnel, entre autres), à partir du développement, de l'entretien et de l'amélioration de l'activité et du mouvement dans un environnement bio-psycho-social.
- Participer à un environnement interdisciplinaire en tant que kinésithérapeute et incorporer à la pratique habituelle la coordination avec d'autres professionnels et la participation aux équipes de travail.
- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur/patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Développer les savoir-faire d'apprentissage nécessaires pour entreprendre des études postérieures avec une large autonomie.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.
- Faire preuve de savoir-faire dans la pratique professionnelle dans des environnements multidisciplinaires et complexes, en coordination avec des équipes de travail en réseau, dans des environnements présents ou virtuels, grâce à l'utilisation informatique et informationnelle des TIC.
- Projeter les valeurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans l'exercice de sa trajectoire scolaire et professionnelle, au contact de différentes réalités de la pratique et guidé par une motivation de développement professionnel.

CONTENUS

1. Base d'une alimentation équilibrée.
2. Mesure de la dépense énergétique et de la composition corporelle.
3. Adaptation de l'alimentation en fonction de l'activité physique.
4. Adaptation de l'alimentation à la kinésithérapie.
5. Les stratégies de promotion de la santé à partir de l'alimentation.

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

L'évaluation du cours sera basée sur les activités suivantes :

- Activité 1 : L'assistance aux travaux pratiques du laboratoire du goût concernant une alimentation équilibrée. 10 %, non-récupérable
- Activité 2 : Travail sur les bases de l'alimentation équilibrée et la composition corporelle. 25 %, non-récupérable
- Activité 3 : Travail de groupe final, recherche et présentation orale en classe: 25 %, non-récupérable
- Activité 4 : Épreuve écrite sur le bloc théorique : 40 %, récupérable

La réussite du cours dépend d'une note d'examen final égale ou supérieure à 5 ainsi que de la moyenne obtenue dans les diverses activités de l'évaluation continue. La note finale de ce cours proviendra de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Barbany, Joan Ramon (2002). *Alimentación para el deporte y la salud* (1a ed.). Barcelona: Martinez Roca.
- Burke, Louise (2010). *Nutrición en el deporte: un enfoque práctico* (1a ed.). Madrid: Médica Panamericana.
- Generalitat de Catalunya (2007). *Guia de prescripció d'exercici físic per a la salut (PEFS)* (1a ed.). Barcelona: Secretaria General de l'Esport.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Podologie

Typologie : Option (OP)

Crédits : 3.0

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Anna Franquet Simon

OBJECTIFS

Ce cours fait partie de la matière Stratégies d'Intervention en Kinésithérapie et il a pour objectifs principaux :

- Former l'étudiant à procéder à un examen et émettre un diagnostic sur la pathologie du pied.
- Connaître les principales maladies du pied et de leurs traitements.
- Former l'étudiant à relier le pied à d'autres structures du corps et à leur pathologie.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant connaît l'anatomie et la biomécanique du pied.
- RA2. Il identifie les troubles du système musculo-squelettique susceptibles de devoir être dérivés vers un service de podologie.
- RA3. Il reconnaît les divers types de traitement des pathologies du pied.
- RA4. Il connaît les divers matériaux qui entrent dans la confection d'orthèses et de prothèses du pied.

COMPÉTENCES

Générales

- Répondre aux besoins de santé de la population et aux défis du groupe professionnel par des attitudes novatrices et dynamiques.
- Interagir avec empathie et faire preuve d'aptitudes aux relations interpersonnelles.

Spécifiques

- Agir professionnellement conformément aux valeurs inhérentes à la profession, qui sont précisées par le code d'éthique de la kinésithérapie, et respecter le cadre juridique avec un sens critique.
- Évaluer le programme d'intervention en kinésithérapie de façon critique et réflexive et lui apporter les modifications nécessaires grâce au dialogue avec les utilisateurs/patients et leur environnement.
- Comprendre et agir suivant le comportement interactif de la personne en fonction du sexe, du groupe ou de la communauté et du contexte social et multiculturel et respecter les opinions, les croyances et les valeurs des personnes, leur vie privée, la confidentialité et le secret professionnel compte tenu du cycle de vie.
- Communiquer avec les patients/utilisateurs, l'environnement significatif ou la famille et avec d'autres professionnels, gestionnaires ou administrateurs. Utiliser un registre et une voie de communication

adaptés aux besoins et aux caractéristiques de l'interlocuteur et au contexte de la communication.

- Construire et mettre en œuvre un programme de traitement de kinésithérapie basé sur le diagnostic, sur les apports d'autres professionnels, les preuves scientifiques disponibles et avec la participation de l'utilisateur / du patient et de son environnement, en tenant compte des aspects personnels, relationnels, méthodologiques et de sécurité et efficacité.
- Faire un diagnostic de kinésithérapie basé sur l'analyse et l'interprétation critique des informations pertinentes, sur l'évaluation effectuée, en utilisant dans la prise de décisions les classifications internationales de capacité fonctionnelle, de handicap et de santé et le raisonnement clinique.
- Gérer, organiser et optimiser des processus de travail ou des services de santé dans le domaine de la kinésithérapie, conformément aux dispositions légales et administratives en vigueur et intégrer des modèles d'organisation inclusifs et participatifs.
- Incorporer la recherche et l'apprentissage permanent dans la pratique professionnelle par l'utilisation de la meilleure évidence disponible et de la formulation de questions à partir de sa propre évidence, et informer et concevoir des projets de recherche.
- Participer à un environnement interdisciplinaire en tant que kinésithérapeute et incorporer à la pratique habituelle la coordination avec d'autres professionnels et la participation aux équipes de travail.

Fondamentales

- Développer les savoir-faire d'apprentissage nécessaires pour entreprendre des études postérieures avec une large autonomie.
- Avoir la capacité de collecter et d'interpréter des données pertinentes (généralement dans le domaine d'étude particulier) pour émettre des jugements qui comportent une réflexion sur des questions importantes de nature sociale, scientifique ou éthique.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.
- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.
- Interagir dans des contextes globaux et internationaux pour identifier des besoins et de nouvelles réalités permettant le transfert de connaissances vers des domaines de développement professionnel actuels ou émergents, avec une capacité d'adaptation et d'auto-direction dans les processus professionnels et de recherche.
- Faire preuve de savoir-faire dans la pratique professionnelle dans des environnements multidisciplinaires et complexes, en coordination avec des équipes de travail en réseau, dans des environnements présentiels ou virtuels, grâce à l'utilisation informatique et informationnelle des TIC.

CONTENUS

1. Anatomie et biomécanique du pied et de la cheville
 1. Fonction
 2. Les os du pied
 3. Biomécanique articulaire du pied
2. Les muscles et les tissus mous
3. La voûte plantaire et ses déformations
 1. La voûte plantaire
 2. Pied neutre, pied plat, pied creux
 3. Pied valgus et pied cagneux
4. Méthodes d'examen du pied
 1. Évaluation anthropométrique : angle arc longitudinal, *drop test*, test de Jack, test de Hintermann...
 2. Méthodes permettant d'obtenir l'empreinte du pied et méthodes d'évaluation
 3. Méthodes d'analyse de la démarche et de son évaluation

4. Importance de la chaussure
5. Pied infantile et malformations congénitales
 1. Développement du pied aux diverses étapes de l'enfance et ossification
 2. Développement infantile de la marche et développement pathologique
 3. Recommandations pour les chaussures d'enfant
 4. Malformations congénitales : pied bot, talus, métatarsus adductus
6. Altérations digitales et métatarsiennes
 1. Hallux abductus valgus, hallux limitus, orteils en griffe
 2. Métatarsalgies
 3. Névrome de Morton
7. Pathologies de l'arrière-pied
 1. Fasciite plantaire et épine calcanéenne
 2. Tendinopathie achillienne
 3. Maladie de Sever
 4. Entorse de la cheville
 5. Syndrome du tunnel tarsien
8. Principales pathologies dermatologiques des pieds

Seront étudiés : orthèse et prothèse du pied, pied diabétique, spastique, pied bot par immobilité, pathologie des coureurs, etc. par le biais d'exposés oraux.

Contenus pratiques

- Pratique 1 : Palpation des principales structures des pieds
- Pratique 2 : Bilan articulaire et asymétries MI
- Pratique 3 : Mesures anthropométriques des pieds, FPI-6
- Pratique 4 : Test d'évaluation du pied et analyse posturale
- Pratique 5 : Évaluation de la posture et la démarche
- Pratique 6 : Cas cliniques

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant :

- Assistance et participation aux travaux pratiques : 10 % de la note finale. Pour l'obtenir, l'étudiant devra au minimum assister à 80 % des travaux pratiques et y participer activement. Faute de quoi ce bloc sera refusé. Activité non-récupérable.
- Rapport de stage : 25 % de la note finale. Il sera évalué avec la remise, à la fin du semestre, des fiches des travaux pratiques proposés. Il faudra également une participation de 80 % aux travaux pratiques pour pouvoir les rendre. Activité non-récupérable.
- Exposé oral : 25 % de la note finale. Les étudiants, en petits groupes, feront la présentation orale d'un sujet proposé au début du cours. Activité non récupérable.
- Examen théorique : 40 % de la note finale. Les connaissances théoriques seront évaluées par une épreuve écrite qui aura lieu à la fin du semestre. Récupérable.

Pour réussir le cours, il faudra remettre 80 % des fiches pratiques et passer l'examen théorique avec une note minimale de 5/10.

L'évaluation est en continu et chacune de ses parties doit être réussie pour que le cours le soit. En cas d'échec de l'une ou l'autre des parties et si cette partie ne représente pas plus de 50 % de l'évaluation totale du cours, le cours est considéré momentanément irrecevable.

Il sera possible de récupérer la partie des contenus théoriques en **2^e session**.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Drake, R.L., Richard, L., Vogl, W., Mitchell, A.M.W., Gray, H. (2015). *Anatomía para estudiantes* (3a ed.). Barcelona: Elsevier.
- Rueda Sánchez, M. (2004). *Podología. Los desequilibrios del pie* (1a ed.). Barcelona: Paidotribo.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Psychomotricité

Typologie : Option (OP)

Crédits : 3.0

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Encarnació Mora López

OBJECTIFS

Le cours de *Psychomotricité* donne à l'étudiant une vision du développement humain en tant qu'unité psychique, émotionnelle et motrice et lui apporte une vision holistique de l'ensemble de ce processus.

Pendant le cours, l'étudiant apprendra les origines de cette discipline, les différentes écoles d'interventions, les domaines d'intervention et sa méthodologie.

Il vise à permettre à l'élève de comprendre la maturation émotionnelle, psychologique et motrice de la personne, de favoriser en elle une expression motrice et émotionnelle harmonieuse, stable et flexible à travers le corps, et à ce que l'étudiant soit en mesure de mener une session de psychomotricité en utilisant les stratégies appropriées tout au long du cycle de vie de la personne.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant décrit les bases théoriques de cette discipline.
- RA2. Il connaît la méthodologie appliquée aux divers cycles de vie.
- RA3. Il applique une séance basique de psychomotricité préventive.
- RA4. Il reconnaît les expressions et les émotions des participants pendant une séance de psychomotricité.
- RA5. Il conçoit un programme de psychomotricité adapté à chaque type de patient / utilisateur.

COMPÉTENCES

Générales

- Répondre aux besoins de santé de la population et aux défis du groupe professionnel par des attitudes novatrices et dynamiques.

Spécifiques

- Agir professionnellement conformément aux valeurs inhérentes à la profession, qui sont précisées par le code d'éthique de la kinésithérapie, et respecter le cadre juridique avec un sens critique.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions et des interventions en matière de prévention des risques et de promotion de la santé, qui affectent différents facteurs déterminants de la santé (modes de vie, réseaux sociaux et communautaires et environnement professionnel, entre autres), à partir du

développement, de l'entretien et de l'amélioration de l'activité et du mouvement dans un environnement bio-psycho-social.

- Gérer, organiser et optimiser des processus de travail ou des services de santé dans le domaine de la kinésithérapie, conformément aux dispositions légales et administratives en vigueur et intégrer des modèles d'organisation inclusifs et participatifs.
- Incorporer la recherche et l'apprentissage permanent dans la pratique professionnelle par l'utilisation de la meilleure évidence disponible et de la formulation de questions à partir de sa propre évidence, et informer et concevoir des projets de recherche.
- Participer à un environnement interdisciplinaire en tant que kinésithérapeute et incorporer à la pratique habituelle la coordination avec d'autres professionnels et la participation aux équipes de travail.
- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur/patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Développer les savoir-faire d'apprentissage nécessaires pour entreprendre des études postérieures avec une large autonomie.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.
- Avoir la capacité de collecter et d'interpréter des données pertinentes (généralement dans le domaine d'étude particulier) pour émettre des jugements qui comportent une réflexion sur des questions importantes de nature sociale, scientifique ou éthique.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.

CONTENUS

1. Brève histoire de la psychomotricité :
 1. Définition.
 2. Domaines d'intervention.
2. Bases de la psychomotricité.
3. Écoles d'intervention en psychomotricité :
 1. Psychomotricité cognitive.
 2. Psychomotricité relationnelle.
4. IPP, méthodologie, matériel, intervention :
 1. Habiletés motrices, cognitives et socio-affectives.
 2. Types de matériel.
 3. Méthodes d'intervention.
 4. Le jeu comme outil d'intervention.
5. Aptitudes et attitudes du psychomotricien :
 1. Écoute active.
 2. Empathie.
 3. Loi du structurant.
 4. Le corps comme médiateur relationnel.
6. Structures des séances de psychomotricité :
 1. Rituel d'entrée.
 2. Espace sensorimoteur ou espace corporel.
 3. Jeu symbolique ou espace émotionnel.

4. Espace créatif et de dialogue.
5. Reconnaissance et rituel de départ.
7. Objectifs de la psychomotricité dans les divers domaines de son action.

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant :

- Participation aux séances de psychomotricité et aux travaux proposés en cours : 20 % de la note finale du cours (non-récupérable).
- Évaluations pratiques : L'étudiant organisera et conduira, en laboratoire, une séance de psychomotricité ; elle reflètera ses acquis en cette matière. On appréciera l'implication et l'attitude de l'étudiant pendant les travaux pratiques : 40 % de la note finale (non-récupérable).
- Test à choix multiples et une question écrite : 40 % de la note finale du cours (récupérable).

Assistance aux travaux pratiques : une absence de plus de 20 % aux cours entraîne l'échec de la partie pratique et l'examen pratique ne pourra pas avoir lieu en session ordinaire (1^{re} session).

La moyenne des diverses notes obtenues donnera la note finale, dans la mesure où les diverses évaluations pratiques et l'examen global écrit auront obtenu une note égale ou supérieure à 5. Faute de quoi, l'étudiant devra être réévalué en 2^e session.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

En cas de nouvelle urgence sanitaire qui impliquerait le confinement, les activités et les pondérations de l'évaluation ne seront pas modifiées. Si elles ne peuvent pas se faire en présentiel, elles se feront virtuellement.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Aucouturier, Bernard (2004). *Los fantasmas de acción y la práctica psicomotriz*. (2004 ed.). Barcelona: Editorial Graó.
- Aucouturier, B., Mendel, G. (2004). *¿Por qué los niños y las niñas se mueven tanto?* (2004 ed.). Barcelona: Editorial Graó.
- Aucouturier, B., Van Nieuwenhoven, C., Danneels, P., Dezutter, O., Frankard, A. (2004). *Miedo a todo... El niño y sus miedos* (2004 ed.). Barcelona: Editorial Graó.
- Mila, J. (2008). *De profesión psicomotricista* (2008 ed.). Madrid: Miño y Dávila Editores.
- Rota, J. (2015). *La intervención psicomotriz: de la práctica al concepto* (2015 ed.). Barcelona: Editorial Octaedro.

Psychosociologie du handicap

Typologie : Option (OP)

Crédits : 3.0

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Àngel Casellas Grau

OBJECTIFS

Ce cours fait partie de la matière Chronicité et Maladies de Longue durée, et il a pour objectifs principaux :

- Approfondir la connaissance des caractéristiques des personnes souffrant d'un handicap dans un contexte inclusif.
- Acquérir une maîtrise de base de ce sujet pour pouvoir observer, analyser et prendre des décisions de sorte que les personnes souffrant d'un handicap puissent obtenir un fonctionnement humain et une qualité de vie normative dans une approche inclusive.
- Être conscient de la vulnérabilité, dans les divers domaines, des personnes handicapées ainsi que des répercussions juridiques habituelles.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant identifie les besoins des personnes handicapées, de leurs familles et de l'environnement et il élabore des programmes d'intervention qui favorisent des situations de santé intégrale.
- RA2. Il recueille et interprète les données et informations sur lesquelles baser ses conclusions, qui incluent des réflexions sur des questions d'ordre social, scientifique ou éthique dans le cadre de la kinésithérapie.
- RA3. Il agit de façon responsable dans les situations habituelles et dans celles qui sont spécifiques à la profession.

COMPÉTENCES

Générales

- Faire preuve de son engagement envers la profession, ses valeurs et l'amélioration continue de la pratique à la poursuite de l'excellence en matière de soins apportés aux personnes, aux familles et à la communauté.
- Interagir avec empathie et faire preuve d'aptitudes aux relations interpersonnelles.

Spécifiques

- Développer le rôle professionnel du kinésithérapeute dans des environnements différents (dans les hôpitaux, les milieux socio-sanitaires et la communauté entre autres) et dans un cadre de politiques sanitaires et sociales dans une perspective de soins intégrés qui permette la continuité et l'intégralité des soins.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions et des interventions en matière de prévention des risques et de promotion de la santé, qui affectent différents facteurs déterminants de la santé (modes de vie, réseaux sociaux et communautaires et environnement professionnel, entre autres), à partir du développement, de l'entretien et de l'amélioration de l'activité et du mouvement dans un environnement bio-psycho-social.

Fondamentales

- Avoir la capacité de collecter et d'interpréter des données pertinentes (généralement dans le domaine d'étude particulier) pour émettre des jugements qui comportent une réflexion sur des questions importantes de nature sociale, scientifique ou éthique.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.
- Exercer une citoyenneté active et une responsabilité individuelle en adhérant aux valeurs démocratiques de durabilité et de conception universelle, à partir de pratiques basées sur l'apprentissage, le service et l'inclusion sociale.

CONTENUS

1. Trouver des preuves scientifiques.
2. Handicap.
3. Modèle de biomécanique vs modèle biopsychosocial.
4. Sociologie.
5. Sociologie du handicap.
6. Expérience personnelle du handicap.
7. Classification internationale du fonctionnement.

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités effectuées par l'étudiant par l'évaluation formative et suivie des sections suivantes :

- Évaluation continue : 75 %.
 - Préparation / présentation du sujet (25 %) (non récupérable).
 - Réflexion film documentaire (10 %) (non récupérable).

- Réflexion film documentaire (10 %) (non récupérable).
- Réflexion et élaboration d'une liste des observations réalisées au cours de la visite (10 %) (non récupérable).
- Développement d'un cas conformément à la CIF (20 %) (récupérable).
- Examen : 25 % (récupérable).

La note finale est obtenue par la moyenne entre l'évaluation finale et les travaux pratiques. La note finale de ce cours est le résultat de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties et la note doit être égale ou supérieure à 5 pour être reçu en cette matière.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Alex Rubin, H., Adam Shapiro, D. (2005). *Murderball* [DVD]. EEUU: THINKFilm [USA] / MTV Films.
- Movimiento de Vida Independiente (2019). *Foro de Vida Independiente y Divertad*. Recuperat de <http://forovidaindependiente.org/>
- Walker, L. (2013). *The Crash Reel* [DVD] EEUU: HBO Documentary Films.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Rééducation par les sports équestres

Typologie : Option (OP)

Crédits : 3.0

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Carles Parés Martínez
- Montserrat Sampol Quintana

OBJECTIFS

Avec le cours *Thérapie équestre*, qui fait partie de la matière Activité Physique, Sport et Santé, l'étudiant acquiert une base théorique et pratique sur les principes thérapeutiques, il en identifie les indications et contre-indications pour, finalement, être capable de planifier une séance en fonction des besoins de chaque patient et de sa pathologie.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant comprend les principes thérapeutiques de l'hippothérapie et son lien avec les traitements de kinésithérapie à travers le mouvement du cheval.
- RA2. Il identifie les effets, les indications et contre-indications de la rééducation équestre sur les divers systèmes de l'organisme.
- RA3. Il connaît les mesures de sécurité dont tenir compte lors des séances d'équitation thérapeutique.
- RA4. Il identifie les items de planification d'une séance d'équitation thérapeutique.
- RA5. Il analyse les modifications posturales dues à la monte.
- RA6. Il reconnaît les caractéristiques d'une assiette correcte.
- RA7. Il analyse la position et l'alignement pendant le travail vestibulaire au cours de la monte.
- RA8. Il connaît les diverses techniques de kinésithérapie qui peuvent être complétées par la rééducation par l'hippothérapie.
- RA9. Il est en mesure de planifier et d'évaluer les programmes de rééducation équestre adaptés aux différents types de patients/utilisateurs.

COMPÉTENCES

Générales

- Répondre aux besoins de santé de la population et aux défis du groupe professionnel par des attitudes novatrices et dynamiques.
- Faire preuve de son engagement envers la profession, ses valeurs et l'amélioration continue de la pratique à la poursuite de l'excellence en matière de soins apportés aux personnes, aux familles et à la communauté.
- Interagir avec empathie et faire preuve d'aptitudes aux relations interpersonnelles.

Spécifiques

- Agir professionnellement conformément aux valeurs inhérentes à la profession, qui sont précisées par le code d'éthique de la kinésithérapie, et respecter le cadre juridique avec un sens critique.
- Évaluer le programme d'intervention en kinésithérapie de façon critique et réflexive et lui apporter les modifications nécessaires grâce au dialogue avec les utilisateurs/patients et leur environnement.
- Comprendre et agir suivant le comportement interactif de la personne en fonction du sexe, du groupe ou de la communauté et du contexte social et multiculturel et respecter les opinions, les croyances et les valeurs des personnes, leur vie privée, la confidentialité et le secret professionnel compte tenu du cycle de vie.
- Communiquer avec les patients/utilisateurs, l'environnement significatif ou la famille et avec d'autres professionnels, gestionnaires ou administrateurs. Utiliser un registre et une voie de communication adaptés aux besoins et aux caractéristiques de l'interlocuteur et au contexte de la communication.
- Construire et mettre en œuvre un programme de traitement de kinésithérapie basé sur le diagnostic, sur les apports d'autres professionnels, les preuves scientifiques disponibles et avec la participation de l'utilisateur / du patient et de son environnement, en tenant compte des aspects personnels, relationnels, méthodologiques et de sécurité et efficacité.
- Développer le rôle professionnel du kinésithérapeute dans des environnements différents (dans les hôpitaux, les milieux socio-sanitaires et la communauté entre autres) et dans un cadre de politiques sanitaires et sociales dans une perspective de soins intégrés qui permette la continuité et l'intégralité des soins.
- Faire un diagnostic de kinésithérapie basé sur l'analyse et l'interprétation critique des informations pertinentes, sur l'évaluation effectuée, en utilisant dans la prise de décisions les classifications internationales de capacité fonctionnelle, de handicap et de santé et le raisonnement clinique.
- Gérer, organiser et optimiser des processus de travail ou des services de santé dans le domaine de la kinésithérapie, conformément aux dispositions légales et administratives en vigueur et intégrer des modèles d'organisation inclusifs et participatifs.
- Incorporer la recherche et l'apprentissage permanent dans la pratique professionnelle par l'utilisation de la meilleure évidence disponible et de la formulation de questions à partir de sa propre évidence, et informer et concevoir des projets de recherche.
- Participer à un environnement interdisciplinaire en tant que kinésithérapeute et incorporer à la pratique habituelle la coordination avec d'autres professionnels et la participation aux équipes de travail.
- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur/patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Démontrer posséder et comprendre des connaissances portant sur un domaine d'étude qui part de la base de l'enseignement secondaire général, qui se trouve généralement à un niveau qui, bien que s'appuyant sur des manuels avancés, inclut également certains aspects impliquant des connaissances tirées de l'avant-garde de son propre domaine d'étude.
- Développer les savoir-faire d'apprentissage nécessaires pour entreprendre des études postérieures avec une large autonomie.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.
- Être capable de transmettre des informations, des idées, des problèmes et des solutions à un public spécialisé et non spécialisé.
- Avoir la capacité de collecter et d'interpréter des données pertinentes (généralement dans le domaine d'étude particulier) pour émettre des jugements qui comportent une réflexion sur des questions importantes de nature sociale, scientifique ou éthique.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.
- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.
- Devenir l'acteur principal de son propre processus de formation de sorte à atteindre une amélioration personnelle et professionnelle et à acquérir une formation intégrale qui permette d'apprendre et de vivre dans un contexte respectueux de la diversité linguistique, des réalités sociales, culturelles, de genre et économiques diverses.
- Exercer une citoyenneté active et une responsabilité individuelle en adhérant aux valeurs démocratiques de durabilité et de conception universelle, à partir de pratiques basées sur l'apprentissage, le service et l'inclusion sociale.
- Interagir dans des contextes globaux et internationaux pour identifier des besoins et de nouvelles réalités permettant le transfert de connaissances vers des domaines de développement professionnel actuels ou émergents, avec une capacité d'adaptation et d'auto-direction dans les processus professionnels et de recherche.
- Faire preuve de savoir-faire dans la pratique professionnelle dans des environnements multidisciplinaires et complexes, en coordination avec des équipes de travail en réseau, dans des environnements présentiels ou virtuels, grâce à l'utilisation informatique et informationnelle des TIC.
- Projeter les valeurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans l'exercice de sa trajectoire scolaire et professionnelle, au contact de différentes réalités de la pratique et guidé par une motivation de développement professionnel.

CONTENUS

1. Cadre actuel de la rééducation par l'hippothérapie.
2. Définition des diverses techniques de rééducation par l'hippothérapie.
3. Principes thérapeutiques de l'hippothérapie.
4. Contre-indications de la rééducation par l'hippothérapie.
5. Mesures de sécurité.
6. Une monte correcte.
7. Planification et structure d'une séance de rééducation par l'hippothérapie.
8. Professionnels pouvant intervenir dans une séance de rééducation par l'hippothérapie.
9. Éthologie du cheval. La connaissance du monde et de l'environnement du cheval.
10. La monte avec selle, et avec couverture et anneau de voltige.
11. Maniement du cheval.
12. Modes de travail avec le cheval.
13. Application et reconnaissance des mesures de sécurité.
14. Travail vestibulaire et perception des modifications apportées par le mouvement du cheval.
15. Techniques de kinésithérapie appliqués à l'hippothérapie : technique de Kabat, facilitation neuromusculaire proprioceptive, kinésithérapie respiratoire, méthode Pold, méthode Bobath, méthode Votja, Feldenkrais. Appliqués à la pratique du gymnase et au centre hippique.

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la

première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant :

- La participation aux pratiques au Centre d'équitation (EQUUSVIC) et aux séances pratiques du gymnase (10 %) (non récupérable).
- Activité de réflexion face aux cas cliniques étudiés en classe et présentation d'un rapport écrit (30 %) (non-récupérable).
- Travail de groupe sur la planification d'un programme de rééducation équestre adapté à une pathologie spécifique (20 %) (non-récupérable).
- Évaluation des contenus théoriques : L'évaluation des contenus théoriques se fera par un partiel théorique (40 % de la note finale) qui, s'il ne reçoit pas une note de 5 ou plus, pourra être récupéré pendant la période d'évaluation complémentaire (2^e session).

La note finale du cours sera obtenue à partir de la moyenne des diverses notes de chaque activité. Pour réussir le cours, la note doit être égale ou supérieure à 5.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Gross Naschert, Edith (2006). *La rehabilitaci3n por medio del caballo* (2a ed.). Mexic: Editorial Trillas.
- Ernst, Maria, De la Fuente, Manuel (2007). *Manual b3sico de hipoterapia* (1a ed.). Madrid: La Liebre De Marzo.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Sexualité et chronicité

Typologie : Option (OP)

Crédits : 3.0

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Miriam Molas Tuneu

OBJECTIFS

Objectifs généraux de ce cours :

- Acquérir les concepts de base sur la sexualité humaine. Normalité vs. pathologie.
- Différencier des aspects de l'identité sexuelle, rôle sexuel, stéréotypes et orientation tout au long du cycle de vie.
- Connaître les Droits sexuels universels des personnes handicapées.
- Analyser et aborder les difficultés en sexualité présents dans le handicap physique ou mental.
- Connaître les altérations des maladies chroniques. dans la sphère sexuelle. Conseil psychologique.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant connaît, réfléchit sur et est en mesure d'expliquer les principales caractéristiques de la sexualité dans des situations de chronicité et de handicap.
- RA2. Il différencie les concepts de base de la dimension sexuelle humaine.
- RA3. Il identifie et reconnaît les droits universels à la santé sexuelle pour les personnes souffrant de maladies chroniques et de handicaps.
- RA4. Il planifie et évalue un programme d'éducation sexuelle destiné aux personnes en situation de chronicité.

COMPÉTENCES

Générales

- Interagir avec les autres avec empathie et faire preuve de savoir-faire dans les relations interpersonnelles.

Spécifiques

- Comprendre et agir suivant le comportement interactif de la personne, en fonction du sexe, du groupe ou de la communauté et du contexte social et pluriculturel et respecter les opinions, les croyances et les valeurs des personnes, leur intimité, la confidentialité et le secret professionnel en tenant compte du cycle vital.
- Développer le rôle professionnel du kinésithérapeute dans des environnements différents (dans les hôpitaux, les milieux socio-sanitaires et la communauté entre autres) et dans un cadre de politiques

sanitaires et sociales dans une perspective de soins intégrés qui permette la continuité et l'intégralité des soins.

- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des actions et des interventions en matière de prévention des risques et de promotion de la santé, qui affectent différents facteurs déterminants de la santé (modes de vie, réseaux sociaux et communautaires et environnement professionnel, entre autres), à partir du développement, de l'entretien et de l'amélioration de l'activité et du mouvement dans un environnement bio-psycho-social.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.

CONTENUS

1. Introduction à la sexualité humaine. Normalité vs. pathologie.
2. Principes de base tout au long du cycle de vie : l'identité, les rôles, les stéréotypes et l'orientation sexuelle.
3. Mythes et droits sexuels des personnes handicapées recueillis par l'OMS.
4. Sexualité et handicap physique.
5. Sexualité et handicap mental.
6. Sexualité et maladies chroniques.

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Le processus d'évaluation du cours prendra en compte les activités de travail personnel et de groupe (la remise/l'exécution de toutes les activités de l'évaluation n'est pas prorogable).

La note globale du cours résultera de la somme obtenue dans les divers travaux et de l'examen final. Pour pouvoir faire cette somme, il faudra avoir réussi l'examen.

Les pourcentages sont les suivants :

- Travaux et exercices individuels : 20 %, non-récupérable.
- Participation en classe : 10 %, non-récupérable
- Travail de groupe : 30 %, non-récupérable.
- Examen : 40 %, récupérable.

La note finale de ce cours proviendra de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5. Il faut avoir réussi l'examen avec une note égale ou supérieure à 5 pour pouvoir faire la moyenne entre tous les éléments.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables, pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation induite de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

En cas de nouvelle urgence sanitaire qui impliquerait le confinement, les activités et les pondérations de l'évaluation ne seront pas modifiées. Si elles ne peuvent pas avoir lieu en présentiel, elles se feront virtuellement.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Cabello Santamaría, Francisco. (1996). *Sexualidad y discapacidad física* (1a ed.). Barcelona: Instituto de Sexología de Barcelona.
- De la Cruz, Carlos. (2017). *Sexualidades que importan. Guía de educación sexual para familiares de personas con discapacidad* (1a ed.). Madrid: Meridiano.
- De la Cruz, Carlos. (2018). *Sexualidades diversas, sexualidades como todas* (1a ed.). Madrid: Fundamentos.
- Masters, William H., Johnson, Virginia E., Kolodny, Robert C. (1995). *La sexualidad humana* (13a ed.). Barcelona: Grijalbo.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Techniques spéciales de kinésithérapie neurologique

Typologie : Option (OP)

Crédits : 6,0

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Alice Delessert Padró
- Luz Adriana Varela Vasquez
- Natalia Talleda Rodriguez
- Sandra Rierola Fochs

OBJECTIFS

Techniques spéciales de kinésithérapie neurologique est une matière à option qui fait partie de la Neurologie. Ce cours vise à approfondir les connaissances de l'étudiant dans le domaine de la neurologie, afin qu'il puisse connaître de nouvelles stratégies de traitement non-étudiées antérieurement.

Les principaux objectifs sont :

- Connaître de nouvelles stratégies de traitement non-étudiées dans les cours antérieurs (*dual task*, stimulation basale, thérapie de restriction).
- Connaître les avantages et l'importance de chacune des techniques.
- Compléter l'approche thérapeutique étudiée jusqu'à présent dans le cadre des matières précédentes, par de nouvelles lignes de recherche.
- Savoir évaluer dans quels cas chacune des diverses techniques proposées peut être utile.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant connaît les différentes techniques spéciales en neurologie et leur application pratique. (G1, E6)
- RA2. Il identifie les cas dans lesquels il convient d'appliquer l'une ou l'autre de ces techniques. (E2, E5)
- RA3. Il planifie et conçoit le programme d'intervention kinésithérapique en fonction du profil du patient. (T3, E4, E6, E12)
- RA4. Il applique une réflexion et un raisonnement critique dès l'observation du patient et jusqu'à la planification du traitement. (G1, E3, E7)

COMPÉTENCES

Générales

- Répondre aux besoins de santé de la population et aux défis du groupe professionnel par des attitudes novatrices et dynamiques.
- Faire preuve de son engagement envers la profession, ses valeurs et l'amélioration continue de la

pratique à la poursuite de l'excellence en matière de soins apportés aux personnes, aux familles et à la communauté.

- Interagir avec empathie et faire preuve d'aptitudes aux relations interpersonnelles.

Spécifiques

- Agir professionnellement conformément aux valeurs inhérentes à la profession, qui sont précisées par le code d'éthique de la kinésithérapie, et respecter le cadre juridique avec un sens critique.
- Évaluer le programme d'intervention en kinésithérapie de façon critique et réflexive et lui apporter les modifications nécessaires grâce au dialogue avec les utilisateurs/patients et leur environnement.
- Comprendre et agir suivant le comportement interactif de la personne en fonction du sexe, du groupe ou de la communauté et du contexte social et multiculturel et respecter les opinions, les croyances et les valeurs des personnes, leur vie privée, la confidentialité et le secret professionnel compte tenu du cycle de vie.
- Construire et mettre en œuvre un programme de traitement de kinésithérapie basé sur le diagnostic, sur les apports d'autres professionnels, les preuves scientifiques disponibles et avec la participation de l'utilisateur / du patient et de son environnement, en tenant compte des aspects personnels, relationnels, méthodologiques et de sécurité et efficacité.
- Développer le rôle professionnel du kinésithérapeute dans des environnements différents (dans les hôpitaux, les milieux socio-sanitaires et la communauté entre autres) et dans un cadre de politiques sanitaires et sociales dans une perspective de soins intégrés qui permette la continuité et l'intégralité des soins.
- Faire un diagnostic de kinésithérapie basé sur l'analyse et l'interprétation critique des informations pertinentes, sur l'évaluation effectuée, en utilisant dans la prise de décisions les classifications internationales de capacité fonctionnelle, de handicap et de santé et le raisonnement clinique.
- Incorporer la recherche et l'apprentissage permanent dans la pratique professionnelle par l'utilisation de la meilleure évidence disponible et de la formulation de questions à partir de sa propre évidence, et informer et concevoir des projets de recherche.
- Participer à un environnement interdisciplinaire en tant que kinésithérapeute et incorporer à la pratique habituelle la coordination avec d'autres professionnels et la participation aux équipes de travail.
- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur/patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Développer les savoir-faire d'apprentissage nécessaires pour entreprendre des études postérieures avec une large autonomie.
- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.
- Utiliser différentes formes de communication, orales, écrites ou audiovisuelles, dans sa propre langue et en langues étrangères, avec un degré de correction élevé dans l'utilisation, la forme et le contenu.
- Devenir l'acteur principal de son propre processus de formation de sorte à atteindre une amélioration personnelle et professionnelle et à acquérir une formation intégrale qui permette d'apprendre et de vivre dans un contexte respectueux de la diversité linguistique, des réalités sociales, culturelles, de genre et économiques diverses.
- Projeter les valeurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans l'exercice de sa trajectoire scolaire et professionnelle, au contact de différentes réalités de la pratique et guidé par une motivation de développement professionnel.

CONTENUS

1. Introduction à la thérapie par restriction
2. Neurones miroir
3. Rééducation intensive
4. Introduction à la stimulation de base
5. Introduction aux nouvelles technologies dans le domaine de la neuro-rééducation
6. Introduction à la *dual task*
7. Douleur neuropathique
8. Introduction à la BAPNE
9. Introduction à la thérapie assistée par l'animal
10. La communication linguistique dans l'approche de la kinésithérapie

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation continue des activités suivies par l'étudiant :

1. Contenus pratiques : 60 % de la note finale du cours. Les contenus pratiques feront l'objet d'une évaluation continue par l'évaluation des procédures pratiques au cours de l'apprentissage, par le biais des activités remises à chaque session (25 % non-récupérable) et avec le travail de TP final (25 % récupérable). Assistance aux travaux pratiques et participation : l'assistance aux TP (10 %) doit être de 80 % au moins pour que l'évaluation continue soit positive. Faute de quoi, l'évaluation est considérée comme non-réussie et notée 0.
2. Contenus théoriques : 40 % de la note finale du cours, récupérable. Les contenus théoriques seront évalués par le système d'évaluation d'un examen écrit qui aura lieu à la fin du semestre correspondant.

La note finale pourra être la moyenne des diverses notes obtenues dans la mesure où les diverses évaluations pratiques et l'épreuve écrite auront reçu une note de 5,0 ou plus.

2^e session

L'évaluation est continue et chacune de ses parties doit être réussie pour que le cours le soit. En cas d'échec de l'une ou l'autre des parties et si cette partie ne représente pas plus de 50 % de l'évaluation totale du cours, elle devra être re-présentée. La partie à rattraper sera récupérée en 2^e session.

S'il ne réussit pas l'une ou l'autre des parties, l'étudiant pourra récupérer en 2^e session le contenu qu'il décidera et qui ne devra pas dépasser 50 % de la matière.

L'étudiant pourra récupérer les contenus non réussis au cours du processus d'évaluation continue, qui ne représentent pas plus de 50 % du total de la notation du cours.

Pour appliquer la pondération de la notation finale des items évalués en 2^e session il est essentiel d'avoir obtenu une note de 5 ou plus dans les contenus suivants :

- L'évaluation de la partie théorique
- L'évaluation de la partie pratique

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation induite de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Cano de la Cuerda, R. (2018). *Nuevas tecnologías en Neurorehabilitación. Aplicaciones diagnósticas y terapéuticas* (1a ed.). Madrid : Panamericana.
- Cano de la Cuerda, R., Collado Vásquez, S. (2012). *Neurorehabilitación. Métodos específicos de valoración y tratamiento* (1a ed.). Madrid : Panamericana.
- Cano de la Cuerda, R., Martínez Piédrola, R.M., Miangolarra Page, J.C. (2017). *Control y aprendizaje motor. Fundamentos, desarrollo y reeducación del movimiento humano* (1a ed.). Madrid: Panamericana.
- Esclusa Feliu, A. (2013). *Modulació pedagògica, un punt de suport. Ensenyant a familiars de persones amb grans discapacitats* (1a ed.). España: Circulo Rojo.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

Thérapie aquatique

Typologie : Option (OP)

Crédits : 6,0

Langue d'étude : catalan

ENSEIGNANTS

- Eva Cirera Serrallonga

OBJECTIFS

La matière *Thérapie aquatique* permettra à l'étudiant d'acquérir une base théorique et pratique sur les principes thérapeutiques du travail en milieu aquatique et d'en identifier les indications et les contre-indications ; il sera finalement capable de programmer une séance en fonction des besoins de chaque patient et de sa pathologique.

ACQUIS

- RA1. L'étudiant connaît les propriétés principales de l'eau, ses bénéfices et les diverses formes d'application.
- RA2. Il identifie les facteurs dont il faut tenir compte pour établir une évaluation avant d'entreprendre le traitement aquatique.
- RA3. Il connaît les indications et contre-indications de la thérapie aquatique.
- RA4. Il est en mesure de planifier une séance de kinésithérapie aquatique.
- RA5. Il est en mesure de planifier et d'évaluer des programmes de rééducation aquatique adaptés aux différents types de patients/utilisateurs

COMPÉTENCES

Générales

- Répondre aux besoins de santé de la population et aux défis du groupe professionnel par des attitudes novatrices et dynamiques.

Spécifiques

- Évaluer le programme d'intervention en kinésithérapie de façon critique et réflexive et lui apporter les modifications nécessaires grâce au dialogue avec les utilisateurs/patients et leur environnement.
- Comprendre et agir suivant le comportement interactif de la personne en fonction du sexe, du groupe ou de la communauté et du contexte social et multiculturel et respecter les opinions, les croyances et les valeurs des personnes, leur vie privée, la confidentialité et le secret professionnel compte tenu du cycle de vie.
- Construire et mettre en œuvre un programme de traitement de kinésithérapie basé sur le diagnostic, sur les apports d'autres professionnels, les preuves scientifiques disponibles et avec la participation de l'utilisateur / du patient et de son environnement, en tenant compte des aspects personnels,

relationnels, méthodologiques et de sécurité et efficacité.

- Développer le rôle professionnel du kinésithérapeute dans des environnements différents (dans les hôpitaux, les milieux socio-sanitaires et la communauté entre autres) et dans un cadre de politiques sanitaires et sociales dans une perspective de soins intégrés qui permette la continuité et l'intégralité des soins.
- Recueillir, analyser et interpréter de façon critique les informations pertinentes sur l'utilisateur/patient et son environnement dans une approche bio-psycho-sociale, afin d'évaluer et de faire une évaluation clinique des altérations fonctionnelles de l'activité ou de la participation.

Fondamentales

- Savoir appliquer les connaissances au travail et à la vocation de manière professionnelle et posséder les compétences qui se manifestent généralement par l'élaboration et la défense d'arguments et par la résolution de problèmes relevant du domaine particulier de l'étude.

Transversales

- Agir avec un esprit et une réflexion critiques devant la connaissance dans toutes ses dimensions. Faire preuve de préoccupations intellectuelle, culturelle et scientifique et d'engagement pour atteindre la rigueur et la qualité dans l'exigence professionnelle.
- Devenir l'acteur principal de son propre processus de formation de sorte à atteindre une amélioration personnelle et professionnelle et à acquérir une formation intégrale qui permette d'apprendre et de vivre dans un contexte respectueux de la diversité linguistique, des réalités sociales, culturelles, de genre et économiques diverses.

CONTENUS

1. Histoire de l'hydrothérapie-hydrokinésithérapie.
2. Propriétés de l'eau et modes d'utilisation.
3. Caractéristiques des piscines et des matériaux.
4. Évaluation du patient, indications et contre-indications de la kinésithérapie aquatique.
5. Méthodologie du travail.
6. Lignes directrices d'action chez les adultes.
7. Lignes directrices d'action en pédiatrie.

ÉVALUATION

Selon la Norme concernant les licences de l'UVic-UCC, il n'y aura qu'une seule convocation officielle qui comportera deux périodes d'évaluation :

- La session ordinaire (1^{re} session), qui se déroule de manière intégrée dans le processus de formation et dans la période scolaire.
- La période d'évaluation complémentaire (2^e session), au cours de laquelle l'étudiant peut être à nouveau évalué sur les tâches, activités ou tests dont les résultats avaient été insuffisants lors de la première session.

Session ordinaire (1^{re} session)

Évaluation suivie des activités effectuées par l'étudiant.

Évaluation totale de ce cours : bloc théorique (40 % de la note finale) et bloc pratique (60 %).

L'évaluation théorique provient de l'épreuve écrite (examen type test), qui vaudra intégralement ces 40 %. Si cette partie théorique n'est pas réussie, ce bloc est récupérable en 2^e session.

L'évaluation du bloc pratique correspond à 60 % de la note finale et provient de l'évaluation continue des activités suivantes :

- Assistance, attitude et participation aux travaux pratiques (10 %)
- Activité réflexive concernant les activités pratiques effectuées pendant les sessions et présentation d'un rapport écrit (20 %)
- Préparation d'un travail de groupe sur un cas clinique avec présentation orale et représentation dans la pratique (30 %)

Les activités liées au bloc pratique ne sont pas récupérables.

Le bloc théorique et le bloc pratique doivent obtenir chacun une note minimale de 5 pour pouvoir faire la moyenne pour la note finale. Si cette note n'est pas atteinte, seule la partie théorique pourra être récupérée en 2^e session.

La note finale de ce cours est calculée à partir de la pondération des notes obtenues dans chacune de ces parties et la note doit être égale ou supérieure à 5 pour être reçue en cette matière.

2^e session

L'étudiant qui n'aura pas réussi l'une ou l'autre des activités récupérables pourra le faire pendant cette session. Dans cette seconde session, l'évaluation ne peut pas représenter plus de 50 % de la note finale de la matière.

La note finale de cette période est calculée en faisant la moyenne pondérée des notes obtenues en chacune des parties, en prenant la dernière note obtenue en 1^{re} session et en 2^e session. L'étudiant est reçu en cette matière s'il obtient une note égale ou supérieure à 5.

Important

Le plagiat ou la copie du travail d'autrui est pénalisée dans toutes les universités et, selon la Norme des droits et des devoirs des étudiants de l'Université de Vic, tous deux constituent une infraction grave. C'est pourquoi dans le cours de l'étude de cette matière, tout indice de plagiat ou d'appropriation indue de textes ou d'idées d'autrui (auteur/s, Internet ou collègues de classe) entraînera l'élimination automatique.

Pour faciliter la citation appropriée de textes et documents, il convient de consulter les conseils et normes de citation disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UVic.

En cas de nouvelle urgence sanitaire qui impliquerait le confinement, les activités et les pondérations de l'évaluation ne seront pas modifiées. Si elles ne peuvent pas avoir lieu en présentiel, elles se feront virtuellement.

BIBLIOGRAPHIE INDISPENSABLE

- Duffield, M.H. (1984). *Ejercicios en el agua* (1a ed.). Barcelona: JIMS.
- Güeita Rodríguez, J., Alonso Fraile, M., Fernández de las Peñas, C. (2015). *Terapia acuática. Abordajes desde la fisioterapia y la terapia ocupacional* (1a ed.). Barcelona: Elsevier.
- Koury, J.M. (1998). *Acuaterapia. Guía de rehabilitación y fisioterapia en la piscina* (1a ed.). Barcelona: Edicions Bellaterra.
- Mur, E., Verdú, A., Cirera, E., Ferrer, M., Nadal, R. (2012). *Manual de fisioteràpia aquàtica* (1a ed.). Barcelona: Col·legi de Fisioterapeutes de Catalunya.
- Pérez Fernández, M^ªReyes (2005). *Principios de hidroterapia y balneoterapia* (1a ed.). Madrid: McGraw-Hill/ Interamericana de España.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Les professeurs fourniront les références bibliographiques complémentaires et de lecture obligatoire tout au long du déroulement du cours et par le biais du campus virtuel.

ANNEXE

Correspondance entre les noms des matières en espagnol et en français

Nom de la matière en espagnol	Nom de la matière en français
Actividad Física y Discapacidad	Activité physique et handicap
Actividad Física y Salud I	Activité physique et santé I
Actividad Física y Salud II	Activité physique et santé II
Análisis Biomecánico del Movimiento	Analyse biomécanique du mouvement
Anatomía I	Anatomie I
Anatomía II	Anatomie II
Atención Clínica Integral	Soins intégrés
Atención en las Situaciones de Cronicidad	Soins en situations de chronicité
Bioestadística y Sistemas de la Información	Biostatistique et systèmes d'information
Bioética	Bioéthique
Biofísica y Biomecánica	Biophysique et biomécanique
Conceptos Actuales de Terapia Manual	Concepts actuels de thérapie manuelle
Cultura, Sociedad y Salud	Culture, société et santé
Desarrollo Ocupacional, Salud y Bienestar	Développement professionnel, santé et bien-être
E-Salud	E-santé
Educación Inclusiva y Procesos Pedagógicos	Éducation inclusive et processus pédagogiques
Elaboración de Proyectos	Création de projets
Electroterapia Avanzada y Nuevos Dispositivos	Électrothérapie avancée et nouveaux dispositifs
English for Health Sciences	English for Health Sciences
Estrategias de Intervención en las Situaciones de Dolor Crónico	Stratégies d'intervention dans les situations de douleur chronique
Farmacología	Pharmacologie
Fisiología I	Physiologie I
Fisiología II	Physiologie II
Fisiopatología	Physiopathologie
Fisioterapia Cardiorrespiratoria	Kinésithérapie cardiorespiratoire
Fisioterapia Comunitaria	Kinésithérapie communautaire
Fisioterapia del Sistema Musculo-esquelético I	Kinésithérapie du système musculo-squelettique I
Fisioterapia del Sistema Musculo-esquelético II	Kinésithérapie du système musculo-squelettique II

Nom de la matière en espagnol

Fisioterapia del Sistema Musculo-esquelético III
Fisioterapia del Sistema Musculo-esquelético IV
Fisioterapia de los Procesos Vasculares
Fisioterapia en Geriatría
Fisioterapia en Neurología I
Fisioterapia en Neurología II
Fisioterapia en Pediatría
Fisioterapia Deportiva
Fisioterapia Urogenital y Obstétrica
Fundamentos de la Fisioterapia
Gestión y Calidad
La Actividad como Herramienta Terapéutica
Nutrición y Fisioterapia
Podología
Prácticum I
Prácticum II
Prácticum III
Prácticum IV
Prácticum V
Psicología
Psicomotricidad
Psicosociología de la Discapacidad
Rehabilitación Ecuestre
Salud Mental en Fisioterapia
Salud Pública
Sexualidad y Cronicidad
Técnicas Especiales de Fisioterapia Neurológica
Terapia Acuática
Terapias Complementarias
Trabajo Final de Grado
Valoración y Diagnóstico I

Nom de la matière en français

Kinésithérapie du système musculo-squelettique III
Kinésithérapie du système musculo-squelettique IV
Kinésithérapie des accidents vasculaires
Kinésithérapie en gériatrie
Kinésithérapie et neurologie I
Kinésithérapie et neurologie II
Kinésithérapie en pédiatrie
Kinésithérapie sportive
Kinésithérapie uro-gynécologique et obstétrique
Principes de la kinésithérapie
Gestion et qualité
L'activité comme outil thérapeutique
Nutrition et kinésithérapie
Podologie
Practicum I
Practicum II
Practicum III
Practicum IV
Practicum V
Psychologie
Psychomotricité
Psychosociologie du handicap
Rééducation par les sports équestres
Kinésithérapie en santé mentale
Santé publique
Sexualité et chronicité
Techniques particulières en kinésithérapie neurologique
Thérapie aquatique
Thérapies complémentaires
Travail de fin d'études
Évaluation et diagnostic I

Nom de la matière en espagnol

Valoración y Diagnóstico II

Nom de la matière en français

Évaluation et diagnostic II